

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14066 — 4,50 F — *MERCREDI 18 AVRIL 1990* — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Double défi pour M. Mandela

PLUS de deux mois se sont écoulés depuis que Nelson Mandela a franchi les grilles de sa prison, le 11 février, après vingt-sept années de détention. Deux mois au cours desquels le héros nationaliste noir a reçu dans son pays et à l'étranger – principalement en Afrique – l'hommage qui lui revenait. Le point d'orgue fut sans conteste le concert donné en son honneur, lundi 16 avril, au stade de Wembley, à Londres.

Soixante-dix mille personnes sont venues saluer ce mythe incarné que se disputent les nations du monde entier. D'autres cérémonies, d'autres témoignages d'admiration et de gratitude attendent encore « le prisonnier de l'apartheid », mais « la Mandelamania » finira fatalement par s'essouffler. Le dirigeant nationaliste devra désormais se consacrer à ce pour quoi il s'est battu depuis cinquante ans et qu'il a rappelé d'une phrase à Londres : « Lorsque je suis allé en prison il y a vingt-sept ans, je n'avais pas le droit de vote. Aujourd'hui, je ne peux toujours pas voter. »

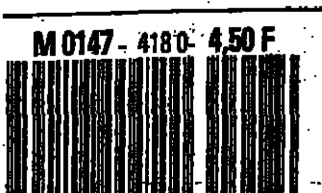
DE longues et difficiles négociations attendent cet homme de près de soixante douze ans qui, de toute sa vie, les a appelées de ses vœux. Le premier contact avec le gouvernement de Pretoria aura lieu du 2 au 4 mai. Mais il ne s'agira que d'un prélude destiné à balayer les obstacles encore présents avant l'ouverture de véritables pourparlers.

Parallèlement à cette entreprise de longue haleine, Nelson Mandela, promu vice-président de l'ANC (le Congrès national africain) devra aussi transformer son organisation en parti politique. Sa tâche s'annonce redoutable même s'il dispose du prestige et de l'autorité morale nécessaires. Après soixante dix-huit années d'existence dont trente en exil, le plus vieux mouvement de libération du continent africain n'a pratiquement pas de structures administratives.

LÉGALISÉ le 2 février, il vient d'ouvrir ses premiers bureaux à Johannesburg. La direction en exil et les militants hésitent encore à rentrer au pays tant qu'une amnistie générale n'a pas été prononcée. Ensuite, il faudra harmoniser les différents mouvements de lutte proche de l'ANC et les intégrer dans un seul ensemble avec leurs cadres. Cela ne sera pas facile. Il conviendra pourtant de faire une place aux jeunes, à ceux qui se sont battus sur le terrain, et notamment dans les syndicats.

Il faudra enfin faire de l'ANC un mouvement de masse capable de s'imposer aux organisations rivales, en premier lieu l'Inkhata zoulou du chef Buthelezi. Une vaste campagne de recrutement sera prochainement lancée. Objectif : rassembler d'ici à la fin de l'année – c'est-à-dire pour le congrès prévu en décembre en Afrique du sud – six millions de membres, soit plus que la totalité des Blancs du pays. Un pari ambitieux dont Nelson Mandela sera le maître d'œuvre. Cet homme d'une trempe exceptionnelle aura besoin de toute ses qualités pour donner une légitimité à son mouvement et une dignité à son peuple.

Lire nos informations page 3



M 0147 - 418 0 - 4,50 F

Le PC de plus en plus contesté en URSS

La municipalité de Moscou a basculé dans l'opposition

Les dirigeants de la Lituanie ont proposé d'envoyer une délégation à Moscou pour négocier avec M. Gorbatchev qui, plus de vingt-quatre heures après l'expiration de son ultimatum, n'avait toujours pas annoncé de sanctions économiques. Cependant, le PC est de plus en plus contesté en URSS : lundi 16 avril, la première réunion du nouveau soviet de Moscou a vu la victoire des réformateurs et le passage de la municipalité dans l'opposition.

MOSCOU

de notre correspondant

Les trente millions de membres des Jeunesses communistes soviétiques sont entrés, lundi 16 avril, en dissidence. Au même moment s'ouvrait la première session du nouveau conseil municipal de Moscou, et l'on y a vu pour la première fois depuis très longtemps en URSS des élus prendre place dans les travées par groupes politiques.

Du point de vue de Lénine, dont le buste dominait la tribune, la majorité réformatrice siégeait à gauche, et la minorité conservatrice à droite. Mais personne ne se souciait de savoir qui était la gauche et qui était la droite. Très concrets, les enjeux – le pouvoir, l'argent, les postes – étaient tout autres, et les conservateurs, excédés de ne plus rien contrôler du tout, ont fini par quitter la salle en criant à la « *dictature* ». Dehors, devant ce conseil municipal dont on connaissait à peine l'existence avant que les élections ne deviennent libres, tout le monde manifestait. Il y avait l'extrême droite qui a aussi un groupe au conseil, « *Patrie* », et dont les militants distribuaient des tracts contre le futur maire, l'économiste réformateur Gavril Popov. Il y avait les réfugiés du Caucase et d'Asie centrale, Russes, Arméniens ou Azéris, abandonnés à leur sort dans une capitale hostile, pauvre et crasseuse.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 4

Vilnius invite M. Gorbatchev à négocier

Lire nos informations page 4

Un projet de loi devant l'Assemblée nationale

M. Claude Evin veut supprimer la discrimination des handicapés

Un projet de loi, préparé par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, devait être examiné en première lecture à l'Assemblée nationale à partir du mardi 17 avril. Ce texte – qui pourrait entrer en vigueur dès le mois de juillet prochain – vise, par une modification du code pénal, à empêcher les discriminations pour maladie ou handicap et prévoit des sanctions.



Lire nos informations page 13 - section B

Un entretien avec M. Lech Walesa

« Les décisions du gouvernement sont bonnes mais l'homme de la rue n'en voit pas les résultats »

Avant l'ouverture, jeudi 19 avril, à Gdansk, du deuxième congrès de Solidarité, son président, M. Lech Walesa, analyse l'évolution du premier syndicat libre d'Europe de l'Est, créé en 1980, dissout par la force en 1982, et porté au pouvoir en 1989. M. Walesa devrait être à nouveau candidat à la présidence du mouvement.

GDANSK

correspondance

– Qu'attendez-vous de ce congrès et quels changements peut-il apporter au syndicat ?

« Il faut avant tout, à mon avis, instaurer une pleine démocratie dans toutes nos structures car, lorsque je regarde autour de moi, je crains que ne se crée un nouveau monopole. Beaucoup de nos membres, une fois assis dans un fauteuil, ont tendance à s'y accrocher et se croient inamovibles. Il faut donc trouver des solutions pour parer à ce genre d'éventualités.

» En ce qui concerne notre politique à l'égard du gouvernement (1), il nous faudra enfin dire clairement que nous soutiendrons toutes ses décisions que nous aurons approuvées. Dans le cas contraire, nous devons dire clairement ce que nous pensons, même si cela peut nous amener à nous différencier du gouvernement. Mais entendons-nous bien : cela ne signifie nullement que nous voulons faire tomber le gouvernement, non ! Il s'agit simplement pour nous, après ce congrès, de redevenir avant toute chose, un syndicat, plus décidé, défendant les intérêts des travailleurs et, en même temps, obligeant le gouvernement à mener une politique juste. Certains parmi nous – une minorité – considèrent que Solidarité devrait être une organisation plus politique, tandis que la majorité – dont moi-même – pense qu'elle devrait servir à défendre les ouvriers. Il se peut que, dans un premier temps, nous devions encore un peu soutenir le processus politique en cours, mais petit à petit nous nous retirerons vers un rôle purement syndical.

– Ne craignez-vous pas que la coexistence de deux conceptions cause des problèmes, voire des divisions, au sein de Solidarité au cours du congrès ?

« C'est un danger qui nous guette, j'en suis conscient. »

Propos recueillis par
MARIAN NOWAK

Lire la suite page 4

(1) Le gouvernement de M. Mazowiecki, l'un des dirigeants de Solidarité, a été formé après la victoire de ce mouvement aux élections de juin 1989.

L'économie du Zimbabwe dix ans après l'indépendance

Dix ans après les accords de Lancaster House sur l'indépendance de la Rhodésie, le Zimbabwe apparaît comme l'un des Etats les plus prospères du continent africain. Le paysage économique de ce pays, au lendemain des élections générales des 28 et 29 mars, montre cependant un certain nombre de zones d'ombre. Si l'agriculture se porte bien, notamment en raison de la gestion par d'ex-colons « Rhodies » de grandes propriétés, elle reste sous la menace d'une éventuelle réforme agraire difficile.

Quant à l'industrie, l'une des plus efficaces d'Afrique dans les années 60, elle souffre de l'obsolescence de ses équipements.

Lire pages 23 - section D

La mort d'Anne Philipe

Toute sa vie et toute son œuvre intimiste plaidaient pour une gourmandise de l'instant et du bonheur

L'écrivain Anne Philipe, veuve de Gérard Philipe, est morte lundi 16 avril, dans un hôpital parisien, des suites d'une hémorragie cérébrale. Elle était née à Bruxelles, le 20 juin 1917.

Au pied de Ramatuelle, une pierre plate penche vers la mer. A l'heure où le soleil met le feu aux paupières closes, et où les cigales lacèrent le silence, Anne Philipe prend possession de cette Méditerranée qu'Homère disait « vineuse » à force d'être bleue. Chaque brasse vers le large, chaque seconde de bonheur coulant le long de sa nage, elle en fait un petit triomphe sur ce qui, bientôt, ne sera plus. Tout, dans sa vie, ses livres, son regard d'obsidienne, intense jusqu'à l'épouvante, et son sourire d'éternelle fiancée, tout nous parle de l'urgence qu'il y a à ne pas céder un pouce d'instant et de lumière au néant qui, tôt ou tard, voilà c'est fait, installe sa nuit.

Fiancée, Anne Philipe ne l'est pas seulement au soleil, l'astre, mais au jeune héros solaire des années 50. Celui dont rêvent toutes les jeunes filles d'alors, ce Gérard totalement beau, talentueux et incendié de morale civique, elle l'aime, elle en est aimée. Au bras de son Lorenzaccio au rire de cascade, dans les défilés généreux de l'époque, on reconnaît ses robes d'été, sa frange têtue.

Vient l'atroce. A moins de quarante ans, le comédien-soleil s'éteint. Ne restent que deux enfants blonds, dont la future comédienne Anne-Marie, la consolation de les brandir à pleines mains, ces enfants, vers la lumière, et le besoin de fixer les moments enfuis, de nous exhorter à l'impatience, vu le peu que durent les joies de midi.

BERTRAND POIROT-DELPECH

Lire la suite page 12 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 660 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

La défense européenne

Un défi pour la brigade franco-allemande

par Klaus Becher et Ingo Kolboom

LES conséquences de la transition vers l'unité allemande seront au cœur des négociations « 2 plus 4 ». Cela touche directement à l'avenir des forces militaires allemandes et au statut du territoire est-allemand. Dans tous les pays concernés les stratèges sont appelés à trouver des solutions censées fonctionner dans la pratique. Il est évident que les anciens projets de réunification des années 50 ne peuvent plus servir d'exemple.

Les dirigeants soviétiques ne croient plus qu'une Allemagne neutre au cœur de l'Europe serait une menace moindre qu'une Allemagne pluraliste aux orientations transnationales. Après quarante ans de vie dans l'alliance occidentale, la RFA est devenue un partenaire responsable dans la politique européenne et mondiale. Les Allemands de l'Est, en outre, ont le mérite d'avoir réalisé une révolution pacifique.

Le recul du pouvoir soviétique ainsi que l'influence politique de la RFA permettent aujourd'hui aux Allemands d'être moins méfiants envers des tentatives d'établir un régime discriminatoire à leur encontre. Et finalement la politique de sécurité française n'a-t-elle pas perdu son obsession de vouloir contrôler l'Allemagne ? Et la RFA et la France ne forment-elles pas toujours une alliance qui touche à tant de secteurs des deux sociétés.

Tant que l'ordre de paix européen envisagé n'est rien d'autre qu'une déclaration d'intention, la démilitarisation partielle de l'Allemagne ne contribue guère à stabiliser la sécurité européenne.

Une garantie de sécurité sur la base d'un stationnement des troupes alliées non allemandes à l'est de l'Allemagne obligerait les Allemands à tolérer et à financer, pendant une période non déterminée, des troupes soviétiques sans que les conditions d'une communauté de vues et les cadres institutionnels soient remplis. Pour l'opinion publique un tel stationnement, bien que symbolique, signifierait la régénération ou le renouvellement du contrôle des quatre puissances.

La confiance mutuelle

Dans l'intérêt d'une stabilité durable en Europe, il serait plus raisonnable de se mettre d'accord sur des solutions moins statiques donnant une chance à la construction européenne. Une proposition qui est au centre du débat actuel est le stationnement, dans la région de l'est de l'Allemagne, des unités de la défense territoriale formées par des cadres de l'armée nationale populaire et d'appelés locaux. Mais une telle solution impliquerait la création de forces militaires allemandes sans lien avec l'OTAN. Et cela, lié à la réduction de la présence américaine, pourrait entraîner une renationalisation de la défense allemande affectant la continuité de la politique de sécurité. On risquerait une Allemagne isolationniste qui faillirait à ses responsabilités globales.

La pratique de la défense intégrée en Europe occidentale est toujours une contribution fondamentale à la confiance mutuelle en Europe. La tendance vers des structures nationales en Europe de l'Est devrait être donc compensée par un sauvetage des structures intégrées partout où c'est possible. L'ancrage allemand dans l'alliance atlantique, le plus important lien entre les démocraties occidentales, devrait être préservé pour maîtriser les défis politiques au-delà de la défense européenne. Certes, l'intégration militaire de l'OTAN ne peut être étendue à l'Allemagne orientale.

Un pilier crédible

Mais n'oublions pas que l'intégration existe également en dehors de la structure militaire de l'OTAN : dans une version franco-allemande. Nous proposons donc une initiative franco-allemande pour sortir du dilemme posé par la sécurité est-allemande tout en liant l'unité allemande avec des institutions européennes de sécurité. Notre proposition est la suivante : la réorganisation de la défense territoriale en Allemagne de l'Est devrait passer par le stationnement de forces franco-allemandes sur le modèle de la brigade expérimentale franco-allemande à Böblingen. On pourrait imaginer dix brigades au total, avec un maximum de cinquante mille soldats, composées d'unités françaises et allemandes, ainsi qu'un commandement binational dans un cadre juridique unitaire.

Une telle troupe pourrait remplir une mission utile de défense en mettant l'accent sur la flexibilité, la mobilité aérienne, la défense antiaérienne et l'unité de commandement, du contrôle, des transmissions et renseignements. Pour mettre à sa disposition un cadre politique, le Conseil de sécurité et de défense franco-allemand/devrait élargir substantiellement ses compétences.

Une telle coopération franco-allemande serait moins artificielle qu'un système de garanties établi par les superpuissances et serait, de plus, en accord avec les principes de la CSCE dont le premier garantit d'ailleurs l'égalité souveraine des Etats et le libre choix des alliances. La combinaison à la française entre la responsabilité active dans l'alliance atlantique et l'indépendance envers le commandement militaire de l'OTAN bien respectée à l'Est permettrait dans la partie orientale de l'Allemagne de disposer d'une forme de défense crédible et non menaçante. Elle présenterait le noyau des structures futures d'une sécurité commune pour toute l'Europe. Cette solution franco-allemande, basée sur des institutions et unités qui sont là, pourrait être réalisée en ayant recours aux forces françaises encore stationnées dans le sud-ouest de la RFA.

Les interdépendances internationales de la sécurité allemande seraient ainsi confirmées par le maintien du principe du commandement intégré. Les acquis de la coopération ouest-européenne seraient élargis et créeraient ainsi les perspectives claires d'un ordre de paix stable en Europe.

Même après un retrait soviétique du territoire allemand, la sécurité de l'URSS serait effectivement garantie par une structure de sécurité européenne fondée sur la libre décision des Etats démocratiques. Aux yeux des Polonais et des Soviétiques, la France est toujours un des piliers crédibles de l'équilibre des forces sur le continent européen. Et on se souvient des réactions compréhensives de Moscou à la création de la brigade franco-allemande en 1987-1988.

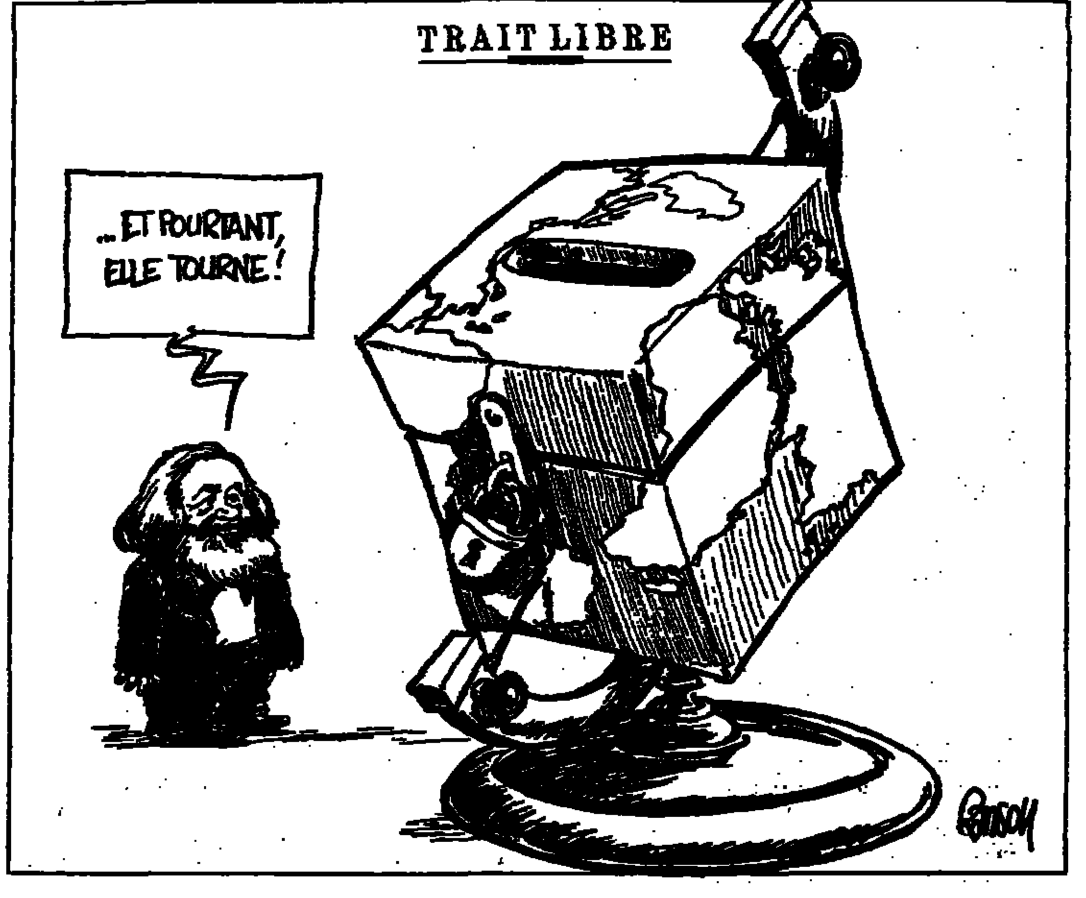
Dans l'opinion publique ouest-allemande, il y a une nette disposition en faveur de ce type de sécurité intégrée et la France est considérée comme un partenaire privilégié. En Allemagne de l'Est, des dispositions analogues vont se réaliser. Pour ce qui est de la France, force est de constater cependant que le maintien des fusées à courte portée Hadès serait très mal supporté par les Allemands. De plus, la France devrait envisager, dans l'intérêt de la coopération, d'accepter des installations allemandes de logistique et de formation sur son sol.

Grâce à la présence dissuasive de l'OTAN en RFA, la France a pu traiter la question de sa protection militaire pour l'Allemagne comme purement théorique. Mais elle doit repenser ses dogmes de défense, car l'unité allemande et les nouvelles structures de sécurité en Europe touchent aux points sensibles de la stratégie française dans les domaines conventionnel et nucléaire. Si la France se cramponne à son concept de défense exclusivement nationale, elle pourrait perdre sa chance d'exercer une influence constructive sur le nouvel ordre européen.

Si la France se décide pour une défense européenne intégrée par le renforcement de la sécurité franco-allemande, qui serait plus qu'une brigade sans importance réelle, elle pourrait compenser la perte de son statut de puissance victorieuse et confirmer son rôle dirigeant dans le concert européen. Le ministre d'Etat Roland Dumas n'a-t-il pas fait un premier pas, dans son discours à Berlin le 1er mars, quand il a parlé de la disposition française à étendre à l'Allemagne tout entière, *« le jour venu »*, la relation particulière de défense et de sécurité qui lie la France à la RFA ? Le moment est-il venu de faire de la brigade franco-allemande l'instrument d'une Europe en paix ?

▶ **Ingo Kolboom, docteur en histoire, est directeur du Centre de recherche France-Allemagne à la Société allemande de politique étrangère (DGAP) à Bonn. Klaus Becher est maître de recherche au même organisme.**

TRAIT LIBRE



AU COURRIER DU Monde

Le droit à la cigarette

Ecran de fumée

L'article de Jean-Jacques Brochier « Le droit à la cigarette » (*le Monde* du 7 avril) a suscité des dizaines de lettres de désapprobation. Dans cet abondant courrier nous en avons retenu deux qui nous paraissent résumer le mieux les arguments développés par nos lecteurs... et clore le débat.

Ouvrant *le Monde*, j'ai eu la surprise d'y lire, sous la plume de M. Brochier, un réquisitoire contre les non-fumeurs et contre les mesures de santé publique actuellement en cours de discussion. Je ne peux que m'indigner face à cette nouvelle manifestation de rhétorique spécieuse qui consiste à accuser, comme le font déjà sans scrupule les lobbies du tabac, les non-fumeurs d'empiéter sur la liberté des fumeurs.

Non, monsieur Brochier, ce n'est pas votre droit de fumer qui est en cause, mais celui d'imposer à vos voisins votre drogue (comme le définit la médecine) et ses risques. Parlant de notion perverse qui serait celle du «droit de non», vous comparez les mesures en cours à celles qui consisteraient, pour les végétariens, à interdire aux autres l'usage de la viande, et pour les non-buveurs à imposer une prohibition de l'alcool : arguments fallacieux, vous le savez. Que vous mangiez ou non de la viande ne concerne que vous. Boire un whisky relève aussi de votre liberté exclusive puisqu'elle n'empiète pas sur celle des autres. Mais en boire dix avant de prendre le volant continue-t-il pour vous à relever de votre liberté personnelle ? Alors rouler à 180 km/h sur une route de campagne aussi sans doute, même si la première manœuvre ratée envoie la moitié d'une famille dans un service de paraplégiques et l'autre au cimetière, simplement parce qu'elle avait la malchance de rouler face à vous ? Et pourquoi, dans votre logique, ne pas «laisser tout simplement les gens libres» de se droguer à l'héroïne ou à la colle ? Non, monsieur Brochier, personne ne vous dénie le droit de mourir de votre cancer du poumon si vous le souhaitez. Mais permettez aux autres de ne pas accepter que vous leur «offriez» ce même sort.

Quant aux mesures «discriminatoires» envers les «plus démunis», frappés par l'augmentation du prix des drogues légales, gardez un peu de pudeur : rappelez-vous que leur premier «droit», c'est d'avoir une espérance de vie inférieure de dix ans à la vôtre ; que si l'alcool et le tabac sont des dérivatifs «autorisés» pour ceux qui vivent mal, ils sont aussi la cause de conditions de vie déplorables pour des familles et des enfants qui deviendront à leur tour des défavorisés.

Quant à votre «médaille du bon citoyen» pour décès précoce lié au mode de vie, elle ne fera rire que ceux qui n'ont pas l'expérience du coût financier énorme que représentent pour la collectivité les pathologies liées à l'alcool et au tabac, que ce soit directement dans les hôpitaux ou en accidents indirects, sans parler d'un coût humain démesuré. Voulez-vous nous faire croire, monsieur, que vous n'irez pas encombrer les services de cancérologie ou de pneumologie des hôpitaux lors de votre possible «longue et douloureuse maladie» liée au tabac ? Mais ces faits, il est inutile de vous les rappeler : vous les connaissez aussi bien que moi. Votre réquisitoire n'a pour but que d'essayer de noyer les véritables problèmes de santé de notre pays derrière un écran de fumée, de jouer de votre position d'intellectuel pour satisfaire vos toxicomanies égocentriques. Permettez à un médecin de s'élever contre votre mauvaise foi pour défendre les valeurs réelles de liberté dont vous vous prévalez éhontément. J'ai suffisamment côtoyé les dégâts humains occasionnés par les pratiques que vous justifiez, tant dans des services d'urgence qu'en exerçant dans ces milieux défavorisés que vous n'avez probablement jamais approchés, pour ne pas trouver la moindre excuse à votre diatribe.

En attendant qu'un lobby arrive à faire imposer une taxe aux non-fumeurs pour utilisation abusive des poisons que vous dégagez, permettez-moi de saluer le courage de ceux qui ont su prendre position publiquement pour dénoncer certains scandales de notre politique de santé, et de ceux qui, malgré les pressions, ont une assez haute idée de la fonction publique pour s'engager dans la voie des réformes nécessaires.

Dr OLIVIER CHESNOY

« Oui, mais... »

Droit à la cigarette, oui monsieur, mais à condition que moi, le voisin, je n'ai pas l'obligation d'inhaler contre mon gré votre fumée et que le fumet alléchant de mon repas ne se transforme pas tout d'un coup en odeur de tabac.

Droit à la cigarette, oui monsieur, mais à condition que moi, l'automobiliste d'en face, je ne sois pas victime de l'écart que le fumeur a fait en prenant son allume-cigare ou en cherchant son paquet dans la poche de son veston.

Droit à la cigarette, oui monsieur, mais à condition que moi, le citoyen, je ne trouve pas partout sur mon chemin des mégots abandonnés ou un paquet de cigarettes vide négligemment jeté devant ma porte.

Droit à la cigarette, oui monsieur, mais à condition que le coût de votre cigarette intègre la charge du budget de la santé engendrée par les méfaits du tabac.

Droit à la cigarette, oui monsieur, si vous voulez, mais si – et seulement si – mon droit à la non-fumée est respecté.

Alors inventez la cigarette sans fumée... ou fumez là où je ne suis pas obligé d'être votre voisin... ou sucez des bonbons ! Mais de toute manière votre liberté doit s'arrêter là où elle empiète sur celle de votre voisin.

BRUNO NENERT
qui n'est ni écrivain ni rédacteur en chef

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

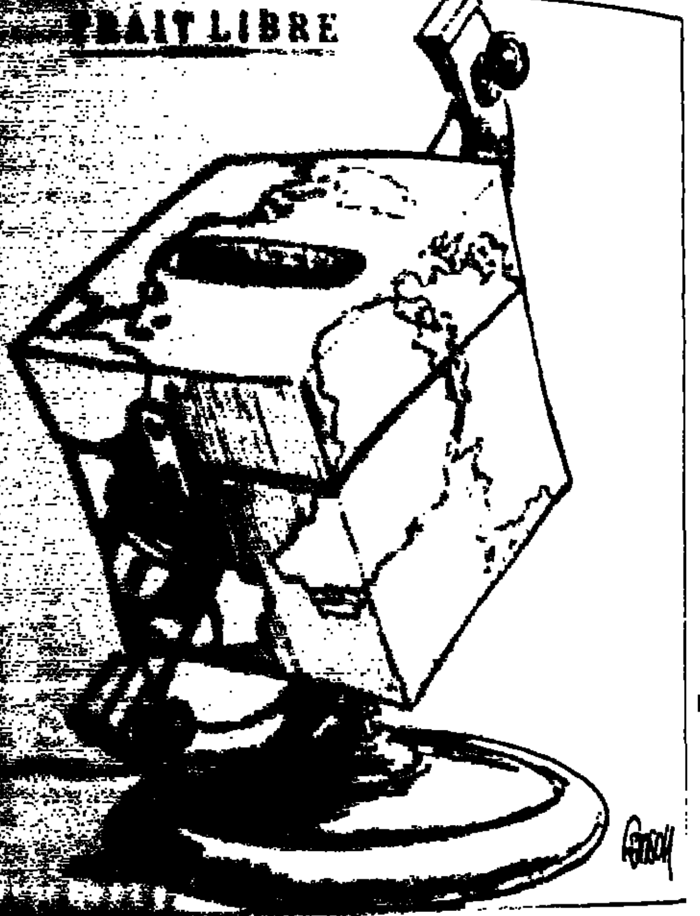
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27

Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

-allemande



fumée

Oui, mais...

GRANDE-BRETAGNE : devant 70 000 personnes réunies au stade de Wembley

Les remerciements émus de Nelson Mandela

« *Nous vous respectons, nous vous admirons, et par dessus tout, nous vous aimons* ». Le dernier mot peut surprendre dans la bouche d'un homme politique, mais c'est ainsi que M. Nelson Mandela a conclu, lundi soir 16 avril, à Londres, le discours qu'il adressait aux soixante-dix mille personnes réunies dans le stade de Wembley et au delà d'elles, à des centaines de millions de téléspectateurs. Le dirigeant noir sud-africain voulait remercier tous ceux, quelle que soit leur race, qui ont oeuvré pour obtenir sa libération.

LONDRES

de notre correspondant

Le public était majoritairement blanc pour ce concert de rock en plein air organisé en hommage à M. Mandela, et il était conquis d'avance. Le vieux lutteur a été accueilli par une ovation longue de cinq bonnes minutes. L'émotion n'avait cessé de monter jusqu'à son allocution. La foule rassemblée sur la pelouse du stade ondulait en scandant le nom de l'orateur, dont la longue silhouette se dessinait sur la tribune sous les projecteurs. C'était ce personnage aux allures de prophète beaucoup plus que la musique qui avait attiré cette masse à la fois enthousiaste et disciplinée. Il y avait dans l'air un respect filial et une ferveur quasi religieuse.

Un jeune chanteur noir britannique, Terence Trent d'Arby, a eu justement recours au vocabulaire religieux pour exprimer l'émotion qu'il avait ressentie en rencontrant M. Mandela. Il n'aurait pas parlé autrement s'il avait eu affaire à un saint. Le pasteur noir américain Jesse Jackson est allé plus loin encore et a provoqué l'indignation de la presse conservatrice et de quelques évêques anglicans en comparant la libération du leader africain à la résurrection du Christ...

La politique n'était pourtant absente ni du concert ni du discours. M. Mandela a en effet durement critiqué, sans la nommer, Mme Thatcher, qui a récemment levé la plupart des sanctions économiques imposées par la Grande-Bretagne contre l'Afrique du Sud. « *Rejetez l'idée que la campagne pour isoler le régime de l'apartheid doive être ralentie. Seuls ceux qui soutiennent l'apartheid peuvent prétendre que le gouvernement de Prétoria devrait être récompensé pour les petits pas qu'il a accomplis* », a-t-il affirmé. Il n'est donc pas question selon lui de donner « *une carotte* » au président De Klerk. C'est précisément, et en ces termes, ce que Mme Thatcher ne cesse de réclamer.

La Dame de fer reste persuadée qu'elle a eu raison de ne pas couper les ponts avec Prétoria et qu'en refusant d'isoler le régime sud-africain elle a permis à son nouveau président de chercher le dialogue avec l'ANC. Elle n'entend donc pas recevoir de leçon et n'hésite pas à se lancer dans une polémique. Faisant allusion au palace londonien où ont résidé M. Mandela et sa femme Winnie, elle a critiqué « *ceux qui descendent en Europe dans des hôtels quatre étoiles et condamnent le peuple sud-africain à la pauvreté par le biais des sanctions* ».

M. Mandela a choisi de son côté de ne pas tenir compte de l'invitation que lui avait adressée Mme Thatcher de lui rendre visite au 10 Downing Street. Aucun représentant du gouvernement britannique ne se trouvait dimanche à l'aéroport d'Heathrow lorsque M. Mandela est arrivé. En un contraste voulu, le leader de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, qui est favorable au maintien des sanctions, était lundi soir à Wembley au centre de la tribune d'honneur et son épouse Glenys dansait avec la foule sur les rythmes du groupe écossais *Simple Minds*.

M. Mandela ne verra Mme Thatcher qu'après avoir rencontré la plupart des autres dirigeants occidentaux, mais il la verra quand même. Il a indiqué, dimanche soir, à deux fonctionnaires du Foreign Office qui se trouvaient à une réception donnée en son honneur par M. Shridath Ramphal, secrétaire général du Commonwealth, qu'il rendrait visite au premier ministre lors de son prochain passage en Grande-Bretagne. Celui-ci pourrait avoir lieu dès le mois de mai.

M. Mandela s'est montré nettement plus optimiste que précédemment à propos de l'abolition de l'apartheid. « *Il ne se passera pas beaucoup de temps, chers amis, avant que nous voyions la fin de l'apartheid. Le rêve de millions de gens que notre pays soit libre et en paix se réalisera plus tôt que prévu* », a-t-il affirmé.

M. Mandela a enfin rendu un vibrant hommage au président de l'ANC, M. Oliver Tambo, en convalescence dans une clinique suédoise.

DOMINIQUE DHOMBRES

RFA : discorde sur le calendrier de l'unification

Les libéraux demandent que les élections au Bundestag soient reportées au printemps 1991

Le « plan de marche » vers l'unité allemande du chancelier Kohl - union économique et monétaire le 1er juillet, négociations à six durant l'été, réunion de la CSCE en automne et élection d'un Parlement allemand unifié en automne 1991 - a été critiqué pendant les fêtes pascales par le président du Parti libéral (FDP), M. Otto Lambsdorff. Celui-ci préférerait que les élections au Bundestag, fixées au 2 décembre, soient repoussées au printemps 1991, et se déroulent dans l'Allemagne entière.

BONN

de notre correspondant

Pour M. Lambsdorff, il serait plus économique à tous points de vue de « *fusionner* » les deux élections en prolongeant le mandat de l'actuel Bundestag de quelques mois. Cette prise de position, qui n'est pas exempte de soucis tactiques - le FDP est un petit parti qui aura du mal à mobiliser ses forces militantes à quelques mois d'intervalle - se heurte toutefois à la constitution qui fixe à quatre ans la durée de la législature, et ne permet pas au Bundestag de décider lui-même de la prolongation de son mandat. Pour parvenir à ses fins, le FDP doit préalablement obtenir l'accord des deux tiers du Parlement pour procéder à une réforme de la Constitution.

Pour l'instant, la CDU du chancelier Kohl ne semble pas disposée à changer d'avis, et les sociaux-démocrates ne se sont pas prononcés.

Plusieurs rencontres bilatérales

Il faut compter aussi avec les préoccupations de l'autre parti membre de la coalition au pouvoir à Bonn, la CSU bavaroise, qui penche plutôt pour des « *élections de rattrapage* » dans la seule RDA. Cette formule pourrait lui amener un renfort des députés du « parti frère » de l'Est (DSU), qui a manifesté l'intention de quitter l' « Alliance pour l'Allemagne » et de défendre seule ses couleurs dans les prochaines consultations électorales en RDA.

Les héritiers de Franz-Josef Strauss craignent en effet que, à l'échelle de l'Allemagne unifiée, leur poids électoral ne soit réduit. Ce débat devrait être tranché dans les semaines à venir au sein de la coalition, qui devra désormais tenir compte de l'avis du nouveau gouvernement de la RDA sur des problèmes qui le concernent directement.

Dans l'immédiat, il n'y aura pas de rencontre au sommet entre M. Helmut Kohl et le premier ministre est-allemand, M. Lothar de Maizière. Le chancelier poursuit sa traditionnelle cure d'amaigrissement en Autriche et ne reprendra ses activités que lundi 23 avril. D'ici là, des rencontres bilatérales de ministres permettront de déblayer le terrain de négociations qui s'annoncent très délicates. Mercredi, le ministre de l'intérieur est-allemand, M. Peter-Michael Diestel (DSU) s'entretiendra à Bonn avec son homologue ouest-allemand, M. Wolfgang Schauble.

Il y aura sans doute moins de points de friction entre ces deux hommes, qui doivent régler les problèmes de technique policière posés par la perméabilité de la frontière interallemande, qu'entre leurs collègues de l'économie, MM. Haussmann et Pohl, qui doivent eux aussi prendre langue cette semaine.

La pomme de discorde porte toujours sur le taux de change entre le mark-Est et le deutschemark dans le cadre de l'union monétaire : en RDA, le gouvernement de coalition s'est prononcé sans équivoque pour un échange à « *un pour un* », alors que les milieux économiques et financiers ouest-allemands continuent d'affirmer que ce taux est irréaliste et ne peut conduire qu'à l'effondrement de l'économie de la RDA.

LUC ROSENZWEIG

ROUMANIE : selon M. Silviu Brucan

L'ambassadeur à Paris rappelé en consultation a eu des contacts avec les monarchistes

L'ambassadeur de Roumanie en France, M. Alexandru Paleologu, a quitté Paris lundi 16 avril à destination de Bucarest, où il a été rappelé par son gouvernement. M. Silviu Brucan, considéré comme l'éminence grise du nouveau régime roumain bien que n'ayant plus de fonctions officielles, et lui-même ancien ambassadeur à Washington et aux Nations unies, a indiqué au *Monde* par téléphone que M. Paleologu était rappelé pour avoir eu des contacts avec les milieux monarchiques, et même avec le roi Michel.

« *M. Paleologu a le droit, dans la nouvelle démocratie roumaine, d'avoir par exemple des opinions de droite monarchiques et de rencontrer des gens qui partagent ces opinions*, a déclaré M. Brucan. *Mais la situation est complètement différente pour un ambassadeur, qui est sensé représenter un gouvernement. De ce point de vue, je crois que M. Paleologu a violé une règle fondamentale.* » L'ambassadeur est-il rappelé en consultation ou définitivement ? « *Je ne sais pas quel sera le résultat de ses entretiens à Bucarest* », a répondu M. Brucan. L'ambassadeur avait affirmé, jeudi 12 avril, sur le plateau de la Cinq, qu'il estimait que M. Roman était « *un homme un peu jeune* », et il s'était demandé si le premier ministre roumain avait « *une maturité politique suffisante* » pour « *pouvoir gérer un gouvernement compliqué dans une période confuse* » (*le Monde* du 14 avril).

M. Paleologu, qui a déclaré à l'aéroport à la Cinq que l'objectif de ses critiques était de rendre certaines « *attitudes officielles* » roumaines « *plus recevables dans l'opinion française* ». L'ambassadeur « *pense* » qu'il reviendra en France : « *C'est une impression subjective et peut-être bien optimiste* », a-t-il précisé.

A Bucarest, des échauffourées ont opposé lundi en fin de matinée manifestants anti et pro-monarchistes, en deux endroits de la ville. Le roi Michel, ancien souverain roumain, avait prévu de passer les fêtes de Pâques en Roumanie. Son voyage a été interdit jeudi, au dernier moment. Par ailleurs, le premier ministre, M. Petre Roman, est arrivé lundi en début de soirée à Madrid, pour une visite officielle de deux jours en Espagne.

Lucratives excursions

L'invasion de touristes roumains qui viennent chaque jour se livrer en Yougoslavie à divers commerces plus ou moins licites a complètement paralysé le trafic aux postes frontières entre les deux pays. A Jimbolia et Moravita, on pouvait observer durant le week-end des files d'attente de plus cinq kilomètres composées de voitures, d'autocars mais aussi de carioles tirées par des chevaux.

Les Roumains viennent en Yougoslavie vendre ce qu'ils peuvent pour ramener des devises ou acheter des produits introuvables chez eux.

Les Roumains interrogés à la frontière reconnaissent se livrer à divers petits trafics : vaisselle bien sûr, mais aussi bicyclettes, outils, etc. Bien que les douaniers des deux pays fouillent méticuleusement les bagages des voyageurs.

En marge de ce trafic qui prend des proportions impressionnantes, un voyageur d'un nouveau genre a fait depuis peu son apparition : le « travailleur immigré ». Maçons, électriciens, plombiers, peintres roumains viennent travailler quelques jours ou plusieurs semaines chez des particuliers yougoslaves. Ils sont payés presque dix fois moins que les Yougoslaves, mais une fois cet argent changé au noir, ils arrivent à gagner l'équivalent de 1 000 leis par jour, alors que le salaire moyen mensuel en Roumanie est de 4 000 leis. – *(AFP.)*

TURQUIE

Le manque d'eau fait craindre des épidémies à Istanbul

ISTANBUL

correspondance

A Istanbul, l'une des plus grandes villes d'Europe avec ses huit millions d'âmes, on peut désormais voir des files d'attente se former aux alentours de la cité devant les quelques sources d'eau publiques rescapées de l'époque des sultans.

Après deux années consécutives de sécheresse catastrophique, un système de rationnement très inégal avait dû être imposé par la Compagnie des eaux (ISKI) en septembre 1989. Mais la situation est devenue réellement inquiétante ces derniers temps et menace de transformer cet été la vie des habitants de manière radicale. Les coupures d'eau se font plus longues et les régions les plus touchées sont celles où est concentrée la majorité de la population : la zone située au nord de la Corne d'or et le long du Bosphore.

L'ISKI se veut rassurante. « *Nous espérons pouvoir maintenir le débit actuel, 800 000 mètres cubes par jour, soit la moitié du niveau normal, jusqu'en octobre, même s'il ne pleut pas du tout* » affirme son directeur, le Dr Ergun Goknel, qui admet cependant qu'il préfère ne pas penser à ce qui pourrait arriver s'il ne pleuvait pas à l'automne.

La renaissance du métier de puisatier...

Le manque de pluie n'est malheureusement qu'un aspect du problème. Une partie des quelque 7 000 kilomètres de canalisations qui alimentent Istanbul datent de la fin du XIXe siècle et l'on estime qu'un tiers de l'eau distribuée n'atteint jamais les consommateurs en raison de fuites dans le système. De plus, la plupart des anciennes conduites contiennent du plomb et de l'amiante qui rendent l'eau non potable.

Selon l'ISKI, tous les hôpitaux et écoles primaires en difficulté sont approvisionnés régulièrement par camions-citernes. Mais la distribution ne semble pas très efficace. « *Nous n'arrivons jamais à remplir nos réservoirs avec l'eau de la ville, et nous achetons de l'eau que nous purifions nous-mêmes à des compagnies privées* », explique le directeur d'un hôpital privé. D'autres établissements, moins riches, ont dû limiter leurs opérations aux cas les plus urgents.

Des écoles demandent maintenant à leurs élèves d'apporter une bouteille d'eau chaque matin et certains immeubles, dont les locataires sont prêts à payer près de 500 F pour dix tonnes d'eau, sont approvisionnés par l'intermédiaire de compagnies privées. Mais, dans certains cas, l'eau distribuée est de qualité dite « *industrielle* » c'est-à-dire impropre à la consommation, voire dangereuse. « *Lorsque nous avons commencé à recevoir de l'eau par camion, la peau de mes enfants est devenue tellement sèche que je devais les frictionner avec une lotion corporelle pour éviter les démangeaisons* », déclare une mère de famille.

D'aucuns affirment que les difficultés rencontrées à Istanbul ont également une dimension politique. La direction actuelle d'ISKI, qui dépend de la municipalité d'Istanbul, est en place depuis la défaite électorale de l'ancien maire, M. Bedrettin Dalan, en mars 1989. La nouvelle administration (social-démocrate) a annulé la plupart des projets en cours au moment de la passation des pouvoirs...

Tout le monde est d'accord pour dire que la situation est sérieuse. Les cas de dysenterie et d'hépatite sont en augmentation ; certains médecins craignent des épidémies de typhus et même de choléra pour cet été. Les chasses d'eau ne fonctionnent pas et les restaurants manquent d'eau pour laver les légumes.

Cependant, les difficultés actuelles ne font pas le désespoir de tous. Le commerce des citernes en plastique de toutes formes se porte très bien. Et l'on assiste à la renaissance d'un métier presque oublié dans les grandes villes : celui de puisatier. Pour un peu moins de deux mille francs, il se charge de la prospection et de la construction éventuelle d'un puits, pour autant évidemment que vous soyez l'heureux propriétaire d'un jardin...

NICOLE POPE

YOUGOSLAVIE

L'opposition devrait former le nouveau gouvernement en Slovénie

La coalition d'opposition non communiste Demos a officiellement remporté les élections parlementaires de Slovénie avec 55 % des suffrages, selon les résultats définitifs du scrutin du 8 avril, annoncés lundi par l'agence TANJUG. Ces chiffres concernent la chambre socio-politique, la plus importante des trois Assemblées du Parlement slovène.

Demos (chrétiens-démocrates, sociaux-démocrates, paysans, verts), qui a articulé sa campagne électorale autour de la volonté d'indépendance de la Slovénie, sera vraisemblablement chargée de former le premier gouvernement non communiste depuis quarante-cinq ans dans cette République de la fédération yougoslave. Le Parti du renouveau démocratique (ex-communiste) a obtenu 17 % des suffrages. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

URSS

Les menaces de blocus économique contre la Lituanie

Vilnius invite M. Gorbatchev à négocier

Le premier ministre lituanien, Mme Kazimiera Prunskiene, a exhorté, lundi 16 avril, M. Gorbatchev à négocier avant d'appliquer les sanctions économiques prévues par son ultimatum de vendredi dernier. Malgré l'expiration, dimanche soir, du délai au terme duquel la République devait revenir sur diverses lois adoptées par son Parlement depuis la proclamation de l'indépendance, aucune mesure n'avait encore été annoncée, mardi en début d'après-midi, par le Kremlin.

Le conseil des ministres et le Soviet suprême de la Lituanie, présidé par M. Landsbergis, s'étaient réunis lundi de Pâques, pourtant jour férié, pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, afin de rédiger une réponse commune à M. Gorbatchev.

Dans un télégramme approuvé au cours de cette réunion et adressé au président soviétique, Mme Prunskiene déclare notamment : *« Le gouvernement lituanien ne voit pas de motifs pour une dégradation des relations économiques. En outre, nous ne comprenons pas bien le contenu des sanctions économiques prévues, et nous ne voudrions pas induire en erreur ni notre peuple ni le monde entier. »* En conséquence, ajoute le premier ministre : *« Nous ne voyons pas d'autre moyen de résoudre cette question qu'une décision de Moscou de recevoir rapidement une délégation du gouvernement lituanien conduite par le premier ministre. »*

Parlant le même soir à la télévision soviétique, Mme Prunskiene s'était prononcée en faveur d'un *« compromis »* avec le Kremlin, précisant que la Lituanie tient à *« continuer à assurer* [ses] *livraisons, à* [ses] *frais, même à perte ». « Nous ne voulons pas violer les engagements convenus. Et par notre esprit de discipline et notre droiture, nous voulons influer sur l'autre partie afin de ne pas créer un précédent »*, avait-elle ajouté.

Lors d'une conférence de presse organisée à l'issue de la réunion commune, les autres dirigeants lituaniens ont conseillé d'éviter le terme de *« blocus »*, ou celui d'*« embargo »*, leur préférant celui de *« sanctions »*. Ils ont fait remarquer que 50 % des contrats industriels lituaniens étaient signés directement avec les autres Républiques soviétiques, laissant entendre qu'une certaine solidarité pourrait jouer. Prenant l'exemple de l'usine de tissage de Drobe, qui utilise du coton ouzbèke et de la laine du Kazakhstan, ils ont relevé qu'une rupture de l'approvisionnement menacerait 5 000 emplois en Lituanie, mais aussi 18 000 dans l'usine de confection de Leningrad.

En ce qui concerne les produits énergétiques, qui proviennent en quasi-totalité de l'URSS, M. Ozolas, vice-premier ministre de Lituanie, a affirmé à la télévision locale que la République dispose de réserves de pétrole et de charbon pour un mois et de gaz et d'électricité pour vingt jours.

Malgré son appel à la population à ne pas céder à la panique, de longues files d'attente s'étaient formées lundi à Vilnius devant les distributeurs d'essence, ont indiqué des habitants de la capitale lituanienne, et des résidents stockent divers produits de consommation, de l'essence aux bougies, selon *Interfax*, une publication de Radio-Moscou.

A Washington, la Maison Blanche a indiqué lundi qu'elle envisageait différentes options en réponse à une éventuelle action de Moscou à l'encontre de la Lituanie, mais a refusé de dire si elle pourrait prendre des sanctions commerciales comme l'ont suggéré des membres du Congrès.

Le secrétaire d'Etat James Baker avait affirmé samedi qu'il était *« clair que le peuple américain ne comprendrait pas que le peuple lituanien soit privé de produits de première nécessité »*. De retour d'un séjour à Moscou, le chef de file de la majorité démocrate au Sénat, M. George Mitchell, a suggéré dimanche que si M. Gorbatchev met sa menace à exécution, M. Bush ralentisse les négociations commerciales en cours avec Moscou, qui doivent déboucher lors du prochain sommet à la fin mai sur l'octroi à l'URSS de la clause de la nation la plus favorisée. – *(AFP, Reuter, Tass.)*

La municipalité de Moscou a basculé dans l'opposition

Suite de la première page

Il y avait les réfugiés du Caucase et d'Asie centrale, Russes, Arméniens ou Azéris, abandonnés à leur sort dans une capitale hostile, pauvre et crasseuse. Et il y avait aussi les partisans des juges Gdlian et Ivanov contre lesquels le parquet doit présenter, cette semaine, une demande de levée d'immunité parce qu'ils auraient violé les règles de procédure dans leur enquête sur le scandale du coton ouzbèke.

Nerveux, les miliciens observaient attentivement, prêts à intervenir. Il n'y eut pas de dérapage, mais tout semble pourtant déraper en ce moment dans ce pays où la liberté explose, le parti s'effondre et le pouvoir présidentiel ne s'impose pas. A Lvov, en Ukraine, la majorité indépendantiste du nouveau conseil municipal se comporte comme si elle voulait créer une ville libre, bénéficiant de franchises et de privilèges. A Leningrad, même scénario ou presque, car l'appareil du parti est en telle débâcle que même le premier secrétaire n'arrive pas à se faire élire délégué au congrès.

Le pouvoir central étant très lointain et trop occupé par d'autres dossiers, le conseil municipal prend l'ancienne capitale impériale en main et la télévision régionale y est à peu près passée sous son contrôle. Stupéfaits par le séisme qu'ont provoqué ces élections locales (dont était également sortie la majorité indépendantiste du parlement lituanien), beaucoup de politologues soviétiques commencent à dire que l'éclatement de l'Union ne fera finalement qu'accompagner l'éclatement général du pays.

Dans moins d'un mois, se réunit le Parlement de la fédération de Russie. Un tiers de députés réformateurs y disputeront à un tiers de conservateurs le soutien d'un troisième tiers d'indécis. M. Eltsine est déjà candidat à la présidence du Parlement, c'est-à-dire à la présidence russe. Mais, quel que soit l'élu, sa première ambition sera de s'affirmer, vis-à-vis du pouvoir central – vis-à-vis donc de cette union dont tant de Russes ne demanderaient qu'à se débarrasser.

Le Komsomol contre la purge

Chacune des Républiques, et la Russie la première, va bientôt jouer son jeu. Parallèlement, comme dans l'Europe qui s'unit, les grandes métropoles retrouvent, dans l'URSS qui se désunit, leur poids propre. Beaucoup des élus de Moscou ambitionnent, par exemple, de faire déménager le gouvernement fédéral à Leningrad. Pourquoi ? Pour que, libérée du pouvoir central, leur ville devienne la capitale de la Russie, qui, pour l'heure, n'en a pas. Mieux vaut être, en d'autres termes, capitale de la Russie que de l'URSS.

C'est de tout cela que bruissait, lundi, cette première réunion de la première municipalité démocratique de Moscou. Mais ce qui se passait le même jour au XXIXe Congrès du Komsomol n'en était pas moins stupéfiant. Les délégués ont, en effet, adopté une *« adresse »* au comité central du PCUS pour lui demander de s'abstenir de toutes *« mesures organisationnelles »* (c'est-à-dire d'exclusions) avant le congrès du parti qui doit s'ouvrir le 2 juillet prochain.

La semaine dernière, ce même comité central avait au contraire, dans une *« lettre ouverte aux communistes »*, appelé l'ensemble des organisations de base du parti à exclure les réformateurs les plus radicaux, ceux de la tendance *« plate-forme démocratique »*, accusés de volonté scissionniste. La direction avait alors pris grand soin d'expliquer qu'il ne s'agissait pas là d'une purge et encore moins d'une volonté d'empêcher le débat.

Lundi matin encore, c'est le thème que reprenait la *Pravda* dans un long éditorial de une, faisant la traditionnelle différence entre les honnêtes et sincères militants de base de la « plate-forme démocratique » et ses chefs de file, ambitieux et manipulateurs. Rétrospectivement, cet éditorial paraît avoir été une dernière tentative de peser sur le congrès du Komsomol, dont l'adresse qualifie cependant la lettre ouverte du comité central de *« tentative d'affaiblir la discussion au sein du parti »*.

« La publication (de cette lettre), lit-on encore, *peut conduire à ce que les forces conservatrices l'utilisent à faire taire les communistes défendant des points de vue différents. (...) Nous sommes convaincus que seul le congrès du parti peut définir sa ligne stratégique en s'appuyant pour cela sur tout ce qu'il y a de progressiste dans la plate-forme du comité central, la « plate-forme démocratique » ou toute autre. »*

Présents dans la salle, plusieurs membres du bureau politique ont tenté de s'opposer à l'adoption de ce texte. Mais les seuls délégués à s'en démarquer l'ont fait en votant un amendement qui en durcissait le ton. Le Komsomol, ou plutôt son appareil (dont sortait, hier, l'appareil du parti), a basculé – avec armes et bagages. Ce mardi matin, la *Pravda* en maugréait de rage sans se résoudre à citer une seule phrase de cette adresse que publie, en première page, la *Pravda du Komsomol*.

S'il fallait une preuve de l'effondrement du parti, elle est donnée, et de plus en plus de gens considèrent à Moscou que le seul véritable but de la lettre ouverte du comité central est d'éviter que la scission n'ait lieu au congrès. Si elle se produit avant, par exclusions et départs individuels, l'appareil n'aura en effet pas à partager les biens du parti – ces immeubles, ces journaux, ces imprimeries et autres maisons de repos et comptes en banque sur lesquels beaucoup commencent à lorgner.

Prudent, l'appareil de Moscou n'avait pas attendu lundi pour faire passer au seul nom du parti des bâtiments et quotidiens (dont la *Pravda de Moscou*) qui lui appartenaient auparavant en commun avec la municipalité. On s'arrache l'héritage et plusieurs des chefs de file de la « plate-forme démocratique », pourtant héritiers potentiels, ont déjà pris la décision de rendre leur carte. L'un d'entre eux, M. Travkine, l'annonce dans le dernier numéro d'*Ogoniok* : *« Chaque communiste doit aujourd'hui décider à quoi utiliser ses forces : sauver le parti ou sauver notre pays. »* Sa déclaration fait du bruit et d'autres démissions publiques devraient suivre.

BERNARD GUETTA

Un entretien avec M. Lech Walesa

Suite de la première page

« Si la pression pour la transformation du syndicat en organisation politique est trop forte, peut-être alors nous faudra-t-il créer un nouveau syndicat. Mais même si tel était le cas, je crois que cette menace ne pourrait prendre corps qu'après le congrès. Il se pourrait que nous soyons alors contraints de créer un syndicat ouvrier du type de celui des agriculteurs.

Les chances du général Jaruzelski

– Comment évaluez-vous les chances du général Jaruzelski de se maintenir à la présidence de la République jusqu'au printemps prochain ?

– Beaucoup de gens pensent que c'est très bien que le président ne fasse rien, qu'il ne travaille pas. Je comprends bien qu'une telle situation est faite pour plaire à ceux qui veulent garder leur poste ou la position qu'ils ont acquise. Mais il faut se poser la question en ces termes : est-ce que cela profite à la Pologne ? Moi, persnnellement, je crois que non. Je sais très bien que, au nom du bon sens, certains gens disent que le moment n'est pas encore venu, que nous ne sommes pas encore libres, que les troupes soviétiques sont toujours stationnées dans notre pays, etc. D'accord, tout ça, je le sais. Mais alors, si nous acceptons ce point de vue, pour avoir un tableau idyllique il suffirait que ce président devienne membre de Solidarité. Je ne suis pas de cet avis. Comment expliquez-vous aux femmes et aux mères des mineurs de Silésie (2) que le président s'est converti ?

– La proposition du premier ministre, M. Mazowiecki, d'organiser des élections anticipées au printemps prochain vous paraît-elle donc trop éloignée dans le temps ?

– Je ne voudrais en aucun cas que ce que je dis à propos de mon ventuelle candidature à la présidence *(de la République)* puisse être inerprétée comme si je me dépêchais parce que, sachant Tadeusz Mazowiecki plus populaire, je craindrais qu'il cherche à m'évincer. Je me rends compte que certains ont cette vison des choses, mais notre pays ne manque pas d'envieux et je ne veux donc pas attaquer quoique ce soit. Cependant, je ne peux pas me taire lorsque quelque chose me déplaît.. et tout cela fait que je me trouve dans une situation très délicate.

– Pensez-vous que les Polonais réclament véritablement la démission du général Jaruzelski ?

Oui, je crois qu'il existe un profond mécontentement social du fait que le président ne fait rien, qu'il vient d'une autre époque, que cette époque appartient déjà au passé et qu'il fonctionne selon les règles d'antan. En disant cela, j'entends déjà les prétendus sages s'évertuer à expliquer que c'est très bien comme ça, qu'en ne faisant rien, il laisse travailler le gouvernement. Mais moi, j'ai un avis différent : si le président collaborait avec le conseil des ministres, on pourrait agir mieux et plus vite. Le modèle pour lequel je penche est celui d'un président stimulant le processus de transformations.

– Mais le départ du général Jaruzelski ne risquerait-il pas de rompre un fragile équilibre ?

Si l'on prend en compte les intérêts de l'URSS et du Pacte de Varsovie, il est clair que le général Jaruzelski est un homme auquel on fait confiance, il est l'homme de l'alliance militaire. De ce point de vue, certes, si nous craignons les conséquences d'un changement à la tête du pays, mieux vaut maintenrir l'équilibre existant. C'est une question très difficile, dont je ne connais pas la réponse.

Le climat social est mauvais

– Ces derniers temps, chaque fois que vous avez évoqué l'éventualité de votre candidature à la présidence de la République, vous avez dit que vous y étiez poussé par la lenteur des réformes

– Car telle est la situation. Le président devrait épauler, aider le premier ministre à accélérer les transformations. Il y a des gens qui, après leur arrivée au pouvoir., se sont plongés dans un état d'autosatisfaction et oublient qe les députés et le gouvernement se sont déjà fait siffler par les ouvriers du chantier naval de Gdansk. Certes, l'opinion prévaut généralement que les décisions du gouvernement sont bonnes, mais l'homme de la rue n'en voit pas les résultats. Nous avons déjà fait beaucoup en Pologne, mais nous n'avons pas édifié un système de garanties, une protection efficace contre un nouveau monopole. La victoire est immense, mais les travailleurs n'en ont tiré aucun profit ; il se peut qe nos ne soyons pas capables de le leur donner, car le temps risque de nous manquer.

– Quel est d'après vous l'état d'esprit des Polonais, comment jugez-vous le climat social ?

– Mauvais, très mauvais. C'est pour cela que la situation n'est pas bonne ; elle n'est pas tragique, mais il faut qe nous travaillions tous ensemble à la solution de nos problèmes, sinonk cela risque de mal torner. Déjà, on assiste à des attaques contre certains ministres, contre la coalition au pouvoir. Il y a une situation absurde, celle de partis qui n'existent plus, comme le POUP (3), et qui sont représentés au gouvernement. C'est pareil au Parlement. C'est une situation, en quelque sorte, illégale. Tout cela influe sur l'état d'esprit des gens.

– Faites-vous confiance au gouvernement Mazowiecki ?

– Même si je devenais président, je désignerais Tadeusz Mazowiecki comme premier ministre à 99,9 % de probabilité, car dans cette période de transition, la Pologne a besoin de son calme, de son ton, de sa façon d'agir. Je dois quand même ajouter une cose : c'est une personne qu'il faut stimuler, il faut le pousser à suivre un certain rythme, sinon il a tendance à ralentir. Je cherche donc à lui souffler » certains problèmes.

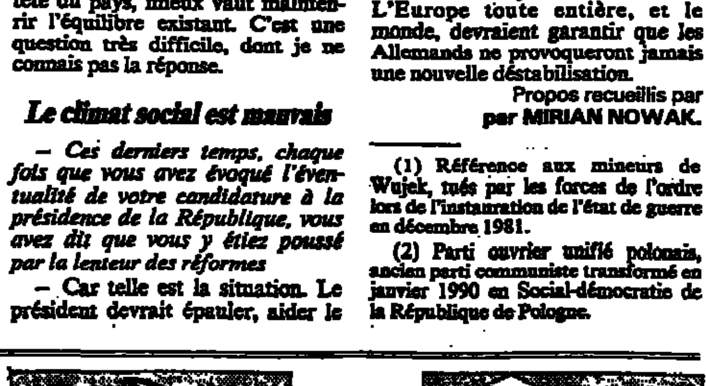
– Comment voyez-vous le problème de l'unification des deux Etats allemands ?

– C'est une question d'autant plus délicate que beaucoup en Pologne se servent des Allemands comme d'une menace, un instrument à faire peur. A mon avis, au lieu de faire peur aux gens, il faut construire un système de sécurité. L'Europe toute entière, et le monde, devraient garantir que les Allemands ne provoqueront jamais une nouvelle déstabilisation.

Propos recueillis par
par MIRIAN NOWAK.

(1) Référence aux mineurs de Wujek, tués par les forces de l'ordre lors de l'instauration de l'état de guerre en décembre 1981.

(2) Parti ouvrier unifié polonais, ancien parti communiste transformé en janvier 1990 en Social-démocratie de la République de Pologne.





...cipalité de Moscou
...culé dans l'opposition

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

DIPLOMATIE

POINT DE VUE

Réorganiser l'alliance atlantique

par Jean-Michel Boucheron

LE nouveau contexte historique dont les grandes lignes nous apparaissent aujourd'hui clairement impose une réflexion profonde sur les questions de défense et de sécurité de notre continent. Un débat doit s'ouvrir. Le consensus peut-il en souffrir ? Je ne le pense pas, à condition que soient écartées deux tentations : celle de l'ancrage obstiné à des dogmes anciens devenus de toute évidence inadaptés et celle du rejet général de toutes les doctrines qui ont fondé la paix en Europe depuis quarante ans.

Deux principes doivent être maintenus : la dissuasion et l'existence de l'Alliance atlantique.

La dissuasion nucléaire restera pour longtemps encore le cœur de notre système de sécurité. Traversant le temps et les aléas de l'histoire, elle est un fondement de l'intégrité nationale et un obstacle majeur à ceux qui voudraient y porter atteinte.

L'alliance atlantique lie entre eux des pays dont les valeurs communes progressent et qui seront le centre d'une zone mondiale aspirant à la stabilité, au développement économique, à l'épanouissement de l'homme. Elle est un pôle structurant dont nous aurions tort de nous passer et dont les pays en voie de mutation ont eux-mêmes besoin pour disposer du temps nécessaire.

D'autres principes doivent en revanche apparaître ou être modifiés. Tout d'abord, il nous faut passer d'un système de défense à un système de sécurité. Ce système de sécurité propre à l'Europe continentale doit donc être construit. Des conflits microrégionaux sont possibles, voire probables. Il faut un système régulateur, d'arbitrage et d'intervention où toutes les forces présentes militairement sur le continent puissent agir de concert, pour imposer la sécurité des frontières et le respect des droits de l'homme. L'Europe ne peut accepter d'assister passivement à des guerres civiles où des ethnies ou des minorités nationales se verraient décimées.

Ensuite, la sécurité de l'Europe ne se réduit pas à la sécurité en Europe. La zone Europe-Méditerranée doit d'urgence être prise en compte dans sa globalité. Sécurité et coopération économique ne peuvent plus être distinguées. La CEE a là une mission à remplir, qui est sans doute plus fondamentale encore que la coopération vers l'Est. La non-prise en compte de ce facteur rendrait son destin aléatoire.

Par ailleurs, la garantie de la paix en Europe sera de plus en plus européenne. Ainsi les détenteurs de l'arme nucléaire au sein de l'alliance devront assurer clairement à l'Allemagne réunifiée la garantie de sa sécurité, c'est à dire une éventuelle garantie nucléaire. La certitude durable de la non-prolifération de ce type d'armes en Europe est à ce prix. Il n'est pas question de mettre en jeu les systèmes centraux qui relèvent, qu'on le veuille ou non, d'une logique nationale. Mais les systèmes tactiques américains et anglais et les sytèmes préstratégiques français pourraient participer à ce supplément de sécurité pour l'Allemagne. Il est vrai que la double décision n'est pas possible en ce domaine. Par contre l'engagement d'utilisation au sein de l'alliance est envisageable dans le cas d'une agression dont seraient victimes nos voisins allemands.

Le quatrième élément clé tient à la réorganisation nécessaire de l'alliance. Il n'y a pas de fatalité de basculement des Etats-Unis dans la zone Pacifique. Les fondements culturels de l'Amérique et de l'Europe sont communs, ce sont des liens puissants. Il est essentiel de maintenir les Américains présents en Europe. Il n'en est pas moins nécessaire d'augmenter le poids européen dans l'alliance. *L'OTAN dans son organisation actuelle ne correspond plus aux enjeux du futur. Une coordination de tous les états-majors de l'alliance est nécessaire sous commandement européen.* Cette nouvelle organisation pourrait remplacer l'OTAN dans sa forme actuelle. Elle serait le signe que l'Europe devenue majeure prendrait pleinement en main sa sécurité en donnant plus de force encore à la réaffirmation de son amitié et de son alliance avec l'Amérique. Cette nouvelle forme d'organisation, parce que déterminée par les Européens eux-mêmes, permettrait une coopération opérationnelle des différentes armées plus globale et plus rationnelle dès le temps de paix.

Cette évolution nécessaire aura évidemment deux corollaires.

Tout d'abord, la participation pleine et entière des Etats européens aux différentes procédures de confiance à l'intérieur et à l'extérieur du continent européen. Concrètement, nous devrions posséder la capacité autonome de vérification des postures militaires de l'Union soviétique en deçà et au-delà de l'Oural.

L'autre corollaire est bien évidemment la création d'un marché européen de l'armement où les différentes industries puissamment incitées à coopérer sur les plans techniques, commerciaux et capitalistiques auraient accès à toutes les commandes des états-majors des pays concernés. Chacun deviendrait le leader pour tous de ce qu'il sait le mieux faire.

Le nouveau système de sécurité en Europe, la prise en compte de la zone Europe-Méditerranée, les garanties supplémentaires apportées à la sécurité de l'Allemagne, la réorganisation de l'alliance atlantique conféreront sans nul doute à la France et au président de la République un rôle nouveau par rapport à ce qu'il était depuis un quart de siècle.

▶ Jean-Michel Boucheron, député socialiste de l'Ille-et-Vilaine, est président de la commission de la défense nationale.

AMÉRIQUES

PEROU : l'élection présidentielle

M. Vargas Llosa maintient sa candidature pour le deuxième tour

LIMA

de notre correspondante

Après une semaine de méditation et d'hésitations, M. Mario Vargas Llosa a décidé, lundi 16 avril, de maintenir sa candidature contre celle de M. Alberto Fujimori pour le deuxième tour de l'élection présidentielle qui devrait avoir lieu le 3 juin.

M. Vargas Llosa a été sur le point de renoncer tant les résultats du premier tour, le 8 avril, ont déjoué ses calculs. N'avait-il pas souhaité un plébiscite ? Certes, il est arrivé en tête mais il n'a recueilli qu'un maigre tiers des suffrages, talonné par le candidat-surprise, M. Fujimori. Dès le lendemain, l'écrivain a proposé à son rival inattendu un accord impliquant le désistement de celui-ci, mais M. Fujimori a refusé. M. Vargas Llosa est revenu à la charge avec un nouveau marché, déclarant en substance : *« C'est moi qui démissionne, mais en échange, je place mes hommes aux postes clé du gouvernement. »* Il a essuyé une deuxième fin de non-recevoir.

M. Vargas Llosa a annoncé, lundi soir : *« Bien qu'ayant obtenu la majorité des suffrages, j'étais prêt à me désister...* [mais] *je défendrai, au second tour, les réformes dont le pays a besoin.* [Je le ferai] *avec conviction et sans décevoir les millions de compatriotes qui ont voté pour nous... »* M. Vargas Llosa devra certainement mettre de l'eau dans son vin s'il prétend reconquérir le secteur modéré de l'électorat, effrayé, semble-t-il, par son discours ultra-libéral sur le plan économique.

NICOLE BONNET

COLOMBIE

Le numéro un du trafic de cocaïne encerclé par la police

Le numéro un colombien du trafic de cocaïne, Pablo Escobar, apparemment désavoué et abandonné par les siens, traqué par le corps d'élite de la police nationale, vit depuis plusieurs jours encerclé dans la grande banlieue de Medellin. C'est ce qu'ont fait savoir les autorités colombiennes lundi 16 avril. Son arrestation est attendue *« d'un moment à l'autre »*, a indiqué le sous-directeur de la police nationale.

Après les dernières prises de position des *« extradables »* – trafiquants susceptibles d'être remis à la justice américaine – qui se sont désolidarisés de leur chef dans un communiqué, dimanche, (*le Monde* du 17 avril), les services de police pensent que leur ennemi numéro un se trouve *« de plus en plus seul »*, n'étant entouré que de ses plus fidèles gardes du corps. – *(AFP.)*

NICARAGUA

Le président Ortega exige la démobilisation de la Contra

Le président nicaraguayen Daniel Ortega a lancé, lundi 16 avril, un appel à la démobilisation de la Contra avant l'entrée en fonction du nouveau chef de l'Etat, Mme Violeta Chamorro, le 25 avril. A l'issue d'une entrevue avec l'archevêque de Managua, le cardinal Miguel Obando, le président a affirmé que le Nicaragua se trouvait au bord de *« la guerre civile »*, en raison du refus de la Contra de désarmer ses troupes. M. Ortega et Mgr Obando ont tous deux estimé que de nouvelles négociations pourraient être nécessaires pour obtenir la démobilisation.

D'après des chiffres officiels, plus de 500 contras seraient encore au Honduras, et près de 8 000 au Nicaragua. Les guérilleros présents au Honduras doivent remettre leurs armes à des représentants du groupe d'observateurs des Nations unies pour l'Amérique centrale (ONUCA), mercredi 18 avril, selon le ministère hondurien des Affaires étrangères. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Tunisie : le projet de société des Islamistes

Un porte-parole du mouvement islamiste An-Nahda, M. Ali Laaridh, a présenté, lundi 16 avril, dans un hebdomadaire tunisien, *le Temps-hebdo*, le modèle de société défendu par son mouvement : une loi faite par les oulémas (juges de l'islam), le tourisme peu a peu supprimé, des banques qui prêteront sans intérêt et enfin des femmes voilées. S'il se déclare attaché à la démocratie, il affirme, néanmoins, qu'il convient de placer l'islam *« au-dessus de tout »*.

M. Laaridh a indiqué à propos du statut de la femme que ce statut avait besoin d'être *« revu et discuté par les savants de l'islam »*. En Tunisie, contrairement aux autres pays arabes, le mariage est régi par un code civil, la polygamie est interdite et la femme a acquis le droit au divorce. Aux yeux de M. Laaridh, le port du voile doit être *« obligatoire »*, et les femmes qui ne le portent pas sont *« des musulmanes qui commettent un péché »*.

M. Laaridh a pris la défense des islamistes algériens, responsables de plusieurs actes de violence contre des femmes. Il a affirmé que *« les médias français cherchaient à nuire à l'islam »*, à travers ces incidents.

En matière économique, il prône un mode de production qui *« évite les excès du socialisme marxiste et du capitalisme »*. Ce mode, qu'il appelle *« socialisme démocratique »*, garantira la propriété privée et la participation aux moyens de production. Le responsable d'An-Nahda a, d'autre part, indiqué que son mouvement ne ferait pas du tourisme un secteur prioritaire, mais *« opterait pour le développement de l'industrie et de l'agriculture qui assureraient l'auto-suffisance alimentaire »*. Ce qui conduira, a-t-il reconnu, à la fermeture progressive des hôtels et complexes touristiques. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Tunisie : le projet de société des islamistes

NICARAGUA

Le président Ortega exige la démobilisation de la Contra



AFRIQUE

LIBÉRIA : les dix ans de règne de Samuel Doe

Le régime est aux prises avec la guérilla et une économie dévastée

Aux prises avec une rébellion dans le comté du Nimba qui dure depuis trois mois, le président du Libéria, M. Samuel Doe vient de célébrer ses dix ans de pouvoir dans un contexte politique et économique particulièrement difficile.

ABIDJAN

correspondance

Dix ans après, on se souvient encore de ces images insoutenables de l'exécution de William Tolbert, président du Libéria, sur une plage de Monrovia par les jeunes officiers que dirigeait le sergent Samuel Doe. Le 12 avril 1980, la dynastie de la minorité *« congo »*, descendante des esclaves noirs américains, venait ainsi de perdre le pouvoir qu'elle détenait depuis le 26 juillet 1847.

Le Libéria avait été fondé en 1821 par la société philanthropique américaine, pour les esclaves libérés des Etats-Unis. La prise du pouvoir de Samuel Doe marquait la revanche des *« natives »*, les autochtones africains. Ces dix dernières années ont été marquées par la fragilité d'un régime, secoué par sept tentatives reconnues de coups d'Etat sans compter les nombreux « complots » qui ont permis au président Doe de se débarrasser de ses compagnons de la première heure. Le dernier en date remonte à juin 1989, avec le procès retentissant du numéro deux du régime, le général Gray Allison, accusé d'un meurtre rituel. Le cadavre décapité et le cœur arraché d'un jeune policier de trente ans avaient été retrouvés non loin de son domicile. Il avait été condamné à mort mais la peine n'a toujours pas été exécutée.

Le Libéria, peuplé de 2,5 millions d'habitants, a très vite perdu sa prospérité d'antan malgré ses richesses agricoles et minières. Le caoutchouc, avec les célèbres plantations d'hévéas de Firestone (cédées au groupe japonais Bridgestone en 1988), représente la première culture d'exportation qui fait du pays le premier producteur africain de cette matière. L'exploitation du minerai de fer dont la teneur est la meilleure du monde et qui a représenté jusqu'à 28 % du PNB, n'est plus rentable du fait de l'épuisement du gisement.

Deux cent mille réfugiés

La baisse des cours des matières premières sur le marché mondial n'explique pas tout de l'effondrement de l'économie du pays, considéré comme le *« mauvais élève »* du FMI. La rivalité entre « natives » et Noirs originaires des Etats-Unis, la corruption généralisée, l'absence totale de cohésion entre les responsables de l'économie créent une synergie de l'échec. Les bailleurs de fonds privés et publics refusent de nouveaux crédits. Seuls, les Etats-Unis continuent de soutenir à bout de bras un des pays qui fait, aujourd'hui, partie des « très pauvres » avec un PNB par habitant qui dépasse à peine les 400 dollars par an.

Autre forme d'aide américaine : l'envoi, il y a un mois, de conseillers techniques militaires dans la région du Nimba où la rébellion fait rage. Les premiers combats ont commencé le 24 décembre dernier non loin de la frontière ivoirienne où des commandos se sont attaqués aux forces régulières, saisissant armes et munitions. Le gouvernement n'a pas encore réussi à mater cette rébellion dirigée par Charles Taylor, ancien fonctionnaire accusé de malversations diverses.

La violence des combats a été telle que 200 000 habitants sur les 350 000 que compte cette région (la plus peuplée du pays) ont évacué la zone. 80 000 se sont réfugiés en Guinée et 70 000 en Côte-d'Ivoire. Les quelque 5 000 rebelles sont particulièrement bien entraînés au combat de guérilla. Le président Doe a accusé la Libye et le Burkina-Faso d'avoir instruit ces rebelles recrutés principalement au sein des ethnies Ghio et Mano, majoritaires dans le comté du Nimba.

Les hommes de Charles Taylor contrôlent les trois quarts de la région tandis que les forces gouvernementales n'occupent que Sanniquellie, la capitale régionale et Ganta, un carrefour sur la route qui mène à Monrovia. Malgré la progression de cette guérilla, le pouvoir affirme avoir la situation bien en main. Pourtant, le président Doe a renoncé à célébrer son trente-septième anniversaire dans sa région natale... à proximité du comté du Nimba.

ROBERT MINANGOY

□ **ANGOLA : pas encore de date pour les pourparlers.** – Les négociations directes entre le gouvernement angolais et l'Union nationale pour l'indépendance totale d'Angola (UNITA) se tiendront bien, mais le lieu et la date n'ont pas encore été fixés, a indiqué, lundi 16 avril, à Lisbonne une source officielle angolaise. L'UNITA souhaite que ces conversations se déroulent à Lisbonne, mais Luanda serait plutôt favorable à ce qu'elles aient lieu au Cap-Vert. Selon des milieux diplomatiques, il n'est pas exclu qu'elles puissent se tenir à Genève. La semaine dernière, une source gouvernementale angolaise avait indiqué, à Luanda, que les entretiens débuteraient, lundi 16 avril, à Lisbonne (*le Monde* du 14 avril). – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN : pour la première fois en quinze ans de guerre

Les récents déplacements de chrétiens ont atténué le clivage confessionnel

Malgré l'appel à une trêve pascale lancée par le patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, une flambée de violence a embrasé, lundi 16 avril, pendant deux heures en début d'après-midi, le littoral au Nord de Beyrouth, obligeant les habitants de ce secteur à reprendre le chemin des abris, pour la première fois depuis une semaine.

BEYROUTH

de notre correspondant

Il n'y a plus dans le réduit chrétien pratiquement scindé en deux ni eau, ni électricité et il n'y en aura pas de sitôt. Il n'y a presque plus de téléphone, de télex, de travail, de salaires, de gens, et il y en aura de moins en moins. La mort rôde aux points de passage et même un peu partout, lors des batailles et même par temps calme.

Hors du réduit, la situation est à peine plus enviable, obus et morts mis à part, car, dit-on à Beyrouth, *« lorsque l'Est s'enrhume, l'Oues éternue »*, ce qui, en termes moins sibyllins, signifie que lorsque le réduit chrétien est paralysé, le reste du pays tombe en léthargie. Tout va certes au plus mal. Mais on observe un triple phénomène qui, dans le désastre ambiant, permet l'espoir car il touche aux fondements de la société libanaise.

Primo, la cassure confessionnelle s'estompe et l'on assiste entre Libanais de toutes communautés, à l'occasion d'un retour partiel des chrétiens dans leurs villes et villages d'origine, à de sincères retrouvailles.

Secundo : en régression parmi le peuple, le clivage confessionnel l'est aussi sur le plan politique. Il est moins prééminent qu'il ne l'était et il ne se produit plus automatiquement à tout propos.

Tertio : la « légalité » – c'est-à-dire l'Etat, même s'il ne s'agit encore que d'une fiction – est evenue le recours de presque tout le monde, belligérants et miliciens compris.

Personne ne se leurre et l'on est bien conscient, ici, qu'un incident ranimerait les pleurs et rejeterait sur les routes de l'exode les populations fraîchement rentrées au bercail. Mais force est de constater que, jusqu'à présent, il n'y a pratiquement pas eu de fausse note dans l'accueil fait aux chrétiens lors de leur retour là où ils étaient chez eux et d'où ils ont fui, au fil des guerres, dans des circonstances parfois atroces.

Un choc collectif

« La solidarité qui s'est manifestée à cette occasion n'était pas folklorique mais réelle : au lieu d'être des cas isolés, à contre-courant, les exemples de chaleureuses retrouvailles vont au contraire dans le sens du courant et des sentiments populaires actuels », souligne-t-on à Beyrouth-Ouest, en citant mille et un exemples, le plus remarquable étant celui d'un chrétien d'Acktanite au sud, M. Ghassan Abdallah qui, ayant fui l'enfer de Dora dans la banlieue de Beyrouth-Est, a trouvé sa maison occupée par un musulman de la région, M. Ali Nasser. *« Je vous la rends de suite »*, a dit le musulman. *« Partageons-la »*, a dit le chrétien. Les deux familles vivent ensemble, en attendant des jours meilleurs. Cela fait très image d'Epinal mais l'histoire est véridique, photo à l'appui.

Il ne faut cependant pas exagérer l'ampleur du mouvement. Que représente-t-il ? Depuis le début de la guerre des chrétiens, il y a bientôt deux mois et demi, 200 000 habitants du réduit sur un peu moins de 1 million l'ont quitté. C'est énorme. Mais tous, loin de là, n'ont pas rejoint les différents secteurs musulmans. Environ 100 000 ont émigré ou, à tout le moins, voyagé à l'étranger. Ce sont donc environ 150 000 chrétiens du réduit qui ont gagné le reste du Liban, plus exactement regagné leurs lieux d'origine. Comparé aux 500 000 à 600 000 chrétiens qui avaient fui les régions devenues peu sûres pour eux au fil de la guerre, comparé surtout aux deux 250 000 à 300 000 qui s'étaient établis dans le réduit, le reste ayant déjà quitté le pays avant l'actuelle – et effrayante – vague d'émigration, ce chiffre est lui aussi énorme.

Il doit encore être relativisé. Un peu plus de la moitié de ces cent 150 000 « rapatriés » sont en effet revenus dans des régions demeurées chrétiennes tout en étant situées hors du réduit. Les autres se retrouvent dans des zones musulmanes ou à la merci d'un environnement musulman. On estime que 20 000 sont à Beyrouth-Ouest, de 15 000 à 20 000 à Zahlé (ville chrétienne certes mais plantée en pleine Bekaa), 4 000 à 5 000 à Baalbek, pourtant l'un des fiefs du Hezbollah, 4 000 à 5 000 à Deir-El-Kamar, près de 10 000 dans la région de Zahrani, notamment à Maghdouché, et quelques milliers encore éparpillés à travers le pays. Ce sont finalement quelque 65 000 à 70 000 chrétiens revenus dans des lieux, pour eux problématiques, qui témoignent de ce retour inattendu à la tradition de cohabitation intercommunautaire. Alors que depuis quinze ans chaque guerrier accentuait les clivages, pour la première fois, c'est le mouvement contraire qui est peut être amorcé.

Même ainsi ramenée à ces exactes proportions, cette réémigration qui se traduit par un rebrassage des populations a fini par produire un choc dans la conscience collective : l'incroyable serait-il donc encore possible ? Au *Backstreet*, pub branché de Beyrouth-Ouest, tel phalangiste joue au vieil habitué, lui qui n'a pas franchi la ligne de démarcation depuis qu'il était en culottes courtes. Tandis que le chef de son parti, M. Georges Saadé, fait la tournée des présidents dans le secteur musulman de la capitale où ni lui ni ses prédécesseurs n'ont mis les pieds depuis 1975. Au conseil militaire des FL à Beyrouth-Est, le médiateur Chaker Abou Sleiman ouvre des yeux ronds quand la journaliste inconnue (de lui) qui l'interroge lui précise qu'elle représente *la Voix du peuple*, c'est-à-dire la radio communiste. Cette *Voix du peuple*, qui vient d'interviewer M. Samir Geagea et le général Aoun, alors que *la Voix du Liban* (phalanges-FL) faisait du président de l'Assemblée, M. Husseini, la vedette de... son émission préférée.

« Heureusement qu M. Hraoui existe »

Ne parlons pas du *Summerland*, investi, dans la foulée des ministres chrétiens, par une fournée de Michel, Raymond, Elie et autres « Zouzou » (Joseph, à s'en croire sur la place Sassine à Achrafieh...

Tout cela était impensable il y a quelques jours encore. On assiste à une accélération de la rétrocession par les Forces libanaises de ses institutions à l'Etat, elles qui en avaient été les premières usurpatrices, et de la réunification de Beyrouth, puisque, après le port, il est question de rouvrir deux autres passages : le Ring et Saifi-Bab Idriss. Il faut connaître Beyrouth pour savoir ce que cela signifie dans la conscience populaire.

La « légalité » est devenue le recours, non seulement pour les politiciens, mais pour le peuple, et l'on entend très souvent cette réflexion en pays chrétien : *« Heureusement que Hraoui* (le président) *existe... »*

Pour terminer ce panorama d'espoir, quelle meilleure image que celle de ce cardiologue libanais de trente-cinq ans, bien installé à l'Hôpital américain de Neuilly, rentré cette semaine à Beyrouth pour y pouvrir une clinique, et dans le réduit chrétien. Que représentent deux cent cinquante personnes qui reviennent – ils ne doivent pas être beaucoup plus nombreux – face aux deux cent cinquante mille, pour ne parler que des chrétiens, qui ont émigré depuis un an et demi que le Liban – et plus précisément le leur, celui que les chrétiens prétendaient tailler à leur mesure – plus que jamais se désintègre ? Rien d'autre qu'un témoignage de confiance, envers et contre tout, dans l'avenir. C'est une goutte d'espérance dans un océan de désespoir.

LUCIEN GEORGE

L'anniversaire de l'assassinat d'Abou Jihad

Manifestations en Cisjordanie et à Jérusalem-est

L'anniversaire de l'assassinat, le 16 avril 1988 à Tunis par un commando israélien, d'Abou Jihad, le commandant en chef adjoint des forces militaires de l'OLP, a été marqué lundi 16 avril par plusieurs manifestations et des marches en Cisjordanie occupée et à Jérusalem-est.

Huit Palestiniens ont été blessés par des tirs de militaires israéliens à Naplouse (nord de la Cisjordanie) lors de la dispersion de manifestations et deux soldats israéliens ont été blessés à coups de pierres.

A Jérusalem-est, plusieurs dizaines de lycéens et d'étudiants palestiniens se sont heurtés à la police. Les jeunes gens et jeunes filles, qui lançaient des pierres, ont été dispersés par les de grenades lacrymogènes.

La circulation automobile a été interrompue en signe de deuil pendant une demi-heure sur des axes routiers, notamment entre Jérusalem-est et Ramallah, à la suite d'un mot d'ordre de la Direction unifiée de l'Intifada (liée à l'OLP). – *(AFP.)*

ASIE

NÉPAL : à la demande du roi

L'opposition va former un gouvernement

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

M. Krishna Prasad Bhattarai, président en exercice du Congrès népalais, sera le premier ministre du gouvernement intérimaire qui sera officiellement formé mercredi 18 avril. Le roi Birendra, qui avait proposé, lundi, au principal parti de l'opposition de constituer le gouvernement, a affirmé qu'il soutenait ce choix et qu'il apporterait sa complète coopération au cabinet issu du Mouvement pour la restauration de la démocratie.

L'enchaînement des événements, à un rythme très rapide pendant quarante-huit heures, contraint à la fois le roi et les chefs de file du Congrès à se conformer aux exigences de la foule. Les dirigeants du Congrès, Ganesh Man Singh et Krishna Prasad Bhattarai, partisans de négociations avec le palais, après que celui-ci eut concédé l'instauration du multipartisme et le principe de la formation d'un gouvernement intérimaire, ont été manifestement dépassés par la surenchère de la base militante.

Le roi a abandonné les attributs de son pouvoir au fur et à mesure que la détermination des partisans de la démocratie se renforçait. La dissolution du Panchayat, système politico-administratif sur lequel reposait la monarchie absolue, n'a pas suffi à instaurer un climat de négociations permettant une transition en souplesse, comme l'aurait souhaité le souverain. Dimanche soir, lorsque plusieurs milliers de jeunes ont failli molester le premier ministre et le ministre des affaires étrangères, pour la première fois dans l'histoire du Népal des cris ont été lancés pour réclamer que le roi quitte le pays. Celui-ci a probablement réalisé à la suite de ces incidents qu'il était obligé de céder afin de sauver l'institution monarchique.

Climat d'improvisation

Accentuant leurs exigences sous la pression de la rue, les dirigeants du Congrès et ceux du Front uni de la gauche (ULF, communiste), avec qui M. Bhattarai devra partager le pouvoir, ont donc remporté plusieurs succès importants. Pendant quelques jours, ils ont cependant paru dépassés par les événements, multipliant les déclarations contradictoires. Dans ce climat d'improvisation, le manque de cohésion au sein même du Congrès, mais plus encore entre le Congrès et l'ULF, est apparu clairement. C'est ce qui va constituer le défi le plus difficile du futur gouvernement.

M. Ganesh Man Singh a offert au souverain de diriger le gouvernement, mais celui-ci a refusé. En retour, le roi a proposé au « leader suprême » du Congrès d'accepter cette tâche, mais ce dernier s'est récusé, faisant part de ses projets de se rendre à l'étranger pour y suivre un traitement médical. Aucun membre du Panchayat ne fera partie de la nouvelle équipe ministérielle, suivant les vœux exprimés par les éléments les plus radicaux du mouvement. On mesure ainsi le chemin parcouru, puisque Mme Shahna Pradhan, qui préside l'Union des organisations communistes, nous disait, il y a quelques jours encore, qu'elle était disposée à accepter qu'un tiers des portefeuilles soient réservés aux partisans du roi, ce qui ne semble plus le cas.

LAURENT ZECCHINI

CORÉE

Premier projet de société conjointe entre le Nord, le Sud et l'URSS

TOKYO

de notre correspondant

Une entreprise soviéto-nord-coréenne de Khabarovsk devrait passer un accord de coopération avec le premier groupe pharmaceutique sud-coréen, Dong-Ah, a rapporté, mardi 17 avril, le quotidien économique japonais *Nihon Keizai*. Aux termes de cet accord, les partenaires pourraient créer une entreprise commune, Exman, au capital de 26 millions de roubles. La prise de participation sud-coréenne s'effectuera, le cas échéant, par le biais de l'entreprise soviétique, Expa. Le partenaire nord-coréen est la société Manyon. La société conjointe doit fabriquer des produits à base de ginseng et d'herbes médicinales destinés à être exportés au Japon. Elle devrait employer trois cents ouvriers nord-coréens et cinq cents soviétiques.

La société Expa, à l'origine du projet, a été créée en 1964 par un Soviétique d'origine coréenne. Khabarovsk est une région à forte concentration de Coréens qui ont pris la nationaliste soviétique et cherchent à développer les liens avec la Corée du Sud. Si ce projet se réalise (pour l'instant, il n'y a aucune confirmation en provenance de Séoul), il s'agira de la première opération industrielle réunissant des intérêts nord et sud coréens. Début 1989, le président honoraire du groupe Hyundai avait signé à Pyongyang un protocole d'accord de développement touristique. Ce projet a été gélé a la suite d'un regain d'hostilité entre les deux Corées.

Ph. P.

□ **COREE DU SUD : neuf pendus.** – Neuf personnes condamnées pour assassinat, vol ou viol, ont été pendues mardi 17 avril. *« Ces exécutions ont montré la forte détermination du gouvernement à rétablir l'ordre de la loi... à travers une application stricte des lois »*, a indiqué un communiqué du ministère de la justice. – (*AFP*.).

INDE

Catastrophes en série

NEW-DELHI

de notre correspondant

L'Inde a connu, lundi 16 avril, une journée noire, marquée par une série de catastrophes. La plus grave est un accident ferroviaire, qui s'est produit à 6 kilomètres de Patna, la capitale de l'Etat du Bihar, dans le nord-est du pays. Cent personnes ont péri, la plupart brûlées vives, dans l'incendie d'un wagon, provoqué par une fuite sur une bonbonne de gaz (*le Monde* du 17 avril).

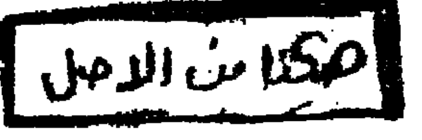
A Basti, dans l'Etat d'Uttar Pradesh, entre quatre-vingts et cent personnes sont, d'autre part, mortes empoisonnées, après avoir consommé de la farine contenant des pesticides. Près de six cents personnes, originaires de vingt-quatre villages, s'étaient rassemblées dans le village de Rajpura, à l'occasion d'une cérémonie, et un repas avait été organisé, auquel ont pris part trois cent cinquante convives. *« Par une pure coïncidence »*, rapporte le *Times of India*, vingt et un médecins, qui avaient été arrêtés pour avoir participé à une grève, *ont été relâchés* pratiquement au moment où le repas commencait, et ont pu rejoindre leur poste à l'hôpital.

A Delhi, un gigantesque incendie s'est déclaré dans un immeuble prestigieux, celui de Vigyan Bhawan, en détruisant deux étages. Le feu s'est déclaré alors que la réunion annuelle des inspecteurs et directeurs généraux de la police se tenait dans l'immeuble. L'incendie (probablement provoqué par un court-circuit), qui a commencé vers 15 heures, n'a pu être maîtrisé que vers minuit. Vigyan Bhawan est l'un des cent cinquante-huit immeubles de New-Delhi connus pour ne pas posséder de systèmes anti-incendie adéquats. La journée du 16 avril était par ailleurs la « journée des pompiers » en Inde. Quelques heures plus tard, vers 19 heures, un autre incendie se déclarait à Sadar Bazar, dans le vieux Delhi, semble-t-il également en raison d'un court-circuit. Environ trois cents échoppes ont été totalement détruites par le feu, celui-ci étant difficile à circonscrire pour deux raisons : les camions de pompiers étaient mobilisés par l'incendie de Vigyan Bhawan et des pénuries d'eau sont fréquentes dans cette partie de la capitale.

LAURENT ZECCHINI

□ **Le coût de la présence militaire indienne au Sri-Lanka.** – Les trente-deux mois de présence militaire indienne, de juillet 1987 à mars 1990, à Sri-Lanka ont coûté aux forces de sécurité de New-Delhi au moins 1 155 morts et un soldat toujours disparu dans l'île, ainsi que 175 millions de dollars, a indiqué, lundi 16 avril, devant le Parlement indien, le ministre de la défense.





ROCHE-ORIENT

…déplacements de chrétiens …clivage confessionnel

« Heureusement que M. Hraoui existe »

Manifestations en Cisjordanie et à Jérusalem-est

ARTS et SPECTACLES

POLITIQUE

En Nouvelle-Calédonie

M. Lafleur va céder ses intérêts miniers à la province Nord dirigée par le FLNKS

NOUMEA

de notre correspondant

Les tractations entre la province Nord de Nouvelle-Calédonie, dirigée par le FLNKS, et le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, pour un meilleur partage de la richesse minière du territoire sont entrées dans leur phase finale. Le conseil de la province Nord a adopté, mardi 17 avril, une délibération qui met un terme à une longue série de pourparlers entamée dans la plus grande discrétion entre MM. Lafleur et Tjibaou dès après la conclusion des accords de Matignon.

Le texte autorise le président de la province, M. Léopold Jorédié, à signer un protocole d'accord avec M. Lafleur en vue du rachat des 85 % d'actions que ce dernier possède dans la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP), une compagnie qui extrait environ 10 % du minerai de nickel que la Nouvelle-Calédonie exporte vers le Japon.

Les indépendantistes héritent donc du centre minier et du célèbre domaine foncier d'Ouaco, des marchés à l'exportation, ainsi que de deux filiales touristiques de la SMSP. Le montant de la transaction a été fixé à 1,8 milliard de francs CFP (99 millions de francs), soit le tiers de la valeur des actions de M. Lafleur. Les élus FLNKS se sont fait aider dans ce travail d'évaluation par un cabinet d'experts métropolitain.

Depuis un an, les indications qui filtraient au compte-gouttes sur ces négociations avaient alimenté d'insistantes campagnes de rumeurs, qui visaient autant M. Lafleur, accusé par l'extrême-droite de se *« désengager »* de la Nouvelle-Calédonie, que M. Tjibaou et son parti l'Union calédonienne (UC), dénoncés par certains indépendantistes extrémistes comme *« vendus »* et *« corrompus »* par le lobby économique du RPCR. Les deux parties ont tenu mardi à dissiper ce malaise. M. Lafleur s'est ainsi justifié en se présentant comme *« partisan de l'insertion des Mélanésiens dans l'économie et le monde minier »*. *« Il faut faire des sacrifices*, a-t-il ajouté, *et moi je suis prêt à en faire. »* C'est également au nom *« du partage et du rééquilibrage »* que M. Jorédié a expliqué la démarche de la province Nord, précisant : *« il faut voir les choses d'une manière pragmatique. Par rapport à notre objectif de l'indépendance, nous devons rentrer de plain-pied dans un secteur d'où on a toujours été écartés. Ce n'est que la suite des accords de Matignon. »*

FRÉDÉRIC BOBIN

BIBLIOGRAPHIE

Regards contrastés sur de Gaulle

De Gaulle a tellement parlé et on l'a fait tellement parler qu'il était utile d'entendre aussi ceux qui ont parlé de lui. C'est ce que vient de faire Simone Servais, collaboratrice du général puis de Georges Pompidou, de 1958 à 1970, et familière alors de tous les journalistes politiques. Elle s'est donc livrée à un véritable travail de chartiste pour effectuer une sélection parmi tout ce qui a été dit et écrit sur de Gaulle. Elle a choisi cent vingt témoins de toutes sortes qui ont pu porter des jugements sur de Gaulle, hormis, bien sûr, les journalistes dont le métier était d'écrire quotidiennement sur lui (1).

Ce précieux et pratique florilège montre la variété des réactions affectives qu'a pu déclencher le contact avec de Gaulle. Il souligne que l'homme des tempêtes ne pouvait que susciter les passions mais jamais l'indifférence. Chacun, en tous cas, a vu de Gaulle à sa façon et parfois les jugements ont évolué au fil des décennies pendant lesquelles le général a participé à l'actualité. Simone Servais a ainsi exhumé des textes quelque peu oubliés, comme les jugements sévères de Vincent Auriol accusant de Gaulle, en 1947, d'attirer les *« factieux »* et lui reprochant, en 1950, de s'enfoncer dans *« le bluff de propagande »*, tandis qu'un autre socialiste, Léon Blum, ne tarissait pas d'éloges sur l'ancien colonel dont il avait fait la connaissance en 1936 et qui, à ses yeux, personnifiait *« l'unité française »*, comme il l'écrivit en 1943. De Pierre Mendès France, on relève l'estime manifestée au libérateur et même la *« fierté »* de l'avoir servi jusqu'à la rupture provoquée de 1958.

Les jugements portés par M. Mitterrand sont tous tirés du cruel pamphlet de 1964, *« le coup d'Etat permanent »*. On lit aussi le dialogue, rapporté par Jules Moch, au cours duquel le général, répondant à une objection du délégué de la France à l'ONU en 1958, lança : *« Monsieur Moch, je n'ai pas de prédécesseurs ! »* Ce recueil permet également de comparer les appréciations souvent contrastées de tous les présidents des Etats-Unis et de nombreux autres hommes d'Etat à la fois sur le chef de la France libre et sur le fondateur de la Vᵉ République.

Un autre regard est aussi porté sur de Gaulle par ceux qui l'ont directement servi, c'est-à-dire ses premiers ministres. L'Institut Charles-de-Gaulle et l'Association française de sciences politiques publient les travaux du colloque organisé en novembre 1988 sur *« De Gaulle et ses premiers ministres »* (2). Cette fameuse *« dyarchie »*, dont le général ne voulait pas à la tête de l'Etat, n'a effectivement jamais existé avec ses trois premiers ministres successifs : M. Debré, Georges Pompidou et M. Couve de Murville. Mais on voit bien que les relations entre les pouvoirs ont évolué et qu'elles ont été souvent ambiguës, parfois houleuses et toujours délicates, comme cela s'est d'ailleurs produit avec les successeurs du premier président de la Vᵉ République.

C'est un regard tout différent que Robert Lassus pose sur *le Mari de Madame de Gaulle* (3). Lui-même se considère comme le père de *« tante Yvonne »* puisque, jeune journaliste à Calais en 1958 – avant de devenir rédacteur en chef à RTL, – c'est lui qui révéla que, dans sa famille, on appelait ainsi la générale. Ce petit livre fourmille d'anecdotes et de témoignages sur le de Gaulle familier et familial.

Enfin, Jean-Michel Royer fait partie de cette espèce rare des anciens gaullistes de gauche qui savaient demeurer lucides. Il a donc posé son œil amusé sur les *« petites malices »* du général (4). Sans se sentir trop contraint par l'authenticité historique, il a glané anecdotes, bons mots et réflexions tantôt sarcastiques et canailles, tantôt cruelles et cinglantes, tantôt tout simplement drolatiques. Tous montrent le sens de la plaisanterie, de la boutade, de la provocation et aussi l'absence d'illusions que possédait de Gaulle et qui constitue une facette de la personnalité du grand homme.

Tous ces ouvrages paraissant l'année du centenaire de la naissance du général ont donc, à des titres divers, un aspect didactique et pédagogique. Car, comme le disait Alphonse Allais de Napoléon : on aura beau faire, on aura beau dire, il y aura de moins en moins de gens qui auront connu de Gaulle !

ANDRÉ PASSERON

(1) *Regard sur de Gaulle*, de Simone Servais. Plon, 445 pages, 220 F.

(2) *De Gaulle et ses premiers ministres (1959-1969)*. Plon, « collection Espoir », 300 pages, 170 F.

(3) *Le Mari de madame de Gaulle*, de Robert Lassus. J.-C. Lattès, 198 pages, 90 F.

(4) *Les Petites Malices du général*, de Jean-Michel Royer. Balland, 265 pages, 89 F.

Le patriotisme de MM. Chevènement et Chirac contre le Front national

Dans le numéro de *Passage* daté du 18 avril, MM. Jean-Pierre Chevènement et Jacques Chirac évoquent la lutte contre le Front national. Pour le ministre de la défense, *« il y a en France une solide tradition de patriotisme républicain. C'est celle-là qu'il faut faire revivre si l'on veut combattre efficacement cette perversion du sentiment national qu'est le nationalisme xénophobe »*.

« D'une manière générale, j'estime que c'est une faiblesse d'une partie de la gauche que de ne pas reconnaître l'importance du fait national. Ce fut toujours un véritable trou noir de la pensée socialiste et trop peu d'hommes de gauche y ont sérieusement réfléchi », ajoute M. Chevènement, qui considère le Front national de M. Jean-Marie Le Pen comme *« un exemple frappant de déviation nationaliste. C'est un courant qui se situe aux antipodes du patriotisme républicain. Il est la négation de ce qui fait la grandeur et la force de la France. Mais on ne peut combattre le racisme et le nationalisme xénophobe du FN que sur la base d'un authentique patriotisme républicain. Méconnaître cela, c'est faire le lit du FN. C'est lui laisser le champ libre et le laisser détourner librement les symboles du patriotisme républicain français : Jeanne d'Arc, le drapeau tricolore, l'affirmation d'une certaine identité nationale qui depuis deux siècles fait corps avec les valeurs de la République »*.

« La grande erreur, la grande faiblesse de la gauche, c'est d'accepter [la] *confiscation* [de la flamme tricolore par Jean-Marie Le Pen], *de l'admettre comme quelque chose de naturel et de se réfugier dans je ne sais quelle protestation humaniste déconnectée de la réalité »*, conclut M. Chevènement.

M. Jacques Chirac, président du RPR, estime pour sa part que *« le Front national – je parle de ses dirigeants – me semble tout à fait représentatif de la* [signification négative] *que peut avoir le mot nationalisme. En revanche, je crois qu'il appartient à tous les mouvements qui constituent aujourd'hui l'opposition de ne pas laisser au Front national la défense des valeurs essentielles dans lesquelles l'ensemble des Français peut légitimement se reconnaître : famille, attachement à l'idée de patrie, fierté de notre histoire et de notre passé »*.

□ M. SOISSON : ***« L'opposition devra choisir entre l'entente avec le PS et l'alliance avec le FN ».*** – M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et animateur du mouvement France unie, a déclaré lundi 16 avril à Auxerre (Yonne) que *« l'opposition devra choisir entre l'entente avec le PS et l'alliance avec le FN »*. M. Soisson, qui présentait France unie à une trentaine d'élus – conseillers généraux et maires – de l'Yonne, leur a expliqué que ce mouvement *« souhaite être un lieu d'expression qui puisse rassembler majorité et opposition sans compromission avec le Front national »*.

COMMUNICATION

Gouvernement et magistrats réservés sur deux nouvelles émissions de TF 1 et de la 5

Enquête en direct

La recherche de disparus *via* le petit écran ; la reconstitution de faits divers ; l'investigation publique sur des crimes, escroqueries, affaires non résolues... La télévision privée en mal de nouveauté a décidé de chasser sur le terrain de la justice et de la police. Deux émissions vont faire simultanément leur apparition dès le mois de mai sur TF 1 et sur la Cinq qui feront toutes deux appel aux témoignages des télspectateurs et braqueront leurs projecteurs sur des faits divers encore inexpliqués. Une « télé vérité » qui suscite de fortes inquiétudes tant dans les milieux de la magistrature qu'au ministère de la communication.

Mᵐᵉ Catherine Tasca n'a pas mâché ses mots. *« Ce sont doublement des projets de faussaires. D'abord, ce sont des plagiats d'émissions étrangères. Ensuite, faire croire à d'honnêtes gens que le système D, les racontars, la délation peuvent faire mieux que police et justice pour révéler la vérité, c'est vraiment nous renvoyer tout droit au Moyen Age. Cela me paraît beaucoup plus grave que de fabriquer de faux billets. Franchement*, a-t-elle conclu dans une interview à *CB NEWS* du 9 avril, *il n'y a pas de déshonneur à mettre au panier de méchantes idées. »*

Mettre au panier ? Les deux chaînes – TF 1 et la 5 – n'y pensent pas. Pourquoi ce qui fait un triomphe dans les sondages en Allemagne (sur la ZDF), en Italie (sur RAI-3), en Grande-Bretagne (sur la BBC) et aux Etats-Unis sur la Fox et le câble ne rallierait-il pas à leur tour les téléspectateurs français ? Les formules, il est vrai, sont diverses selon les cultures et les pays, mais le but, pourtant, est à peu près le même : associer les téléspectateurs à des enquêtes sur des disparitions, des crimes, des faits divers non élucidés ; présenter ces histoires bien réelles avec l'attrait des fictions et amener le public à se mettre dans la peau d'un juge, d'un détective, d'un journaliste, voire d'un sociologue.

L'émission de TF 1 s'intitulera « La trace » et sera diffusée chaque *semaine vers 22 h 30. Trois* affaires seront, chaque fois, traitées qui proposeront un mystère à élucider. Les journalistes prépareront un document réalisé sur le lieu d'un fait divers et viendront en plateau expliquer leur enquête à une quinzaine de téléspectateurs chargés, en direct, de *« questionner les faits »*, *« bâtir des hypothèses »*, *« comprendre la dimension humaine des faits de société »*. Un « homme de l'art » (magistrat, criminologue, sociologue) se trouvera en studio et servira de grand témoin tandis que, en amont, l'équipe de production recevra les conseils d'un magistrat, d'un commissaire de police et d'un commandant de gendarmerie. *« On mise sur le journalisme d'investigation*, déclare Pascale Breugnot, responsable des documentaires et initiatrice du projet. *On ne sera pas là pour se substituer à la police ou à la justice malgré cette grande audience publique ainsi organisée ; mais pour décortiquer un fait divers en s'attachant davantage à la victime qu'aux coupables .»* Dommage qu'au grand dam de la productrice certains, dans la chaîne, aient cru bon – erreur ou lapsus ? – de présenter l'émission aux journalistes comme un *« grand jeu populaire »* requérant la participation des téléspectateurs.

L'émission de la 5, elle, se présentera sous la forme d'une adaptation fidèle de *Chi l'ha visto* (Qui l'a vu?) le show italien auquel la chaîne publique RAI-3 doit en partie la remontée de son audience. La 5 en a acheté les droits par l'intermédiaire de la société Prime TV qui a d'ailleurs été longtemps en négociations avec la Une et n'a guère apprécié le cavalier seul de celle-ci. Là aussi il sera fait appel aux témoignages téléphoniques pour retrouver des disparus et fabriquer la *« télé néo-réaliste »* dont Carlo Freccero, le directeur des programmes, croit l'heure venue.

Alerté du lancement de *La trace* malgré l'annulation de la conférence de presse qui devait en préciser les détails, le CSA a écrit à la direction de TF 1 pour exprimer ses réserves et insister sur trois points : l'émission ne doit pas, selon les membres, encourager la délation, ne pas interférer avec une instruction judiciaire et ne pas porter atteinte à la liberté individuelle (laquelle, rappelle-t-on, inclut la liberté de disparaître volontaire*ment). Des associations de télespctateurs* ont à leur tour réagi, parmi lesquelles La télé est à nous. *« Ce type d'émission provoquerait un appel général à la délation et au non respect des droits et libertés de chaque individu »*, dit un communiqué qui appelle à une mobilisation des télespectateurs, *« contre une telle dégradation de l'outil télévisuel »*.

La chancellerie à son tour se dit *« très préoccupée »*. Le cabinet du garde des sceaux, qui craint notamment la violation du secret de l'instruction et du respect de la vie privée, souhaite la création d'un comité d'éthique télévisuel et aimerait au moins un contact avec les concepteurs des deux émissions. Enfin, les magistrats, à travers leur syndicats, marquent la plus grande réserve. *« Mieux que Broussard, mieux que Boulouque, voici Drucker !* ironise le juge Jean-Luc Sauron, secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM). *Dix millions de Français Rouletabille ! ... Mais où va-t-on ? Que veut-on faire croire aux télespectateurs ? Que tout le monde peut faire justice ? C'est très dangereux, l'influence de témoignages sur des affaires en cours pourrait provoquer des dérapages dramatiques, des réactions et des traumatismes, des mesures de rétorsion... »*. Le juge se garde cependant de rejeter à l'avance toute idée d'émission sur la justice. *« La télévision peut être un formidable élément de pédagogie sur la procédure judiciaire et les droits des citoyens, notamment ceux de la défense. La remise à plat d'affaires du passé peut permettre de mieux comprendre la justice voire de remettre en cause certains verdicts comme cela a été le cas plusieurs fois en Grande-Bretagne. En revanche, l'examen public d'affaires en cours peut aboutir à une pression inadmissible sur le juge »*. Le juge Dominique Marro, de l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI), est encore plus critique : *« On rétablit les jeux du cirque !* dit-il. *Pourquoi pas des caméras dans nos cabinets d'instruction ? Comment, dans ce cas, éviter les erreurs, les fausses pistes, la délation ? Comment éviter le danger d'accréditer un fait que démentirait plus tard le dossier ? L'idée me semble irresponsable et désastreuse »*. La recherche de disparus à travers la télévision lui paraît moins dangereuse. *« Une famille de disparu est tellement désarmée et le média télé si efficace... »*.

ANNICK COJEAN

Les risques de la justice face à la télévision

Un entretien avec Mᵐᵉ Delmas-Marty présidente de la commission justice pénale et droits de l'homme

Les relations entre la justice et les médias, les dérives du secret de l'instruction, le traitement d'affaires en cours à la télévision... Ces questions ont fait l'objet de débats au sein de la commission justice pénale et droits de l'homme, présidée par Mᵐᵉ Delmas-Marty. Des auditions de journalistes spécialisés dans les affaires de police et de justice et le visionnage de cassettes d'émissions de télévision diffusées à l'étranger ont notamment permis aux membres de la commission de mettre déjà le doigt sur les problèmes posés par les nouveaux projets des chaînes de télévision françaises. Sans dévoiler la teneur de ces débats ni les conclusions qu'en tirera la commission dans son rapport final..., Mᵐᵉ Mireille Delmas-Marty, professeur de droits, *ouvre ici quelques pistes de réflexion.*

« Que pensez-vous de l'arrivée en France, sur TF 1 et sur la Cinq, d'émissions traitant d'affaires en cours et faisant appel aux téléspectateurs ?

– La commission n'est pas un CSA *bis* (1). Ce n'est pas à elle de juger de la licéité ou non de ce type d'émission. Pas plus que d'édicter des règles et risquer de servir de caution. Mais le débat posé est extrêmement important et nous ne souhaitons pas l'éviter. Car il concerne tout à la fois la protection des personnes, la liberté de la presse et le principe des garanties judiciaires, c'est-à-dire un débat contradictoire devant un juge impartial et indépendant, des règles de preuve, à commencer par la présomption d'innocence... En somme, tout ce que doit apporter une justice démocratique au sens de la Constitution et de la Convention européenne des droits de l'homme.

» Le terme de journalisme d'investigation dont se réclament parfois ces émissions permet aujourd'hui un amalgame pour le moins dangereux. Il peut recouvrir un travail d'enquête sérieux, en profondeur, qui, sur certaines affaires sensibles, permet à la presse de montrer les dysfonctionnements de la justice et de jouer le rôle – salubre – de contre-pouvoir. Il peut aussi masquer des pratiques journalistiques plus douteuses visant simplement, en dehors de tout dysfonctionnement, à séduire le lecteur ou le téléspectateur par une présentation attractive d'affaires en cours. Avec le risque, dans le cas d'émissions régulières à un rythme rapproché, de conférer à la presse – ou à la télévision – un véritable rôle de régulation des conflits. Et c'est la porte ouverte à bien des dérives : de l'appel à témoigner à l'appel à dénoncer, ou même à l'appel à juger.

» Sur quel critères s'appuyer pour distinguer entre des pratiques si variées sans risquer de porter atteinte à la liberté de la presse et à son rôle de contre-pouvoir tout en prévenant les débordements possibles ? Limiter la périodicité ? Il est vrai que la régularité d'une émission donne à la démarche une systématicité qui cadre mal avec le travail journalistique. Mais on ne voit pas comment définir un tel critère. Contrôler le choix des affaires traitées ? Cela relève avant tout de la déontologie des journalistes. La notion de sauvegarde de l'ordre public dont fait état l'article premier de la loi sur la communication audiovisuelle ? Le débat est délicat car l'ordre public est une notion ambiguë qui pourrait à la limite justifier autant l'appel à dénoncer que son contraire !

– Les chaînes clament leur souci de rigueur, leur respect du droit des personnes, leur refus d'inciter à la délation. Où se trouve alors le danger

– Le danger, c'est de remettre en cause le principe des garanties judiciaires. Je ne doute pas du sérieux de certains professionnels ni des précautions prises pour éviter les atteintes à la vie privée, les violations du secret de l'instruction ou la diffamation. Mais c'est paradoxalement la tentative d'exposé rigoureux et objectif d'une affaire en cours avec la caution de juristes – par exemple d'anciens magistrats ou policiers – qui risque de se montrer le plus dangereux : cela ressemblera à la justice, sans l'être évidemment. Incités à témoigner par téléphone ou minitel, les téléspectateurs se transformeront en une sorte de tribunal populaire... Avec les dégâts que cela pourrait provoquer sur une affaire non encore jugée. On aura ainsi glissé vers un nouveau rituel privé de règlement des conflits, en rompant avec plusieurs siècles d'efforts pour garantir l'indépendance et l'impartialité de la justice.

– N'est-il pas possible, souhaitable, d'imposer quelques règles ?

– La difficulté est d'éviter le piège qui consisterait à rédiger, pour ce type d'émissions, un simulacre de code de procédure pénale : imposer par exemple l'audition de témoins à charge et à décharge, l'égalité des temps de parole, etc. Et, par là même, donner une apparence d'objectivité trompeuse qui pourrait précipiter l'effacement de la justice. »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN

(1) Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Le vagabond black

Le premier long-métrage de Charles Lane, « Sidewalk stories » grand prix et prix de la critique au Festival de Chamrousse est un hommage à Charlot

Les têtes tanguent, semblent portées par la houle. Ensemble, elles tournent, se lèvent – regard vides – vers les feux de signalisation. Instinctivement, les pieds s'arrêtent au bord du trottoir. C'est, sur une musique allègre, la foule d'une rue new-yorkaise, filmée comme pour un documentaire en noir et blanc. Un homme, costume strict et attaché-case, arrête un taxi. Un autre, même costume et même attaché- case, se précipite avant lui... Scène du stress quotidien, qui insensiblement tourne au burlesque, sans un mot, mais en quelque sorte commentée par la musique de Marc Marder.

Le décor est planté, le ton est donné. Il ne s'agit pas d'un documentaire, *mais du film, en noir et* blanc donc, et muet/musical de Charles Lane, *Sidewalk Stories*, présenté à Cannes l'an dernier par la Quinzaine des réalisateurs. Le décor, c'est la ville. Le ton est celui d'un Chaplin contemporain. Les histoires sont les mésaventures d'un vagabond, un Noir pas grand, pas méchant – Charles Lane lui-même. Il survit en dessinant des portraits sur une place passante du Village, devant une affiche qui entend défendre l'environnement contre les tours. Les gens vont, les gens viennent, et lui se retrouve avec une petite fille de deux ans (sa fille dans la vie) sur les bras. Une gamine sage comme tout, coiffée en oreilles de Mickey. Irrésistible, et il ne résiste pas. Tout en recherchant la mère (qui fuit de vilains gangsters de burlesque), il lui fait partager sa vie de squatter.

Charles Lane rend à Charlot un hommage qui n'est pas arbitraire. Comme beaucoup de New-Yorkais – comme tout habitant de toute grande ville – le problème des sans-abri le tourmente.

« *J'ai décidé*, dit-il, *de faire un film sur ces gens qui vivent sans autre espoir que d'être encore là le lendemain. Sans mémoire, essayant seulement de comprendre quand et comment leur esprit s'est cassé. Je n'ai pas peur pour moi, seulement on ne peut pas le nier, ce phénomène est un vrai fléau. Je pense malgré tout que l'on doit traiter ce sujet par l'humour, comme l'a fait Chaplin. Au départ, je ne pensais pas à lui, ça m'est venu en écrivant le scénario* ».

Dans le scénario, Charles Lane et la gamine s'entendent tendrement. Il fait l'apprentissage de la paternité d'une façon qui rappelle *le Kid* plutôt que *Trois Hommes et un couffin*. Il rencontre une femme très belle, une Noire riche (Sandye Wilson). Entre les deux, son cœur balance. Il n'est pas encore totalement clochard, n'a pas encore franchi la porte de la misère sans retour. En compagnie de la fillette, il parcourt les rues, les fait voir comme rarement, à travers son innocence blasée, à travers la distance nostalgique d'un noir et blanc très doux.

« *Ce choix*, dit Charles Lane, *n'est pas économique. A New-York, le noir et blanc coûte plus cher que la couleur, parce que les labos ne sont plus équipés. Je suis producteur du film – il a coûté 200 000 dollars. Mon avocat a mis une partie de l'argent – je le connais depuis dix ans mais je ne savais pas qu'il en avait autant – et a trouvé le reste en deux semaines. Les acteurs ont été payés 100 dollars par jour pendant les deux semaines de tournage. J'ai pu m'arranger avec les syndicats, parce qu'on ne connaît pas les lois sur les films muets : le dernier date de 1936.*

» Nous en avons tourné les neuf dixièmes en extérieurs, de façon tout à fait officielle, avec toutes les autorisations requises. C'était en novembre, le froid était abominable. Nous avions répété minutieusement, comme pour un ballet. Il le fallait, car dans les films muets les prises sont plus longues que pour le parlant. Ma fille a été merveilleuse. Quand nous répétions, pour elle c'était un jeu. Ensuite, quand il a fallu refaire exactement les choses, dans le rythme voulu il y a eu des jours cauchemardesques. »


Charles Lane le héros et le réalisateur de « Sidewalk stories » et Nigle Alysia D.R.

Pendant tout le film – à l'exception d'un moment, magnifique et terrible – les personnages se parlent, mais on ne les entend pas. La musique raconte ce qu'ils disent, et aussi ce qu'ils pensent. Elle dialogue avec les images, épouse les états d'âme, les fous rires, les battements de cœur, les inquiétudes, signale références et clins d'œil, indique ce que les personnages ne peuvent pas voir. Elle est leur voix en même temps qu'un Monsieur Loyal drolatique et poétique.

Une musique ensorcelée, qui a toute une histoire : Marc Marder, contrebassiste new-yorkais, vit depuis 1978 à Paris où il était venu travailler avec Pierre Boulez. Il avait rencontré Charles Lane dans une école d'art : « *On y apprenait*, dit-il, *toutes les disciplines. On y entrait sur concours. J'ai eu de la chance. Quand je me suis présenté, ils manquaient de contrebassistes. La classe était à côté du cours de cinéma, Charles et moi sommes devenus amis. A l'époque c'était un rêve, nous choisissions nos professeurs, les orchestres et les groupes venaient roder chez nous leurs concerts.* »

Dans cette institution miraculeuse, Charles Lane s'est efforcé de rester le plus longtemps possible. Il a dû partir, poussé dehors, après sept ans. Il avait tourné un court-métrage sur un fait divers : une femme commet un crime, alors que ses voisins ne peuvent pas ne pas la voir de leurs fenêtres. Il y avait dans le film le même genre d'humour que dans *Sidewalk Stories*, il était également muet sur une musique de Marc Marder.

« *C'était en 1976, et je n'avais revu Charles qu'une seule fois. En 1988, il m'appelle de New-York, c'est comme si on s'était vu la veille. Il me raconte l'histoire, m'envoie le scénario. C'était en décembre. En mars, son avocat-producteur apprend que le film risque d'aller à Cannes et prend peur. Il pensait que je ne finirais jamais à temps. Pendant l'été, Charles me joint à nouveau pour la sortie en salles. Je suis retourné à New-York. Nous avons travaillé vingt heures par jour pendant six semaines. Nous nous connaissions tellement qu'il me faisait entièrement confiance. Il a compris que le temps me manquait pour lui soumettre la musique, et moi je savais ce qu'il attendait.*

» Charles est un type doux, obstiné, capable d'entraîner les gens en leur disant « c'est impossible, d'accord, on va le faire ». Il parle des problèmes noirs, mais veut atteindre le point où on dira de lui qu'il est un cinéaste, et non pas un cinéaste noir »

Charles Lane va tourner pour Walt Disney *True Identity*, l'histoire d'un Noir (lui) qui prend la place d'un Blanc, porte son regard de Noir sur la société blanche. Il a obtenu de la production l'autorisation de travailler à New-York et de contrôler le montage final.

COLETTE GODARD

L'argent des Noirs

A Hollywood, quelques acteurs noirs sont superstars. Quelques cinéastes tournent des films à gros budgets. Vague de fond ou question de mode ?

Aujourd'hui, Bill Cosby (*The Cosby Show*) est l'une des plus grandes fortunes aux Etats-Unis ; Oprah Winfrey (nominée pour *Couleur pourpre)* crée son propre studio à Chicago et Prince le sien à Minneapolis ; Eddie Murphy est payé presque autant que Stallone ou Nicholson ; à la télévision, Arsenio Hall menace de détrôner Johnny Carson, l'empereur des *talk-shows* ; et même s'ils recueillent peu de nominations à l'Oscar et rate la Palme d'or à Cannes 1989, Spike Lee en fait un triomphe *Do the right thing*.

Respectivement Grand Prix, Prix spécial du jury et Trophée de la mise en scène, Wendell B. Harris (*Cameleon Street)*, Charles Burnett (*To Sleep in Anger*) et Reginald Hudlin (*House Party*), les trois lauréats, en janvier dernier, du Sundance Festival 1990 sont noirs. Si l'on ajoute Charles Lane (*Sidewalk stories,* voir ci-contre), Keenen Ivory Wayans (*I'm gonna get you sucka)*, et Robert Townsend (*Hollywood Shuffle),* il faut remonter jusqu'aux « blaxploitation movies » des années 70 pour trouver à l'affiche autant de Noirs reconnus. Peut-on vraiment parler d'une nouvelle vague noire?

C'est Lola Darling, de Spike Lee qui a alerté Hollywood sur la rentabilité potentielle des films blacks. Investissement : 175 000 dollars ; rapport : 7 millions de dollars (marché nord-américain). Dans la foulée, s'engouffrent *Hollywood Shuffle*, de Robert Townsend (budget, 200 000 dollars ; rapport, 5 millions) puis *I'm gonna get you sucka*, de Keenen Ivory Wayans (budget, 3 millions ; rapport, 14 millions). Point commun, se sont des films hors-la-loi. Budget réduit, production indépendante (le studio se contentant de distribuer), le risque est limité...

La plupart des grands pontes de studios s'affirment « aveugles à la couleur » et soutiennent n'adopter que des critères de sujet, de rentabilité et de compétence. Par exemple, ils croient en Spike Lee cinéaste, ils financeront un sujet écrit et réalisé par lui.

La communauté du cinéma hollywoodien est à prédominance blanche ; les films issus de Hollywood sont inévitablement les produits d'une sensibilité blanche. En conséquence, les studios se sentent embarrassés face à des projets qu'ils ne comprennent pas. Les départements marketing ne savent pas les mettre en place, ne savent pas les soutenir, ne savent pas les vendre – à moins de les « blanchir » Ainsi sur l'affiche de *Couleur pourpre*, de Spielberg, les personnages étaient réduits à des silhouettes à contre-jour. Pour inciter à voir le film mais sans qu'on devine qu'il s'agissait de Noirs)

Raconter notre propre histoire

Selon Spike Lee, les choses ne changeront que lorsqu'il y aura aux postes de commande des gens en mesure d'exiger qu'elles changent. Or, si Hollywood compte beaucoup de réceptionnistes blacks, il y a peu de cadres supérieurs, (ancien président du marketing à la Fox puis chez Lorimar, Ashley Boone est une exception, peu – ou pas – d'agents blacks dans les grandes agences artistiques (ICM ou CAA) et aucun programme de formation de cadres administratifs ou de techniciens.

Doucement, cependant, les choses changent. Producteur de *House Party*, Warrington Hudlin est diplômé de l'université Yale : son frère Reginald, réalisateur, sort de Harvard. Créée entre autres par Warrington, la Black Filmmaker Foundation compte près de quinze cents membres. C'est elle qui a aidé Spike Lee à boucler le financement de *She's gotta have it*. Lee, cinéaste désormais « reconnu », estime de son devoir « *d'aider autant de Blacks que possible. L'industrie ne fait rien pour eux. Historiquement, les syndicats – les « unions » sans l'accord desquelles aucun emploi n'est possible – leur étaient fermés.* » En fin de tournage de *Do The Right Thing*, la NABET a pour la première fois de son histoire admis douze Blacks comme membres. Chaque semaine, Lee anime des séminaires de formation à Brooklyn (dépendant de la Long Island University). Son propos, dit-il, est de démystifier le cinéma. « *Ce n'est pas une chose magique et mystique que seuls ont le droit d'aborder ceux qui sont touchés du doigt des dieux. C'est un boulot, un métier, une technique, ça s'apprend comme tout le reste. On n'est pas tous forcés de devenir metteur en scène, il y a vingt autres postes où on peut faire carrière.* »

Un film traitant des Noirs *doit-il* être réalisé par un Black ? La polémique qui couvait depuis *Couleur pourpre*, de Spielberg (coproduit pourtant par Quincy Jones) fait rage à nouveau aujourd'hui. Sur deux projets bien distincts : La Paramount a acquis pour Eddie Murphy Productions les droits de *Fences*, une pièce à succès d'August Wilson (dramaturge noir renommé) sur une famille dans les années 50. Wilson a soumis à la Paramount une liste de réalisateurs noirs potentiels. La Paramount, elle, pencherait plutôt pour le Barry Levinson de *Rain Man*. Sur un scénario de Charles Fuller (*Soldier's Story)*, Norman Jewison prépare de son côté, un *Malcolm X*. Protestation de Spike Lee (*Do the right thing* s'achevait sur une citation du leader noir), qui déclare : « *C'est à nous de raconter notre propre histoire.* » De tous côtés, on reconnaît que pour l'un comme pour l'autre projet, Spike Lee serait un bon choix, mais c'est la Paramount qui fait la loi sur *Fences*, et *Malcolm X* est une idée de Jewison...

Créateur du rôle du père dans *Fences*, l'acteur James Earl Jones comprend la position de Wilson et de Lee mais estime qu'il ne faut pas faire de la seule race le facteur décisionnaire. L'expérience, la maturité et l'affinité avec un sujet doivent prendre le pas, dit-il, et il rêve, au contraire, que Spike Lee mette en scène *le Parrain 4*...

Vague de fond ou simple mode ? Plusieurs projets black sont en ce moment à divers stades de développement : Pour Disney-Touchstone, Charles Lane prépare une comédie (*True Identity)* et pour Island une comédie romantique interraciale (*Skins*). Ailleurs se mettent en chantier une biographie du chanteur Otis Redding (l'acteur et réalisateur de télévision Bill Duke), une autre de Bessie Smith (Euzahn Palcy), une troisième de Ray Charles (Charles Burnett), et un film consacré à l'Apollo Theatre (pour l'Amblin' Entertainment de Steven Spielberg) ... Pour les Noirs, il semble décidément toujours difficile de parler au présent.

HENRI BÉHAR

CULTURE

MUSIQUES

Les Lamentations sublimes de Moralès

Pâques ibériques au bord du lac du Bourget

AIX-LES-BAINS

de notre envoyé spécial

Depuis trois ans, les Pâques musicales d'Aix-les-Bains explorent le patrimoine européen de la musique sacrée aux époques baroque ou pré-baroque, faisant alterner des œuvres très célèbres avec d'autres mal connues ou récemment retrouvées dans les bibliothèques. Après la France, l'Angleterre et l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal proposaient une étape un peu redoutable pour les organisateurs, les chefs-d'œuvre en étant particulièrement austères et le répertoire, dans son ensemble, rarement fréquenté. Mais le public, en deux fins de semaine, a montré sa confiance envers le docteur Michel Daudin, créateur et animateur de ce festival exigeant : les concerts ont été très suivis, y compris celui qui a révélé, en l'église de Lemenc, une maîtrise d'enfants exceptionnelle, Os pequenos Cantores do Grémio et quatre compositeurs portugais ignorés.

Le jour des Rameaux, une grande foule découvrait à Notre-Dame d'Aix les éblouissantes *Cantigas* du roi Alphonse le Sage, rehaussées par celles de Maurice Ohana, interprétées par le Clemencic Consort et le chœur de l'Orchestre de Lyon.

Du Vendredi saint à Pâques, la présence de Jordi Savall s'imposait naturellement. Lui-même n'est-il pas comme une vivante image des peintures catalanes du Christ ?

Dans le prieuré du Bourget-du-Lac, pour veiller auprès du Christ mort, la Capella Reial de Catalogne, accompagnée par un quatuor de violes et un théorbe, chantait dix-sept pièces de Tomas Luis de Victoria, empruntées à son *Office de la semaine sainte* édité à Rome en 1585.

Quelle que soit la beauté de ces pages, l'ensemble paraissait un peu hétérogène, comme le sont, en général les « morceaux choisis », juxtaposant un psaume, des hymnes, des *Lamentations*, des *Impropères*, des répons, où l'auditeur se reconnaissait d'autant moins qu'en l'absence de texte français et d'un schéma de l'office latin, il errait à l'aveuglette. Mieux aurait valu s'en tenir, comme il était prévu, au propre du vendredi saint.

La « bataille » de deux chœurs

Mais que de splendeur dans ces interprétations où la rigueur de la polyphonie et la qualité, le grain des douze voix étaient comme transfigurés par l'intensité de la prière ! Et on découvrait un art très divers : à côté des grands contrepoints planants, presque immobiles, d'une pureté de marbre, un *Tantum ergo* si fervent que les lignes musicales semblent s'arracher à la terre dans l'ardeur de la contemplation, le *Vere languores nostros* très tendre, ou encore ce *Vexilla regis* d'un parfum hispanique si fort que, de Rome, il nous transportait tout à coup dans une procession d'Avila, au pays de sainte Thérèse...

C'est là véritablement le climat de Jordi Savall, qui s'est montré moins heureux dans son programme des Musiques de la résurrection pour le jour de Pâques : certes, la *Sinfonia* et la *Bataille impériale* de Juan Cabanilles (dix-septième siècle) enchantaient par leur éclat guerrier, leurs roulements de tambour et leur fier accent, tandis que l'hymne *Ad regias Agni dapes* de Juan Navarro nous ramenait dans le ton des mystiques du siècle précédent.

On gardera aussi l'impression des sublimes *Lamentations de Jérémie* (vers 1543) de Cristobal de Moralès que l'ensemble français A sei voci interprétait avec l'homogénéité, le dépouillement, la ferveur d'un grand quatuor à cordes.

L'auteur espagnol passait, selon Rabelais, pour un bon vivant. Peut-être est-ce pour cela que cette œuvre de pénitence sur des textes terribles, qui stigmatisent Jérusalem comme une prostituée, est à ce point âcre et humaine, plus burinée et dramatique que la musique de Victoria sur ses hauteurs mystiques.

Le contrepoint de Moralès est simple, noué, évident ; les paroles vous frappent de plein fouet, après le chant très ornementé des lettres hébraïques. Aucune monotonie dans ces musiques de deuil et de cendres, tant les polyphonies se renouvellent à travers la richesse des images de Jérémie, et, aujourd'hui même, l'auditeur se coule sans difficulté dans une démarche aussi humble et proche d'une sensibilité moderne (1).

Aux Pâques de l'an prochain, l'Italie offrira ses brasillements baroques. La réussite de ces concerts incite la ville, le docteur Daudin et sa brillante équipe, à faire d'autres projets, tels qu'un second festival, romantique celui-ci, avec une préfiguration, l'automne prochain autour de Lamartine (et de son *Lac*...), un programme culturel pour les Jeux olympiques de 1992, la création d'une école maîtrisienne à Chambéry, et, peut-être, une mise en valeur de la musique baroque dans les joyaux que sont les chapelles et églises construites par dizaines en Savoie à la même époque.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Les *Lamentations* de Moralès, diffusées en direct par France-Musique, seront enregistrées sur disque compact par Erato.

▶ **Les Pâques musicales d'Aix-les-Bains sont réalisées par l'Académie baroque avec la collaboration de la Ville, des collectivités locales et de mécènes tels que France-Télécom, les hôteliers et restaurateurs d'Aix, etc.**

Plaisirs sur cassette

Chez Stil, on peut écouter un concert et repartir avec

Il y a dans une cour pavée de la rue de Charonne une petite salle blanche qui accueille tous les mois un concert aux antipodes des cérémonies concertantes parisiennes : le concert-cassette. L'idée est simple : quelques minutes seulement après les derniers applaudissements, les amateurs peuvent repartir avec un enregistrement du spectacle. Depuis 1986, Scott Ross, Jean Boyer, Gustav Leonhardt ou dernièrement la Quinte du loup, un ensemble de musique baroque, ont accepté de jouer le jeu du direct, orchestré par Alain Villain, directeur des Editions Stil.

Le concert-cassette gomme le plaisir très égoïste de vivre un moment éphémère, mais il suggère d'autres bonheurs inédits. Alain Villain prône tout d'abord la bonne franquette. Devant des étagères chargées de bandes magnétiques, concerts inoubliables ou oubliables, ce grand échalas accueille *son* public avec des gestes fougueux. Dans la salle, hérissée de micros, il précède les artistes et promet la cassette... si tout va bien. Lors de la prestation de la Quinte du loup, le 13 mars dernier, il avait même réservé trois places aux héros de la soirée : Marin Marais, Montéclair, et Couperin.

Les trois compositeurs ne sont pas venus ; ils ont envoyé une gerbe de fleurs pour s'excuser, et tout s'est très bien passé. Les habitués sont allés deviser dans la fraîcheur de la nuit, pendant que les néophytes ébaubis assistaient à la duplication ultra rapide de leur nouvelle acquisition, ce souvenir qu'ils chériront toute leur vie, comme le billet que l'on serrre encore longtemps dans son portefeuille. Car s'entendre applaudir ou toussoter est un dernier plaisir qui ne se refuse pas.

BENEDICTE MATHIEU

▶ **Le 18 avril, à 20 h 30, Concert-cassette accueille Hélène Dufour. Cette jeune claveciniste interprétera des œuvres de Girolamo Frescobaldi (1583-1643), Pablo Bruna (1611-1679), Sebastian Aguilera de Heredia (1565-1627), Antonio Soler (1729-1783) et Scarlatti. 5, rue de Charonne, Paris-11e. Tél. : 48-06-28-19. Réservation obligatoire. 90 F, pour le concert ; 70 F, pour la cassette.**

Le charme du Printemps

Plus court, moins massif, le Printemps de Bourges a retrouvé une nouvelle jeunesse après ses tribulations financières

BOURGES

de notre envoyé spécial

Le Printemps de Bourges a survécu à sa cure d'amaigrissement, mieux, il y a trouvé un nouvel élan. Au terme d'un festival raccourci, allégé, les organisateurs ont annoncé que les objectifs de fréquentation qu'ils s'étaient fixés avaient été légèrement dépassés : quarante-trois mille entrées payantes, soit trois mille de plus que les prévisions.

C'est d'abord la quasi-certitude que le Printemps sera au rendez-vous en 1991. C'est ensuite le succès d'une métamorphose engagée sous la contrainte (le redressement judiciaire qui a suivi le dépôt de bilan provoqué par le déficit des années passées) qui a abouti à un nouvel équilibre, économique et artistique.

Il est certes réconfortant de penser que, comme l'avaient prévu Daniel Colling et son équipe, l'édition 90 a dégagé 3 millions de francs d'excédents qui serviront à rembourser les créanciers. Mais ce Printemps restera surtout celui du retour à une dimension plus humaine.

En durée, en nombre de spectacles, de spectateurs, le festival 90 équivalait en gros à la moitié des précédents. Mais les organisateurs ont tenu bon dans leur volonté de ne pas réaliser un demi-Bourges. Ils ont tourné le dos à la volonté plus ou moins avouée qui, naguère, avait conduit à l'installation d'une ville dans la ville. Combinée aux réticences des Berruyers, ce désir de contrôle avait suscité la naissance d'une petite cité faite de stands à sandwiches et de buvettes à bière, de longs couloirs surpeuplés qui serpentaient entre des barrières métalliques. Quelles que fussent la qualité et la rigueur indéniables de sa programmation, la Printemps de Bourges tel qu'il se pratiquait jusqu'à l'an passé n'était pas toujours un festival très gai.

En 1990, avec ou sans les organisateurs du festival, Bourges a prudemment renoué avec la fête. Les spectacles de rue du Printemps, après des débuts polis mais réservés, ont trouvé leur vitesse de croisière. Le samedi saint, il était possible de visiter Bourges cité papale (ou le culte de la papesse Ginette dans l'architecture berruyère) avec les guides délirants de la troupe des Délices dada pendant que jouaient les quatre fanfares locales mobilisées pour l'après-midi Charles Ives.

La brusque croissance des « off »

D'autre part, profitant sans doute de l'espace dégagé par l'amincissement du Printemps, le festival « off » a connu une brusque poussée de croissance. A l'initiative d'Emmetrop, association locale qui organise concerts et expositions tout au long de l'année, les alternatifs ont trouvé un point de chute autour d'un festival qui ne les a jamais snobés, sans toutefois vouloir les reconnaître en tant que tels. Vingt-quatre groupes (à tendance majoritairement hard-core, ska ou rockabilly) sont venus jouer dans quelques bars de la ville qui n'ont pas, contrairement à ceux de Rennes par exemple, l'habitude de ce genre de clientèle.

Il était enfin possible de résister aux sollicitations insistantes de la programmation, de ne pas systématiquement se laisser aller au cours accéléré de musique, bref de flâner. Cette année le Printemps de Bourges que l'on savait efficace, intelligent, divers et passionnant, s'est trouvé ce qui lui manquait ces derniers temps : un peu de charme.

La programmation des concerts n'en est que mieux passée, et pendant tout le week-end pascal, la plupart des spectacles ont affiché complet. Que ce soit, dans la nuit de samedi à dimanche, à l'occasion de la soirée consacrée au label britannique Cooking Vinyl, ou lundi après-midi avec Clarence Gatemouth Brown, Bourges s'est rejoué son histoire favorite : la fête aux inconnus et sa variante, le triomphe du méconnu.

Cooking Vinyl, label issu de la scène alternative, se consacre au nouveau folk, aux artistes anglais ou américains qui ont décidé de renouer avec les traditions populaires de leurs pays. C'est sous cette marque que sont sortis en Grande-Bretagne les premiers albums des Cowboys Junkies (responsables d'un show impressionnant de sûreté et de charme, dimanche après-midi, à Bourges) ou de Michelle Shocked.

Samedi soir, on a découvert The Colourblind James Experience, Rory Mc Leod et l'Oyster Band. Colourblind James, musicien à Rochester (New-York) dirige une formation de rock classique augmentée d'un trombonne et d'une clarinette. Lui-même joue de la guitare et du vibraphone, il chante, d'une belle voix faite pour le country, des protest-songs surréalistes, sur fond de rock additionné de jazz. Rory Mc Leod voudrait être à Margaret Thatcher ce que Woodie Guthrie fut à Herbert Hoover. Il ne fait pas dans la nuance, politique, poétique ou musicale, mais il sait tenir une salle avec ses petites fables, sa guitare, son harmonica et ses cuillers. L'Oyster Band est une version macho (cuir et lunettes noires) des Pogues. Ils jouent des chansons de marins et des polkas avec l'énergie que l'on réserve d'ordinaire à des musiques plus violentes.

Clarence Gatemouth Brown a soixante-six ans, il a joué avec tout le monde de Lightnin'Hopkins au Professor Longhair. Il fait avec sa guitare, des choses que l'on croit d'habitude réservées au jazzmen sans jamais perdre sa couleur blues. Mais au violon, il est plus country que le plus sudiste des artisans de Nashville. Il est drôle et élégant, au bout d'une petite heure, on en aurait presque voulu aux organisateurs de l'avoir fait venir juste pour jouer entre Ali Farka Touré et Albert Collins, tant on était heureux de voir et d'entendre ce musicien si rare.

THOMAS SOTINEL


GUY LE QUERREC/MAGNUM

Clarence Gatemouth Brown

□ **RECTIFICATIF.** – Dans l'article consacré aux acteurs et metteurs en scène français en Roumanie (*le Monde* du 10 avril) une erreur de transmission nous a fait écrire que les membres de la minorité hongroise demandaient la reconnaissance *« de leur langue, de leur administration »*. C'est, bien entendu, *« de leur langue dans l'administration »* qu'il fallait lire.

La mort d'Anne Philipe

Suite de la première page

Grâce au *Temps d'un soupir* (Folio, 1963), des millions d'admirateurs ont été généreusement admis au chevet de Gérard mourant, et dans le plus pur de leur secret.

Anne Philipe ne s'en tient pas à ce partage. Dans la lignée des Duras et des Nathalie Sarraute, que fascine l'impalpable des êtres et des choses, elle met en mots ce que, sans eux, nous risquerions de laisser échapper : l'âme d'un lieu, une cour pavée près du Sénat, des rencontres en URSS ou au Turkestan, des fièvres infimes et infinies *(Ici, là-bas, ailleurs*, Folio, 1974).

Un été près de la mer (Folio, 1977) porte à l'extrême frémissement la sensation de l'auteur que les instants radieux serrent le cœur, parce qu'ils font songer à la mort, cette mort partout à l'affût dans les livres d'Anne Philipe et qui vient de l'attraper aussi prestement, disait-elle, qu'*« un serpent avale un lapin »*.

La vraie souffrance de cette loi de nature, ce sont les autres qui l'endurent, En témoignent *les Résonances de l'amour* (Folio, 1982) et *Je l'écoute respirer* (Folio, 1984), nouveau récit d'agonie, celle de sa mère, et que sauve, autre loi de nature, la naissance d'un premier petit-enfant.

Le Regard de Vincent (Gallimard, 1987) marquait un souci romanesque moins directement lié à l'obsession du présent toujours menacé. Son prochain livre, dont elle me parlait avec gourmandise, il n'y a pas quinze jours, allait l'éloigner encore plus de ses thèmes familiers, puisqu'il devait être question d'un être incapable d'aimer, là-haut, sur quelque place nordique. Ainsi les écrivains s'imaginent-ils parfois qu'on leur saura gré de se contraindre.

Nul doute que sa plume l'aurait ramenée d'instinct vers ce qui l'a rendue reconnaissable, et chère à beaucoup : le sens des voluptés précaires, le miracle d'une soirée fraternelle dans son mas de la Roulière, non loin du cabriolet de Gérard, dont le rire sonne encore, entourée d'autres rires qui lui ressemblent.

L'été prochain, là où Anne Philipe glissait d'aise dans la mer, le souvenir amical devra combler le vide, une fois de plus. Les mots de ses livres y aideront, furtifs comme les traces qu'ils tentaient de fixer, le temps d'un pied humide sur une dalle, à midi.

BERTRAND POIROT-DELPECH

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Examiné à l'Assemblée nationale

Un projet de loi vise à punir les discriminations pour maladie ou handicap

Un projet de loi, préparé par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, devait être examiné en première lecture à l'Assemblée nationale à partir du mardi 17 avril. Ce texte vise à empêcher les discriminations pour maladie ou handicap et prévoit des sanctions.

Pourra-t-on continuer en toute impunité à refuser à quelqu'un l'accès d'un lieu public, un logement ou la signature d'un contrat parce qu'il est malade ou handicapé ? La question n'est nullement théorique. Les personnes atteintes de sida ou simplement contaminées par le virus font quotidiennement l'expérience de la ségrégation. Quant aux handicapés, ce n'est pas d'hier qu'ils subissent les rebuffades des valides.

Il y a quelques jours encore, M. Jean-Paul Borg, employé à la mairie d'Avignon, ancien polio souffrant de déformations et marchant avec difficulté, s'est vu refuser l'entrée d'un restaurant. Réaction de M. Borg : *« J'ai subi de multiples opérations et j'ai la chance de pouvoir travailler, mais j'en ai ras-le-bol de ces vexations qui font penser à du racisme. Cette fois, je porte plainte. »* L'employé municipal s'est aperçu bien vite qu'il ne pouvait se tourner que vers le droit commercial, autrement dit, poursuivre le restaurateur indélicat pour le seul refus de vente. Le code pénal, qui punit les actes de discrimination pour motifs de race, de sexe, de nationalité, de religion et même de mœurs, ne souffle mot des exclusions inspirées par la maladie ou le handicap.

Cette lacune devrait bientôt être comblée grâce au texte de loi en discussion au Parlement. Il y a unanimité sur l'opportunité de la mesure, et le texte lui-même est fort laconique. Il consiste, pour l'essentiel, à ajouter à l'énumération des motifs de discrimination proscrits par l'article 187 du code les mots *« l'état de santé et le handicap »*.

Cette loi, qui ne nécessite pas de décret d'application, pourrait entrer en vigueur dès juillet prochain. Elle ne remet cependant pas en cause le droit de contrat. Exemple : un loueur de voitures pourra toujours refuser de louer un véhicule à une personne dont l'état physique ou mental s'opposerait à une conduite en toute sécurité. En revanche, ceux qui pratiqueront la discrimination à l'égard des mal portants risqueront une amende de 2 000 F à 20 000 F et même un emprisonnement de deux mois à un an. Pour que la loi ne reste pas lettre morte, il sera permis aux associations de malades et de handicapés de se constituer partie civile devant les tribunaux.

Le plus remuant des ministres

La France sera ainsi un des premiers pays à adopter une telle législation. Elle ne fait d'ailleurs que se conformer aux recommandations des organismes internationaux comme l'ONU, l'Organisation mondiale de la santé et le Parlement européen. C'est le seul pays, il est vrai, dont le gouvernement compte un ministre en fauteuil roulant, précisément chargé des handicapés.

Le vote de la loi sera l'une des victoires de M. Michel Gillibert, dont la politique ne consiste plus à solliciter l'assistance de la collectivité, *mais la reconnaissance du* droit des malchanceux de la vie – comme il les appelle – à participer aussi pleinement que possible aux activités sociales, économiques et culturelles de la nation. Il s'y efforce par tous les moyens, notamment en utilisant à fond les médias. Ainsi, jeudi 26 avril, il passera deux heures sur TF 1, à un moment de grande écoute, à *démontrer, au cours d'une émis*sion intitulée « Plus fort la vie », que les *« cassés »* sont capables de réussir et même de réaliser des exploits. Lui-même, gravement accidenté dans un hélicoptère qui s'est écrasé au sol, n'est-il pas la preuve qu'on peut être cloué pour la vie dans un fauteuil roulant et devenir le plus remuant des ministres ?

M. Gillibert veut convaincre les bien portants, mais aussi les infirmes eux-mêmes, qui souffrent depuis trop longtemps pour ne pas douter de leurs droits. Condition préalable à la réussite de son entreprise : que les exclusions stupides soient d'abord bannies. *« Le handicap est déjà suffisamment difficile à surmonter chaque jour*, dit le ministre, *pour qu'on ne vienne pas en rajouter. »*

MARC AMBROISE-RENDU

Chameau « in vitro »

Le premier chameau-éprouvette verra sans doute le jour dans un an à Abou-Dhabi. Son géniteur est un brillant chameau de course dont le sperme a fertilisé *in vitro* une ovule de chamelle « ordinaire », ensuite confiée à une chamelle porteuse.

Cette première, réalisée vendredi 13 avril au laboratoire de recherches génétiques Cheikh Khakifa d'Abou-Dhabi, représente, aux dires du vétérinaire australien Alex Tenson, interrogé par l'agence Reuter, *« une percée pour l'insémination des chameaux »*. Cela permettra, selon lui, d'augmenter le nombre des chameaux de course, un sport très populaire dans les Emirats arabes unis. – *(Reuter.)*

□ **Commando antivivisection à Marseille.** – Profitant de la retransmission du match de football opposant Bordeaux à Marseille, un commando d'opposants à la vivisection s'est introduit, samedi 14 avril, dans le laboratoire *de chirurgie expérimentale de* l'hôpital Salvator de Marseille et a « libéré » plusieurs dizaines de chiens et de lapins. L'opération a été revendiquée par le Front de libération des animaux martyrs (FLAM), qui s'insurge contre les expérimentations pratiquées sur des animaux vivants, dont les cris de souffrance ont alerté les voisins du laboratoire.

Selon une étude américaine menée chez des séropositifs

L'AZT permet de retarder l'apparition du sida

Une personne séropositive, c'est-à-dire infectée par le virus du sida mais ne souffrant encore d'aucun symptôme, peut-elle retarder l'apparition de la maladie grâce à la prise d'un traitement médicamenteux ? En d'autres termes, faut-il traiter les séropositifs ? Cette question, qui concerne des millions de personnes dans le monde, médecins et patients se la posaient depuis longtemps sans avoir d'éléments fiables pour y répondre. Avec la publication dans le *New England Journal of Medicine* (du 5 avril) de la vaste étude menée par l'AIDS Clinical Trial Group sous l'égide du National Institute of Allergy and Infectious Diseases, le doute n'est plus permis : il est conseillé de prendre de l'AZT (à raison de 500 milligrammes par jour) dès lors que l'on est séropositif, et que le taux de lymphocytes T CD4+ est inférieur à 500 par mm³

Depuis 1986, on sait que la zidovudine (AZT), un médicament antiviral, a une certaine efficacité dans le traitement du sida. Cette efficacité, qui est surtout patente lors de la phase intiale du traitement (elle est beaucoup moins nette à long terme), est malheureusement contre-balancée chez de nombreux malades, par l'apparition d'effets secondaires parfois graves (anémie, neutropénie).

L'étude qui vient d'être publiée aux Etats-Unis met donc en évidence une deuxième indication pour l'AZT : les personnes séropositives asymptomatiques. Rappelons que le HIV, virus du sida, présente la caractéristique *d'infecter spécifiquement* certaines cellules de l'organisme parmi lesquelles les lymphocytes T. Cette infection, par l'intermédiaire du récepteur CD 4 situé à la surface de ces cellules, est à l'origine d'un déficit immunitaire qui, à terme, conduit à l'apparition de cancers et d'infections opportunistes spécifiques du sida. L'essai thérapeutique américain démontre donc que, en administrant de l'AZT au cours de la phase asymptomatique – de latence – de la maladie, on peut retarder l'apparition de celle-ci, sachant qu'une fois diagnostiqué, le sida est mortel à 90 % en trois ans.

Pour réaliser cet essai, trois groupes de séropositifs asymptomatiques, ayant tous un taux de lymphocytes T inférieur à 500 par mm³, avaient été constitués. Le premier, placebo, comprenait 428 personnes ; le second, comprenait 453 personnes traitées par 500 mg/jour d'AZT ; le troisième, enfin, 457 personnes traitées à raison de 1 500 mg-jour d'AZT. Après cinquante-cinq semaines de traitement, 33 personnes sous placebo étaient tombées malades, contre seulement 11 dans le deuxième groupe et 14 dans le troisième. En outre, les personnes sous AZT ont vu leur taux de lymphocytes T CD4 + augmenter de façon significative. On notait plus d'effets secondaires graves (anémie, neutropénie) dans le groupe ayant reçu de fortes doses d'AZT, les personnes n'ayant pris que 500 mg-jour ne s'étant plaintes pour leur part que de nausées.

Il apparaît donc légitime de préconiser la prescription de 500 mg-jour d'AZT chez les personnes séropositives asymptomatiques ayant un taux de lymphocytes inférieur à 500 par mm³. Cela dit, plusieurs ques*tions demeurent en suspens : peut-on* prescrire, pour le même bénéfice clinique, des doses d'AZT encore moins importantes ? Quels sont les effets du traitement à long terme ? Existe-t-il un risque, en prescrivant de l'AZT aussi précocement, de voir survenir une résistance à ce médicament ? Quel est le moment optimal pour initier ce traitement (ne faut-il pas attendre que le taux de lymphocytes diminue jusqu'à 200 par mm³ ?)

Ces questions sont loin d'être négligeables. La mise sous AZT n'est en aucune façon un geste thérapeutique anodin. D'une certaine manière, elle confère à une personne apparemment en bonne santé un statut de patient qui va devoir suivre un traitement au long cours. Cela nécessite un dialogue très étroit entre le médecin et son patient.

En tout état de cause, les résultats de cet important essai thérapeutique (1) devraient avoir pour conséquence d'inciter les personnes dites à risques à subir des tests de dépistage. Dorénavant, on ne pourra plus dire que la découverte d'une séropositivité n'a aucune sanction thérapeutique. Reste à savoir si l'ensemble des séropositifs pourront bénéficier, ne serait-ce qu'en raison du coût de ce traitement, de la mise en œuvre d'une telle stratégie thérapeutique. Rien n'est moins sûr...

FRANCK NOUCHI

(1) D'un point de vue plus fondamental, cet essai, en tout point exemplaire quant à sa réalisation, démontre la nécessité d'une méthodologie rigoureuse pour arriver à établir des recommandations thérapeutiques fiables.

Les Etats-Unis assouplissent leur politique de visas

Les Etats-Unis ont décidé, vendredi 13 avril, d'assouplir les mesures de restriction à l'entrée sur leur territoire des étrangers séropositifs. Désormais, les personnes qui souhaitent assister à des conférences ou des séminaires d'affaires, scientifiques et professionnels d'intérêt public pourront obtenir un visa de dix jours sans devoir préciser si elles sont séropositives.

Cet assouplissement intervient à la suite d'une campagne de protestations et des menaces de boycottage qui pèsent sur la conférence internationale sur le sida qui doit avoir lieu à San-Francisco du 20 au 24 juin.

Les défenseurs des personnes atteintes par le virus ne sont cependant pas satisfaites de cette mesure et exigent la levée de l'ensemble de la réglementation restrictive. – *(AP.)*

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Alors que l'opération « Drapeau blanc » se termine

Diminution du nombre des tués au cours du week-end pascal

Les organisateurs de l'opération « Drapeau blanc » (Antenne 2, FR 3, Europe 1) se félicitaient, le 16 avril, de la diminution de 17,6 % du nombre des tués de la circulation enregistré du jeudi 12 avril au lundi 16 avril par rapport à la moyenne des victimes relevées durant les week-end de Pâques de 1985 à 1989. En effet, 2 233 accidents ont fait 117 morts alors qu'à circulation égale, on aurait dû déplorer 40 décès de plus. L'opération « Drapeau blanc » prend fin mardi 17 avril au soir, après la diffusion par Antenne 2 des « Dossiers de l'écran » consacrés à l'insécurité routière.

Le permis ou la pénitence

AUCH

de notre correspondant

En 1989, quatre-vingts personnes, dont de nombreux jeunes gens, sont mortes sur les routes du Gers. Un chiffre en augmentation de 40 % par rapport à 1988, qui, rapporté aux cent soixante-dix mille habitants que compte ce département, représente une véritable hécatombe routière. C'est pourquoi profitant de l'opération « Drapeau blanc », les différents organismes publics et privés, qui se préoccupent de sécurité routière, ont décidé d'aller au-delà des actions symboliques traditionnelles en organisant une véritable opération « coup de frein » à vocation pédagogique.

Toute la journée de samedi 14 avril, la commission de retrait de permis de conduire, présidée par le préfet, s'est transportée à l'hôtel de ville de L'Isle-Jourdain, sur la dangereuse RN 124. Les conducteurs pris en flagrant délit d'excès de vitesse aux alentours ont eu droit à ce discours surprenant des CRS et gendarmes : *« Vous êtes en infraction. Nous vous dressons procès-verbal... mais rendez-vous à la mairie de L'Isle. Ça peut s'arranger. »*

Les soixante-dix-huit automobilistes ainsi contrôlés se sont exécutés bien volontiers. Siégeant dans la bibliothèque municipale, la commission leur a proposé le marché suivant : *« Vous êtes passible d'une amende de 1 300 F à 1 500 F et du retrait immédiat de permis... »* Puis, après un léger silence... *« mais vous avez la possibilité de vous racheter en suivant une formation à l'étage au-dessus. Dans ce cas, votre contravention sera effacée ».*

Les conducteurs, soulagés, ont eu droit alors à la projection d'un film vidéo sur les méfaits de la vitesse et aux explications d'un médecin sur les conséquences corporelles des accidents de la route. Attention spéciale pour les enfants : ceux-ci avaient leur propre bande vidéo intitulée *Art d'être piéton*. Pendant ce temps, les voitures faisaient l'objet d'un contrôle de sécurité effectué gratuitement par des concessionnaires automobiles. Qui dit mieux ?

DANIEL HOURQUEBIE

TAUROMACHIE

Ouverture de la saison taurine à Arles

La leçon de Roberto Dominguez

ARLES

de notre envoyé spécial

Dans ce vieux pays d'Arles, où chaque chemin a une histoire de taureau à raconter, la traditionnelle féria pascale, qui colore de capes et de muletas l'amphithéâtre romain, a connu un grand succès populaire marquant ainsi le renouveau de la « plaza » des bords du Rhône. Ce renouveau on le doit à l'éleveur Hubert Yonnet, une figure de la Camargue, qui a pris en main les destinées d'une arène ne vivant plus que de souvenirs.

L'affaire avait pourtant mal commencé. Une sale pluie de printemps noyait dans la grisaille l'antique monument alors que jaillissait du tauril le second taureau, promis par tirage au sort à Roberto Dominguez. Un fauve dur et retors, réservé, renversant à plusieurs reprises, le picador et exigeant du matador métier et courage.

Un comité de défense

Vêtu de bleu et noir, Dominguez a prouvé qu'il était un Grand d'Espagne. Alors que la pluie tombait à grosses gouttes, d'un geste brusque, il s'est débarrassé de ses escarpins pour mieux s'arrimer sur le sol trempé. Il a entraîné son adversaire aux cornes meurtrières dans une série de passes qui compteront dans l'histoire des arênes arlésiennes.

Torero profond, caressant. Robert Dominguez a eu avec sa muleta des minutes heureuses qui éclaboussèrent un ciel de ténèbres. Au pied des vieilles pierres patinées par le vent, le maestro a donné la leçon. Faisant pénétrer son taureau dans un terrain inconnu, Dominguez en Arles a dessiné des courbes savantes pour rappeler qu'il avait suivi, étudiant éphémère, des leçons d'architecture.

Si l'enfant de Valladolid a enchanté les milliers d'aficionados serrés sur les gradins des arênes, que dire de « Penancito » ? Ce taureau-là, personne ne l'attendait aux mâtines du dimanche pascal. Et pourtant, quelle bravoure, quelle noblesse. Sans cesse il chargeait le centaure qui, lance en main, lui crevant le cuir, voulait l'arrêter. Peine perdue. Ce fauve de l'élevage Torrealta jetait bas tous ce qui s'opposait à sa fureur et à sa sauvagerie.

Les marais andalous avaient envoyé un seigneur aux portes de la Camargue et quand l'épée du jeune matador, Tino Lopès, vint enfin à bout de ces 400 kilos de muscles et de rage, les gradins se levèrent pour applaudir ce taureau qui, l'espace d'un quart d'heure, venait de rappeler aux aficionados subjugués qu'il y a bien longtemps le dieu cornu était vénéré sur tous les autels du bassin méditerranéen.

De cette féria pascale, on retiendra également la gloire de Julio Roblès, l'élégance de Finito de Cordoba et le combat sauvage des taureaux de Miura qui ont su se rendre maîtres du sable arlésien. Après avoir, en septembre dernier, dans ces mêmes arênes, brisé la carrière du matador français Nimeno II, ils ont, en ce lundi de Pâques, tenté de défaire le brave Victor Mendès. Ces fauves andalous savent le grec et le latin. Leurs charges et leur volonté de vaincre illustrent la boutade d'Antonio Ordonez, le fameux matador des années 60, invité d'honneur de la municipalité arlésienne : *« De l'homme ou de la bête c'est l'animal qui est le plus intelligent, parce qu'il ne parle pas »*.

Enfin, cette féria a été marquée par la création du Comité de défense des traditions taurines, en réponse aux actions judiciaires lancées par des associations de défense des animaux contre les communes de Fontvieille, Châteaurenard, Alès et Tarascon, taraudées par la passion taurine et situées au cœur de ces régions où l'on a toujours couru le « biou ».

JEAN PERRIN

Au sommaire du « Monde de l'éducation » d'avril

L'orientation réorientée

C'est dans les conseils de classe que se décide l'avenir des collégiens et lycéens. Or ces instances ont mauvaise réputation. Les conseils ne feraient qu'entériner les verdicts des professeurs ; ils seraient le champ clos de règlements de comptes.

Mais, hormis les délégués, parents et élèves n'entrent point en ces lieux très clos. Comment savoir, dès lors, s'ils sont aussi expéditifs qu'on le dit ? Si l'ambiance y est souvent houleuse, comme on le croit ? Michaela Bobasch est parvenue à assister à plusieurs de ces réunions.

Elle a vu des conseils très traditionnels, et elle en a vus, aussi, de fort novateurs, où l'on admet, par exemple, les élèves *lorsque leur cas est discuté*. Ce bilan du *Monde de l'éducation* est publié alors qu'il vient d'être officiellement annoncé que l'orientation sera... réorientée.

A la rentrée prochaine, les professeurs perdront leur pouvoir souverain ; les vœux des familles deviendront un élément décisif des choix, pour les élèves, de filières et d'établissements ; les redoublements en cours de cycle seront en principe interdits ; et ce sera aux chefs d'établissement de trancher en ultime instance – sous réserve, naturellement, de possibilités d'appel au demeurant renforcées.

Egalement au sommaire d'avril :

– *Universités : la délocalisation sauvage.* Une enquête sur les « antennes » universitaires créées, de façon souvent anarchique, par des collectivités locales soucieuses de répondre, dans le cadre de la décentralisation, à l'explosion de la démographie étudiante ;

– *Politique éducative : en direct de la Transantarctica.* Une expérience pédagogique originale au pays natal de Jean-Louis Etienne, l'un des héros de la fameuse expédition. Et les articles de deux spécialistes de l'Antarctique ;

– *Le palmarès 1989 des IUT.*

Avec nos rubriques : *Actualité* (les nouveaux instituts universitaires de formation des maîtres) ; *Ecole au quotidien* (la seconde, année cruciale) ; *Société* (la poésie comme éducation, l'éducation comme poésie, variations autour du film *le Cercle des poètes disparus*) ; *Guide* (le Palais de la découverte). Et l'*Agenda*, les *Publications, Parents-Enfants, Recherches en éducation et psychologie, A Paris, Initiatives*, etc.

SPORTS

Les résultats

AUTOMOBILISME

Safari Rally

Le pilote suédois Bjorn Waldegaard (Toyota Celica GT 4) a remporté, lundi 16 avril, le Safary Rally du Kenia. Il a précédé à l'arrivée, à Nairobi, le Finlandais Juha Kankkunen (Lancia-Martini Delta-16V) de 38 minutes et 13 secondes.

SPORTS ÉQUESTRES

Coupe du Monde de saut d'obstacles

La Britannique John Whitaker et son cheval Milton ont remporté, lundi 16 avril, à Dortmund (RFA), la douzième épreuve de la Coupe du monde de saut d'obstacles. Le champion olympique de la spécialité, Pierre Durand, sur son petit cheval Jappeloup, s'est classé deuxième





SOCIÉTÉ

Nomination de magistrats

Par décret publié au *Journal officiel* du 31 mars sont nommés :

– *Présidents des tribunaux de grande instance :* à Créteil, M. Claude Hanoteau, premier président de la cour d'appel de Nouméa ; à Pontoise, M. Jean Guigue, vice-président au tribunal de grande instance de Paris ; à Aix-en-Provence, M. Georges Bardel, conseiller à la cour d'appel de Lyon ; à Chaumont, M. Jean-Jacques Baizet, vice-président au tribunal de grande instance de Chalon-sur-Saône ; à Saint-Etienne, M. Claude Bailly-Maître, président de chambre à la cour d'appel de Dijon ; à Nancy, M. Jean-Paul Roughol, conseiller à la cour d'appel de Fort-de-France ; à Nancy, M. René-Michel Steinmetz, président du tribunal de grande instance de Sarreguemines ; à Blois, M. Henry Robert, président du tribunal de grande instance du Puy ; au Puy, M. Raymond Debrieux, juge au tribunal de grande instance de Saint-Etienne ; à Toulouse, M. Marcel Foulon, président du tribunal de grande instance de Blois.

– *Procureurs de la République près les tribunaux de grande instance :* à Nanterre, M. Pierre Lyon-Caen, président du tribunal de grande instance de Pontoise ; à Belfort, Mᵐᵉ Christine Corey, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Saverne.

SCIENCES

□ **Report du lancement d'un module spatial soviétique.** – L'arrimage d'un nouveau module à la station spatiale soviétique Mir sera retardé de deux mois, en raison de problèmes d'ordinateurs, a annoncé lundi 16 avril un porte-parole de l'agence Glavkosmos. Le lancement de ce module, baptisé « Crystal », prévu à l'origine le 30 mars dernier, et qui avait déjà été reporté au 9, puis au 19 avril, est désormais programmé pour juin prochain. La station Mir avait déjà été agrandie en décembre dernier par l'adjonction de « Kvant-2 », un élément similaire à Crystal, dont le lancement avait, lui aussi, été reporté – de plus de sept mois cette fois – en raison de retards de fabrication, puis de problèmes d'ordinateurs.

La polémique sur l'affaire Greenpeace

« Le Figaro » conteste l'existence de la « troisième équipe » d'agents de la DGSE

Le Figaro du 17 avril conteste l'existence de la « troisième équipe » d'agents de la DGSE qui, selon les informations du *Monde*, du *Canard enchaîné* et de *l'Express*, fut chargée de poser les deux bombes ayant fait exploser, le 10 juillet 1985, dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande), le *Rainbow Warrior*, navire amiral du mouvement écologiste Greenpeace. Faisant partie de la vingtaine d'agents du service action engagés dans cette opération, cette troisième équipe était pourtant bien composée de deux militaires français, le capitaine Jean-Luc Kyster et l'adjudant Jean Camasse, affectés au Centre d'instruction des nageurs de combat (CNIC) de la base d'Aspretto en Corse.

« C'est grotesque, ce sont manifestement des gens qui ne savent pas de quoi ils parlent ». Telle est la réaction abrupte de Mᵉ Daniel Soulez-Larivière à la lecture du *Figaro*. Mᵉ Soulez-Larivière est l'avocat de Dominique Prieur et Alain Mafart, les faux époux Turenge de l'opération menée par les services français contre le *Rainbow Warrior*. Réaction d'autant plus catégorique que *le Figaro* assure que le poseur des bombes n'aurait été autre qu'Alain Mafart, et lui seul.

Selon le quotidien, la « troisième équipe », dont l'existence fut dévoilée par *le Monde* du 18 septembre 1985, est *« une mystification »* qui recouvre *« une opération de déstabilisation politique, mais aussi une tentative – réussie – de réduire les peines encourues* [en Nouvelle-Zélande] *par les agents de la DGSE arrêtés : Alain Mafart et Dominique Prieur »*. *Le Figaro* affirme tenir ses informations *« des principaux protagonistes de l'affaire »*, sans, cependant, les citer nommément, leurs *« témoignages aboutissant tous à une même conclusion : la troisième équipe n'a jamais existé »*.

Le capitaine Kyster et l'adjudant Camasse composaient ce troisième maillon de l'opération, après l'équipage du voilier *Ouvéa*, chargé de l'acheminement du matériel, et les faux époux Turenge, chargés (avec le commandant Louis-Pierre Dillais, « patron » de la base d'Aspretto) de la coordination de l'attentat, de la récupération et de la disparition du matériel utilisé. Les deux membres de la troisième équipe sont arrivés par avion, au dernier moment, à Auckland, sous l'apparence de touristes. Les explosifs employés étaient dissimulés dans deux bouteilles de plongée. Kyster et Camasse devaient être rapidement *« ex-filtrés »* de Nouvelle-Zélande.

EDWY PLENEL

□ **Attaque du fourgon de Sécuripost.** – L'un des deux inculpés écroués après l'attaque du fourgon blindé de Sécuripost le 13 mars, à Marseille, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire samedi 14 avril. Le juge chargé de l'affaire a estimé que le doute instauré lors de la confrontation de Jean Albou, entrepreneur de menuiserie à Cannes, avec un témoin, sur les lieux de l'attaque, était suffisant pour le remettre en liberté. Jean Albou, soupçonné d'avoir conduit l'une des voitures utilisées par le commando, reste inculpé notamment d'assassinat pour cette action qui avait fait deux morts parmi les convoyeurs de fonds (*le Monde* du 15 mars).

□ **Les objectifs du « commando itinérant », selon Madrid.** – Le commando français itinérant de l'organisation basque ETA, démantelé après l'arrestation d'Henri Parot le 2 avril à Séville, préparait un attentat à la voiture piégée à Madrid contre le ministère espagnol de l'intérieur et le siège de l'audience nationale, tribunal qui juge les affaires de terrorisme, a affirmé, lundi 16 avril, la police espagnole. Les policiers auraient obtenu cette précision sur les objectifs du groupe français lors des aveux d'Henri Parot, arrêté en possession de 300 kilos d'explosifs (*le Monde* du 14 avril).

FAITS DIVERS

Alors que le magazine participe à l'opération « un bateau pour la Chine »

Les locaux d'« Actuel » ont été cambriolés

Les locaux du magazine *Actuel* ont été cambriolés durant le week-end de Pâques, à Paris. Le bureau du journaliste responsable de l'opération « Un bateau pour la Chine », Christophe Nick, a été *« soigneusement fouillé »*, selon la rédaction du magazine. Un ordinateur y a été volé, ainsi que toutes les disquettes relatives à cette opération qui se propose d'émettre vers la Chine des programmes de musique et d'informations, grâce à une radio libre embarquée à bord du navire *Déesse de la démocratie*, parti de La Rochelle le 17 mars 1990.

Deux autres bureaux du journal ont été visés par les cambrioleurs : celui du directeur de la publication, Jean-François Bizot, où du matériel a été volé, et celui de la rédaction en chef, qui a été saccagé. Les chèques de soutien à l'opération, envoyés par les lecteurs du mensuel, ont été consultés mais pas détruits.

Le cambriolage intervient *« alors que le bateau Déesse de la Démocratie navigue dans l'océan Indien et que de nombreuses pressions ont été exercées pour entraver sa bonne marche »*, souligne-t-on à *Actuel*. Jugeant cette opération *« subversive »*, les autorités de Pékin avaient demandé à la France d'empêcher l'appareillage du bateau. Mais le ministère français des affaires étrangères avait rejeté les protestations de l'ambassade de Chine à Paris. Dix-neuf organes de presse, dont *Actuel*, ainsi que la Fédération pour la démocratie en Chine, participent à l'opération « Un bateau pour la Chine ».

La brigade de répression du banditisme (BRB) de la préfecture de police de Paris a été chargée de l'enquête. Elle devra déterminer s'il s'agit d'un simple cambriolage ou d'une action menée par des *« spécialistes de la recherche d'informations »*, selon l'expression de la rédaction, particulièrement intéressés par les actions du mensuel en faveur des dissidents chinois.

Les difficultés de logement à Paris

Clochard surdoué cherche « placard à balais »

C'est un clochard surdoué, agité, théorique. Un ange blond, sans domicile fixe, dont toute la vie est en consigne dans un casier de la gare de l'Est. Dans le métro, il interpelle les passants, en français et en anglais, sur ses droits imprescriptibles. D'une existence, il a fait une sorte de condition.

Patrice Guyard-Mayolle a donné ce qu'il pouvait à la société, et ce matin encore son sang. Le quatre-vingt-neuvième don, en trente-quatre ans. La société ne lui a rendu qu'une médaille, une gouttelette rouge, qu'il porte au revers d'une veste bleue. A côté, il a accroché un badge d'aviateur, car dans une vie antérieure, il a totalisé presque autant d'heures de vol que de dons du sang.

Il a passé la nuit sur une bouche de chaleur près de l'Opéra. La précédente, dans une entrée d'immeuble, sur la moquette. Sur les bouches de chaleur, la température est agréable jusqu'à 30 centimètres du sol, environ. C'est la loi de la thermodynamique, il n'y a aucune raison de s'apitoyer.

La dame aux kiwis

Ce matin, il s'est habillé comme pour un entretien d'embauche et sa chemise à rayures sort de la laverie automatique. Son quotient intellectuel oscille entre 119 et 122. Il serait passé en terminale C si sa mère ne l'avait pas invité à s'installer à son compte. Son père ne s'est jamais manifesté que par quelques mouvements bancaires alimentaires. Et il ne va pas, maintenant, appeler tous les Guyard-Mayolle de l'annuaire.

Il parle comme un énarque. De la norme minimale de consommation électrique par habitation. Du décret du 22 juin 1940 qui stipule que les salaires peuvent être versés en espèces à ceux qui n'ont pas de compte en banque. Ou de la loi « informatique et libertés », à laquelle ses occupations à l'ANPE et à la RATP n'ont malheureusement pas encore laissé le temps de recourir. Il est favorable à la *« dépénalisation morale de la contravention »* surtout pour *« ceux qui sont dans la merde »*.

Il a été analyste-programmeur, technicien de maintenance, assistant-régleur et bien d'autres choses. Quand le gouvernement aura donné la médaille du travail au recordman des contrats à durée déterminée, il acceptera de croire qu'il n'y a pas de sot métier. Il a travaillé aussi dans les pompes funèbres d'avril à juillet 1989. Recueillir le corps d'une enfant de douze ans à l'institut médico-légal sans s'évanouir nécessite une certaine maîtrise de soi. Mais en France, *« on ne juge que par les diplômes »*.

La société de transport qui l'employait jusqu'en décembre a déménagé. Le propriétaire de son studio a profité de la fin du bail pour le récupérer. Depuis trois mois, il ne reste que la rue et il veut bien emmener les bonnes âmes qui lui conseillent les centres d'hébergement de la mairie de Paris dans l'endroit *« innommable »* où il a failli se faire voler son jean « 501 » tout propre. Patrice Guyard-Mayolle refuse toute concession à la *« France viticole »*. Les mêmes âmes qui lui achètent des kiwis chez le marchand ambulant du couloir voisin, au motif qu'il pourrait faire mauvaise usage d'une aumône, sont également chapitrées. Il ne tient pas à absorber une substance *« nutritionnellement déséquilibrée »* et à finir à l'aide médicale gratuite. La dernière dame aux kiwis, d'ailleurs, est revenue avec des avocats.

Patrice Guyard-Mayolle, à vrai dire, ne demande à la société qu'un tout petit *« placard à balais »* qui lui permettrait de fournir une adresse à un éventuel employeur. Six mètres carrés, pas plus. Il a déjà fait les plans. Un canapé convertible et un petit bureau où il pourrait cultiver son amour de la jurisprudence et ranger les photos qu'il prend au hasard de la nuit, après avoir calculé que les probabilités de les vendre ne sont pas moins grandes que celles de gagner au loto. *« Ma barre est basse, tout de même. »*

CORINE LESNES

□ **CORSE : destruction d'une plaque à la mémoire du docteur Lafay.** – Une plaque érigée sur une stèle à la mémoire du docteur Jean-Paul Lafay, assassiné le 17 juin 1987 à Ajaccio, a été détruite à coups de masse dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 avril.

Le monument avait été édifié en janvier 1988 devant les locaux de FR 3 Corse, à l'endroit où avait été abattu le vétérinaire, après avoir participé, en tant que président de l'Association d'aide aux victimes du terrorisme, à une émission sur ce sujet.

L'enquête sur cet assassinat n'a pas abouti à ce jour. Par ailleurs, deux résidences secondaires ont été l'objet d'attentats à l'explosif pendant le week-end pascal. Aucun de ces actes n'avait été revendiqué mardi 17 avril.

DIAGONALES

On liquide

RÉCAPITULONS. En une génération, ont été annoncées à sons de trompe :

– La mort de Dieu, de Marx et de Freud ;

– La fin des idéologies et des valeurs ;

– La disparition de l'Homme et de l'Histoire.

A qui le tour ? L'affaissement du communisme n'a pas affermi, tant s'en faut, le parlementarisme à l'occidentale. Ecole, médecine, justice, tanguent sur leurs bases. Ce n'est plus une fin de siècle, ma parole, c'est une partie de chamboule-tout ! Mots en –isme et institutions roulent par par-dessus tête dans des pétarades de tir forain. Y aurait-il une jouissance à tirer dans le tas des concepts et des références ? L'effroi millénariste produirait-il, avec quelque avance, des bouffées suicidaires ?

On dirait plutôt que la vie de l'esprit, après avoir imité les techniques de lancement du grand commerce, recopie sa frénésie du tout-jetable. On ne répare plus les pensées réputées usagées, on en change comme de voiture ou de stylo-feutre. Fini le temps où l'on se faisait scrupule de jeter bébé avec l'eau du bain : fiston bazarde la baignoire avec. Et sur ses vitrines vidées, la boutique aux idées-qui-mènent-le-monde reprend les slogans des marchands en faillite : « Prix sacrifiés », « on liquide », « *tout* doit disparaître »...

TOUT, vraiment ? Sur les décombres de nos systèmes ruineux et ruinés, trône, intact, l'affairement. La « guerre économique » a bon dos. « La politique française ne se décide pas à la corbeille », s'indignait de Gaulle. Si le Général avait su que, vingt ans plus tard, elle dépendrait, cette politique, de l'escompte à Tokyo et du Dow Johns ?...

Les valeurs cotées en Bourse ont chassé les autres valeurs moins sonnantes, comme la mauvaise monnaie chasse la bonne. Leurs détenteurs règnent d'autant plus férocement qu'ils savent leur horizon barré. Il faut se dépêcher de « mettre à gauche », comme dit une propagande de droite. L'Occident riche ramasse ses derniers dividendes, vit ses ultimes fêtes. Avec 10 % de la population planétaire, on voit mal comment il pourrait garder longtemps le magot et les rênes, face à 90 % d'affamés sans Parlements. Le prochain millénaire verra évidemment cet affrontement pour la survie, entre dîneurs bocusiens et nourrissons affamés, entre la piscine à remous et l'oued à sec. Les paris sont ouverts autour de la piste de poussière, où les coqs, déjà, aiguisent leurs ergots.

Le tout-fric présente un avantage : il fait reculer l'hypocrisie. Les nantis de naissance n'osent plus taxer de mauvais goût l'argent rapide et facile, comme ils faisaient naguère pour rester entre soi. La honte d'en croquer a rejoint la virginité et le dévouement, au magasin des accessoires bêtement encombrants. Du moins le profit cynique ne se pare-t-il plus des vertus dont l'enveloppaient les dames d'œuvres du siècle dernier, dans leurs manchons d'astrakan. En croquer : oh oui ! Magouiller : non. Telle est la morale des petits zappeurs aux quatre heures de télé par jour. On en a connu de moins nettes, des morales !

Corollaire à méditer : l'indépendance des journaux n'est plus ce qu'elle était. Hier, le combat était clair, parce que frontal, entre des rédactions scoutes et d'affreux brasseurs de fonds non identifiés. A l'heure du sponsoring, du publi-reportage, des interviews payantes et de la désinformation tarifée, à quoi bon des comptes à ciel ouvert, si la vérité, devenue denrée, se négocie sous la table ?

ON compte ses ancêtres de peur de ne pas compter soi-même. (Est-ce de Chateaubriand ? A force de répéter certains mots puissants, on n'arrive plus à retrouver leur trace.) En tout cas, la phrase s'applique aux bilans navrés de la décennie. Moins les peuples s'imaginent d'avenir, plus ils vouent un culte au passé. La commémoration est devenue un des secteurs prioritaires de notre activité intellectuelle. Un préfet avec casquette et voiture de fonction veille au calendrier des célébrations, *tel* un chef de gare éclusant ses convois. La France aura parcouru la fin du vingtième siècle en courant de plaques dévoilées en colloques dévoilants. Même Nimier a droit à sa niche ; même lui !

A-t-on idée de traiter ainsi la mémoire, comme un toutou docile au sifflet ? Il y a quelque chose de totalitaire dans la pieuseté sur commande telle qu'elle dégouline : tous à vos souvenirs, et que ça saute ! Ces cérémonies sans foi commencent à opérer le contraire du ressourcement raisonné auquel on les destine. Libérée des révérences excessives du premier deuil, saturées par le trop-plein de vénération, l'opinion profite des bouts-de-l'an pour enfoncer le disparu. Pour prix de leur béatification, nos hommes-phares sont précipités au Purgatoire.

Ainsi de Sartre. Embaumé voilà dix ans, au nom de sa cécité, de ses retours supposés à quelque croyance, celui à qui de Gaulle donnait du « maître », et les Nobel leur prix, est réduit à ses erreurs de compagnon de route du PC, aux Dos Passosseries de ses romans (encore « lisibles », vraiment ?) Au lieu de céder à cette paresse bien française du tout ou rien idéologique, ne serait-il pas temps de chercher dans Sartre une alternative au tout-profit, pour le jour où les SICAV faméliques ne pourront plus tenir lieu de morale ?

Rêve d'orphelin, entends-je glapir. Combien de fois faudra-t-il vous le répéter ? « On liquide » !

MEME les psychanalystes, pour qui le temps n'est qu'un matériau, se laissent troubler par sa caricature que sont les anniversaires. La crise de l'école freudienne a juste dix ans. Le petit monde des lacaniens en concevrait tumultes et paniques. C'est du moins l'avis de la revue « l'Ane », dans son numéro d'avril-juin. Devant le discrédit et le chaos d'une pratique qui n'a jamais tranché, c'est sa petite gloire, entre son besoin et son refus d'institutions, le journal de Judith Miller reste fidèle à son souci de garder ensemble raison et sourire.

Non, tout ne doit pas disparaître, de cette fascinante découverte. C'est aussi l'avis de Nicole Debrie, lorsqu'elle relit Céline à la lumière de Freud (Il était une fois... Céline, Aubier édit., 476 p., 148 F). Elle ne cherche pas à rendre un verdict clinique – anal, pas anal, Bardamu ? la belle affaire ! – mais à saisir ce qui compte dans une œuvre : non pas l'ordre ni le sens des phrases : la pulsion affective d'où ces phrases sont sorties. « Je me traverse comme un vieux bourdon », écrivait Céline, conscient des nourritures que cet insecte affectionne. Pourquoi se priver de cette lecture-là, parmi d'autres, sous prétexte que la chimie du cerveau a fait des progrès depuis l'Autriche d'avant 14 ; pourquoi ?

∴

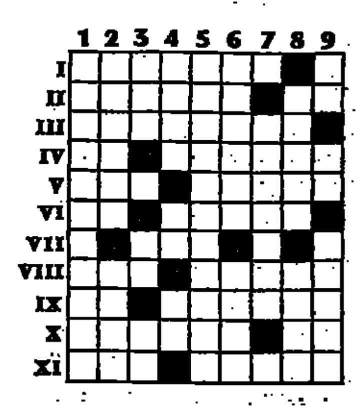
Rue Falguière, là où le Monde va désormais s'écrire, c'est par-là que montaient, jusqu'à la dernière guerre, les vieux canassons venus d'on ne savait où et promis aux abattoirs de Vaugirard. Ils grimpaient la rue avec la même résolution méthodique qu'ils avaient mise à tirer les tombereaux ferraillants de glace à rafraîchir, de vin ou de lait. C'était à peine s'ils traînaient un peu le pas, sur le sourd pavé de bois, y abandonnant leurs derniers crottins couleur d'automne. Le progrès n'a pas rendu risible leur marche consciencieuse. Les secousses compliquées de leur poitrail, à quelques minutes de la mort, resteront à jamais justifiées.

Ni les idées d'avant, ni les peines périmées, ne doivent disparaître. Désolé : on ne liquide pas !

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5241



HORIZONTALEMENT

I. Moyens de protection. – II. Qui va bien. Préfixe. – III. Aident à faire le mur. – IV. Vécut un temps avec une peau de vache. Fis perdre l'appétit. – V. Contribue à protéger le globe. La meilleure des répliques. – VI. Note. Touche du bois. – VII. Est agréablement recouvert. – VIII. Entraîne des éliminations. Moyen de retourner. – IX. Qui a permis de jouer. faisaient échapper à certaines obligations. – X. D'elles, il y a plus ou moins à tirer. Se regardait difficilement en face. – XI. Mène à la réplétion. Qui vont peut-être avoir droit au savon.

VERTICALEMENT

1. Travaille avec la vrille. – 2. En mesure de faire mieux la prochaine fois. Fit le singe. – 3. Grâce à lui, on a la tête sur les épaules. Ne va pas vite. Partie de la Sibérie. – 4. A Castor et Pollux. A été privée d'une bonne partie de ses biens. Change régulièrement. – 5. Pas faciles à vider. – 6. Perdit un peu de lui-même. Il en est un qui a beaucoup fait pour ses beaux yeux. – 7. Moyen de progresser. – 8. Avait des visions. Tête de cochon. – 9. On commence souvent par lui. Pronom. A de grands espaces.

Solution du problème nº 5240

Horizontalement

I. Orchestre. – II. Nélombo. – III. Epuisés. – IV. Lope. Rasé. – V. Eut. Dé. – VI. Etole. Cri. – VII. Imam. Hai. – VIII. Llano. Age. – IX. Ningbo. – X. Elections. – XI. Séant.

Verticalement

1. Onglée. Lieu. – 2. Ré. Outil. – 3. Cleptomanes. – 4. Hope. Lanice. – 5. Emu. Démonta. – 6. Sbire. Gin. – 7. Tosa. Chabot. – 8. Estragon. – 9. Esse. Ile. Si.

GUY BROUTY

Les difficultés de ... Clochard surdoué ... « placard à palais »

MOTS CROISÉS

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Assurance-vie sur le cancer

Les anciens cancéreux ne sont plus, aujourd'hui, systématiquement rejetés par les compagnies d'assurances. A quel prix ?

La froide logique des compagnies d'assurances peut-elle s'adapter, et de quelle manière, aux progrès tâtonnants mais constants de la médecine et plus particulièrement de la cancérologie ? Cette difficile question, rarement abordée en public, est aujourd'hui officiellement posée. Il y eut d'abord, à la fin février, un avis du Conseil national du sida demandant instamment au gouvernement de faire en sorte que les assureurs français ne puissent exiger des tests de dépistage de la contamination par le virus du sida (*le Monde* du 21 février). Cet avis fut suivi d'une importante réunion organisée fin mars à Paris sur le thème « Cancers et assurance-vie » (1).

Coïncidence ou non, l'avis du Conseil national du sida, que préside Mme Françoise Héritier-Augé, professeur au Collège de France, avait jeté un certain trouble dans le monde de l'assurance. Ce conseil avait notamment formulé une série de recommandations aux pouvoirs publics, leur demandant, d'une part, *« d'interdire aux sociétés d'assurances de subordonner la conclusion d'un contrat aux résultats d'un test de dépistage de la contamination par le virus du sida »* et, d'autre part, de veiller à ce que les sociétés d'assurances n'introduisent pas dans leurs formulaires des questions *« faisant référence, de façon explicite ou détournée, au style de vie ou à la sexualité »*.

Contrat de droit privé

Cet avis avait immédiatement été suivi d'une vive réaction de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Cette fédération avait ainsi *« tenu à rappeler que les assureurs français sont parmi ceux qui font preuve de la plus grande ouverture face au sida. A la différence de ce qui se passe dans d'autres pays, aucune recommandation spécifique n'a été faite au niveau professionnel tendant à renforcer la rigueur du contrôle lors de la délivrance des garanties »*. Ajoutant : *« Il n'est pas dans la pratique de l'assurance française de procéder à des questionnaires mettant en cause la vie privée »*.

Cette fédération prenait aussi garde de rappeler un principe, à ses yeux essentiel : *« La prise en charge de risques déjà réalisés, ou l'acceptation sans contrôle de risques à caractère certain est en contradiction avec les principes mêmes de l'assurance. Le contrat d'assurance est un contrat de droit privé qui requiert l'accord des deux parties et l'assureur a le devoir, vis-à-vis de la communauté de ses assurés, d'évaluer les risques qu'ils supportent tous ensemble »*.

« C'est pourquoi, concluait la FFSA, *les assureurs ne peuvent souscrire aux propositions du Conseil national du sida qui recommande des mesures de restriction ou d'interdiction en matière de contrôle et d'évaluation des risques (...). L'ambition des assureurs est d'élargir l'accès à l'assurance des personnes séropositives ou ayant été atteintes du sida au fur et à mesure que se préciseront les connaissances de cette affection, comme cela a été le cas dans le passé pour les autres maladies »*.

A cet égard, l'exemple des affections cancéreuses est riche d'enseignements. Jusqu'à une période plus ou moins récente, en effet, les malades cancéreux, fussent-ils officiellement reconnus comme « guéris » par leur médecin, n'étaient, dans la grande majorité des cas, pas pris en charge par les assureurs lorsqu'ils étaient amenés (raisons personnelles, acquisition immobilière, création d'entreprise, etc.) à devoir souscrire à une assurance sur la vie. Cette situation, trop rarement dénoncée par le corps médical, spécialisé ou non, est aujourd'hui en train d'évoluer, comme l'ont expliqué des médecins et des professionnels de l'assurance lors de la réunion de la SCOR-Vie.

Nouvelle tarification

« La prise en charge par l'assurance-vie (en réalité l'assurance en cas de décès) *des cancéreux illustre de façon exemplaire l'intention des assureurs de ne plus refuser, avant tout examen, la grande majorité des personnes atteintes de maladies graves mais au contraire de leur proposer, après évaluation médicale, une solution logique appropriée à leur cas personnel »*, a ainsi expliqué le docteur Auffret (SCOR-Vie).

Tout le problème, pour les assureurs, est de définir avec précision les « *risques aggravés* » par rapport aux « *risques normaux* », c'est-à-dire ceux encourus par les assureurs vis-à-vis d'une population générale, pour une période donnée, calculés sur la base de tables qui fournissent les taux « normaux » de mortalité. Outre ces tables de mortalité générale, existent des tables de « survie » établies en fonction de différentes affections, cancéreuses ou non. Et c'est la comparaison de ces deux catégories de données qui permet aux assureurs d'établir des *« coefficients d'aggravation du risque »*.

Les médecins des compagnies ont ainsi élaboré différentes formules prenant en compte dans le temps, et en fonction des cancers, la surmortalité prévisible dans tel ou tel groupe, formule permettant d'accepter les anciens cancéreux en leur proposant des tarifications particulières.

« La méthode de tarification employée pour les cancers associe très souvent l'application d'une surmortalité pendant toute la durée du contrat et des surprimes annuelles temporaires en fonction des caractéristiques de la tumeur, expliquent le docteur Auffret et M. Dufour (SCOR-Vie). *La surmortalité est destinée à quantifier le sur-risque résultant des effets iatrogènes, mais aussi celui inhérent à la survenue d'un autre cancer. Les surprimes annuelles prennent en compte le risque de décès dans la période qui suit le traitement, tout comme la mortalité qui est sans commune mesure avec la mortalité de la population générale. »*



Dépister les « risques aggravées ».

Les spécialistes de cette société de réassurance ont bâti différents scénarios qu'ils proposent aujourd'hui à leurs compagnies. Ainsi, une femme de quarante-sept ans, opérée en mars 1989 d'un cancer du sein localisé et traitée par radiothérapie et chimiothérapie en février 1990, se verrait proposer un contrat d'assurance-vie d'un tarif supérieur de 50 % (au titre de la surmortalité) et des surprimes annuelles de 15 pour mille (dans les dix premières années) et de 5 pour mille (durant les dix années suivantes).

Autre exemple : un jeune de vingt et un ans, opéré d'un cancer du testicule en février 1988 et traité par chimiothérapie et curage ganglionnaire, devrait payer des sommes augmentées de 25 % (surmortalité) et des surprimes annuelles de 15 pour mille durant trois ans.

A l'inverse, le dossier d'un homme de trente-cinq ans, opéré d'un cancer du testicule en 1983 avec métastases pulmonaires en 1985, traité par chimiothérapie et irradiation en 1987, correspondrait à des tarifs supérieurs de 100 %, augmentés de surprimes dégressives de 30 pour mille à 5 pour mille, étalées sur douze ans.

Ces méthodes de tarification ne peuvent toutefois être proposées que dans la mesure où l'ensemble du dossier médical est accessible aux compagnies d'assurances.

En pratique, l'acceptation par les compagnies d'un ancien malade cancéreux repose sur différents critères. Les assurances demandent à connaître l'existence ou l'absence de prédispositions au cancer, génétiques ou liées à l'environnement (exposition au tabac).

Elles veulent aussi être informées, avec précision, sur l'ensemble des traitements suivis et peuvent exiger divers compléments : examen clinique, prélèvements sanguins, échographies, communication des comptes rendus opératoires et anatomo-pathologiques, etc.

« L'ensemble de ces données, soumis à l'appréciation de notre service de tarification, permettrait une appréciation raisonnable des risques. On doit toutefois considérer qu'il s'agit là d'une approche théorique, car en pratique les dossiers sont souvent incomplets. Les demandes d'information complémentaire sont sans suite ou parées du recours à la notion de « secret médical, explique le docteur J. Chouty (SCOR-Vie).

» Ainsi, nos services sont amenés à se prononcer sur des documents tout à fait insuffisants, ce qui impose parfois l'ajournement ou le refus. »

Aujourd'hui, il faut savoir qu'à moins de trois ans du dépistage et du traitement d'une affection cancéreuse, l'acceptation d'anciens malades par les compagnies d'assurances demeure exceptionnelle.

Ce n'est qu'à partir de la quatrième année, pour certains cancers (Hodgkin, cancers du sein, du testicule, du colon et du rectum), que les compagnies commencent à accepter d'assurer les anciens malades.

Dans le cas du cancer du poumon, l'un des plus fréquents, les sociétés d'assurances restent très réticentes, les progrès thérapeutiques restant minimes et les tarifications toujours très lourdes.

Le recours, quelquefois inquiétant, à la médecine et aux investigations biologiques pour préciser les « risques » que peuvent encourir les compagnies d'assurances en acceptant un client donné n'en est sans doute qu'à ses débuts.

« Dans un avenir qui n'est pas tellement éloigné, les chercheurs permettront un dépistage précoce des sujets à risques grâce à l'étude des aberrations chromosomiques et des mutations génétiques, explique le docteur Chouty. *Des problèmes éthiques se poseront sûrement à terme dont les solutions ne semblent pas encore avoir été suffisamment explorées. »* Quelle instance, gouvernementale ou non, définira alors les limites de la sélection médicale et celles du recours à la médecine prédictive à des fins commerciales ?

JEAN-YVES NAU

(1) « Premières rencontres médicales. Cancers et assurance-vie. Pronostic et tarifications ». Lundi 26 mars 1990. La SCOR-Vie est une des filiales françaises de la SCOR (Société commerciale de réassurance), société anonyme fondée en 1970 à l'initiative des pouvoirs publics.

Sélections à haut risque

Clé de voûte de l'assurance sur la vie, la sélection médicale est jugée non seulement « nécessaire » mais « absolument indispensable » par les actuaires. Et, à ceux qui pourraient trop rapidement s'indigner d'un tel système, les professionnels de l'assurance ont tôt fait de rappeler qu'il s'agit en définitive d'un contrat privé et non d'une couverture sociale, et qu'à ce titre l'ajournement ou le refus ne correspond en aucune façon à une forme d'exclusion sociale des maladies, cancéreuses ou non, guéries ou pas.

Comment, en pratique, cette solution médicale est-elle mise en œuvre ? Elle commence généralement par une « déclaration d'état de santé » que ne peuvent signer que les personnes qui n'ont pas ou n'ont pas eu de problème de santé.

On explique chez les professionnels de l'assurance et de la réassurance que cette déclaration a *« depuis quelque temps déjà remplacé la « déclaration de bonne santé » que signaient « sur leur honneur et à leur connaissance... » trop de contractants, d'une main légère »*. Vient ensuite un questionnaire particulier auquel doivent répondre les personnes qui ont eu des problèmes de santé.

Lorsque les réponses à ce questionnaire font craindre un décès précoce, des arrêts de travail plus fréquents que la moyenne ou une probable invalidité (ou lorsqu'à partir d'un certain âge les sommes en jeu apparaissent élevées), l'assureur peut demander un examen médical simple (examen clinique, tension artérielle, recherche urinaire de glucose et d'albumine) ou plus approfondi (électrocardiogramme, recherche des différents facteurs biologiques de risques cardiovasculaires, etc.).

Dans ce domaine, tout vient d'être modifié avec la loi du 31 décembre 1989 qui précise notamment que l'assuré doit *« répondre exactement aux questions posées par l'assureur sur les circonstances qui sont de nature à faire apprécier par ce dernier les risques qu'il prend à sa charge »*. Auparavant, l'assuré devait déclarer *« exactement toutes les circonstances connues de lui qui étaient de nature à faire apprécier par l'assureur les risques qu'il prenait à sa charge »*. Ces nouvelles dispositions sont d'autant plus importantes que se pose aujourd'hui – et que se posera de plus en plus fréquemment à l'avenir – le problème des candidats à l'assurance-vie potentiellement contaminés par le virus du sida, étant entendu qu'un accord général semblait s'être établi en France (à la différence de la Grande-Bretagne) pour que les sociétés d'assurances n'introduisent pas dans leurs formulaires des questions faisant référence de façon explicite ou détournée au style de vie et à la sexualité.

Le seuil jusqu'à présent plus ou moins reconnu de 1 million de francs au-delà duquel une « sérologie sida » était habituellement demandée semble aujourd'hui diminuer, et ce en dépit des prises de position sans équivoque du Conseil national du sida. Qui, demain, osera officiellement et publiquement trancher ?

J.-Y. N.

POINT DE VUE

Bioéthique : l'urgence d'un débat au Parlement

par les professeurs Jean-Michel Dubernard et Jean-François Mattéi

La discussion à l'Assemblée nationale du projet de loi sur la bioéthique est une fois de plus repoussée. Elle n'aurait lieu qu'en automne et, semble-t-il sous forme partielle et tronquée. Ainsi s'éloigne encore un événement susceptible d'inciter les Français à une réflexion de fond, de créer un large débat dépassant les cercles de spécialistes et les groupes religieux ou philosophiques. Chacun en aurait été enrichi et la représentation nationale aurait trouvé là l'occasion d'améliorer son image.

La France a déjà laissé passer la forte symbolique d'être le premier pays à légiférer dans ce domaine en 1989, année du Bicentenaire, alors que Jacques Chirac avait demandé au Conseil d'Etat, dès 1986, de rédiger le rapport Braibant et que Michel Rocard avait chargé un groupe interdisciplinaire de préparer l'avant-projet actuel en septembre 1988. Les thèmes abordés sont très différents, mais ils ont en commun de traiter des risques encourus par l'homme et des possibles atteintes à ses droits.

Le Comité national d'éthique n'a pas encore de reconnaissance législative. Celle-ci favoriserait ses actions de conseil et d'information. Des comités locaux pourraient servir d'amplificateurs et percevoir plus vite les problèmes nouveaux.

Les libertés individuelles et le secret de la vie privée doivent être préservés d'une utilisation abusive des registres épidémiologiques.

Réaffirmer la dignité de la personne implique le respect du corps dans lequel elle s'incarne. Qu'il s'agisse du consentement de l'intéressé avant une intervention chirurgicale ou de la justification de l'intervention lorsque le consentement a été obtenu. Rappeler que les organes ne peuvent faire l'objet d'un droit patrimonial, qu'ils ne sont pas des marchandises, est nécessaire au moment où apparaît dans plusieurs pays une commercialisation sous la forme de la vente d'organes pairs, comme les reins d'individus sains, à des individus malades.

On soupçonne l'existence d'autres trafics comme la vente par la famille des organes d'un cadavre ou, plus grave encore, l'achat de priorité sur les listes d'attente d'une greffe par de l'argent ou de l'influence.

Progrès capital, la transplantation d'organes permet de sauver de plus en plus de vies, mais elle soulève de nombreuses questions : a-t-on le droit de prélever un organe chez un donneur vivant apparenté, même avec son consentement ? Quelle est la valeur des critères définissant la mort cérébrale ? La loi Caillavet de 1976 sur les prélèvements d'organes a servi de modèle à de nombreux autres pays. Ne faut-il pas l'améliorer en donnant l'assurance à ceux qui sont opposés au prélèvement d'organes sur leur propre corps de pouvoir exprimer leur choix ?

L'exemple de la France

Vaincre l'infertilité et soulager la détresse des couples stériles est devenu une réalité quotidienne grâce à l'application des méthodes d'insémination artificielle et de fécondation *in vitro* avec transfert d'embryons. Mais que répondre à certaines demandes formulées par des veuves dont le sperme du mari a été conservé, par des femmes célibataires ou des couples d'homosexuelles ?

Les médecins ont-ils le droit moral, parce qu'ils en ont la possibilité technique, de satisfaire toute demande d'un malade ? La conservation des embryons, le dépistage d'anomalies pendant la grossesse et le développement de ce que l'on appelle les manipulations génétiques sont autant de nouveaux domaines pour lesquels l'homme n'a pas défini ses repères. La loi devient alors nécessaire pour fixer les grands principes, tracer les règles générales et aider les médecins qui, jusqu'à présent, assument seuls, en dehors de tout cadre juridique, la responsabilité de leur activité.

C'est la morale de chacun qui est en cause et il s'agit rien moins que de l'impact des progrès scientifiques sur les fondements éthiques et législatifs de notre société.

Aucune nation au monde n'a encore légiféré partant d'une approche globale de la bioéthique. Notre histoire, notre culture nous imposent de montrer le chemin. Une session extraordinaire du Parlement, consacrée exclusivement à l'analyse de ces questions, permettrait à la représentation nationale de délibérer dans la sérénité nécessaire.

On peut imaginer que les parlementaires débarrassés de contingences politiciennes travaillent tous ensemble, en conscience. Le devoir du président de la République serait de prendre cette initiative.

► **M. Jean-Michel Dubernard est professeur de chirurgie (transplantation) et député de Lyon. M. Jean-François Mattéi est professeur de pédiatrie et de génétique, et député de Marseille.**

SCIENCES ET MEDECINE

Le « cortège » perché d'Oman

Une croûte océanique a été poussée sur la masse continentale de l'Arabie, constituant ainsi les plus belles ophiolites du monde

MASCATE

de notre envoyée spéciale

L'OUED Haymiliyah coule dans sa vallée encaissée. De lui, partent des déviations destinées à apporter l'eau aux petites palmeraies et aux modestes villages. A première vue, rien d'étonnant. Nous sommes dans le sultanat d'Oman, à 140 kilomètres environ à l'ouest de Mascate. Il est donc normal de voir, dans un pays sec, des dattiers et des systèmes d'irrigation.

Pourtant une chose surprend Michel Beurrier, le représentant du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), qui, dans le cadre de contrats passés avec le ministère omani du pétrole et des minéraux, fait la carte géologique de toutes les montagnes longeant la côte nord-est du sultanat : l'oued coule abondamment, ce qui est rarissime mais s'explique par les pluies exceptionnelles tombées en février.

Mais c'est moi la plus surprise lorsque Michel Beurrier nous détaille la nature des roches environnantes. Ici, sur ce continent vieux d'au moins 800 millions d'années repose toute une croûte océanique dont on voit les différents composants.

Depuis le manteau supérieur – qui est normalement enfoui sous les quelque 6 kilomètres de la croûte océanique – jusqu'aux sédiments déposés en mer profonde, entre – 95 et – 85 millions d'années, sur les roches volcaniques qui venaient alors de se mettre en place pour constituer cette croûte.

Encore plus paradoxal : les plus hautes montagnes d'Oman, le djebel Akhdar (qui culmine à 3 000 mètres), dont la haute silhouette claire se devine dans la brume, est fait, lui, de sédiments carbonatés qui se sont déposés entre – 280 et – 90 millions d'années dans une mer peu profonde recouvrant alors la masse continentale de la péninsule arabique.

Pour comprendre cette géologie unique au monde, il faut revenir à la « fabrication » de la croûte océanique. Cette dernière se forme constamment dans l'axe médian des dorsales océaniques.

A 40 ou 50 kilomètres de profondeur, le manteau de la Terre, qui est à l'état pâteux, commence une ascension au cours de laquelle diminue la pression à laquelle il est soumis. Cela entraîne des phénomènes de fusion partielle : certains minéraux du manteau se transforment, changent de composition ou même disparaissent, et 10 % à 20 % de tout ce « matériel » deviennent liquides.

Ce liquide (ou magma) se sépare des minéraux restés pâteux et va être stocké, à 4 ou 5 kilomètres de profondeur sous la dorsale océanique, dans des chambres magmatiques. Là, il est soumis à des températures moins élevées, si bien que de nouveaux minéraux cristallisent (cristallisation fractionnée) et s'accumulent sur les parois.

Dans le même temps, une partie du magma continue de monter et sort sous forme d'émissions volcaniques par les grandes fractures qui caractérisent l'axe médian des dorsales océaniques. L'enchaînement des phénomènes de fusion partielle et de cristallisation fractionnée explique la superposition de couches différentes constitutives de la croûte océanique et le nom de « cortège ophiolitique » donné à une croûte océanique que l'on retrouve perchée sur une masse continentale.

Le Moho : un contact net

En bas, on trouve le manteau ultrabasique (1) résiduel (ce qui reste après le phénomène de fusion partielle), constitué essentiellement de péridotites de densité voisine de 3,4.

Dans les couches les plus superficielles de ce manteau, on observe des poches irrégulières en forme et en dimension où se sont accumulés des cristaux de chromite de densité supérieure à 4 (40 % à 45 % d'oxyde de chrome, 20 % d'alumine, 15 % à 18 % d'oxyde de magnésium, 13 % à 16 % d'oxyde de fer, moins de 3 % de silice). Ceux-ci se sont formés à partir du magma qui a percolé à travers les péridotites.

Vient ensuite la discontinuité de Mohorovicic (familièrement « Moho ») du nom du géophysicien yougoslave qui l'a mise en évidence en 1909.

Comme toute discontinuité existant entre les différentes couches constitutives de l'intérieur de la Terre, le Moho réfléchit ou réfracte les ondes sismiques. Pour les géophysiciens, le Moho est épais de plusieurs centaines de mètres.

Mais pour les pétrologues, ce n'est que le contact net entre le manteau supérieur et la base de la croûte océanique faite de couches de gabbros lités épaisses de 2 à 3 kilomètres et de densité 2,8 à 3.

Ces gabbros ont cristallisé les premiers dans la chambre magmatique pleine du « jus » résiduel après la fusion du manteau et située au-dessus du Moho. Les cristaux se forment sur les parois de la chambre ; ils glissent vers le fond où ils s'accumulent en lits.

Au sommet de la chambre magmatique, la température et la pression diminuant, les gabbros se sont solidifiés. Ils ont ainsi pu casser et laisser le passage, à répétition, à des filons d'autres gabbros : ainsi s'est formé au-dessus des gabbros lités le complexe filonien, fait d'une ribambelle de cheminées verticales enchevêtrées les unes dans les autres sur une épaisseur de 1,5 kilomètre.

Le « jus final » arrive enfin en surface et donne naissance à du volcanisme basaltique (basique) dont l'épanchement sous-marin est caractérisé par des formes de coussins (« pillow lava », qu'il serait d'ailleurs plus juste de comparer à de gros traversins longs de 5 mètres à 10 mètres pour un diamètre de 60 centimètres à 100 centimètres) empilés sur 1 kilomètre d'épaisseur. Ces basaltes superficiels sont très fissurés par les contraintes d'extension existant dans la zone médiane des dorsales océaniques.

Ainsi peut s'établir une circulation d'eau de mer d'autant plus intense que la zone médiane connaît un calme momentané.

Chaque période de calme permet aussi à des sédiments marins siliceux de se déposer avant d'être recouverts par les basaltes de la crise volcanique suivante. Percolant dans le basalte encore chaud, l'eau de mer se charge de sulfures de fer, de cuivre, de zinc, de plomb, d'arsenic, d'antimoine, d'or, etc. Surgissant au fond de la mer, qui, à – 3 000 mètres, est à une température de 3 °C ou 4 °C, les fluides, jaillissant de ces « sorties » hydrothermales, qui, elles, peuvent être à plusieurs centaines de degrés Celsius, précipitent immédiatement en donnant des sulfures de fer, de cuivre, de zinc, etc., qui s'accumulent sur place (2).

Revenons aux montagnes si particulières de la côte nord-est d'Oman. De – 280 à – 90 millions d'années, avons-nous dit, l'Oman et une large part de la péninsule arabique étaient recouverts d'une mer peu profonde, située en bordure d'un très vaste océan, la Téthys, qui séparait la masse de l'Eurasie du continent Afrique-Arabie (la mer Rouge n'existait pas) et du sous-continent indien. Parallèlement, à la côte nord-est actuelle de la péninsule arabique, une dorsale subocéanique créait une croûte océanique.

Direction et vitesse différentes

De – 180 à – 110 millions d'années, le continent Afrique-Arabie dérivait vers l'est, par rapport à l'Eurasie, à la vitesse moyenne de 2 centimètres par an. Cette dérive a changé : de – 110 à – 85 millions d'années, elle a pris une direction est-nord-est et s'est accélérée à 4 centimètres par an.

A ce changement de direction et à cette accélération, qui ont provoqué le coinçage de tout l'ouest de la Téthys entre les deux masses continentales, on attribue le destin étrange de la croûte océanique proche de l'actuelle côte d'Oman. Cette croûte encore jeune s'est cassée, et sa partie nord-est est montée d'abord sur sa voisine sud-ouest vers – 90 millions d'années.

Puis, continuant sa course, la nappe d'ophiolites est passée sur le continent – déprimé à l'époque – en partie par simple gravité.

Cet enfoncement du continent étant sans doute accentué par la surcharge imposée à celui-ci par l'arrivée de la nappe d'ophiolites.

Tout était terminé il y a 70 millions d'années puisque des sédiments de mers peu profondes ont recouvert les ophiolites à ce moment-là. Ainsi, en moins de 20 millions d'années, la nappe d'ophiolites a parcouru au moins 500 kilomètres vers le sud-ouest, entraînant sous elle les sédiments déposés en mer profonde sur l'autre partie de la croûte océanique (3).

Bien entendu, des ophiolites existent à Chypre, en Turquie, en Iran, tout au long de la zone où les masses d'Eurasie et d'Afrique-Arabie sont arrivées au contact l'une de l'autre. Mais cette collision continentale a fait disparaître en partie les ophiolites.

En Oman, au contraire, l'Arabie n'a pas encore rejoint l'Asie. Entre lui et le Bélouchistan subsiste le golfe d'Oman, une des reliques de la Téthys. Les ophiolites perchées sur la péninsule arabique ont donc échappé à la collision et sont peu disloquées.

Mais les mésaventures des ophiolites d'Oman ont continué avec le plissement alpin. Il y a environ 20 millions d'années, toute la zone – vieux substrat continental et son sédiment, ophiolites, couverture sédimentaire – a été vigoureusement plissée. L'érosion a non moins vigoureusement attaqué ce nouveau relief.

Au point de faire disparaître par endroits, comme au djebel Akhdar, les quelque 10 kilomètres des ophiolites. Cette surrection et cette érosion continuent, comme en témoignent les gorges profondes qui débouchent des montagnes sur la plaine côtière. La surrection actuelle s'explique, au moins en partie, par l'isostasie, qui est l'application aux continents du principe d'Archimède.

Une masse continentale faite essentiellement de granite de densité 2,3 à 2,4 s'enfonce dans le manteau lorsqu'elle porte une surcharge. Ici, les ophiolites. Celles-ci ayant été fortement érodées, le continent déchargé remonte, mais très lentement étant donnée la viscosité du manteau.

Redressé, tout le cortège ophiolitique d'Oman est exposé en une coupe géologique fantastique, depuis le manteau supérieur jusqu'aux basaltes et à leurs sédiments. On comprend le succès du récent colloque sur les ophiolites organisé par le ministère omani du pétrole et des minéraux avec, pour la partie française, le support du BRGM, de l'université des sciences et techniques du Languedoc, de l'université de Bretagne occidentale notamment. Trois cent cinquante participants de vingt-sept nationalités ont d'abord étudié pendant huit jours sur le terrain les ophiolites uniques au monde d'Oman puis ont confronté leurs idées pendant quatre jours à Mascate.

YVONNE REBEYROL

IRAN
Golfe Persique
QATAR
Golfe d'Oman
Mascate
ÉMIRATS ARABES UNIS
Djebel Akhdar
ARABIE SAOUDITE
SULTANAT D'OMAN
RDP DU YÉMEN
0 100 200 300 km

ophiolites (manteau supérieur et croûte océanique)
sédiments de mers profondes entraînés par la nappe des ophiolites
sédiments carbonatés de mers peu profondes
vieux substrat continental
SUD-OUEST
Djebel Akhdar
Sens de la progression des ophiolites
NORD-EST

LE CORTÈGE OPHIOLITIQUE

accumulation de sulfures (sorties hydrothermales)
basalte (pillow-lava)
complexe filonien (gabbros)
gabbros lités
moho
poches de chromite
manteau supérieur (péridotites)

(1) Plus une roche est basique, moins elle contient de silice (de 45 % à 55 %). Plus une roche est acide, plus elle est riche en silice (de 65 % à 75 %). Les roches ultrabasiques ont moins de 45 % de silice.

(2) Les sorties hydrothermales, dont l'existence était soupçonnée, ont été découvertes en 1976 et observées depuis des sous-marins à partir de 1977. Elles sont entourées d'oasis de vie extraordinaires par l'abondance de la matière vivante et par les espèces très particulières de bactéries, de vers, de crabes (etc.) qui y grouillent. Ces oasis sous-marines sont les seuls milieux vivants qui ne doivent rien à l'énergie solaire. Quelques-unes des accumulations hydrothermales sont visibles en Oman, et on y voit encore la structure des sorties et des traces de la faune bizarre (celles des vers géants *Riftia pachyptila*) qui en vit. Les sulfures de cuivre s'accumulent préférentiellement entre les sorties hydrothermales et les sédiments intercalaires qui se sont déposés pendant les périodes de calme de la dorsale subocéanique. Ce qui explique que les ophiolites sont souvent riches en gîtes exploitables de cuivre. Oman et Chypre, notamment, ont été pour tout le Proche-Orient des sources de cuivre dès l'âge du bronze (3e millénaire avant Jésus-Christ).

(3) Ces sédiments ont été raclés, poussés et transportés devant et sous la nappe d'ophiolites qui avançait. On les retrouve, redressés eux aussi lors du plissement alpin, sous la base de la nappe.

Le Monde

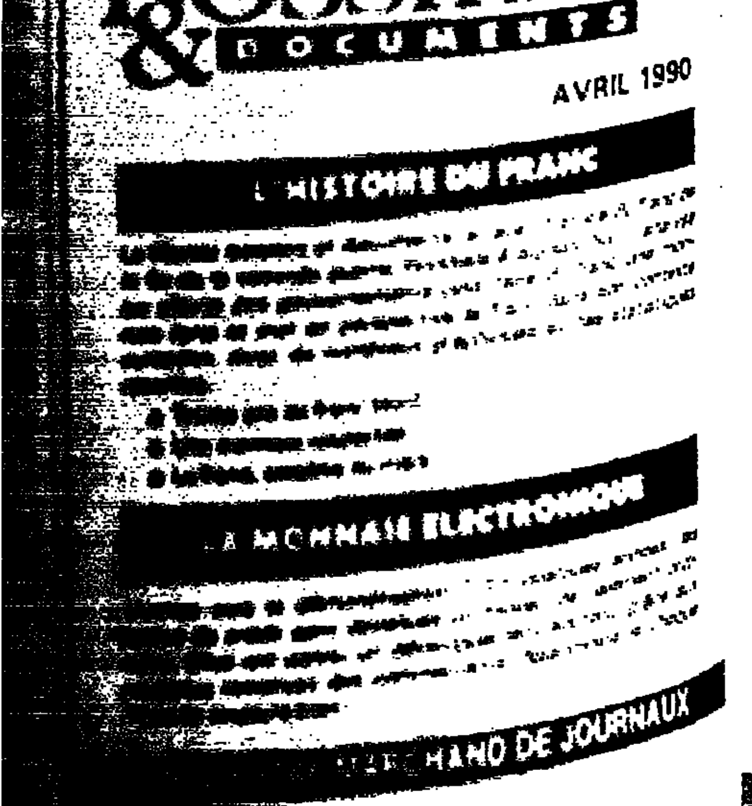
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-88-81

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY



AGENDA

CINÉMA

MARDI 17 AVRIL

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.

Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Hommage à *Hiroshi Teshigahara* : la Femme de sable (1964, v.o. s.t.f.), d'Hiroshi Teshigahara, 16 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : *Prodigal Son* (1981, v.o. s.t. anglais), de Samo Hung, 19 h ; les Ecrans de la liberté présentent : URSS, cinquante ans de cinéma retrouvé : Un visage connu (1929, v.o. traduction simultanée), de *Nicolaï Chpikovski ; Un clou dans la botte* (1932, v.o. traduction simultanée), de Mikhail Kalatozov, 21 h.

Centre Georges Pompidou

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : la Charrette fantôme (1920), de Victor Sjöström, 14 h 30 ; la Trahison (1981, v.o. s.t. anglais, traduction simultanée), de Vibeke Lokkeberg, 17 h 30 ; la Mante rouge (1967, v.o. s.t.f.), de Gabriel Axel, 20 h 30.

Vidéothèque de Paris

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

La Parisienne : Jeune public : Tube : Paris en comprimés, Macadam Pattes (1987) de Phil Bang, Chat c'est Paris (1966) de Abe Levitow, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Femmes du monde : Bande annonce : la Proie pour l'ombre (1961) d'Alexandre Astruc, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 18 h 30 ; Filles des rues : Bande annonce : Simone Barbès ou la Vertu (1980) de Marie-Claude Treilhou, Extérieur Nuit (1979) de Jacques Bral, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

CONTRETEMPS. Film français de Jean-Daniel Pollet : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES. Film italien de Pupi Avati, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SIDEWALK STORIES. Film américain de Charles Lane, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

AU-DELA DU FEU (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, *5e (43-26-84-65).*

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

CÉZANNE (Fr.-All.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CHARLIE (A., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; *Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).*

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMAIS, NULLE PART, A PERSONNE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES MAITRES DE L'OMBRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES 1001 NUITS (Fr.) : Forum Orient *Express*, 1er (42-33-42-26) ; *Rex*, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MILOU EN MAI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont *Alésia, 14e (43-27-84-50)* ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-88).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NOIR PÉCHÉ (Fr.-All.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PACIFIC PALISADES (Fr., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

POLO EN AMÉRIQUE (Su., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, *5e* (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

TANGO & CASH (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne,* 6e (42-22-57-97) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA *(Fr., v.o.)* : *Panthéon, 5e* (43-54-15-04).

TURNER & HOOCH (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN JEU D'ENFANT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VALMONT (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VISITEUR DU MUSÉE (Sov., v.o.) Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It. v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., dim. 19 h, ven. 20 h 40.

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 13 h 25.

BACH ET BOTTINE (Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, jeu. 16 h, sam., dim. 16 h 15.

BELLISSIMA (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., ven., lun. 12 h 05.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer., sam., dim. 14 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., lun. 22 h 20.

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu., ven., sam., lun. 17 h 20.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (anglaise non sous-titrée) mer., mar. 22 h 30.

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., lun., mar. à 12 h 10.

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu., ven., sam., dim. 14 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h, ven. 18 h 15, sam. 13 h 45, mar. 15 h 30.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Club Gaumont *(Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97)* mer., jeu., ven., sam., dim. à 14 h, 16 h 30.

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) séances mer. à 15 h 55 film 10 mn après.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 15.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, dim. 17 h, lun. 12 h.

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.

L'OURS (Fr.-All.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 13 h 30.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., dim. 15 h 15, lun. 13 h 40.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (son SR) mer. 18 h 15, jeu. 13 h 45, dim. 13 h 30.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 11 h 45.

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven. 13 h 45.

PSYCHOSE (*) (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h T.U. : 20 F.

SCARAMOUCHE (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. à 10 h (15 F pour les moins de 14 ans).

SOLARIS (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., lun. 21 h 30.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., dim. 22 h, ven., lun. 19 h 10, mar. 12 h 30.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h jeu. 14 h.

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., lun., mar. à 12 h 15.

VENUS PETER (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 16 h, ven. 14 h, lun. 16 h 15, mar. 17 h 30.

LA VILLE DORÉE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 20 h 10, ven. 16 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., ven., sam. 17 h 40.

LES FESTIVALS

CINÉ-CLUB (v.o.), Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65). Les Locataires, sam., dim. 12 h ; les Invités de l'hôtel Astoria, sam., dim. 12 h.

ERIC ROHMER, Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). Les Nuits de la pleine lune, mer., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; la Marquise d'O, jeu., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; l'Ami de mon amie, ven., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; Ma nuit chez Maud, sam., film à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; le Genou de Claire, dim., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; le Rayon vert, lun., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; le Signe du lion, mar., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après.

FILMS MUETS EN CONCERT, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). La Roue, (présenté avec un accompagnement musical d'Adrian Johnston) mer. 18 h 30 Pl. : 80 F, T.R. : 60 F. réserv. 40.20.59.29.

HOMMAGE A AVA GARDNER (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Pandora, jeu., sam., lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; la Comtesse aux pieds nus, mer., ven., dim., mar., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après.

IMAGES DE L'ANTIQUITÉ DANS LE CINÉMA, 1907-1911, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). La Caduta di Troia, Heliogabale, Il Ratto delle Sabine, Amours d'esclaves, Gli ultimi giorni di Pompei, Salomé, (films muets teintés et coloriés au pochoir des collections du Nederlands Filmuseum d'Amsterdam) jeu. 20 h 30. Pl. : 20 F, T.R. : 16 F.

L'ESCURIAL NOUVEAU EST ARRIVÉ, Escurial, 13e (47-07-28-04). La Mémoire des salles, Les Ciné-dits, Hommage à l'âge d'or du burlesque, Doublepatte et Patachon, et ; les Surprises de l'Escurial, (bande-annonces, extraits choses, courts métrages) ven. 0 h 30 Pl. : 50 F. Réservation : 43.31.01.07 de 14 h à 22 h.

LES ANNÉES TATCHER (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Drowning by numbers, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Maurice, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Un monde à part, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Sammy et Rosie s'envoient en l'air, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sid & Nancy, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Local Hero, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Une poignée de cendre, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LES CINÉASTES FRANÇAIS FACE A LA GUERRE D'ALGÉRIE, Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Hommage à René Vautier, Le Temps de parler, Déjà le sang de mai, Le Dur Désir de dire, sam. 17 h ; J'ai huit ans, Avoir vingt ans dans les Aures, sam. 19 h 30.

***LES MARX BROTHERS* (v.o.)**, Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Chercheurs d'or, mer., mar., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; les Marx au grand magasin, jeu., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; la Soupe aux canards, ven., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Monnaie de singe, sam., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Une nuit à l'opéra, dim., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; Un jour au cirque, lun., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après.

LES MIDIS DU LOUVRE, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Un chasseur dans la nuit médiévale, Ch. Sterling, lun. 12 h 30 Pl. : 20 F.

LITTÉRATURE ET CINÉMA (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Les Tueurs, séances mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; les Gens de Dublin, séances jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; le Cœur est un chasseur solitaire, séances ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; le Monde selon Garp, séances sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 10 mn après ; l'Arrangement, séances dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; les Liaisons secrètes, séances lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; The Bostonians, séances mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après.

LUIS BUNUEL (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Un chien andalou, Los Olvidados, film à 16 h, 18 h, 20 h.

MARDIS JEAN VIGO, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). L'Ennemi principal, mar. 20 h 30.

RÉTROSPECTIVE INTÉGRALE JEAN-DANIEL POLLET, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). L'Acrobate, mer., sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Bassae, *Méditerranée, jeu., mar. à 14 h, 15 h* ; Gala, Le Horla, jeu., mar. 16 h ; Pourvu qu'on ait l'ivresse, L'Ordre, jeu., mar. à 18 h, 22 h ; Rue Saint-Denis, Pour mémoire, jeu., mar. à 20 h ; Tu imagines Robinson, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Amour c'est gai, l'amour c'est triste, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une balle au cœur, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SEMAINE LA PLUS CINÉMA : GRAND PRIX GERVAIS, Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Tolérance, mer., mar. à 14 h, jeu., lun. à 16 h, ven. à 18 h, sam. à 20 h, dim. à 22 h ; Après la pluie, jeu., lun. à 14 h, ven. à 16 h, sam. à 18 h, dim. à 20 h, mer., mar. à 22 h ; Un monde sans pitié, ven. à 14 h, sam. à 16 h, dim., mar. à 18 h, mer., lun. à 20 h, jeu. à 22 h ; Erreur de jeunesse, sam. à 14 h, dim. à 16 h, mer., lun. à 18 h, jeu., mar. à 20 h, ven. à 22 h ; Peaux de vaches, dim. à 14 h, mer., mar. à 16 h, jeu. à 18 h, ven. à 20 h, sam., lun. à 22 h T.U. : 25 F.

WOODY ALLEN (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Comédie érotique d'une nuit d'été, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Tombe les filles et tais-toi, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Broadway Danny Rose, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Bananas, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Guerre et Amour, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Woody et les Robots, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après.

LES GRANDES REPRISES

***L'ANNÉE DU DRAGON* (A., *v.f.*)** : Club, 9e (47-70-81-47).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

L'EVANGILE SELON SAINT MATHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'IDIOT (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LOLITA (Brit., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 18 AVRIL

« Les sculptures de Notre-Dame », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (musée de Cluny).

« Le Louvre : pyramide, crypte et nouvelles salles. Aménagements et projets pour le Grand Louvre », 14 heures, métro Palais-Royal, terre-plein central (E. Romann).

« Jardins et cours de Charonne », 14 h 30, métro Philippe-Auguste (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« Rodin et Camille Claudel en l'hôtel Biron », 14 h 30, 77, rue de Varenne, devant le portail (Connaissance de Paris).

« Parcours policier : passages, ruelles, du Sentier à la Cour des miracles », 15 heures, sortie métro Sentier, côté rue des Petits-Carreaux (Paris et son histoire).

« Donjon de Philippe-Auguste, crypte et pyramide », 16 heures, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Tourisme culturel).

« Antiquités égyptiennes », 19 h 30 ; « Expositions : Polyptiques » ; « La Vénus de Milo », 20 h 15, musée du Louvre, espace « accueil des groupes ».

CONFÉRENCES

Auditorium du musée du Louvre, 12 h 30 : « L'informatique au service de l'archéologie : Karnak », par J.-C. Golvin.

12, rue La Boétie, 18 h 15 : « Intervention d'une banque sur le marché de l'art », par B. Moreau (Ecole d'art et de communication).

Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité de la BPI), 14 h 30 : « La création comme processus thérapeutique. La thérapie comme récréation imaginaire de ses origines », séminaire animé par K.-P. Klein et I. Darrault.

AGENDA

CARNET DU Monde

Mariages

— Nathalie LACUBE
et
Alain FORTIN

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 14 avril 1990, à Avignon.

Décès

— Danièle Aron,
son épouse,
Edith Aron,
sa mère,
Stéphane et Dominique Aron,
ses enfants,
Elsa et Maxime,
ses petits-enfants,
Pierre Aron,
son frère,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 5 avril 1990, de

Thomas ARON,

âgé de soixante et un ans.

L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité, le vendredi 13 avril, au cimetière de Richebourg (Yvelines).

Une pensée est demandée pour son père,

Paul ARON,

et son grand-père,

Léopold BERNHARD,

l'un et l'autre morts en déportation.

— Le doyen et les personnels de la faculté des lettres et sciences humaines de Besançon,
Les enseignants de la section de linguistique, sémiologie et philologie française,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Thomas ARON,
professeur à l'université
de Franche-Comté.

— M. Edouard George,
son père,
Mme Aimée Achcar-George,
sa mère,
Christian et Marc,
ses frères,
Les familles George,
Achcar, Coat, Hampartzoumian, Schehadé et Doumit,

ont la douleur de faire part du décès de

Elie GEORGE,

le 11 avril 1990.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le samedi 14 avril, en l'église Notre-Dame-du-Liban.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue du Four,
75006 Paris.

— Mme Stanislas Godlewski,
Ses enfants,
François, Jacques, Philippe, Hedwige et leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
Les familles
Godlewski, Ecary, Masquin,
parents et amis,
font part du décès du

docteur Stanislas GODLEWSKI,
professeur agrégé.

Les obsèques religieuses ont eu lieu, le jeudi 12 avril 1990, dans l'intimité familiale, en l'église de la Sainte-Trinité, sa paroisse.

« Les âmes des justes sont dans la main de Dieu ».
(Livre de la Sagesse.)

50, rue de Châteaudun,
75009 Paris.

— Les familles Houzé et Dupoizat
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger-Alain HOUZÉ,

survenu le 10 avril 1990, à l'âge de quarante-sept ans.

L'incinération aura lieu le vendredi 20 avril, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise (entrée par la place Gambetta, Paris 20e).

Ni fleurs ni couronnes.

A l'initiative de chacun, des dons peuvent être adressés à des œuvres caritatives et (ou) médicales.

Cet avis tient lieu de faire part.

66, avenue des Ternes,
75017 Paris.

— M. et Mme Claude Pezier-Rullier,
ses parents,
M. et Mme Roger Vanlaer-Taffin,
ses beaux-parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine VANLAER,
née PEZIER,
docteur en médecine,
pneumologue-pédiatre,
ancien interne des hôpitaux de Lille,
ancien chef de clinique assistant,

décédée à Lille, le 13 avril 1990, des *suites d'une longue maladie*, à l'âge de trente-trois ans.

Ils vous prient d'assister à la messe de funérailles qui aura lieu, le mercredi 18 avril, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à La Madeleine (59), d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, à Lille, pour y être inhumé.

Réunion à l'église à 9 h 45.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

« Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

59800 Lille.

607, avenue de la République,
8460 Ste-Idesbald (Belgique).

— Mme Linda Teitelbaum,
son épouse,
Nancy et Antoine Levain,
ses enfants,
Myriam et David,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Waclaw TEITELBAUM,

survenu le 12 avril 1990.

39, rue Le Marois,
75016 Paris.

8, rue de la Reine-Blanche,
75013 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du sculpteur,

Isabelle WALDBERG,

survenu à Chartres, le jeudi 12 avril 1990.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité au cimetière Montmartre.

De la part de
Michel et Corinne Waldberg,
Leurs enfants,
La galerie Artcurial.

(*Le Monde* du 14 avril)

Anniversaires

— *In memoriam.*

Il y a trente ans mourait
Eddie COCHRAN.

Three Steps to Heaven.

Avis de messes

— Une messe pour le repos de l'âme de

Jean-Pierre MAYER,
costumier de la SFP,

sera célébrée le samedi 21 avril, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot à Paris 16e.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
42-47-95-03

LÉGION D'HONNEUR

Légion d'honneur très culturelle à l'occasion des fêtes de Pâques. Parmi les personnalités nommées ou promues par décret du 14 avril, figurent en effet les comédiens Jean-Paul Belmondo, Maria Casarès, Viviane Romance et Bulle Ogier, le pianiste Martial Solal, les peintres Pierre Soulages et Edouard Pignon, les chanteurs Pierre Perret et Claude Nougaro, l'historien André Castelot, le maître cuisinier Michel Guérard, le président de la mission du Bicentenaire de la Révolution française, M. Jean-Noël Jeanneney, et le directeur du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, M. Jean-Pierre Miquel. On remarque également les noms des professeurs Alexandre Minkowski, André Miquel et Claude Hagege.

Sur le contingent du ministère de la justice, la Ligue des droits de l'homme est particulièrement distinguée avec Mes Yves Jouffa et Henri Leclerc, ses président et vice-président. Directeur de *Témoignage chrétien* et figure de la presse, M. Georges Montaron est promu au grade d'officier. Ancien secrétaire d'Etat sous la présidence de M. Giscard d'Estaing et actuellement ambassadeur de France en Colombie, M. Paul Dijoud est nommé chevalier, tout comme M. François Roussely, directeur général de la police nationale.

Grande chancellerie

Sont promus *commandeurs :*
MM. Lucien Léger, professeur honoraire de l'UER de médecine Cochin-Port-Royal ; Jean Pichardie, ancien attaché de préfecture et ancien secrétaire en chef de la sous-préfecture de Nontron.

Sont promus *officiers :*
M. Roger Godard-Bargy, directeur honoraire du comité Colbert ; Mgr Robert Jacquard, ancien directeur de l'enseignement religieux diocésain ; MM. Roland Mousnier, ancien professeur à l'université Paris-III ; Jean-Pierre Roux, directeur honoraire à Electricité de France.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Jean-Marc Alby, professeur des universités, chef du département de psychiatrie au centre hospitalier universitaire Saint-Antoine ; Albert Bain, ancien instituteur ; Robert Basset, ancien chef de services de préfecture ; Edmond Bastard, ancien receveur principal des douanes ; Louis Gavignet, ancien professeur d'enseignement technique théorique ; Jean Lazerges, ingénieur en chef honoraire à la Société nationale des chemins de fer français ; Maurice Mollet, ancien comptable principal au centre de distribution mixte Electricité de France - Gaz de France de Nevers ; Roger Rancoud, président de l'union des sections du Var de la société nationale Les Médaillés militaires ; Mme Jeannine de Saint-Jean, directrice d'école honoraire.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs :*
MM. Robert Bouquin, ancien préfet ; Pierre Soulages, artiste peintre.

Sont promus *officiers :*
MM. Michel Dupuy, ancien médecin généraliste, maire ; Jean Fourre, conseiller d'Etat ; Moïse Levy, gérant de sociétés.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Roger Gabarrou, avocat honoraire ; François Helft, ancien directeur de société ; Mme Suzanne Julliard, professeur de chaire supérieure ; M. René Klein, ancien président-directeur général de société ; Mme Yvette Knoché, chef du bureau de la gestion prévisionnelle et des affectations à la direction des services administratifs et financiers ; MM. Pierre Leborgne, vice-président national du Secours catholique ; Pierre Milza, professeur des universités à l'Institut d'études politiques de Paris ; Pierre Perret, chanteur, auteur et compositeur ; Mme Huguette Ross, chef d'études à la direction de la Documentation française ; Ketty Schwartz, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ; M. Philippe Waquet, conseiller à la Cour de cassation.

Plan

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Pierre Amouyel, chef de service au Commissariat général du Plan ; Xavier Greffe, professeur d'université ; Albert Merlin, directeur des études économiques d'un groupe industriel ; Guy Neyret, rapporteur général du centre d'études des revenus et des coûts.

Environnement et prévention des risques technologiques et naturels majeurs

Sont nommés *chevaliers :*
M. Roland Bégué, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et forêts, secrétaire général de l'Office national de la chasse ; Jean Braun, ancien professeur agrégé d'histoire et de géographie, président d'honneur de la Fédération européenne de tourisme pédestre ; Raymond Delavigne, ingénieur agronome, directeur d'études à l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France ; Jean-Claude Demaure, docteur de spécialité en biologie, maître de conférences à l'université de Nantes ; Claude Lenci, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur régional de l'industrie et de la recherche de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Gaston Richard, ingénieur chimiste, vice-président du conseil d'administration de l'Agence financière de bassin Seine-Normandie ; Ignacy Sachs, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Action humanitaire

Sont nommés *chevaliers :*
Père Yves Bertrais, prêtre ; M. Edmond Kaiser, dirigeant d'associations humanitaires.

Education nationale

Est promu *commandeur :*
M. Pierre Aigrain, membre de l'Institut (Académie des sciences), conseiller scientifique dans une entreprise d'électronique.

Sont promus *officiers :*
MM. Jean Dry, professeur des universités et praticien hospitalier à Paris ; Robert Kohlmuller, professeur d'université à Clermont-Ferrand ; André Lafond, inspecteur général de l'éducation nationale ; Régis Portos, professeur d'université à Paris-XII ; Gérard Rabaté, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale.

Sont nommés *chevaliers*
Mlle Françoise Anlanier, directrice d'école maternelle ; MM. Yvon Cochou, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation des Hautes-Alpes ; Pierre Cornillot, président de l'université Paris-Nord ; Didier Dacunha-Castelle, *professeur d'université* à Paris-Sud ; Jean Degremont, directeur administratif et financier de l'Alliance française ; Pierre Gable, vice-président de la Mutuelle générale de l'éducation nationale ; Jean-Paul Gillet, professeur certifié d'éducation physique et sportive à Paris-V ; Michel Gourinat, professeur agrégé à Paris ; Mlle Yvonne Gueniot, ancien conservateur en chef des bibliothèques ; M. Georges Guillaume, président de l'Union nationale des présidents d'institut universitaire de technologie ; Mlle Jeanne Lemasurier, professeur à l'université Paris-Sud ; M. Gérard Lévy, professeur des universités, praticien hospitalier à Caen ; Mlle Andrée Malezieux, inspectrice départementale de l'éducation nationale à Valenciennes ; MM. Franck Metras, directeur des enseignements supérieurs au ministère ; Jacques Millacet, directeur d'école en fonctions au ministère : Mme Gisèle Morisset, inspecteur principal de l'enseignement technique, déléguée régionale de l'ONISEP de l'académie d'Orléans-Tours ; Emilienne Naert, professeur d'université honoraire ; Mme Geneviève Pedoussaud, professeur agrégé à Briançon ; Monique Piquard, principale de collège à Marseille ; M. Yves Pomeau, directeur de recherche au CNRS ; Mme Marie-Claire Robert, *inspecteur général de l'éducation nationale* ; MM. Bernard Roques, professeur d'université à Paris-V ; Jacques Sénécat, directeur adjoint de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions ; Mme Claudette Uselle, professeur de lycée à Saint-Martin-d'Hères : Colette Vidal, professeur à l'université Paris-III.

Au grade de *chevalier*
MM. Maurice Burlaz, vice-président de la commission des jeunes de l'union des associations européennes de football ; Jacques Gautheron, président d'honneur d'une fédération sportive et culturelle ; Alain Junqua, chargé de mission auprès de l'association des Scouts de France ; Maurice Magnac, ancien président d'un club sportif ; Emile Brager, cavalier au long cours ; Mlle Marie Roesle, cavalière au long cours.

Jeunesse et sports

Est promu *officier :*
M. André Despinette, président honoraire de l'Union des foyers de jeunes travailleurs.

Est nommé *chevalier :*
M. Emile Brager, cavalier au long cours ; Mlle Marie Roesle, cavalière au long cours.

Economie, finances et budget

Est promu *commandeur :*
M. Daniel Dommel, inspecteur général des finances.

Sont promus *officiers :*
MM. Jean Corrèze, trésorier-payeur général du Var ; Pierre Gisserot, inspecteur général des finances, chef du service de l'inspection générale ; Roger Karsenti, commissaire principal de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ; Michel Mangenot, trésorier-payeur général de la Somme et de la région Picardie ; Michel Perdrix, conseiller maître à la Cour des comptes ; Gilbert Peyrolea, contrôleur d'Etat.

Sont nommés *chevaliers :*
Mme Renée Alcine, agent d'administration principal des impôts à Arras ; MM. Michel Alexandre, vice-président de banque ; Raymond Berger, ingénieur adjoint à l'administration centrale ; Christian Cardinal, ancien ouvrier de l'Imprimerie nationale ; Mme Michèle Courreau, attaché d'administration centrale ; MM. Jean-Pierre Demmuieux, conseiller commercial, chef des services d'expansion économique à Ottawa ; Jean Drézen, agent d'administration principal des douanes à Lann-Bihoué ; Jules Estrade, ancien inspecteur central du Trésor ; Jean-Michel Faucher, trésorier principal à la trésorerie principale de Marseille-assistance publique ; Michel Hérigault, administrateur civil à l'administration centrale ; Mlle Joëlle Hocquigny, contrôleur des impôts à Nancy ; MM. Jacques Jauze, contrôleur divisionnaire des douanes à Montpellier ; Benoît Jolivet, directeur de l'administration centrale ; Jacques Lafaurie, contrôleur d'Etat ; Moutaya Paquiry, chef de section des impôts à Saint-Denis (Réunion) ; André Rivals, géomètre principal du cadastre à Toulouse ; Gérard Roy, chef de bureau aux Monnaies et médailles ; Jean-Claude Saffache, chef de service à l'administration centrale ; Mme Marie Schächtelin, agent d'administration principal des impôts à Colmar ; MM. André Ségur, président du conseil d'administration et de surveillance d'une caisse d'épargne ; Jean Sudrand, directeur central du laboratoire interrégional de la répression des fraudes de Bordeaux-Talence ; Mlle Marie Virion, contrôleur divisionnaire du Trésor, assistant de vérification à la Cour des comptes.

Ministère de la fonction publique et des réformes administratives

Est promu *officier :*
M. Daniel Antie, greffier en chef de la Cour de cassation.

Sont nommés chevaliers :
MM. Claude Pierret, secrétaire général de la préfecture de la Loire ; André Reynaud, directeur honoraire d'école d'application, maire de Vals-près-Le Puy (Haute-Loire).

Affaires étrangères

Est promu *commandeur :*

Personnel

M. Marie Morizet, ambassadeur de France (à la retraite).

Sont promus *officiers :*
MM. Jacques Andreani, ambassadeur de France aux Etats-Unis ; Jean Andibert, ambassadeur de France en Algérie ; Pierre Mutter, ambassadeur de France en Bolivie ; Henri Servant, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Jean Bouchaud, consul général de France à Sfax ; Alain Dementhon, ambassadeur de France en Namibie ; Paul Dijoud, ambassadeur de France en Colombie ; Jean Massoni, deuxième conseiller à l'ambassade de France en Iran ; Raymond Petit, consul général de France à Douala.

Protocole

Est promu *commandeur :*
Louis Prince Napoléon, administrateur de sociétés (Suisse).

Sont promus *officiers :*
M. Michel David-Weil, directeur de banque (Etats-Unis) ; R.P. Jean-Marie Ducruet, religieux (Liban) ; MM. Jean Manzon, directeur de société (Brésil) ; Marcel Rista, ancien président du comité de coordination des associations françaises.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Adolphe Ainouz, président d'association d'anciens combattants (Israël) ; Pierre-Marc Bourgoin, directeur général d'une compagnie d'assurance (Singapour) ; Michel Damiani, directeur général de société (France) ; Père Philippe Gourrand, missionnaire (Japon) ; M. Antoine Hernandez, président-directeur général d'une société de distribution de vin (France) ; Sœur Raymonde Latour, religieuse (Colombie) ; R.P. Maurice Lecluze, religieux (Grande-Bretagne) ; MM. Pierre Leonard, avocat (Algérie) ; Melchior de Matharel, président-directeur général d'une société pétrolière (Indonésie) ; Michel Monory, directeur de l'Institut français du Royaume-Uni (Grande-Bretagne) ; R.P. Pierre Moreau, directeur des émissions en langue française à Radio-Vatican ; Jean Ouradou, directeur de polyclinique médico-chirurgicale (Maroc) ; Annibal Pecorari, représentant permanent du bureau Veritas (Pologne) ; Charles Pietri, directeur de l'Ecole française de Rome (Italie) ; Mme Lucienne Placais, en religion sœur Cécile, supérieure de la congrégation des sœurs du Sacré-Cœur d'Ernemont (Belgique) ; MM. Michel Szwalbe-Schwalbe, chef d'orchestre (RFA) ; Jean Vallier, directeur général de l'Alliance française (Etats-Unis).

Justice

Est promu *commandeur :*
M. Jean Ravanel, conseiller d'Etat honoraire.

Sont promus *officiers :*
M.M. Pierre Brousse, conseiller d'Etat, ancien ministre ; René Dubail, président de chambre honoraire au tribunal de commerce de Paris ; Jean-Michel Galabert, conseiller d'Etat ; Bernard Hatoux, conseiller à la Cour de cassation ; Marc Henry, avocat honoraire au barreau de Paris ; Yves Jouffa, avocat au barreau de Paris ; Olivier Kuhnmunch, conseiller à la Cour de cassation ; Christian Le Gunéhec, président de chambre à la Cour de casstion ; Marcel Ortolland, avocat général à la Cour de cassation ; Philippe Sourdillat, avocat général près la cour d'appel de Paris ; Gustave Theurey, premier président de la cour d'appel de Besançon.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Raymond Beaufour, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Saintes ; André Cerdini, président de chambre à la cour d'appel de Lyon ; Pierre Champion, avocat au bureau de Valence, ancien bâtonnier ; Yves Chauvy, avocat général près la cour d'appel de Paris ; Jean-Pierre Cottin, président du tribunal de grande instance de Béthune ; Paul Couzin, conseiller à la cour d'appel de Paris ; Paul Darbon, conseiller à la Cour de cassation ; Victor Delmée, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Jean-Marie Desjardins, vice-président au tribunal de grande instance de Paris ; Daniel Dufour, président honoraire du tribunal de commerce de Lille ; Louis Fouletier, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand ; Henri Leclerc, avocat au barreau de Paris ; Georges Lombard, avocat au barreau de Brest, ancien bâtonnier, ancien sénateur ; Bernard Lorin, président du conseil de prud'hommes de Bobigny ; Jacques Motel, notaire à Paris, ancien président de la chambre interdépartementale des notaires de Paris ; Claude Parodi, président du tribunal de grande instance de Marseille ; Mme Jacqueline Piquet, épouse Bourgeois, greffier en chef du tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand ; MM. Michel Roux, conseiller d'Etat ; Eugène Sage, expert national, président d'honneur de la Fédération nationale des compagnies d'experts près les cours d'appel ; Charles Schirer, président du tribunal de grande instance de *Mulhouse* ; Robert Sevenier, président de chambre à la cour d'appel de Versailles.

Défense

Sont promus *officiers :*
Mme Augustine Bergé, épouse Faure, ancienne déportée-résistante ; M. Emile Blanc, président-directeur général d'une société nationale ; Mlle Annick Gautier, administrateur civil, sous-directeur ; M. Roger Marguet, ancien directeur dans un office national.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Bernard Loisel, chef d'études au ministère ; Jean Pierson, administrateur gérant d'une société ; Jean Salençon, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; André Seignol, directeur général adjoint dans une société ; Sonia Szydlowski, épouse Meton, président-directeur général d'une société.

Intérieur

Sont promus *commandeurs :*
MM. Georges Abadie, préfet honoraire ; Guy Beck, ancien député de la Creuse, ancien maire de Guéret.

Sont promus *officiers :*
MM. Jean-Marie Bertrand, pilote à l'entente interdépartementale en vue *de la protection de la forêt contre* l'incendie (Bouches-du-Rhône) ; Maurice Brugnon, maire de Saint-Michel (Aisne) ; Jean-Marie Durain, ancien conseiller général de la Moselle, ancien maire de Moyennic ; Léon Eeckhoutte, ancien sénateur, conseiller général de la Haute-Garonne, maire de Villemur-sur-Tarn ; Maurice Kubler, maire honoraire de Sélestat (Bas-Rhin) ; Jean-Pierre Maillard-Salin, conseiller général du Doubs, conseiller municipal de Vandoncourt ; Claude Robin, inspecteur général de l'administration ; Jean Thiéblemont, préfet, adjoint pour la sécurité auprès des préfets de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse

Sont nommés *chevaliers :*
MM. André Aschieri, maire de Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes) ; Mlle Georgette Benoist, chef de service administratif à la préfecture du Calvados ; M. Jean-Claude Bourgeois, lieutenant-colonel, directeur départemental des services d'incendie et de secours du Tarn ; Mgr Sauveur Casanova, évêque d'Ajaccio ; MM. Jean Chapron, conseiller municipal de Chalon-sur-Saône ; Tameur Chenaf, sous-préfet de Douai ; Jacques Coëffé, préfet des Hautes-Pyrénées ; Victor Convert, préfet de Tarn-et-Garonne ; Guy Coquet, contrôleur général de la police nationale ; Jean Coumaros, ancien député, ancien conseiller général de la Moselle, ancien maire de Puttelange-aux-Lacs ; Démétrius Dragacci, commissaire principal de la police nationale ; Jean Faivet, ancien directeur à la préfecture du territoire-de-Belfort ; Alain Frouté, préfet de la Creuse ; Jean-Claude Gamet, capitaine de l'unité d'instruction et d'intervention de sécurité nº 7, à Brignoles (Vaucluse) ; Michel Girand, conseiller général de la Nièvre ; Maurice Lambert, ancien maire de Pons (Charente-Maritime) ; Henri Leschi, maire d'Erone (Haute-Corse) ; Daniel Lestringant, pasteur de l'église réformée de France, secrétaire général de la fédération protestante des œuvres et de l'entraide protestante ; Daniel Limodin, préfet, représentant du gouvernement à Mayotte ; Yves Mansillon, préfet de l'Ain ; Jean Marcantoni, inspecteur régional des transmissions, chef du centre des transmissions et de l'informatique de l'administration centrale ; Camille Marchand, maire de Gouloux (Nièvre) ; Jean-Pierre Marquié, préfet de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon ; Philippe Melchior, inspecteur général de l'administration ; Eugène Minot, directeur général adjoint des services du département des Bouches-du-Rhône ; Joël Narcisse, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Guy Pargemin, commissaire principal de la police *nationale* ; *Michel Pirion*, secrétaire général de la préfecture de Vaucluse ; Mme Perlette Rastoul, née Bernard, attaché principal à la préfecture des Pyrénées-Orientales ; MM. René Rieubon, député honoraire, ancien conseiller régional de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, maire de Port-de-Bouc ; Jacques Roynette, préfet de la Vendée ; André Rudelle, ancien maire de Vors-Baraqueville (Aveyron) ; Pierre Suchi, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Henri Thionnet, maire d'Ougny (Nièvre) ; Alain Tourre, commissaire divisionnaire de la police nationale ; le père Jean Vergnes, curé des communes de Lapenche, Cayriech, Saint-Julien (Tarn-et-Garonne) ; M. François Roussely, directeur général de la police nationale.

AGENDA

LÉGION D'HONNEUR

Industrie et aménagement du territoire

Sont promus *officiers :*

MM. Marcel Baulier, administrateur de sociétés ; Georges Imbert, vice-président de la Fédération des industries métallurgiques et transformatrices des métaux ; Guy Lacam, ancien industriel ; Michel Lacour-Gayet, ancien directeur dans une société pétrolière ; Olivier Lecerf, président-directeur général de société.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Gérard Bauvin, président-directeur général de société ; Jacques Bouju, président-directeur général de société ; Louis Brault, président-directeur général de société ; Jean Detourbet, fondateur et commissaire général honoraire du marché international de la sous-traitance ; Jacques Dollois, président-directeur général de chantiers navals ; Lucien Guyot, ingénieur-conseil, ancien directeur dans une société d'électronique ; Aochel Hadas-Lebel, secrétaire général d'une société pétrolière ; Claude Miserey, président de la Fédération française des industries du vêtement masculin ; André Monneret, président-directeur général de société ; Bernard Roché, directeur général adjoint d'une société de constructions d'automobiles ; Georges Salomon, président-directeur général de société ; Jean-Pierre Widemann, administrateur directeur général du Gaz de Strasbourg.

Aménagement du territoire et reconversions

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Brassens, directeur de société ; Marc Coulet, administrateur délégué d'un groupement d'intérêt économique ; Jean-Pierre L'Hermitte, président-directeur général de société ; Charles Mallet, ancien ouvrier de fonderie.

Commerce et artisanat

Sont promus *officiers :*

MM. Robert Delorozoy, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie d'Ile-de-France ; Paul Halley, président d'honneur du conseil d'administration d'une société.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Claude Catesson, directeur général de société ; Damien Desusclade, ancien artisan menuisier ; Joseph Digonnet, président de la chambre de métiers de Saint-Etienne-Montbrison ; Henri Pérignon, ancien blanchisseur ; Jacques Thoraval, horloger ; Claude Vignon, chef d'entreprise, président de la Confédération nationale de la charcuterie ; Serge Woloch, directeur général de société.

Tourisme

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Albert Beissier, chargé de mission ; Roger Flament, administrateur de société ; André Trigano, président-directeur général d'une société.

Affaires européennes

Est promu *commandeur :*

M. Robert Chambeiron, ancien sous-directeur à la Caisse nationale des marchés de l'Etat.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Georges Cazes, professeur de l'université Paris-I ; Philippe Cerf, ingénieur chimiste ; Philippe Gluntz, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Michel Jacquot, administrateur ; Michel Petit, ingénieur responsable d'approvisionnement et directeur d'usine ; Raymond Phan Van Phi, administrateur civil au ministère de l'économie et des finances ; Etienne Raczymow, ancien commerçant ; Jean Vidal, ambassadeur à la représentation permanente auprès des Communautés.

Equipement, logement transports et mer

Est promu *commandeur :*

M. Jean Chapon, président du Conseil national des usagers des transports.

Sont promus *officiers :*

MM. Jean Bouley, secrétaire général de l'Union internationale des chemins de fer ; Robert Espérou, chef du service des transports aériens à la direction général de l'aviation civile ; Robert Fouillet, président-directeur général de sociétés ; Marcel Hirsch, président d'une société d'autoroute ; Pierre Léonard, président du Conseil supérieur de la marine marchande ; Mme Colette Lanusse, épouse Rivoal, directeur délégué auprès du président et du directeur général d'Air France.

Sont nommés *chevaliers :*

M. Emmanuel Duret, directeur général adjoint de la RATP.

MM. Jean-Claude Albouy, directeur général adjoint d'Aéroports de Paris ; Ramon Casamitjana, président-directeur général d'une société immobilière ; Francis Clinckx, directeur technique et industriel d'Aéroports de Paris ; Charles Delfanti, architecte urbaniste ; Laurent Lemaire, président des agents consignataires de navires ; Robert Leroux, ancien chef de la régulation à Air France ; Mme Thérèse Marry, épouse Delanne, dite Isabelle Hébey, architecte d'intérieur ; MM. Jean Pera, ingénieur général de ponts et chaussées, directeur du centre d'études des tunnels ; René Pohié, ancien employé de transit ; Philippe Roumeguère, directeur de l'équipement de la SNCF ; Bernard Séligmann, administrateur civil ; Claude Tarrière, directeur d'un laboratoire de physiologie et de biomécanique.

Mer

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Adophe Cuguen, capitaine à la grande pêche ; Daniel Dreumont, directeur général de la société centrale de crédit maritime mutuel ; Jean-Claude Hennequin, président du comité central des pêches maritimes.

Logement

Sont promus *officiers :*

MM. Maurice Andrieu, administrateur d'un office public d'HLM ; Claude Masson, président d'honneur de la Confédération nationale du logement.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jacques Badet, président de la Fédération nationale des offices d'HLM ; Francis Fraysse, directeur de la fédération des associations régionales d'HLM ; Jacques Joubert, directeur départemental de l'équipement de la Guadeloupe ; Maurice Maman, trésorier de la Fédération nationale des promoteurs constructeurs ; Pierre-André Périssol, président de la Fédération nationale des sociétés de crédit immobilier.

Travail, emploi et formation professionnelle

Sont promus *officiers :*

MM. Jean Gosselin, directeur général de la fédération des Orphelins apprentis d'Auteuil ; Guy Metais, directeur des ressources humaines et des relations sociales d'une société.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Bernard Boissier, responsable des espaces verts de la ville de Sens, meilleur ouvrier de France ; Pierre Boyer, cadre technique dans un journal ; Jacques Darc, hôtelier-restaurateur, meilleur ouvrier de France ; Henri Delagneau, premier vice-président de l'union d'un syndicat départemental ; Marcel Demongeot, ancien président-directeur général de société ; Emile Desse, vice-président d'honneur de l'union d'un syndicat régional, conseiller prud'homal ; Guy Fleury, délégué régional à la formation professionnelle ; Abel Guillemain, président d'une association syndicale de retraités et préretraités ; Maurice Halphen, conseiller prud'homal ; Mme Janine Jaunet, secrétaire générale d'une union de syndicats des personnels de la ville de Paris ; MM. Michel Just, directeur de société ; André Lefèvre, ancien contremaître ; Pierre Letrilliart, président-directeur général d'une société d'eau minérale ; Raoul Loeb, ingénieur-conseil en génie civil ; Bernard Mancell, patron de pêche, armateur ; Henri Mitaine, médecin-conseil du travail ; Adolphe Palidoni, président de Metierama, ancien directeur d'une Assedic ; Germain Pauluzzi, électricien, militant syndical ; Marcel Rosburger, président-directeur général d'une société industrielle de textiles ; Gérard Sarazin, inspecteur général des bibliothèques.

Coopération et développement

Sont promus *officiers :*

MM. André Blanchet, journaliste ; Jean Patriat, inspecteur des affaires étrangères.

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Chantal Bouquier, née Pichot, conseiller technique en Côte-d'Ivoire ; M. Claude Cambray, administrateur de la Banque africaine de développement en Côte-d'Ivoire ; Père Baptiste Canet, missionnaire au Burkina Faso ; MM. Patrick Guillaumont, directeur du centre d'études et de recherches sur le développement international ; Raymond Ravet, ancien chef de département à l'administration centrale.

Culture, communication grands travaux et Bicentenaire

Est promu *commandeur :*

M. Edouard Pignon, artiste peintre.

Sont promus *officiers :*

MM. Jean-Paul Belmondo, artiste dramatique, producteur ; Philippe Dormoy, président de la Fédération nationale des industries techniques du film, cinéma et télévision ; Mme Gaudeau (Yvonne, Anne, Marie), épouse Roussel, doyen, sociétaire honoraire de la Comédie-Française. MM. Jean Messagier, artiste peintre, sculpteur, graveur ; André Storms, dit André Castelot, historien, écrivain, journaliste.

Sont nommés *chevaliers :*

M. Gilles Ailland, artiste peintre, architecte de scène, poète ; Mme Yvonne Brunhammer, conservateur en chef de musée ; Maria Casarès, artiste dramatique ; MM. Michel Chaillou, romancier, maître de conférences ; Martial Cohen-Solal, dit Martial Solal, pianiste, compositeur, arrangeur, chef d'orchestre ; Robert Iglesis, dit Lazare, réalisateur, producteur de télévision ; Jean-Noël Jeanneney, président de la mission du Bicentenaire de la Révolution française ; Jean-Pierre Miquel, directeur du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, metteur en scène ; Claude Nougaro, chanteur, auteur compositeur ; Mme Pauline Ortmans, dite Viviane Romance, artiste dramatique ; MM. Michel Robert-Guérard, dit Michel Guérard, maître cuisinier, président du Conseil national des arts culinaires ; Willy Ronis, photographe ; Mme Marie-France Thielland, épouse Nicolas, dite Bulle Ogier, artiste dramatique ; M. Jean Ungerer, dit Tomi Ungerer, écrivain, créateur artistique.

(à suivre)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément de samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 17 avril

TF 1

- 20.40 Cinéma : Les sous-doués en vacances. □ Film français de Claude Zidi (1981). Avec Guy Marchand, Daniel Auteuil, Grâce de Capitani.
- 22.20 Ciel, mon mardi ! De Christophe Dechavanne.
- 0.10 Journal, Météo et Bourse.

A 2

- 20.40 *Les dossiers de l'écran :* Autofolies, panique dans la ville. De Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly. *Un remarquable document diffusé sur Canal + en février dernier* (notre supplément daté 21-22 février).
- 21.45 ▶ Débat : La bagnole pour le meilleur et pour le pire. Avec Michel Delebarre, ministre des transports, Claude Got, chef de service à l'hôpital Ambroise-Paré, Jean-Marc Maldonado, responsable de l'association Pratique et sécurité moto, Nicolas Crespelle, conseiller en communication, Jean Fournier-Perilhou, directeur général de l'association française des Automobiles-clubs, Michel Ledru, responsable de l'Observatoire national de la sécurité routière, Raymond Lévy, PDG de Renault, Jacques Calvet, président du directoire de Peugeot SA, et deux victimes. *(Lire ci-contre l'article d'Ariane Chemin.)*
- 23.30 Informations : 24 heures sur la 2.
- 23.45 Météo.
- 23.50 Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

- 20.35 Magazine : La marche du siècle. Thème : Le jour de la Terre, halte à la France poubelle !

- 22.15 Journal et Météo.
- 22.40 Sport : Basket. Limoges-Split.
- 0.00 Cinéma : Ennemis intimes. □ Film français de Denis Amar (1987). Avec Michel Serrault, Wadeck Stanczak, Ingrid Held.

CANAL PLUS

- 20.30 Cinéma : La fureur du revenant. ■ Film chinois de Wu Ma (1982). Avec Samo Hung, Wu Ma, Lin Zhengying.
- 22.10 Flash d'informations.
- 22.15 Cinéma : Good morning, Vietnam. ■ Film américain de Barry Levinson (1988). Avec Robin Williams, Forest Whitaker, Tung Thang Tran (v.o.).
- 0.15 Cinéma : Mascara. □ Film belgo-néerlando-français de Patrick Conrad (1986). Avec Charlotte Rampling, Michael Sarrazin, Derek de Lint.

LA CINQ

- 20.40 Cinéma : *L'empire contre-attaque.* ■ Film américain d'Irvin Kershner (1983). Avec Mark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fisher.
- 22.45 Série : China beach.
- 23.35 Magazine : Réussites.
- 0.00 Journal de minuit.

M 6

- 20.35 Téléfilm : Un enfant dans la ville. De Robert Lewis, avec Emmanuel Lewis, Lynne Moody.
- 22.10 Magazine : Ciné 6.
- 22.30 Cinéma : Deux frères appelés Trinita. ■ Film italien de James London (1972). Avec Richard Harrison, Donald O'Brien, Anna Zinnemann.
- 0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

- 19.10 Cinéma : Les loups. ■■ De Rino Lupo.
- 20.00 Documentaire : Que la lumière soit. De Célia Lowenstein.
- 21.00 Documentaire : Charles Sterling, un chasseur dans la nuit médiévale. De Richard Copans.
- 22.00 Documentaire : Rodin-fragments. De Roland Schaer et Robert Cahen.
- 22.30 Magazine : Imagine.
- 23.00 *Documentaire :* Histoire naturelle. De Philippe Grandrieux.
- 23.45 Jazz soundies collection.
- 23.50 Documentaire : Kaltex en Chine. De Willy Pierre, Simon Pradinas, Soizic Arsel.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Archipel science. La physique au quotidien.
- 21.30 Programme non communiqué.
- 22.40 Nuits magnétiques. Les délices des mathématiques.
- 0.05 Du jour au lendemain.
- 0.50 Musique : Coda. Bessie Smith.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert.
- 22.30 La galaxie des traditions.
- 23.07 Club d'archives.

Mercredi 18 avril

TF 1

- 14.30 Club Dorothée.
- 16.05 *Le top jeune.* Présenté par Jacky.
- 16.10 Club Dorothée (suite).
- 17.05 Série : 21 Jump Street.
- 17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
- 18.45 Avis de recherche.
- 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
- 19.20 Jeu : La roue de la fortune.
- 19.50 *Tirage du Tac-O-Tac.*
- 19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
- 20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
- 20.45 Variétés : Sacrée soirée. Avec Daniel Guichard, Anémone, Agnès Soral, Micheline Presle, Roch Voisine, Eddy Mitchell, Dusty Springfield, Marc Lavoine, Les Charts, Paula Abdul, Art Mengo, Pauline Ester.
- 22.00 Sport : Football. Coupe d'Europe des clubs champions (demi-finale, match retour) : Benfica - Marseille, en direct de Lisbonne.
- 23.50 Journal, Météo et Bourse.

A 2

- 13.40 Série : L'homme qui tombe à pic.
- 14.30 Eric et Noëlla (suite). Alf ; Jeu de rôles ; Les tortues ; Clip fond bleu ; Ma fiancée est un fantôme.
- 16.00 Jeu : En avant, Astérix ! Animé par Eric Galliano.
- 17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres juniors. D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
- 17.25 Magazine : Giga. Les années collège ; Reportages ; Série : Les deux font la loi.
- 18.30 Série : Drôles de dames.
- 19.20 INC.
- 19.25 Jeu : *Dessinez, c'est gagné !* Présenté par Patrice Laffont.
- 19.52 Divertissement : Heu-reux !
- 20.00 Journal et Météo.
- 20.45 ▶ Série : Contre-jour. *La porte d'or*, de Michel Vianey, avec Gérard Klein, Laure Killing.
- 22.20 Magazine : Fruits de la passion. De Gérard Holtz. Sommaire : Le clan Duchesnay ; Bernard Baudéan, l'ours des Pyrénées ; Portrait de Sergueï Bubka, perchiste ; Portrait de Béatrice Marie, jockey.
- 23.15 Informations : 24 heures sur la 2.
- 23.30 *Météo.*
- 23.35 Magazine : Du côté de chez Fred. Spécial Romaine Brooks.

FR 3

- 13.30 Magazine : Montagne (rediff.).
- 14.03 *Magazine : Carré vert.*
- 14.30 Jeu : Cherchez la France.
- 15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
- 17.05 Magazine : Une pêche d'enfer.
- 17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
- 17.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
- 18.03 Magazine : C'est pas juste.
- 18.30 Jeu : Questions pour un champion.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. *De 19.10 à 19.30, le journal de la région.*
- 20.05 Jeux : La classe.
- 20.35 Théâtre : Ivanov. Pièce d'Anton Tchekhov, traduction d'Antoine Vitez, mise en scène de Pierre Romans, avec Didier Sandre, Nada Strancar, Henri Virlojeux, Bruno Todeschini, Thibault de Montalembert, Roland Amstutz, Carole Regnier, Christine Citti, Agnès Jaoui. *Enregistrée au Théâtre des Amandiers, à Nanterre, en 1989.*
- 23.10 Journal et Météo.
- 23.35 Magazine : Mille Bravo. Avec Antonio Breschi, Azimut, Elisabeth Chojnacka.
- 0.05 *Musique : Carnet de notes.* Danse orientale, de Granados, par le Simple Symphonic Orchestra.

CANAL PLUS

- 13.30 Téléfilm : *Jessie, à la vie à la mort.* De Glenn Jordan, avec Lee Remick, Scott Wilson.
- 15.05 Documentaire : Le grand Rift. D'Adrian Warren. 2. Pêches miraculeuses... et les lacs pétrifiés.
- 15.40 Téléfilm : L'homme qui voulait tuer le pape. De Gavin Millar, avec Martin Shaw, Ian Sears.
- 17.25 Cabou cadin. Croc-note show ; Le comte Mordicus ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

En clair jusqu'à 21.00

- 18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
- 18.30 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
- 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
- 20.30 Sport : football. Coupe d'Europe : Gênes-Monaco, en direct.
- 22.20 Flash d'informations.
- 22.22 Téléfilm : chronique d'un condamné à mort.
- 23.45 Sport : Football. Coupe d'Europe : Bayern de Munich-Milan, en différé.
- 1.20 Cinéma : *Les maîtres de l'univers.* ■ Film américain de Gary Goddard (1987). Avec Dolph Lundgren, Frank Langella, Meg Foster.

LA CINQ

- 13.35 Série : L'homme qui valait trois milliards.
- 14.30 Série : Hondo.
- 15.25 Série : Shérif, fais-moi peur.
- 16.20 Dessins animés. Les triplés ; Snorky (rediff.) ; Magie bleue ; Les aventures de Claire et Tipoune.
- 17.35 Magazine : En route pour l'aventure.
- 18.00 Dessins animés.
- 18.50 Journal images.
- 19.00 Magazine : Reporters.
- 19.45 Journal.
- 20.30 Drôles d'histoires.
- 20.40 Histoires vraies. Autopsie d'un crime, téléfilm de Robert Greenwald, avec Farah Fawcett, Paul Le Mat.
- 22.25 Débat : Les femmes battues. Animé par Gilles Schneider.
- 23.30 Magazine : Nomades.
- 0.00 Journal de minuit.

M 6

- 14.10 Feuilleton : *Dynastie.*
- 15.00 Téléfilm : SOS côte ouest. *De Paul Krasny, avec John Bennett Perry,* Mark Harmon.
- 16.10 Jeu : Match music.
- 17.15 Informations : M 6 info.
- 17.25 Série : L'homme de fer.
- 18.15 Série : L'ami des bêtes.
- 18.55 Série : Cathy et Aline.
- 19.25 Série : La fête à la maison.
- 19.54 Six minutes d'informations.
- 20.00 Série : Cosby show.
- 20.35 Téléfilm : Illusions perdues. De Jonathan Kaplan, avec Jennifer Jason-Leigh, Ann Jullian.
- 22.10 Série : Le Saint.
- 23.00 Documentaire : *Le glaive et la balance.* De Charles Villeneuve. Justice et terrorisme.
- 0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

- 14.30 Méthode Victor : Anglais.
- 15.00 Documentaire : Route One-USA (1). De Robert Kramer.
- 17.00 Court métrage : Un mode d'emploi. D'Eduardo Serra.
- 17.40 Court métrage : Douro, faina fluvial. De Manoel de Oliveira.
- 18.00 Cinéma : Ma nuit chez Maud. ■■■ *Film français d'Eric Rohmer (1969).* Avec Jean-Louis Trintignant, Françoise Fabian, Marie-Christine Barrault.
- 19.55 Court métrage : Streep tease. De Marie-Louise de Geer-Bergenstraehle.
- 20.00 Documentaire : Terra de abril. De Philippe Costantini.
- 21.05 Téléfilm : La valse du mariage. de Matti Ijäs.
- 22.00 Film d'animation : Stills. De Leif Marcussen.
- 22.15 Documentaire : L'âge d'or du cinéma (3). De John Edwards.
- 22.45 Documentaire : Les cousins d'Amérique. De Philippe Costantini.

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Musique : Le rythme et la raison. Histoire du folk en France, des champs de luzerne aux Champs-Elysées. 3. Gros rouge et gros sabots.
- 20.30 Tire ta langue.
- 21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
- 22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
- 22.40 Nuits magnétiques. Les délices des mathématiques.
- 0.05 Du jour au lendemain.
- 0.50 Musique : Coda. Bessie Smith.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (donné le 3 octobre 1989 lors du Festival de Laon) : Trio pour violon, alto et violoncelle en ré majeur op. 10 nº 2, de Pleyel ; Sonate pour clavier en mi bémol majeur H. XVI/49, de Haydn ; *Sonate pour* clavier en ut mineur op. 35 nº 3, de Dussek ; Trio pour violon, alto et violoncelle en si bémol majeur op. 47 nº 3, de Cherubini ; Tableaux de la situation de Marie-Antoinette depuis son emprisonnement jusqu'au dernier moment de sa vie, pour piano, de Dussek ; Trio pour violon, alto et violoncelle en fa majeur op. 2, nº 3, *de Jadin, solo Mary Utiger (violon), Hajo Baess* (alto), Nicholas Selo (violoncelle), Andreas Staier (pianoforte).
- 22.20 Concert du GRM.
- 23.07 Jazz club.

Audience TV du 16 avril 1990 (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

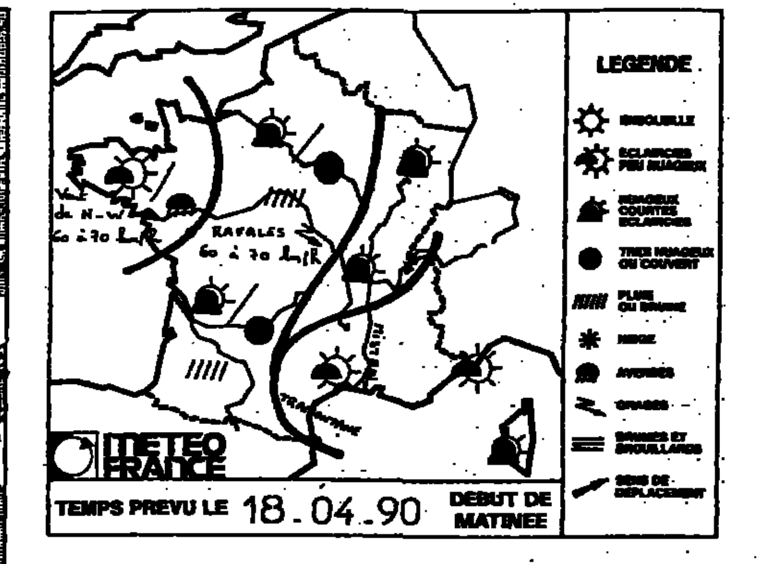
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45,0	Santa Barbara 17,5	Pub 3,2	Act. région. 13,9	Flash 2,1	Drôles d'hist. 6,1	Cathy et Aline 2,0
19 h 45	51,7	Roue Fortune 22,0	Dessinez 10,2	19-20 Info 8,2	Nulle part 3,1	Journal 4,1	La fête à... 4,6
20 h 16	60,7	Journal 23,6	Journal 14,9	La classe 10,3	Nulle part 2,4	Journal 4,4	Cosby Show 4,9
20 h 55	65,0	Orchidée... 15,8	Eclats de rire 19,4	Rouge et noir 11,6	Bête de guerre 2,8	On l'appelle.. 9,2	Bataille... 7,9
22 h 06	49,2	Etoiles et... 8,5	Pub 5,3	Rouge et noir 13,9	Bête guerre 4,7	Annonce 7,3	Bataille... 8,8
22 h 44	33,6	Etoiles et... 6,2	Mandela 3,7	Météo 8,2	Lundi sports 0,7	Jerry... 6,5	Bataille... 8,2

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 AVRIL 1990 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 19 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mardi 17 avril à 0 heure et le dimanche 22 avril à 24 heures.

Pluies, averses ou giboulées, temps froid accentué par des vents de nord-ouest assez soutenus constituent le menu des cinq prochains jours.

Mercredi : averses, vent fort et fraîcheur.

De la Bretagne au Bassin aquitain, le ciel sera partagé entre les giboulées et les éclaircies. Les pluies s'intensifieront en soirée et prendront un caractère continu.

Le mistral et la tramontane deviendront forts en cours de journée, puis violent en soirée avec des rafales de 100 à 120 km/h. Ailleurs, le vent de nord-ouest soufflera également fort, les rafales atteignant 70 à 80 km/h, localement les 100 km/h.

Les températures minimales iront de 4 à 6 degrés sur le nord du pays, 1 à 3 degrés dans l'Est et 6 à 8 degrés sur le Sud-Ouest et le Sud-Est.

Les températures maximales seront fraîches. Elles avoisineront 8 à 11 degrés. Seuls le Sud-Est et la Corse, avec 16 à à 17 degrés, profiteront d'une plus grande douceur.

Jeudi : temps couvert et pluvieux, éclaircies sur l'Est.

Des Pyrénées à la Bretagne et au Nord-Pas-de-Calais, le matin, le temps sera couvert et pluvieux. Ces pluies seront importantes au pied des Pyrénées. L'après-midi, des éclaircies apparaîtront près de l'Atlantique mais on restera à la merci d'une averse, voire d'un orage.

Sur l'est du pays, les nuages seront nombreux. Mais on bénéficiera d'éclaircies, plus belles sur le pourtour méditerranéen. Le Nord-Est se couvrira avec des pluies en soirée. Quelques averses orageuses pourront éclater sur la Corse.

Le mistral soufflera fort, de 100 km/h à 120 km/h. Le vent de nord-ouest soufflera de 70 à 80 km/h sur les côtes de la Manche et sur les côtes de l'Atlantique.

Les températures minimales iront de 5 à 7 degrés sur l'ouest du pays, de 1 à 3 degrés sur l'Est et les Alpes, de 4 à 6 degrés sur l'extrême Sud-Est.

Les températures maximales avoisineront 9 à 11 degrés du nord au sud du pays, atteignant 16 à 17 degrés sur le Sud-Ouest.

Vendredi : fréquentes averses.

Les giboulées seront encore de rigueur sur la majeure partie du pays.

En effet, dès le matin, de fréquentes averses se produiront un peu partout. Elles seront de pluies, de grêle, voire de pluie et neige mêlées à basse altitude. Ces averses, parfois orageuses, seront souvent accompagnées de vents de nord-ouest assez forts en rafales.

Une petite distinction est à apporter pour les régions de l'Est, de la Franche-Comté à la région Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur et Corse, les pluies auront un caractère plus continue sous un ciel couvert. Une amélioration toute relative devrait se faire sentir l'après-midi sur la Franche-Comté. La tramontane et le mistral, en basse vallée du Rhône, s'atténueront au fil des heures.

Les températures au lever du jour seront comprises entre 2 et 5 degrés, 6 à 8 degrés sur l'extrême Sud-Est. Les maximales auront du mal à grimper et ne dépasseront guère 9 à 13 degrés en général, 14 à 16 degrés près de la Méditerranée.

Samedi et dimanche 22 avril : variable avec averses.

Le temps restera le plus souvent instable. Les nuages et les éclaircies se partageront le ciel, mais les éclaircies seront entrecoupés d'averses. Le vent de nord nord-est sera assez soutenu près des côtes de Manche et Aquitaine, modéré dans l'intérieur.

Samedi, le Sud-Est aura droit à des pluies plus marquées et plus continues.

Dimanche, les conditions sur la France s'amélioreront sensiblement. Les températures resteront en dessous des normales saisonnières.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-04-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-04-1990 à 6 heures TU et le 17-04-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	16	5	D
BIARRITZ	13	9	P
BORDEAUX	15	8	P
BOURGES	13	5	C
BREST	10	5	A
CAEN	12	4	C
CHERBOURG	11	5	N
CLERMONT-FER.	13	3	C
DIJON	12	3	P
GRENOBLE St-M-H	14	2	N
LILLE	12	3	D
LIMOGES	11	4	B
LYON	12	5	C
MARSEILLE-MAR.	17	17	D
NANCY	12	3	A
NANTES	13	6	C
NICE	18	10	D
PARIS-MONTS	12	5	C
PAU	12	7	C
PERPIGNAN	17	6	D
RENNES	13	5	C
ST-ETIENNE	12	1	C
STRASBOURG	13	5	A
TOURS	13	4	C
TOULOUSE	14	5	C
POINTE-A-PITRE	31	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	21	6	D
AMSTERDAM	11	4	O
ATHÈNES	21	11	N
BANGKOK	30	29	C
BARCELONE	17	8	D
BELGRADE	18	9	P
BERLIN	13	1	N
BRUXELLES	12	5	N
LE CAIRE	24	15	D
COPENHAGUE	11	2	A
DAKAR	24	19	D
DELHI	37	23	D
DJERBA	20	15	D
GENÈVE	11	1	N
HONGKONG	20	18	P
ISTANBUL	19	10	C
JÉRUSALEM	15	8	C
LISBONNE	19	12	N
LONDRES	12	7	N
LOS ANGELES	22	15	N
LUXEMBOURG	9	-3	N
MADRID	17	4	D
MARRAKECH	29	13	D
MEXICO	23	12	B
MILAN	17	5	N
MONTRÉAL	7	2	N
MOSCOU	21	9	D
NAIROBI	26	16	O
NEW-YORK	19	10	N
OSLO	7	-2	D
PALMA-DE-MAL.	18	3	D
PÉKIN	20	9	D
RIO-DE-JANEIRO	28	24	C
ROME	17	7	D
SINGAPOUR	33	26	N
STOCKHOLM	11	3	N
SYDNEY	18	16	C
TOKYO	12	[illegible]	C
TUNIS	20	11	D
VARSOVIE	14	-3	C
VENISE	15	9	P
VIENNE	13	6	D

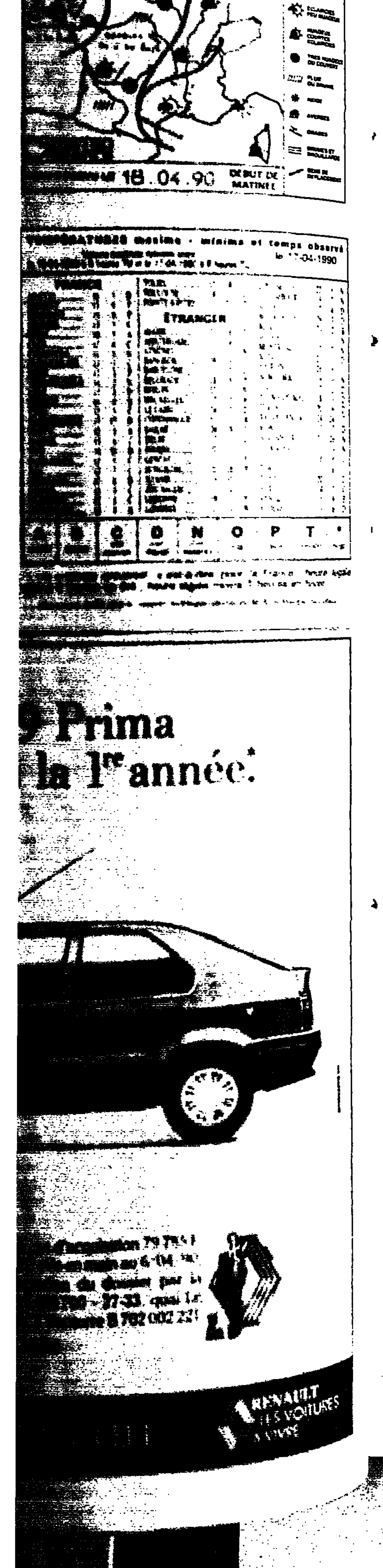
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heures en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

ÉCONOMIE



BILLET

Périls jaunes ?

Il ne faut tout de même pas voir l'impérialisme japonais partout. *Bien sûr, l'efficacité et la rigueur* nipponnes peuvent faire craindre à leurs concurrents qu'après avoir beaucoup copié les industriels de l'empire du Soleil-Levant ne passent maîtres en aéronautique. Mais de là à prendre ces peurs pour des réalités, il y a un pas que beaucoup semblent avoir *franchi en apprenant que* l'avionneur Boeing avait passé un accord avec Mitsubishi, Kawasaki et Fuji pour le développement et la fabrication du futur Boeing 777 (*le Monde* daté 15-16 avril). Que n'a-t-on pas entendu sur ce tapis rouge déroulé sous les pieds des Japonais !

A bien considérer l'affaire, Boeing ne s'est pas si mal débrouillé, et le « péril jaune » paraît pour le moins maîtrisé. En associant trois compères nippons, l'avionneur américain, qui croule sous les commandes, a trouvé de précieuses capacités de production supplémentaires ; de surcroît, il a obtenu par la même occasion une partie du financement des 18 milliards de francs requis pour le lancement de son 777. En contrepartie, il a accepté que les Japonais fabriquent 15 à 20 % du fuselage de l'avion, qui est un *dérivé du 767* dont ils produisaient déjà 15 %... Rien de nouveau sous le soleil : les industriels japonais continueront à être de simples sous-traitants pour des parties peu sophistiquées et n'accéderont ni à l'électronique de vol ni au cockpit, dont la maîtrise désigne les grands avionneurs.

A trop crier au loup lorsque la menace n'est pas immédiate, on risque tout d'abord de ne pas voir les dangers réels par exemple, au Mexique, où Nissan investira 1 milliard de dollars pour construire 96 000 voitures par an, alors que les capacités nord-américaines sont déjà excédentaires de 2,2 millions d'unités. On risque aussi de ne pas comprendre la leçon donnée par Boeing : quand un industriel sait être malin et imaginatif, il n'y a aucune raison pour qu'il soit obligé de céder son savoir-faire à son concurrent japonais.

Al. F.

Affrontements entre partisans et adversaires de la signature de l'accord

Les hésitations de FO sur le travail précaire révèlent ses difficultés internes

Conçu pour se substituer au projet de loi de M. Jean-Pierre Soisson, l'accord sur le travail précaire a été signé par la CFDT, la CGC, la CFTC, le CNPF et la CGPME. Depuis trois semaines, FO tergiverse et retarde le moment de sa décision. La question était à l'ordre du jour de la réunion de son bureau confédéral du mardi 17 avril. Or, tout le *succès de la manœuvre tentée* par le CNPF dépend de l'attitude de Force ouvrière...

Alors que les négociations sur le travail précaire se sont achevées au petit matin du 24 mars, et que les organisations syndicales et patronales ont fait connaître leur choix, FO manque toujours à l'appel. Aucune limite n'a été fixée pour aboutir à une décision. Il n'est même pas certain que la position soit arrêtée mardi.

Bien sûr, un tel silence en dit long sur l'embarras de Force ouvrière, très partagée entre les adversaires et les défenseurs du protocole d'accord, comme l'était déjà sa propre délégation dans la phase finale des discussions. Echaudées par le précédent de l'historique négociation sur la flexibilité, en décembre 1984, les instances dirigeantes tergiversent, hésitent, et craignent à nouveau l'implosion. Six ans plus tard, elles ont aussi le sentiment qu'on veut leur faire avaliser, sous couvert d'une amélioration sociale du statut des travailleurs précaires, un large pan du texte d'alors. Elles renouent donc avec de vieilles hantises, qui recouvrent un débat de fond : l'adoption de l'accord signifie la reconnaissance officielle de la gestion de l'emploi par la précarité et l'aménagement contractuel des souplesses réclamées par le patronat.

En se prolongeant, l'indécision de FO révèle également l'état de tension interne qui n'en finit pas de gangréner l'appareil dirigeant, depuis que M. Marc Blondel a été *élu secrétaire général. Cela l'amène* à souffler le chaud et le froid, au grand dam de ses partenaires sociaux dont le CNPF, et du gouvernement, de plus en plus préoccupés par l'incohérence d'une organisation dont la politique sociale a fait le pivot pendant des lustres.

Ailleurs, la vigoureuse déclaration de M. Blondel (*le Monde* du 13 avril) selon laquelle l'accord *évoquait « le régime corporatiste des Cortès sous le régime de Franco »*, ou contenait des *« dispositions qui limitent l'action du législateur et ne peuvent trouver accord auprès de FO »*, aurait été interprétée comme l'annonce d'un rejet sans appel. Là, elle est regardée comme la preuve supplémentaire de l'imprévisibilité de la confédération. Au CNPF comme au ministère du travail, on n'écarte pas l'hypothèse d'une signature à l'arraché.

Pour certains responsables patronaux, les tenants du refus n'ont pu imposer leurs vues et cela *« constitue un premier résultat positif »*. Selon eux, la durée même renforce le clan des signataires et l'équilibre des forces évolue favorablement puisque la majorité qui avait à l'origine élu M. Blondel comporte les opposants farouches à la flexibilité. Dans ces conditions, les propos *« au canon »* du secrétaire *général seraient un gage donné* aux mécontents, la dernière manifestation de mauvaise humeur avant le ralliement.

Un prétexte à surenchère

Manifestement, l'argument retenu pour proclamer son opposition est un prétexte. Même au sein *du groupe socialiste*, on admet que le législateur a toujours implicitement accepté d'adopter sans changement un projet de loi résultant de la négociation collective, bien que l'article 47, prévoyant l'autodestruction du texte, soit considéré comme *« une provocation du CNPF »*. Simplement, cela permet à M. Blondel de mener d'ultimes tractations auprès de M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale du CNPF, et de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail. Il les a rencontrés tous les deux en fin de semaine dernière dans l'espoir, dit-il, d'*« obtenir des garanties »*. Alors que FO se trouve dans une position dangereuse pour son avenir, le moment reste bien choisi pour faire monter les enchères.

En cas de refus final, et après la dénonciation de l'accord sur la grille de la fonction publique, là aussi accompagnée d'un dérapage verbal (l'accusation de *« forfaiture »*), FO serait assimilée au camp des opposants systématiques. On doutera de sa place dans les rouages sophistiqués de la politique conventionnelle dont elle s'était fait le chantre. La CFDT sera encouragée dans son intention *de lui ravir ce rôle si convoité de* partenaire fiable et responsable. Pis, le CNPF pourrait remettre en cause les alliances, à l'heure où l'on s'interroge sur un nouveau partage des présidences d'institutions paritaires de la protection sociale.

Les socialistes en embuscade

A l'inverse, la signature de FO est absolument indispensable pour la réussite de la manœuvre entreprise par M. *Giral* contre le projet de loi déposé en novembre dernier par M. Soisson, et pour freiner l'interventionnisme du groupe socialiste, que le développement de la précarité inquiète. Sans FO, il n'y aurait pas ce *« large accord »* qui protège d'une réglementation et, *a fortiori*, d'amendements encore plus restrictifs. Même le ministre du travail peut trouver son compte à cette issue. *L'existence d'un* compromis entre les partenaires sociaux lui permet d'obtenir la neutralité des députés de l'opposition, empêchés de contester les solutions admises par le patronat et les syndicats, et réduit la marge d'action d'un groupe socialiste, certes critique, mais qui ne pourrait pas concrétiser formellement son désaveu.

Paradoxe d'un embrouillamini surréaliste, l'approbation de FO servirait en effet de bouclier à un ministre centriste du gouvernement Rocard, en butte aux velléités d'indépendance du groupe socialiste. Ce qui explique que certains de ses membres aient fait campagne contre le texte au sein de FO, aux côtés des trotskistes, ou que M. Louis Mermaz ait écrit au *premier ministre pour lui dire* tout le mal qu'il pensait de l'accord.

Selon M. Thierry Mandon, député PS de l'Essone, la commission sociale pourrait proposer des amendements qui viendraient compléter l'accord sur les points où il est silencieux ou trop vague. Les cas de recours à l'intérim ou aux contrats à durée déterminée pourraient être précisés. Le *« volume » de travail précaire* acceptable, à défaut de quotas, pourrait être défini pour en limiter le niveau déclaré par branches en jouant sur les coûts ou les cas d'interdiction. Autrement dit, et à supposer que l'interminable attente d'une réponse de FO débouche sur une conclusion positive, un autre piège se noue avec les députés socialistes en embuscade.

ALAIN LEBAUBE

Une progression de 3,4 % sur les douze derniers mois

La hausse des prix a été de 0,3 % en mars

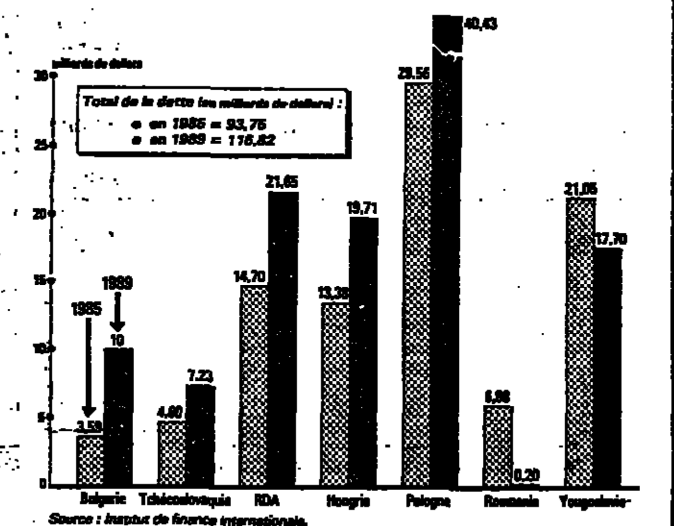
Les prix de détail en France ont augmenté de 0,3 % en mars par rapport à février. Cette hausse – conforme aux prévisions – porte à 3,4 % l'augmentation du coût de la vie en un an (mars 1990 comparé à mars 1989). Sur l'ensemble du premier trimestre, le rythme annuel de l'inflation est de 3,2 %.

Le niveau atteint par l'indice des prix en mars (181,7 sur la base 100 en 1980) est un résultat global provisoire. Ce n'est que dans une *dizaine de jours que l'INSEE* publiera l'indice définitif et détaillé. On sait seulement que les constructeurs automobiles ont augmenté leurs prix de 1,5 % à 1,7 % et que ces hausses se sont étalées entre le 20 février et le 10 mars, pesant un peu plus sur mars que sur février, mois au cours duquel seuls les modèles hauts de gammes avaient *été renchéris*. Les hausses de prix des services privés ont continué d'être fortes, évoluant sur un rythme annuel de 5,7 %.

Le résultat de mars laisse inchangé l'écart d'inflation, faible, séparant sur un an la France de la RFA : 0,7 point (+ 3,4 % et + 2,7 %). Sur le premier trimestre, la hausse des prix en France est l'une des plus faibles des pays industrialisés : + 0,8 % contre + 1,1 % en RFA, 1,2 % en Suisse 1,7 % en Italie, + 2,2 % en Grande-Bretagne. Seuls les Pays-Bas réalisent une meilleure performance avec + 0,6 %.

(Lire page 34, le tableau détaillé des prix au mois de février.)

L'endettement des pays de l'Est s'est accru de 20 % en quatre ans



Source : Institut de finance internationale.

Selon le rapport rendu public le mardi 17 avril de l'Institut de finance international (IFI), un organisme privé de Washington *financé par les principales banques internationales*, la dette des sept pays d'Europe de l'Est (hors URSS) s'élevait à 116,82 milliards de dollars (700 milliards de francs environ) à la fin de l'an dernier, contre 93,75 milliards en 1985. La dette contractée par les pays de cette région équivaut à un quart de celle de l'Amérique latine. 56,1 milliards de dollars étaient dus l'an dernier par les pays d'Europe de l'Est aux banques commerciales. Selon l'IFI, les banques, *« trop conscientes de leurs expériences malheureuses en Amérique latine »* seront à présent très prudentes vis-à-vis de l'Est, dont la solvabilité s'est détériorée. L'IFI estime que les gouvernements et les organismes financiers internationaux devraient être, au moins dans un premier temps, les principaux pourvoyeurs de fonds.

INSOLITE

Grève pour un directeur

Pour protester contre le licenciement de son directeur, le personnel d'un supermarché de Bellegarde-sur-Valserine (Ain) s'est mis en grève le 11 avril au matin... Les vingt salariés du magasin avaient quelque raison de ne pas tenir à son départ et de se mobiliser ainsi. Le directeur en question *avait en effet pris position, devant* sa direction générale, « pour protéger les employés contre des *mesures de licenciement et pour faire respecter l'augmentation de salaires prévue »* ...

La direction avait considéré que ce comportement n'était pas satisfaisant et reprochait à son responsable de ne pas appliquer la politique du magasin. Estimant qu'il valait mieux s'en séparer, elle l'a informé au cours d'un entretien préalable de son intention de procéder à son licenciement. Le déclenchement de la procédure a provoqué la réaction du personnel qui s'est senti de son directeur. Malgré l'arrêt de travail, le directeur a été licencié.

Dix ans après l'accession à l'indépendance

L'économie du Zimbabwe reste l'une des plus prospères du continent africain

Les accords de Lancaster House qui ont régi le pays depuis l'indépendance de l'ex-Rhodésie arrivent à expiration le 18 avril. L'organisation du secteur agricole, très efficace, risque d'être remise en question. Quant à l'industrie, elle a un besoin urgent d'investissements pour rester compétitive.

HARARE

de notre envoyée spéciale

Chaque matin, avant même que la première chaleur ait envahi les rues, une étrange et gigantesque chenille humaine commence à se former *sur le trottoir* de Baker Avenue, en plein centre de la capitale. On ne fait pas la queue pour du pain, et l'immeuble devant lequel la foule piétine n'a rien à voir avec les échoppes mal garnies de Varsovie ou de Moscou. Le bâtiment – baptisé Temple House, sans aucune intention ironique à l'origine – abrite la section consulaire sud-africaine. En 1987, près de 86 000 visas avaient été délivrés pour les Zimbabwéens. En 1990, ce chiffre devrait presque tripler et atteindre les 240 000.

Dans la file d'attente, les silhouettes sont endimanchées et les visages noirs à 99 %. *« J'ai beau haïr le système d'apartheid, j'ai beau aimer mon pays et respecter les choix politiques du gouvernement, qu'est-ce que vous voulez faire..? »*, lance un jeune homme d'une voix prudente. Puis, soudain enhardi : *« Ici, on a un régime socialiste, et le socialisme, vous voyez, ça ne se mange pas ! »*.

Depuis que les autorités ont permis, en début d'année, à chaque citoyen zimbabwéen d'aller « faire ses courses » librement en Afrique du Sud, le raz-de-marée n'a cessé de grossir. Bien que l'allocation-vacances soit limitée à 450 dollars zimbabwéens (un peu plus de 1 000 F), on peut en effet ramener dans ses bagages autant de produits que l'on veut, jusqu'à hauteur de 5 000 dollars zimbabwéens, sans que personne ne vous demande des comptes.

Les cabas des « touristes » reviennent donc remplis à ras bord des diverses marchandises qui font défaut au Zimbabwe : matériels électriques, pièces détachées, téléviseurs couleur et autres appareils vidéo que l'on revendra bien souvent à prix d'or à ses compatriotes.

Renouveler l'outil de production

La dépendance économique du *Zimbabwe vis-à-vis de l'Afrique du* Sud, proximité géographique oblige, n'est certes pas une nouveauté. Les statistiques officielles sur les importations placent le voisin sud-africain parmi les premiers des pays fournisseurs, en second derrière la Communauté économique européenne (CEE). Selon un expert bancaire, la CEE fournira cette année un peu plus de 20 % des importations zimbabwéennes, contre environ 16 % en provenance d'Afrique du Sud. Il y a dix ans, les marchandises sud-africaines représentaient 28 % des importations. La tendance serait donc néanmoins à la baisse.

Le début de libéralisation, dont les particuliers commencent à jouir timidement, devrait également bénéficier aux entreprises locales et étrangères. Un Centre des investissements, *destiné à faciliter les procédures*, a été mis en place en juillet dernier. Bien que cette tentative soit jugée *« timorée »* par la plupart des hommes d'affaires, elle semble porter ses premiers fruits.

Selon l'hebdomadaire national *Financial Gazette*, de multiples projets seraient déjà en train, le montant total de ces futurs investissements s'élevant à environ 900 millions de francs. Le plus gros de cette somme devrait être « injecté » dans le secteur manufacturier, le reste allant aux mines et à l'agriculture. 55 % de ces projets, précise le journal, seraient le fruit de joint-ventures et 20 % d'entre eux seraient financés par des capitaux à 100 % étrangers.

La voie libérale préconisée par le ministre des finances, M. Bernard Chidzero, va-t-elle finir par l'emporter dans un pays où le gouvernement ne cesse, depuis dix ans, de réitérer ses professions de foi marxistes-léninistes et d'afficher sa volonté de tout contrôler ? Relâcher l'étau des contraintes étatiques est pourtant devenu une nécessité vitale pour l'économie.

Face au probable nouveau souffle que va connaître l'Afrique du Sud et face aux ouvertures de marchés qui se dessinent en Europe, la boussole zimbabwéenne a de quoi s'affoler. La première des urgences – tous les observateurs s'accordent sur ce point – *consiste à renouveler l'outil* de production. Tout à fait performant dans les années 60, l'appareil productif est aujourd'hui frappé d'obsolescence. La réduction drastique des allocations en devises (*paiement de la dette oblige, leur volume* aurait fondu des deux tiers depuis 1980) et les lourdeurs de procédures ont fait le reste. Le chômage touche désormais entre 20 % à 30 % de la population active.

Réforme agraire à l'horizon

Les perspectives d'emploi étant *pratiquement saturées dans l'agricul*ture et dans l'administration (les fonctionnaires « mangent » près de 20 % du PIB), la seule issue réside dans l'industrie. D'où la volonté des autorités de relancer les investissements dans ce domaine. Il aura pourtant fallu plusieurs mois de débat interne avant que le gouvernement ne se soumette à ce diktat de la réalité. La plupart des expert occidentaux et zimbabwéens considèrent cette lenteur comme *« un véritable désastre »*, et les plus pessimistes prophétisent en coulisse un avenir peu radieux, à la mode zambienne. C'est dans ce contexte, plutôt morose, que vient de resurgir un problème aussi ancien que la Rhodésie blanche : celui des terres. La foule des chômeurs, que le taux galopant de la croissance démographique (estimé à 3 % par an) contribue à gonfler, ne peuple pas que les *townships* des grandes villes. Dans les campagnes aussi, la pression se fait forte.

Côté jardin, les choses vont pourtant plutôt bien. L'agriculture zimbabwéenne n'a-t-elle pas été couronnée, en 1988, du très envié Africa Prize ? Ne l'a-t-on pas saluée alors comme la plus belle *success-story* du *continent ? Les grandes propriétés*, qui pratiquent l'agriculture et l'élevage intensifs, pourraient damer le pion à plus d'une ferme américaine. Elles assurent, à elles seules, 60 % de la production agricole et près de 87 %, en valeur, des exportations du pays. Seulement, ces grandes propriétés demeurent aux mains des Blancs, qui ne représentent plus, pourtant, que 1 % de la population. Côté cour, on hurle donc à l'injustice.

4000 fermiers blancs

La réforme agraire sera, vraisemblablement, un dossier majeur des prochains mois. Les accords de Lancaster House, qui ont régi le pays depuis l'indépendance, arrivent en effet à expiration le 18 avril (*le Monde* du 30 mars). Le gouvernement aura donc les mains libres pour relancer son plan de *« redistribution »*. Le *gentleman's agreement* qui prévalait pour le rachat des terres par l'Etat – et qui nécessitait le bon vouloir du vendeur – pourrait donc être supprimé, ouvrant la route à d'éventuelles expropriations.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 23

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE DE L'AUXILIAIRE D'ENTREPRISES

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1989

Le conseil d'administration de la Société auxiliaire d'Entreprises, réuni le 12 avril 1990 sous la présidence de M. Jean-Claude Jammes, a arrêté les comptes de l'exercice 1989 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 1990.

CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ : + 9,3 %

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe SAE s'est élevé à 25,9 milliards de francs contre 23,7 milliards l'année précédente dont 59 % en France, 21 % aux Etats-Unis, 7 % en Australie, 4 % en Europe et 9 % pour les grands travaux à l'exportation. La plupart des sociétés ont connu une croissance satisfaisante.

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ (PART DU GROUPE) : 202,5 MILLIONS DE FRANCS

Les résultats se redressent cette année grâce notamment aux bonnes performances des sociétés françaises et malgré la prise en compte de résultats négatifs aux Etats-Unis. Le bénéfice net global s'élève à 225 millions de francs contre 92,3 millions pour l'exercice précédent et à 202,5 millions contre 63,6 millions pour ce qui concerne la part du groupe.

BÉNÉFICE NET SOCIAL DIVIDENDE : 30 FRANCS PAR ACTION

Le bénéfice net de la société mère SAE est de 186,1 millions de francs. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de fixer le dividende à 30 francs net par action, soit 45 francs avoir fiscal compris.

Le carnet de commandes du groupe est de 33 milliards de francs H.T. Les sociétés belges et espagnoles, en croissance rapide, et les sociétés françaises contribuent pour une large part à sa progression.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SAE

Le conseil d'administration a coopté M. Michel Pelège et la société Pelège Investissements, représentée par M. Michel Sakharoff, comme nouveaux administrateurs en remplacement des sociétés CGIP, représentée par M. Pierre Celier, et Senelle Maubeuge, représentée par M. Jean Droulers, démissionnaires.

M. Michel Pelège a été nommé vice-président du conseil d'administration à la place de M. Ernest-Antoine Seillière.



GROUPE DELMAS-VIELJEUX

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1989

SOCIÉTÉ NAVALE ET COMMERCIALE DELMAS-VIELJEUX
(cotée au second marché de la Bourse de Paris)

COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1989

Les comptes de l'exercice 1989 de la SNCDV peuvent se résumer de la façon suivante :

(en millions de F)

	1989	1988 Retraité (1)	1988
Chiffre d'affaires	5 537	3 862	3 862
Excédent brut d'exploitation	621	440	440
Résultat courant avant impôts	107	76	(11)
Marge brute d'autofinancement	1 014	460	491
Bénéfice net (part du groupe)	532	157	108
Capitaux propres consolidés	2 173	1 565	1 359

(1) A méthodes comptables constantes

L'augmentation du chiffre d'affaires et de l'excédent brut d'exploitation traduisent l'entrée dans le périmètre de consolidation des filiales nouvellement acquises, et l'effet des mesures de restructuration mises en œuvre en 1988 dans certaines filiales du secteur des auxiliaires de transport.

Deux changements de méthodes comptables ont été apportés dans la présentation des comptes consolidés.

D'une part, la durée d'amortissement des navires a été portée de 8 à 15 ans, cette durée de 15 ans étant plus conforme à la réalité économique et aux pratiques internationales. D'autre part, le passif social, constitué par les engagements en matière de retraites et indemnités de départ du personnel du groupe, a été intégralement provisionné par prélèvement sur les réserves consolidées.

Compe tenu d'une plus-value de cession immobilière à caractère exceptionnel, la marge brute d'autofinancement s'est élevée à 1 014 millions de francs, et le résultat net, après amortissement des survaleurs (part du groupe) à 352 millions de francs, contre 157 millions de francs en 1988 à méthodes comptables contantes.

COMPTES SOCIAUX

Le bénéfice net de l'exercice 1989 s'est élevé à 536 millions de francs, contre 79 millions de francs en 1988, après amortissement des navires sur une durée maintenue à 8 ans dans les comptes sociaux.

Le conseil d'administration, réuni le 9 avril 1989 sous la présidence de M. Tristan VIELJEUX, a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 27,50 F par action (majoré d'un avoir fiscal de 13,75 F), contre 24 F (majoré d'un avoir fiscal de 12 F) au titre de 1988. Il est rappelé que ce dividende s'applique à un nombre d'actions augmenté de 38 % à la suite des apports effectués par la Compagnie financière DELMAS-VIELJEUX, et de l'exercice des bons de souscription d'actions en 1989.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX
(cotée au marché au comptant de la Bourse de Paris)

Il est rappelé que la Compagnie financière DELMAS-VIELJEUX est la holding de tête du groupe. Outre sa participation majoritaire dans la Société navale et commerciale DELMAS-VIELJEUX, elle détient des participations minoritaires dans le secteur des transports et de la banque.

Les résultats consolidés de l'exercice 1989 se résument comme suit :

(En millions de francs)

	1989	1988 Retraité (1)	1988
Résultat total consolidé	619	193	114
Part du groupe	454	150	112
Part des intérêts minoritaires	165	43	32

(1) A méthodes comptables constantes.

Les résultats de la CFDV reflètent essentiellement ceux de sa principale filiale, la Société navale et commerciale DELMAS-VIELJEUX, et les bons résultats dégagés par les filiales mises en équivalence (groupe Bourgey Montreuil et Banque de l'union maritime et financière).

COMPTES SOCIAUX

Le bénéfice net de l'exercice 1989 ressort à 87,5 millions de francs, contre 48,6 millions de francs en 1988.

Le conseil d'administration, réuni le 9 avril sous la présidence de M. Tristan Vieljeux a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende unitaire de 50 F par titre de capital (actions + certificats d'investissement), majoré d'un avoir fiscal de 25 F, contre 45 F au titre de l'exercice précédent (majoré d'un avoir fiscal de 22,5 F).



DELALANDE S.A.

Le conseil d'administration de DELALANDE S.A., réuni le 6 avril 1990 sous la présidence de M. J.-C. POMARET, a arrêté les comptes de l'exercice 1989 tels qu'ils seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 30 mai 1990.

Le résultat net consolidé (part du groupe) ressort à 61 069 803 F (116,90 F par action) contre 60 277 800 francs en 1988 (117,38 F par action), étant rappelé que le résultat de l'exercice 1989 est grevé de l'amortissement de l'écart de première consolidation du laboratoire Vaillant Defresne pour un montant de 5 292 000 F.

Le bénéfice net de la société mère DELALANDE S.A. s'élève à 32 988 567 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 40 F par action assorti d'un avoir fiscal de 20 F.

هكذا من الأصل

PECHINEY INTERNATIONAL

RÉSULTATS 1989

Le Conseil d'Administration, réuni le 2 avril 1990, a arrêté les comptes de l'exercice 1989. Le groupe Pechiney International ayant été constitué il y a un an, à partir de l'apport, par Pechiney, de ses activités emballage et composants aéronautiques, ainsi que de certains actifs aluminium, il n'existe pas de références antérieures comparables, tant au niveau des comptes consolidés qu'à ceux de la société mère.

COMPTES CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés présentent un bénéfice net, part du Groupe, de 1.529 millions de francs (soit 20 francs par action) avant amortissement des écarts d'acquisition ; après amortissement des écarts d'acquisition, calculé selon la méthode précisée ci-après, le bénéfice net ressort à 1.268 millions (17 francs par action).

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 47.985 millions de francs, dont 31.968 millions pour le secteur emballage, 6.080 millions pour les composants aéronautiques et 9.937 millions pour les activités aluminium et commerce international.

La marge opérationnelle atteint 4.382 millions de francs.

Les charges financières nettes s'élèvent à 2.076 millions. Elles incluent environ 120 millions d'intérêts sur des dettes qui ont été remboursées en avril 1989 au moment où les fonds propres de Pechiney International ont été augmentés, préalablement à l'introduction en bourse de la société.

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une période de 40 ans. Conformément à la méthode retenue dans les comptes du Groupe Pechiney pour les acquisitions entraînant une modification profonde et durable de l'avenir industriel du Groupe, l'écart dégagé lors de l'acquisition d'American National Can (ANC) est amorti de façon progressive, avec un taux de progression de 3 % l'an. Sur ces bases, la charge totale d'amortissement s'élève à 261 millions de francs en 1989.

La décomposition de la marge opérationnelle entre les divers secteurs d'activité est la suivante (en millions de francs) :

Emballage	2.126
Composants aéronautiques	899
Aluminium et Commerce International	1.371
Holdings	(14)
	4.382

Dans le secteur Emballage, le fait important de l'exercice a été l'intégration réussie d'ANC. Les résultats ont progressé pour des activités comme le verre et les plastiques, alors que l'activité boîtage métallique a subi une certaine érosion de ses marges, la hausse des coûts d'approvisionnement en aluminium et fer blanc, intervenue au cours du premier semestre, n'ayant pu être répercutée complètement dans les prix de vente. La contribution d'ANC et de Cebal à la marge opérationnelle du secteur a été respectivement de 1.764 millions de francs et de 362 millions. Grâce au redressement des marges dans le boîtage métallique et à une nouvelle progression des autres activités, les résultats de l'exercice 1990 devraient être en augmentation sensible.

Le secteur Composants aéronautiques, qui inclut Howmet Corporation et les sociétés du groupe Cercast, acquises en janvier 1989, a bénéficié d'une très bonne conjoncture. Les perspectives d'activité sont bonnes pour 1990 et, malgré une certaine érosion des marges sur les ventes d'ailettes de turbines, devraient conduire à des résultats voisins de ceux de 1989.

L'activité Aluminium a maintenu un bon niveau de rentabilité, mais en diminution par rapport aux performances très élevées de l'année 1988 en raison de la baisse des cours mondiaux du métal (marge opérationnelle de 1.128 millions, contre 1.458 millions) ; quant à la filiale Pechiney World Trade USA (Commerce International), elle a enregistré un doublement de ses résultats (marge opérationnelle de 243 millions, contre 122 millions). Les premiers mois de 1990 ont été marqués par une nouvelle baisse des cours mondiaux de l'aluminium, qui s'est répercutée sur les résultats des unités d'électrolyse, bien que la situation du marché soit restée fondamentalement saine.

COMPTES DE LA SOCIÉTÉ PECHINEY INTERNATIONAL

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 509 millions de francs. Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale, convoquée pour le 11 juin, la distribution d'une somme totale de 382 millions de francs, soit 25 % du bénéfice net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition. Ce montant correspond à un dividende net de 5 francs par action.

Pechiney International entrant dans le champ d'application de l'article 28 de la loi de finances rectificative du 29.12.1989, la distribution de ses revenus d'origine étrangère est exonérée du paiement d'un précompte et n'ouvre droit qu'au transfert de crédits d'impôts de source étrangère. D'autre part, la distribution de ses revenus d'origine française ouvre droit, selon la règle générale, à un avoir fiscal. Sur la base du dividende net de 5 francs décidé par le Conseil, le montant total de l'avoir fiscal et des crédits d'impôt s'élève à 0,87 francs par action, ce qui conduit à un dividende unitaire global de 5,87 francs.

Pour vous informer en permanence sur Pechiney International, composez 3616 CLIFF sur votre minitel.

F.R.I. Communication

PECHINEY INTERNATIONAL

CIO
Crédit Industriel de l'Ouest
Plus que la banque

Le Conseil d'Administration du CIO, réuni le 22 mars 1990 à ANGERS sous la présidence de Monsieur Bernard MADINIER, a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

Celui-ci a été marqué par la hausse du total du bilan, passé de 28,4 milliards à 31,1 milliards de francs.

Pour la deuxième année consécutive, les crédits distribués à la clientèle ont fortement progressé (+ 17,7 % en moyenne annuelle).

Les ressources collectées se sont également bien développées (+ 13 %) mais, comme l'année précédente, cette augmentation concerne davantage les placements en fonds communs et SICAV que les dépôts proprement dit qui se sont accrus de 3,6 %.

Après incidence du coût du refinancement, les produits nets de l'activité d'intermédiation, commissions incluses, enregistrent une augmentation de 8,65 %.

Les opérations de trésorerie et de marché ayant subi le contrecoup de l'évolution générale des taux d'intérêt, le produit net bancaire total est en progression de 1,17 % : 1 206,5 millions de francs contre 1 192,7 millions de francs.

Après frais généraux, amortissements, provisions et impôts, le bénéfice net social s'établit à 40,8 millions de francs.

Il est rappelé que le bénéfice net de 1988, soit 161,5 millions de francs, comportait une plus-value exceptionnelle nette d'impôt de 121,2 millions de francs dégagée sur la cession d'un immeuble à Paris, effectuée en prévision de la construction du nouveau siège social de la banque à Nantes qui se déroule conformément au planning, et qui doit être achevée, comme prévue, d'ici un an.

GROUPE CIC



ÉCONOMIE

SERVICES

Avec un parc d'attractions

Dijon tente l'interactivité du commerce et des loisirs

M. Robert Poujade, maire de Dijon et député de la Côte d'Or, a récemment inauguré le complexe de la Toison d'Or. Le pari de cet ensemble de 250 hectares est de jouer la complémentarité entre un gros centre commercial et un parc d'attractions.

DIJON

de notre envoyé spécial

« Théodore », le petit bélier jaune emblème de la Toison d'Or, nouveau complexe de commerces et de loisirs aux portes de Dijon, fera-t-il mieux que Gargantua ou Astérix, symboles des parcs-d'attractions qui connaissent des débuts difficiles dans la région parisienne ? Les promoteurs de cet ensemble de 250 hectares en sont persuadés. En l'inaugurant, mardi 10 avril, M. Robert Poujade (ancien ministre de l'environnement de 1971 à 1974), MM. Michel Guidet, directeur général d'Arc-Union, et Jean-Claude Vialar, responsable à la Lyonnaise des eaux du secteur des loisirs, ont fait un acte de foi dans cette juxtaposition d'un gros centre commercial, d'un hôtel de 104 chambres, d'un centre aquatique (avec toboggans et vagues dans le bassin) et d'un parc d'attractions.

L'idée en revient au deuxième adjoint de la municipalité, M. Jean-François Bazin, qui a su la « vendre » aux promoteurs. Un investissement privé global de quelque 600 millions de francs, créateur d'un millier d'emplois ; la ville a pour sa part assumé les acquisitions foncières et l'aménagement des accès.

Jouer donc cette *« synergie »*, selon le mot à la mode. En restant prudent : la Lyonnaise des eaux a investi « seulement » 120 millions de francs sur 12 hectares, comprenant labyrinthe, petit train, rivière sauvage, cinéma en relief, théâtre, restaurants, etc. Le cocktail habituel des foires du Trône aux champs. Le prix d'entrée (90 francs avec l'utilisation du centre aquatique) ne dissuadera-t-il pas les futurs visiteurs, qui devront être au moins 200 000 par an pour équilibrer la mise de fonds?

La Lyonnaise compte sur tout l'environnement pour capter son public. A proximité, un parc technologique accueille déjà une quarantaine de PME. Des ensembles de logements sont prévus alentour. Surtout, le nouveau centre commercial devrait attirer de nombreux chalands dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres : 35 000 mètres carrés de surface de vente, avec hypermarché, unités spécialisées moyennes, 140 boutiques, 4 000 mètres carrés de services et restauration... Un ensemble architectural spacieux et clair dû aux architectes François Ceria et Alain Coupel.

M. Robert Poujade a replacé cette réalisation dans la perspective d'un *« urbanisme moderne à l'échelle humaine »* intégrant divers aspects de la vie. Le maire de Dijon a d'ores et déjà un nouveau projet en tête : implanter dans le quartier Clemenceau, à proximité du parc des expositions, un auditorium (200 millions de francs d'investissement) et un centre d'affaires intégrant les technologies modernes de la communication.

YVES AGNÈS

INDUSTRIE

Avec des bénéfices trimestriels en hausse de 9,2 %

Les résultats d'IBM s'améliorent

Après une mauvaise année 1989, le numéro un mondial de l'informatique a annoncé le lundi 16 avril une hausse de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices. Au premier trimestre de cette année, le chiffre d'affaires atteint 14,1 illions de dollars (80,3 millions de francs), en hausse de 11,4 % par rapport à la même période de 1989 (12,7 millions de dollars). Le bénéfice net s'élève à 1 milliard de dollars (5,7 milliards de francs), contre 950 millions de dollars en 1989, année où il avait chuté de 40 %. M. John Akers, président d'IBM, a attribué cette amélioration à *« notre stratégie d'écoute de nos clients et d'amélioration de la compétitivité de nos produits et services »*. A la suite de ces résultats, supérieurs aux prévisions, le titre IBM a aussitôt enregistré une hausse de 3,75 % à Wall Street, entraînant dans son sillage la plupart des autres grandes valeurs.

Dans les cinq ans à venir

Nissan va investir 1 milliard de dollars au Mexique

Le constructeur automobile japonais Nissan investira 1 milliard de dollars (5,7 milliards de francs) au Mexique au cours des cinq années à venir pour produire en moyenne 8 000 voitures par mois destinées à l'exportation, a annoncé lundi 16 avril le ministère mexicain du commerce. La chaîne de montage construite à Cuernavava (70 km au sud de Mexico) commencera à produire en juillet 1992. L'exportation vers les Etats-Unis, le Canada, l'Amérique latine et le Japon débutera en octobre 1992.

Le Mexique est devenu un réservoir de main-d'œuvre bon marché pour les constructeurs automobiles d'Amérique du Nord. Le pays produit plus de 600 000 voitures dont un tiers est exporté. Les trois constructeurs américains (General Motors, Ford, Chrysler) sont installés ainsi que Volkswagen et Nissan. L'investissement annoncé par le numéro deux nippon était attendu.

Après un différend sur le prix

Bull paiera 3 milliards de francs l'acquisition des micro-ordinateurs Zenith

La société nationale française Bull paiera finalement 511,4 millions de dollars (3 milliards de francs) les activités micro-informatiques du groupe américain Zenith Electronics. Le groupe français et son partenaire ont annoncé lundi 16 avril un compromis sur cette somme.

Lors de l'accord, le 2 octobre dernier, Bull et Zenith avaient retenu le prix provisoire d'acquisition de 635 millions de dollars, révisable en fonction du bilan 1989. En fin d'année, Bull avait réglé 90 % de la somme, soit 496,4 millions. Mais en février, Zenith faisait état d'un *« différend majeur »* et réclamait 49 millions en plus. Bull répliquait en estimant avoir trop payé d'autant : 49 millions. Après une bataille entre experts-comptables et avocats, les deux parties sont parvenues à un compromis sur 15 millions de dollars en faveur de Zenith.

ÉTRANGER

Pour lutter contre les pratiques commerciales déloyales des sociétés étrangères

Les Etats-Unis envisagent un renforcement de la législation anti-trust

Selon *l'International Herald Tribune* du 17 avril, les Etats-Unis pourraient prochainement étendre la législation anti-trust aux filiales de sociétés étrangères implantées sur leur territoire. Un projet de l'administration prévoit que des sanctions pourraient être prises à l'égard des filiales américaines d'entreprises adoptant sur leur propre marché une attitude contraire aux principes de la libre concurrence. Ainsi, si une firme américaine fabriquant des pièces automobiles se heurtait à des obstacles de type cartel des prix sur le marché japonais, l'administration des Etats-Unis pourrait engager des mesures, dans le cadre de la législation anti-trust, à l'égard des filiales américaines des entreprises nippones impliquées.

Un tel projet, dont on ne sait encore s'il nécessiterait, pour être appliqué, de nouveaux textes législatifs américains, risque de raviver les tensions commerciales entre les Etats-Unis et leurs principaux partenaires. Le 5 avril dernier, les Etats-Unis et le Japon ont signé un important accord à propos de l'ouverture du marché de l'archipel aux produits américains. Mais les reponsables des Etats-Unis exercent actuellement des pressions pour que leurs collègues japonais décident de renforcer leur propre législation anti-trust.

L'économie du Zimbabwe dix ans après l'indépendance

Suite de la page 21

D'un point de vue arithmétique, l'hypothèse n'a rien de choquant. Les quelque 4000 gros fermiers blancs ne monopolisent-ils pas près de 28 % des terres arables *« et les meilleures ! »* jure-t-on ici et là – alors que plus de 8 millions de Noirs s'échinent péniblement sur leurs plants de maïs et de coton ? Le président Mugabe n'a pas manqué, au cours de la campagne pour les récentes élections générales, de relancer le sujet. Cependant, d'un point de ue plus strictement agricole, l'idée de chasser les « Rhodies » de leurs terres et d'offrir leurs fermes modèles à une armée de va-nu-pieds qui ne savent pas faire la différence entre une vache Jersey et une Friesland, cette idée a quelque chose d'un peu loufoque. Une certaine prudence s'impose.

Une petite partie des terres (généralement inoccupées) a déjà, d'ailleurs, été redistribuée depuis l'indépendance. A en croire la presse zimbabwéenne, les résultats ne sont pas bien fameux. Cela tient aux sols, souvent mal irrigués, mais surtout au manque d'aide financière et à l'absence de formation ou de compétence des familles « transférées ». 52 000 l'ont déjà été depuis 1980. Au total, le gouvernement prévoit d'en « reloger » 162 000. Le problème de la terre a beau être réel et douloureux, il ne pourra pas se régler d'un coup de baguette démagogique. Les syndicats agricoles – toutes couleurs confondues – en sont conscients puisqu'ils ont adressé – une fois n'est pas coutume – un document commun aux autorités, pour leur faire part de leurs suggestions.

L'économie du Zimbabwe, qui s'apprête à tourner la page après dix ans d'indépendance, reste, malgré les incertitudes et les « goulets d'étranglement », une des plus stables et des plus prospères du continent.

CATHERINE SIMON

Une équipe d'économistes sera chargée de préparer l'union monétaire européenne

A l'issue de la réunion mensuelle du comité des gouverneurs des banques centrales de la CEE tenue à Bâle dans le cadre de la Banque des règlements internationaux, le gouverneur de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, a annoncé, mardi 10 avril, la nomination prochaine d'une équipe d'économistes chargée de préparer l'union économique et monétaire de l'Europe.

Cette équipe commencera de travailler au 1er juillet, date de la libération de la circulation des capitaux dans la Communauté, et du lancement de la première étape du plan Delors d'union économique et monétaire. La nomination de cette demi-douzaine d'experts interviendra lors de la prochaine réunion du comité.

□ **Oman va augmenter sa production pétrolière.** – Le ministre omanais du pétrole M. Said Al-Shanfari a annoncé le lundi 16 avril l'intention de son pays de porter sa production pétrolière de 650 000 barils/jour à 700 000 barils/jour d'ici à la fin de l'année. L'émirat d'Oman, qui n'appartient pas à l'OPEP, milite en faveur d'une étroite collaboration entre les membres du cartel et les producteurs indépendants. Au cours des deux dernières années, le régime de Mascate a ainsi réduit à trois reprises de 5 % sa production pour contribuer à la stabilité des cours.



(Publicité)

FRAMATOME :
UN GROUPE QUI SAIT OÙ IL VA...

Les grandes batailles industrielles se jouent à l'échelle mondiale. Aujourd'hui la concurrence est redoutable. Framatome est reconnu partout comme un opérateur majeur et respecté.

Framatome s'est engagé dans une stratégie industrielle destinée à renforcer sa puissance et ses performances :

- pour maîtriser son avenir et confirmer son leadership,
- pour garder un niveau d'activité élevé,
- pour élargir son savoir-faire dans des domaines de pointe.

C'est pourquoi Framatome a résolument choisi de s'affirmer comme un Groupe industriel de hautes technologies.

C'est pourquoi le Groupe Framatome a prolongé ses compétences nucléaires dans les secteurs de la mécanique, des services d'informatique industrielle et développe des activités nouvelles dans la connectique.

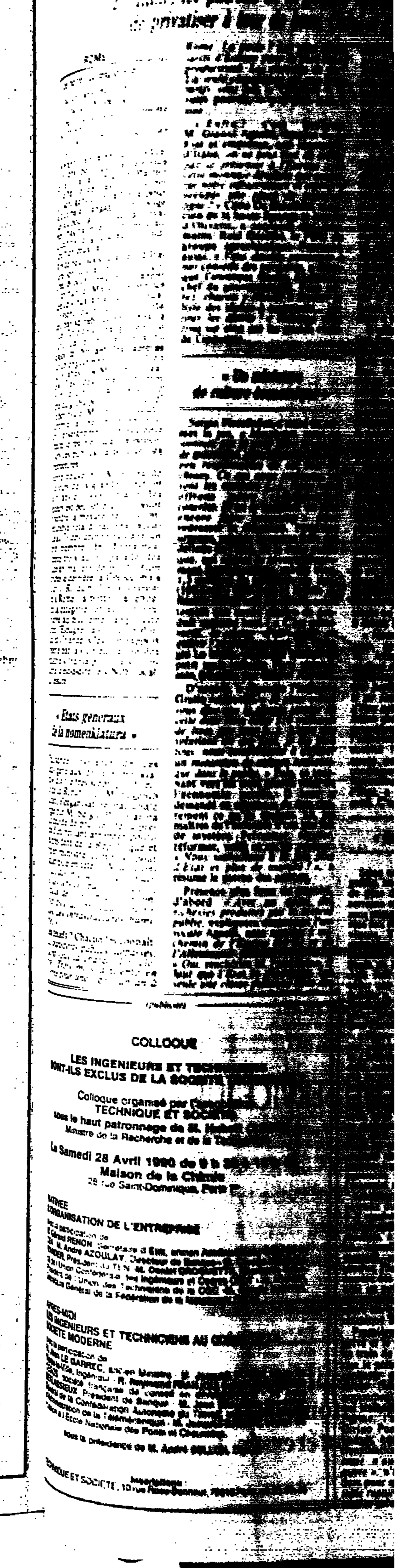
C'est pourquoi le Groupe Framatome a choisi d'élargir son assise mondiale par une solide stratégie d'alliance en Europe et d'association aux Etats-Unis d'Amérique.

Fort de ses 14 000 collaborateurs hautement qualifiés, qui travaillent sur les cinq continents, le Groupe Framatome ne craint pas la compétition internationale.

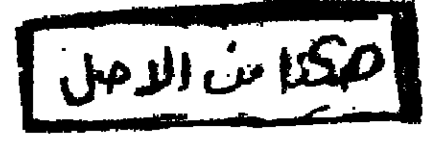
Qu'il s'agisse de nucléaire ou de nouvelles technologies, le Groupe Framatome sait où il va...



Les technologies de l'essor.


industriels italiens

COLLOQUE



ÉCONOMIE

Les industriels italiens relancent le débat sur les privatisations

En Italie, les patrons de la grande industrie somment le gouvernement de privatiser à tour de bras. Celui-ci s'y engage très prudemment

ROME

de notre correspondant

« *Vous êtes des incapables !*

– *Et vous des hypocrites !*

– *Vous, vous conduisez comme au Moyen Age.*

– *Et vous comme au Far West !* »

Les grands capitaines de l'industrie et des politique assemblés début avril à la Fiera de Parme pour débattre de l'avenir du *bel paese*, sont gens trop raffinés pour user d'un pareil langage. L'échange ci-dessus, pourtant, n'est pas totalement imaginaire, et si le ton était plus courtois, les griefs, sur le fond, étaient bien ceux-là.

Rien de neuf sous le soleil d'Italie dira-t-on, il y a des lustres que patronat et politiciens se chicanent ainsi en public. Mais comme un couple de vieux amants coléreux, ils finissent toujours, l'obscurité aidant, par se rabibocher dans la coulisse. Cette fois, changement de scénario. La réconciliation a eu lieu sous l'œil brillant des caméras et sur un engagement solennel en cinq syllabes : « Mo-der-ni-sa-tion ». C'est désormais le mot d'ordre, le credo, la devise, le dogme, du gotha politico-industriel de la péninsule. Moderniser tout ; l'économie, la finance, les institutions, l'enseignement, le système bancaire, le régime fiscal, la police, les services publics, la Bourse, les infrastructures...

Bonne nouvelle ! A moins de mille jours de la grande jonction du 1er janvier 1993, l'Italie des décideurs est peut-être sur le point de prendre la mesure de l'incommensurable retard national accumulé au fil des décennies dans un grand nombre de domaines. Numéro trois au hit-parade des Douze en matière de production de richesse derrière la France mais « *avant le Royaume-Uni* », insiste-t-on à Rome, la botte italienne, dans la catégorie infrastructures, lanterne au huitième rang, juste devant l'Espagne, la Grèce, le Portugal et l'Irlande. C'est un rapport présenté par la Confédération des industriels transalpins, la Cofindustria, c'est-à-dire le CNPF local, qui l'assure.

« Etats généraux de la nomenklatura »

Puissance invitante de ces « états généraux de la nomenklatura », *dixit* le très sceptique directeur de *la Repubblica*, M. Eugenio Scalfari, l'organisation patronale dirigée par M. Sergio Pininfarina avait décidé de profiter de la présence d'un brillant aréopage politique, président de la République et premier ministre compris, pour attaquer bille en tête. « *Nous avons en Italie des institutions asthmatiques, des services publics rouillés, paresseux, des lois confuses, incompréhensibles, des procédures rétrogrades, des infrastructures humiliantes.* »

Des détails ? Chacun les connaît. « *Les transports publics dépassés, croulent sous la charge. Le téléphone ? Trois mois d'attente en moyenne pour une ligne, un an à Rome. La poste ? Les plus hauts tarifs d'Europe pour la plus basse productivité. Les chemins de fer ? La seule consolation est que leurs tarifs sont bas.* » Circulez – si vous pouvez, – y a plus rien à voir...

« *Enfin !* s'est exclamé M. Gianni Agnelli, magnat de la Fiat et empereur, non couronné, d'Italie, *on ne peut tout de même pas se présenter à l'Europe avec cette monnaie dévaluée que constitue notre infrastructure et espérer y occuper une place de première ligne !* » Carlo De Benedetti, magicien de la haute finance et patron d'Olivetti, a applaudi des deux mains. Raul Gardini, le PDG du groupe agrochimique Ferruzzi, aussi. « *Vous devriez participer à nos conseils des ministres*, a rétorqué l'ironique Giulio Andreotti, chef du gouvernement. *Vous verrez, chacun y excelle à dresser la liste des tâches à accomplir... par tous les autres !* » Message reçu cinq sur cinq par les grands vizirs de l'industrie...

« Un minimum de culture économique »

Sergio Pininfarina a tenté de calmer le jeu. « *Messieurs, nous ne sommes pas là pour faire le procès de quiconque, nous sommes tous un peu responsables de cet état de choses. Ce qui nous intéresse, ce sont les remèdes (...). Nous vous offrons notre collaboration concrète. Si on se mobilise, on peut encore faire beaucoup* » pour redresser la situation. Première urgence, ralentir la course folle des déficits de l'Etat, de la dette publique, qui atteint le niveau proprement faramineux de, suivez bien, 1,3 million de milliards de lires (100 lires = 0,50 franc) ! Inutile de faire le calcul, cela représente exactement une année entière de produit national brut ! « *C'est quasiment la dette d'un pays en guerre !* », s'est exclamé M. Giorgio La Malfa, secrétaire général du petit mais influent Parti républicain (soutenu par Gianni Agnelli).

D'accord, a répondu l'inusable Giulio Andreotti. « *Je peux même vous dire que le simple service de cette dette nous coûte 310 milliards de lires par jour (...). L'une des solutions est que tous, je dis bien tous, nous contribuions à diffuser un minimum de culture économique dans le public.* » Puis, se tournant vers les trois grands tsars de l'économie privée, il leur a demandé en substance de dire clairement ce qu'ils veulent. Là, les maîtres de l'industrie n'ont pas fait de mystère. Privatiser, réguler, réformer, voilà ce qu'ils veulent. « *Nous souhaitons à la fois plus d'Etat et plus de marché !* », a résumé le patron des patrons.

Présence plus forte du marché, d'abord. « *Avec un quart des richesses produites par le secteur public*, expliquera doctement *l'avvocato* Agnelli, *nous sommes à mi-chemin de l'Egypte (60 %) et de l'Allemagne fédérale (8-9 %).* » « *Oui*, renchérira M. Pininfarina, *il faut que l'Etat se désengage, car seule une classe politique libre des affres de la gestion directe d'entreprises peut retrouver le goût des grands projets, des stratégies d'avenir, et édicter les règles impartiales qui font vivre et prospérer le marché.* » Comment dénoncer plus élégamment l'invasion vorace et paralysante de la « partitocratie » italienne dans l'économie nationale ?

« *L'engagement public* (dans l'économie), disait déjà il y a plus d'un an l'ancien ministre (socialiste) du Trésor, M. Giuliano Amato, *est devenu une sorte de jackpot infernal qui coûte de plus en plus cher et qui produit des services dignes du tiers-monde le moins avancé.* » Son successeur, M. Guido Carli, n'est pas moins réaliste : « *L'Italie*, soupirait-il récemment, *paraît parfois le dernier pays du socialisme réel.* » Bref tout le monde est enfin d'accord sur le constat. Reste à mettre un terme à cette situation sans verser dans « les excès thatchériens ».

D'ailleurs, selon un sondage réalisé l'an dernier pour le magazine *Epoca*, 62,60 % des citoyens italiens approuveraient la privatisation, au moins dans un premier temps, de tous les services publics. Même ouverture d'esprit, et c'est totalement nouveau, de la part des syndicats, CGIL en tête – la CGT transalpine, – qui paraît même sur le point d'entériner la bonne vieille règle capitaliste de la méritocratie dans la fonction publique.

Seulement voilà, un autre magazine, *Fortune Italia*, a récemment calculé, lui, que dans les seules entreprises contrôlées par les trois grands holdings d'Etat (IRI, ENI, EFIM), services communaux et régionaux exclus, les cinq partis de la coalition gouvernementale disposent régulièrement de plus de quinze mille postes d'encadrement à se partager. C'est ce qu'on appelle ici *la lottisazione*. D'où les résistances parlementaires aux différents projets de privatisation totale ou partielle qui commencent à éclore ici et là.

« *Nous devons faire très attention*, prévenait ainsi à Parme M. Arnaldo Forlani, secrétaire général de la puissante Démocratie chrétienne. *Au moment de vendre une partie du patrimoine de l'Etat, il ne faut pas encourir le risque d'être accusé de favoriser la spéculation des intérêts privés.* » Pour la première fois en tout cas dans l'histoire de la République, un comité interministériel spécial, ayant pour tâche d'étudier les conditions politiques, juridiques et financières d'un désengagement de l'Etat, a été mis en place début avril. C'est un premier pas.

« Rupture de pacte »

Selon une étude privée, le Trésor public, hors les entreprises, dispose de plus de 28 000 immeubles et terrains sur le territoire national, sans compter les propriétés transférées aux régions, communes et provinces. Valeur totale, selon une première évaluation évidemment contestée : autour de 120 000 milliards de lires. Le gouvernement a déjà fait part de sa volonté de céder une partie de ses « bijoux de famille », pour environ 1 800 milliards sur deux ans. Mais le Parlement, là encore, se fait lourdement tirer l'oreille.

« *Notre système politique*, déclarait récemment le numéro deux de la Cofindustria, M. Walter Mandelli, *semble bloqué entre démagogie et velléitarisme.* » Diagnostic sévère, mais partagé par bon nombre d'observateurs de la vie publique italienne... Reste qu'une autre idée, bien avancée celle-là, est en ce moment même soumise à l'examen de la Chambre des députés. Il s'agit de vendre en Bourse 49 % du capital de certaines des treize grandes banques nationalisées, qui ensemble représentent d'ailleurs l'essentiel du secteur en Italie.

Malheureusement, là ce sont les patrons du privé qui rechignent. « *Il vaudrait mieux*, disent-ils, *privatiser totalement quelques établissements.* » « *Le pouvoir*, rappelle M. Agnelli, un orfèvre en la matière, *ne se partage pas.* » A preuve, l'interminable querelle qui oppose ces temps-ci M. Raul Gardini au patron de l'ENI à propos du contrôle, théoriquement égal entre les deux (40-40), du groupe chimique Enimont.

Première joint-venture entre le privé et le public, l'expérience est en train de tourner à l'aigre depuis que le président de Ferruzzi a fait racheter en sous-main par des alliés (M. Jean-Marc Vernes notamment) une partie des actions qui traînaient encore en Bourse. A Parme, l'autre jour, M. Paolo Cirino Pomicino, le ministre du budget, qui est opposé aux dénationalisations « *tant que la loi anti-trust n'aura pas été mise en œuvre* », n'a pas eu de mots assez durs pour qualifier cette « *inacceptable rupture de pacte* » par le partenaire privé de l'affaire.

Le premier ministre aura beau tenter une vague défense de la loi du plus fort sur le thème « l'Amérique ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui s'il n'y avait eu la période Far West », l'assemblée tout entière finira par enterrer la hache de guerre et reconnaître que la jungle du marché, en Italie, a effectivement, et sérieusement, besoin d'un bon code de conduite. « *Pour éviter le Far West*, résumera d'ailleurs sur ce chapitre M. Carlo De Benedetti, *c'est simple : messieurs les politiciens, faites-nous des règles claires et précises.* » En bref : occupez-vous vraiment de vos affaires, et laissez-nous nous occuper des nôtres.

La puissance des « condottieri »

Silence dans les rangs du patronat. Chacun sait bien en Italie que la puissance des *condottieri* et des grandes familles du capitalisme transalpin ne serait pas aussi colossale à présent si l'Etat avait fait le travail de shérif qui lui est demandé aujourd'hui. « *Souvenez-vous*, a d'ailleurs rappelé à l'assistance ce vieux renard d'Andreotti, *des fameuses années du miracle économique. Nous savons bien tous que ce n'était pas vraiment un miracle.* » Sous-entendu, le gouvernement vous a laissés faire, alors aujourd'hui laissez-nous faire...

« Grand chambellan » du gotha des affaires, M. Pininfarina, pour apaiser les inquiétudes des politiciens et rassurer quand même ceux qui, en Italie, estiment que les hommes d'affaires y vont parfois un peu fort, fera un instant patte de velours. « *Les entrepreneurs*, jurera-t-il, *n'ont aucune aspiration hégémonique. Personne ne prétend vouloir se substituer à la politique.* »

Une dernière caresse dans le sens du poil, et les deux mille participants à la grande kermesse de Parme se sépareront sur un armistice et de jolies promesses de coopération. Reste à déterminer le détail du programme de modernisation, ses moyens, son calendrier, bref l'ensemble de son *modus operandi*. Au vu du passé, le doute quant à la concrétisation rapide des grands principes est non seulement permis, mais fortement conseillé par l'un des meilleurs observateurs de la vie politico-industrielle du pays.

Pourtant, selon le directeur de *la Repubblica*, rien de sérieux ne serait à attendre du « *grand Barnum Circus de Parme* » dont les passes d'armes s'apparenteraient finalement à une gesticulation sans conséquence, à trente-cinq jours des élections municipales...

PATRICE CLAUDE

Les financiers helvétiques et l'argent sale

Les banques suisses veulent redorer leur blason

La Commission fédérale des banques, chargée de surveiller le fonctionnement du système bancaire helvétique, a annoncé, mardi 10 avril, qu'elle avait adopté de nouvelles directives réglementant le commerce professionnel des billets de banque, afin de prévenir *« l'emploi abusif des banques »* par les blanchisseurs d'argent sale. Selon ces nouvelles dispositions, le commerce professionnel des billets est désormais de la compétence exclusive des directions des banques, qui devront fixer les limites du chiffre d'affaires à ne pas dépasser avec les commerçants professionnels. Les relations avec les sociétés financières seront examinées régulièrement et, en cas de soupçon sur la provenance des billets déposés, les banques seront tenues de rompre les rapports commerciaux avec les suspects et d'en avertir les autorités compétentes.

BERNE

de notre correspondant

Sous le coup du scandale de la « filière libanaise », les responsables politiques et les banquiers helvétiques s'efforcent de redorer le blason de la Suisse et de sa place financière. A l'instar du Conseil national à la fin de l'année dernière, le Conseil des Etats (la Chambre haute) vient à son tour d'approuver, à l'unanimité, lors de sa session de mars, un projet de loi réprimant le blanchiment d'argent sale. Autre conséquence de la découverte, en 1988, de ce réseau de recyclage d'un montant – sans précédent – de plus de 1 milliard de narcodollars, l'Association suisse des banquiers a tenu à réaffirmer, devant la presse étrangère, « *la volonté des établissements financiers de coopérer à la lutte contre le crime organisé* ». Après le feu vert du Parlement, la nouvelle norme devrait entrer en vigueur dès le 1er juillet prochain.

Une lacune sera ainsi comblée, puisque le blanchiment d'argent sale n'était pas, jusqu'à présent, un délit punissable en Suisse. Principale innovation de cette révision du code pénal : sera punie toute personne « *qui aura commis un acte propre à entraver l'identification de l'origine, la découverte ou la confiscation de valeurs patrimoniales, dont elle savait ou devait présumer, qu'elles provenaient d'un crime* ».

Les coupables seront passibles d'une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans de réclusion et d'une amende de 1 million de francs suisses au maximum.

Une autre disposition de la loi permettra de poursuivre « *le défaut de vigilance* » en matière d'opérations financières. A ce sujet, le nouvel article précise que l'employé de banque ou le fonctionnaire qui « *professionnellement aura accepté, conservé, aidé à placer ou à transférer des valeurs patrimoniales d'un tiers et qui aura omis de vérifier, conformément à la vigilance requise par les circonstances, l'identité de l'ayant-droit économique, sera puni de l'emprisonnement pour une année au plus ou d'une amende* ».

Curieusement, c'est Mme Elisabeth Kopp qui avait demandé à une commission d'experts de préparer cette révision du code pénal, avant d'être amenée à démissionner de son poste de ministre de la justice à la suite de l'éclatement de l'affaire de la filière libanaise. La nouvelle norme adoptée par le Parlement ne va cependant pas aussi loin que l'avaient souhaité les experts. Ainsi, elle ne prend pas en considération l'infraction par négligence, comme le stipulait l'avant-projet.

Directement concernées, les banques se montrent satisfaites de l'adoption d'une norme imposée par les circonstances, mais qui ne lèse finalement pas trop leurs intérêts. Les banquiers suisses estiment d'ailleurs avoir été à l'avant-garde de la lutte contre l'argent sale. Ils font valoir que, dès 1973, les Etats-Unis avaient signé avec Berne le premier traité d'entraide judiciaire jamais conclu avec un autre pays.

Tout en préservant le secret bancaire, cette convention permet de répondre, le cas échéant, aux demandes d'informations des autorités judiciaires et leur donne la possibilité de bloquer des fonds. Une commission de surveillance, qui peut infliger des amendes allant jusqu'à 10 millions de francs suisses, veille au respect de la convention. De plus, depuis 1983, la Suisse dispose d'une loi sur l'entraide judiciaire internationale, qui peut astreindre les banques à lever le secret bancaire, une fois accordée cette entraide.

Déjà soumises elles-mêmes aux obligations de la convention de diligence, les banques helvétiques se félicitent de voir la nouvelle norme pénale s'étendre à l'ensemble des personnes exerçant régulièrement leurs activités dans le secteur financier. Elles espèrent qu'il sera ainsi possible de mieux contrôler certaines sociétés financières opérant en Suisse, comme la très digne Shakarchi de Zurich, soupçonnée d'être impliquée dans l'affaire de la filière libanaise et contre laquelle une enquête pénale vient d'être ouverte.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Le Monde des Dirigeants

Postes à + de 400 KF

ARTAUD, COURTHEOUX & Associés

- Stratégie d'entreprise
- Système d'informations
- Organisation
- Maîtrise d'œuvre informatique

recherche

CONSULTANT SENIOR

Agé d'environ 30/35 ans, le candidat, diplômé d'une grande école, aura exercé des responsabilités opérationnelles en entreprise industrielle ou aura acquis une expérience dans un cabinet de conseil.

Ses aptitudes lui permettront de :
- mettre en évidence les forces et faiblesses des systèmes d'informations d'entreprises industrielles ;
- animer un groupe de travail interne à l'entreprise ;
- conceptualiser les solutions performantes ;
- communiquer et faire appliquer les préconisations ;
- piloter les équipes de réalisations informatiques.

Le travail au sein d'une équipe soudée et motivée, l'accès possible au capital de la société, l'absence de routine dans les interventions sont autant d'éléments permettant d'assurer le développement du candidat.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à
Véronique FORENSI
ARTAUD, COURTHEOUX & Associés
37, rue du Colisée, 75008 PARIS.

Ropac John Crane 

Leader incontesté des garnitures d'étanchéité dynamique, Ropac John Crane conforte chaque jour son savoir-faire dans ce domaine, notamment par la recherche de matériaux nouveaux pour répondre aux exigences de nombreuses industries de pointe : Nucléaire, Aéronautique, Marine, Pharmacie, Pétrochimie, Industrie Agro-alimentaire...

Directeur Commercial France

Rattaché au P.D.G. et membre du Comité de Direction, votre fonction comportera trois missions spécifiques.
Mission commerciale : encadrer et dynamiser notre équipe de 20 technico-commerciaux (placés sous l'autorité d'un Chef des Ventes), négocier à haut niveau auprès des Grands Comptes et assurer les liaisons intercompagnies de nos filiales à l'étranger.
Mission gestion : diriger et animer le service Administration des Ventes et les Centres de Services France (Maintenance Industrielle).
Mission marketing : appliquer la stratégie définie par le Groupe.

De formation ingénieur Arts et Métiers ou équivalent, vous avez 10 ans d'expérience minimum dans une fonction de management commercial en milieu industriel. Vous maîtrisez l'anglais pour intégrer la dimension internationale du poste et possédez si possible une expérience des machines tournantes (hors moteur) et/ou des agitateurs.

Votre sens de la communication, votre fort pouvoir de conviction et d'adhésion à nos structures administratives et techniques vous seront nécessaires pour réussir pleinement votre intégration dans l'entreprise.

Garant de la qualité et de l'image de haute technicité des produits Ropac John Crane, vous saurez mettre en oeuvre les moyens adaptés pour répondre à vos objectifs premiers : développer l'activité de notre Groupe et accroître nos parts de marché ! La rémunération attractive sera assortie d'une voiture de fonction.

Merci d'adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. DC/RJC à notre conseil : Jehanne HAMEL - EXECUTIVE 153, bd de Magenta 75010 PARIS qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

EXECUTIVE

Le Monde des Juristes

Assurer la fonction de Juriste Social
Participer aux actions de progrès
3 à 5 ans d'expérience

Le DRH d'un établissement bancaire de forte notoriété (2700 personnes) qui développe un management des ressources humaines efficace, moderne et fortement évolutif offre au sein de son équipe un poste de

JURISTE SOCIAL

Sa mission implique trois axes principaux :
- Assurer l'application de la législation sociale (contrats, accords collectifs, ...)
- Participer à la mise en place des projets de développement social au niveau des études de conception et de leur mise en oeuvre (accord d'intéressement, aménagement du temps de travail ...)
- Assister le DRH et les dirigeants de l'entreprise dans les relations avec les représentants du personnel.

Son profil :
Agé de 30 ans environ, le titulaire du poste devra disposer d'une formation supérieure : Maîtrise de Droit, DESS droit social, CELSA...
Son expérience sera acquise au sein d'une grande entreprise ou d'un cabinet spécialisé. Sa réussite nécessite des qualités de rigueur et de dialogue.

Poste grande ville Ouest.

Ecrire sous réf. 16 B 17940 M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Juriste International
H/F



Négocier, rédiger et suivre nos contrats de vente, de distribution et d'implantation à l'étranger.
Participer à nos projets de coopération industrielle, assurer le suivi des contentieux internationaux.
Enfin, jouer un rôle de Conseil auprès de nos différentes Directions.

Une évolution intéressante avec un groupe industriel implanté dans 75 pays, réalisant un C.A. de 34 milliards et un effectif de 32 500 personnes.
Cette évolution conviendrait à un candidat bilingue anglais ou espagnol, diplômé d'études supérieures avec une première expérience de 3 ans minimum acquise au sein de la Direction Juridique Internationale d'un grand groupe ou un cabinet d'Avocats Internationaux.

Merci d'adresser votre dossier complet sous réf. 1006


CURSUS CONSEIL — Claude JACQUEMAIN, 21 Rue Vivienne - 75002 PARIS

ÉTABLISSEMENT FINANCIER DE L'IMMOBILIER

RECHERCHE

JURISTE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Mission

Après une période de formation au sein de notre service juridique, vous deviendrez **adjoint au chef du service juridique**, plus spécialement chargé :

1. De proposer et de suivre la mise en place d'une politique de maîtrise des sinistres en responsabilité civile professionnelle.
2. D'être l'interlocuteur de nos courtiers et assureurs.
3. De participer à l'organisation et à la supervision des services contentieux chargés de la gestion juridique et financière des sinistres caution.

Profil

H. ou F. : 35-40 ans environ, solide formation juridique supérieure complétée par une formation statistique et/ou comptable.
Expérience professionnelle de plusieurs années comme **rédacteur-sinistre** dans une compagnie d'assurances. Connaissance **appréciée** des risques immobiliers.

Poste basé en région parisienne.
Déplacements épisodiques en province à prévoir.

Merci d'adresser CV, prétentions et photo à
VERO FRANCE 16000.
49, rue de Rivoli, 75001 Paris.

HAUTE-SAVOIE

GROUPE SOMFY INTERNATIONAL

Leader dans les systèmes de commandes électriques et automatiques pour la protection solaire et la fermeture (C.A. : 600 millions de francs, 850 personnes), notre technologie, la qualité de nos services, notre réseau commercial international (14 filiales dont U.S.A. et Japon) nous situent dans une phase d'expansion soutenue. Nous recherchons notre

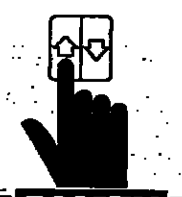
RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE

En plus de votre formation supérieure juridique et si possible économique (type I.E.P), vous avez acquis une expérience de l'ordre de 4 à 5 ans en entreprise et/ou en cabinet.

Juriste polyvalent d'action, de décision et de haut niveau, vous aurez à conseiller la Direction du Groupe ainsi que l'ensemble des services et à traiter des dossiers de droit français et international dans des domaines aussi divers que le droit des sociétés (nouvelles filiales, montage, suivi...), le droit fiscal international, les contrats, la gestion et l'évolution de polices d'assurance de Groupe, le contentieux, les baux commerciaux; etc...

Une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel) sous référence LO1218 à VOG, 48 rue Chapon, 75003 Paris qui transmettra en toute confidentialité.



VOG

MOTEURS ET AUTOMATISMES POUR LA PROTECTION SOLAIRE ET LA FERMETURE — SOMFY

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

PREDICA

PARTICIPEZ A LA

CONT

Institut Nat

des Télécom

Le Monde de la Gestion







Laissez-vous entraîner dans notre développpement...

DIRECTEUR RESSOURCES HUMAINES

Mission : en collaboration étroite avec le Directeur Général de la Banque, vous :
- animerez notre politique sociale : gestion des effectifs (en quantité et en qualité selon l'évolution du marché et des techniques), de la formation et de la communication interne.
- superviserez le nouveau système d'appréciation des performances individuelles de notre personnel et la gestion prévisionnelle des carrières.

Profil :
- 32 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur, vous maîtrisez le droit social.
- une expérience dans une fonction similaire vous a permis de développer votre sens de l'organisation et des relations humaines.

Adressez-nous votre candidature (lettre man., CV, photo et prétentions) sous réf. MDR à : Crédit Agricole du Calvados Direction Générale - BP 6140 - 14064 CAEN cedex.

Diplômés Grandes Ecoles
de préférence ayant une 1ère expérience

L'explosion des produits financiers nécessite des traitements et contrôles de plus en plus performants.

Au sein de la Direction Centrale des Marchés de Capitaux, vous participerez au succès des grandes évolutions des opérations de marché.

VOTRE MISSION :
- Définition des besoins
- Réalisation des modèles d'organisation
- Mise en place du suivi des risques et des traitements des opérations de marché.

Vous maîtrisez les techniques les plus récentes aussi bien informatiques que financières.
Une expérience en comptabilité ou en contrôle de gestion est vivement souhaitée. Vous aimez les contacts humains et vous recherchez des postes fortement évolutifs au sein d'une équipe jeune.

Basé à Paris, vous devrez avoir une carrure internationale.

ALBERTVILLE 92 BANQUE OFFICIELLE

Si ce poste vous intéresse, adressez votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite) sous réf. 58 au CREDIT LYONNAIS - DRSP RECRUTEMENT CADRES - Martine BEAULIEU - 25, rue du 4 Septembre 75002 PARIS.

CREDIT LYONNAIS. LE POUVOIR DE DIRE OUI.

ENTREZ DANS LE MONDE DE LA COMMUNICATION

CITCOM

Le secteur des télécommunications a acquis une position réellement stratégique : en pleine croissance, point de passage obligé de tous les secteurs d'activités, il est au coeur des principaux enjeux économiques.

Le CITCOM ouvre toutes grandes ses portes à de

JEUNES DIPLOMES
BAC + 4 ou 5, ECOLE D'INGENIEURS ou de COMMERCE

Le CITCOM fait de vous des **Professionnels de l'informatique et des télécommunications.**
Implanté à PARIS, NANTES, SOPHIA-ANTIPOLIS, MONTPELLIER, NANCY, MADRID et VALENCIA, le réseau des Centres d'Ingénierie des Technologies de la Communication vous confie rapidement des dossiers motivants : vidéotex, banques de données, fibres optiques, échange de données informatisées, réseaux locaux, réseaux internationaux, Numéris...

Adressez votre candidature à Catherine BOURSIER,

11/15 rue Sarrette 75014 Paris en précisant la référence C04 ou contactez-nous sur minitel **3616 Code C2, tapez G286.**

Institut Telesystemes
Groupe France Telecom

Diplômés Grandes Ecoles
(X, Centrale, Supelec, HEC, ESSEC, ESCP,...)

Le CREDIT LYONNAIS renforce ses équipes d'OPERATEURS sur les marchés financiers.

Si vous êtes débutant, nous vous proposons de nous rejoindre.
- Vous aurez la possibilité de vous former sur une gamme importante de produits financiers.
- Vous aurez rapidement des responsabilités importantes.
- Vous aurez à prendre des décisions rapides dans un univers changeant.
- Vous aurez la possibilité d'évoluer à l'étranger.



ALBERTVILLE 92 BANQUE OFFICIELLE

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite) sous réf. 60 au CREDIT LYONNAIS DRSP RECRUTEMENT CADRES Martine BEAULIEU 25, rue du 4 Septembre 75002 PARIS.

CREDIT LYONNAIS. LE POUVOIR DE DIRE OUI.

AUTORITE COMMERCIALE ET PSYCHOLOGIE : L'HEUREUSE ALLIANCE

Conseil en recherche de cadres et de dirigeants, depuis près de 30 ans, nous aidons les entreprises à optimiser leur potentiel humain (en recrutement, formation, gestion des carrières).
Nous avons lancé au début de 1990 PROTIC, système informatisé performant et original, évaluant les aptitudes intellectuelles, et déjà apprécié.
Pour développer sa diffusion, sur la région parisienne, nous cherchons

un consultant, H/F

En collaboration avec nos consultants, venez présenter et vendre ce nouvel outil à nos clients et prospects, coordonner nos actions avec nos bureaux régionaux.
Diplômé en psychologie, vous avez déjà acquis une expérience commerciale et possédez un réel goût pour la vente.

Ecrivez à Mme N. SATTLER, consultante (réf.5592LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
NANTES - GRENOBLE - LYON - LILLE
TOULOUSE - BORDEAUX - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable Applications Micro-Informatiques Opérations de Marchés

A environ 35 ans, de formation supérieure (BAC + 4 minimum), votre expérience micro-informatique (IBM -VAX) avec bases de données (RBASE, RDB), programmation en langage évolué (PASCAL ou COBOL) et vos connaissances des techniques de changes et modélisation financière vous permettront de participer aux projets de la Direction Centrale des Marchés de Capitaux et d'assurer :
- l'analyse des besoins et développement d'applications micro- informatiques avec impact organisationnel
- le suivi de production de ces applications
  - l'assistance micro IBM et VAX : tableurs, traitement de textes, graphiques, bases de données...
  - l'assistance en modélisation financière.

Homme de communication, ce poste clé pour le bon fonctionnement d'une salle des marchés vous ouvrira de réelles perspectives d'évolution vers les métiers bancaires.

ALBERTVILLE 92 BANQUE OFFICIELLE

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite) sous réf. 59 au CREDIT LYONNAIS - DRSP RECRUTEMENT CADRES - Martine BEAULIEU 25, rue du 4 Septembre 75002 PARIS.

CREDIT LYONNAIS. LE POUVOIR DE DIRE OUI.

INFORMATICIEN RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

HTI : Société de Service et d'Ingénierie Informatique recherche un Informaticien Responsable du Recrutement.

Vous organiserez la sélection des candidatures et les différents entretiens et tests avec les candidats en vue de leur intégration dans notre équipe.

De formation BAC + 4, vous connaissez l'environnement informatique, ses métiers et ses techniques, (plus particulièrement l'IBM 38 et l'AS 400).

Vous avez une première expérience du recrutement, si possible au sein d'une société de service et possèdez les qualités psychologiques et relationnelles nécessaires à la fonction.

Nous vous proposons de rejoindre une équipe professionnelle, jeune et ambitieuse.

Merci d'adresser votre dossier à HTI - Service Recrutement 43, rue Villiers - 92523 NEUILLY CEDEX - Tél. : 47.57.33.70



SUD-OUEST

Nous sommes une entreprise de technologies liées aux biens d'équipements (trois établissements en France), filiale d'un groupe de 15 000 personnes, nous recherchons pour notre établissement du Sud-Ouest, un

Jeune chef du personnel H/F

De formation Ecole de Commerce, option gestion de personnel, ou MST Psychologie Industrielle ou Sciences Sociales, vous avez déjà développé une expérience polyvalente de 3 à 5 ans dans la fonction comme Assistant d'une Direction du Personnel et/ou de responsabilité d'un établissement.
Au-delà de vos connaissances du métier, nous prendrons particulièrement en compte votre sens relationnel, votre aptitude à la polyvalence, votre pédagogie et votre sens de l'aboutissement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, photo et prétentions) sous réf. CP/8101, mentionnée sur l'enveloppe, à Média-System - 18, rue Lafayette - 31000 Toulouse qui transmettra.

"UNE GRANDE POINTURE"

Leader dans le commerce associé, 500 points de vente

cherche son

MANAGER

Il aura les épaules larges et sera sensible aux produits liés à l'habillement de la personne.

De formation supérieure, il aura une bonne expérience du terrain. Nous cherchons un homme d'idées et d'organisation, capable de s'impliquer jusqu'au moindre détail.

Basé à Paris il dirigera l'équipe du siège (50 personnes), exercera sa mission en tandem avec le P.D.G. et sera en prise directe avec le Conseil d'Administration.

Le réel niveau de responsabilité de la fonction, la notoriété et l'ambition de l'entreprise, sauront vous convaincre.

Lettre manuscrite CV et photo au journal. Réf. 7121.

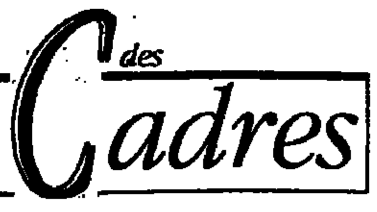
la création et ...



IMPORTANT GROUPE DE ...

Journaliste

Ville de Saint-Jean-de-...



Dans le cadre de sa politique d'encouragement à la création et au développement des PME innovantes du secteur Télécom, la Direction des Affaires Industrielles et Internationales de France Télécom recherche pour la mission PMI-Service de l'Industrie, des personnes très motivées pour assurer les fonctions suivantes :

Responsable de la création et du développement d'entreprises

Chargé d'affaires financières et technico-commerciales

Ces postes nécessitent une formation d'ingénieur ou équivalent et des formations complémentaires en économie, gestion, finances, marketing, comptabilité...
Une bonne connaissance du milieu industriel Télécom, des capacités d'analyse et de synthèse, un sens développé des contacts et du travail en équipe sont également indispensables.

Merci d'envoyer CV à, Mission PMI, DAII, Service de l'Industrie, 7 boulevard Romain Rolland, 92128 Montrouge Cedex.

FRANCE TELECOM
UN AVENIR D'AVANCE

Groupama se positionne au premier plan des groupes français d'assurances. Notre direction marketing se renforce en intégrant de nouvelles compétences.

PRENEZ EN CHARGE NOTRE MARKETING DIRECT

Garant de l'organisation et du développement des opérations de marketing direct nationales et régionales, vous les intégrerez au sein du mix et suivrez la qualité des prestations fournies. Vous serez bien entendu l'interlocuteur des conseils extérieurs. Vous êtes âgé de 28 ans minimum, de formation supérieure (ESC ou équivalent) et avez acquis une expérience d'au moins 3 ans en marketing direct, au sein d'une entreprise ou en agence. Réf. A/R9721M.

DEVELOPPEZ NOTRE SYSTEME D'INFORMATION MARKETING

En liaison avec l'informatique, vous constituerez de réelles bases de données marketing à partir des fichiers clients existants. Vous réaliserez des segmentations du portefeuille client selon des critères liés aux comportements de la clientèle et aux potentialités de développement. Vous êtes âgé de 28 ans minimum, de formation supérieure orientée vers la statistique (ENSAE, ISUP, économétrie...) et avez acquis une expérience marketing d'au moins 3 ans dans le domaine du traitement quantitatif des informations. Vous êtes un bon utilisateur micro et êtes capable de rédiger des cahiers des charges informatiques. Réf. A/R9722M.

Ces postes sont basés à Noisy-le-Grand (accès direct RER). Ecrire à notre conseil C. BUSO en indiquant votre rémunération actuelle ainsi que la référence choisie - **PA Consulting Group 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.** (PA Minitel 36.15 code PA)



PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

Société de PROMOTION IMMOBILIÈRE, filiale d'un des majors du BTP
recherche pour faire face à son développement :

RESPONSABLES D'AFFAIRES

Rattachés à la direction générale, ils seront chargés du montage des opérations qu'ils auront à gérer sur les plans techniques, juridiques, financiers tant en logements qu'en bureaux et locaux d'activités.
L'un des postes pourra évoluer rapidement vers une fonction d'encadrement et, de ce fait, demande une pratique dans la fonction d'au moins cinq ans.
Les autres postes peuvent s'adresser à des candidats ayant déjà une première expérience.
Les candidats devant avoir une formation universitaire (ECS, ESTP...) seront âgés de 25 à 35 ans.

RESPONSABLES DE RECHERCHE FONCIÈRE

Rattachés au directeur général, ils seront chargés de rechercher des sites nouveaux pour la réalisation de bureaux, parcs d'activités et logements. Les candidats devront avoir un sens aigu des opportunités à saisir, une expérience en la matière serait un plus.
Le salaire sera motivant en fonction des résultats.

Ces postes sont basés à PARIS.

Adresser : CV + photographie d'identité + lettre manuscrite + prétentions.
ECRIRE AU MONDE PUBLICITÉ SOUS N° 8865
5, RUE DE MONTTESSUY, 75007 PARIS.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE
recherche
pour mensuel technique et professionnel

Journaliste

au fait des technologies de production

- Anglais indispensable.
- Goût des contacts (interlocuteurs cadres ou dirigeants de l'industrie).
- Qualités de mobilité impératives pour de courts déplacements en région parisienne (voiture indispensable) province et étranger.
- Expérience dans un poste similaire souhaitée.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite, prétentions et photo récente sous n° 7120 à LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS, qui transmettra.

Ville de Saint-Jean-de-La-Ruelle
(Loiret)
18 000 habitants (agglomération d'Orléans)
RECRUTE

UN CADRE A
(NIVEAU ATTACHÉ) (BAC + 4)
pour la direction de l'action culturelle et des relations extérieures

Mission
– Gestion administrative des services centraux coordinateurs (dossiers et budget) pour la Maison de la musique et de la danse, salle polyvalente, réseau des bibliothèques, réseau communication.
– Animation du secteur culturel, mise en place d'une charte culturelle.

Qualités requises
– Capacités d'encadrement
– Sens des initiatives et relations humaines
– Connaissance du mode associatif appréciée.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé à Monsieur le Maire, Hôtel de ville, 45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE.

Le Monde de la Fonction Commerciale

VENDRE LA COMMUNICATION DE RECRUTEMENT

Paris **H/F**

C'est ce que nous vous proposons.

Vous intégrerez notre équipe commerciale qui a la charge de gérer et développer une large clientèle (Industrie, Distribution, Services...) et qui intervient auprès de Décideurs de haut niveau : Direction Générale, Marketing, Ressources Humaines, etc.

ESC, CELSA ou équivalent, vous avez une première expérience de vente dans les Services (PUB, PRESSE, TRAVAIL TEMPORAIRE...) et souhaitez évoluer pour être reconnu comme un véritable professionnel de la Communication.

Totale confidentialité garantie.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + photo sous réf. 5662 à notre Conseil ou transmettez-le par Minitel en composant le 3616 Code CV PLUS.



GROUPE INTERNATIONAL DE COMMUNICATION
spécialisé dans la communication économique et financière

RECHERCHE

CHEF DE GROUPE

reportant au Directeur Général, il sera l'interlocuteur privilégié de ses clients, sur le plan de la stratégie de communication et de sa mise en œuvre complète. Agé (e) d'environ 30 ans, il (elle) aura une formation bac + 5 commerciale et/ou financière, avec de préférence une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine de la Finance ou de la Gestion, acquise au sein d'une Banque ou d'une Entreprise.

Adresser curriculum-vitæ et lettre manuscrite au journal qui transmettra.

Bureau traitement avancé de l'information - Paris
RECHERCHE

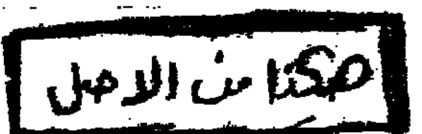
COMMERCIAL POUR VENTES SERVICES
(promotion marketing) école de commerce/BTS ou DUT + expérience réussie

CHARGÉ D'ÉTUDES
économiques + stratégies industrielles
(analyses + enquêtes + négociation, contrats)
outils informatiques utiles

CONSULTANT AFFAIRES INDUSTRIELLES
(enquêtes, études, négociations)
Exigence maturité + motivation + forte implication.
Ecrire avec C.V. + photo
OFIL, 61, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Le Monde de l'Informatique

Le Monde des Secteurs de Pointe



Le Monde des Secteurs de Pointe

DARDEL technologie

Groupe DARDEL - Technologies
(CA 200 MF - Effectif 270 personnes)
Nos domaines d'activités sont la Fabrication, le Développement et la Vente de :

ENERDIS - Appareils de Mesure et de Contrôle de l'Energie (Marque ENERTEC)
SECURISCAN - Systèmes Domotiques : Alarmes et Sécurité
AXIOHM - Têtes et Modules d'impression Thermique, Circuits Hybrides

Nous sommes un Groupe jeune, occupant des *positions privilégiées sur des marchés* porteurs. Notre volonté est d'accélérer notre croissance tant interne qu'externe et de nous affirmer leader européen dans nos métiers.

Notre filiale ENERDIS recrute pour son département ETUDES

INGENIEUR ELECTRONICIEN

(INSA, ENIB, ENSEEIMT,...)

NOUS vous proposons dans un premier temps de participer :
- à l'étude et à la réalisation d'une gamme de produits numériques analyseurs de réseaux,
- aux développements SOFT et HARD de cartes CPU.

VOUS disposez d'une solide connaissance des micro-processeurs 8 ou 16 bits.
Vous avez 1 à 2 ans d'expérience.

Dans un second temps, votre goût des initiatives, votre esprit d'équipe et votre rigueur vous permettront d'évoluer rapidement au sein d'une société en pleine expansion.

Adresser CV, photo et prétentions à :
DARDEL - TECHNOLOGIES
Direction du personnel - Offre n°190
BP 675 - 92542 MONTROUGE Cedex



Pour le Groupe Framatome, être leader de l'ingénierie nucléaire, cela signifie aussi être le n° 1 pour la fourniture du combustible des centrales. C'est le challenge de la Division Combustible de Lyon qui conçoit, développe de nouveaux produits et s'investit également sur le "terrain". Nos équipes d'Interventions sur Sites sont aujourd'hui reconnues pour leurs compétences dans l'examen et la maintenance du combustible nucléaire. La croissance que connaît cette activité, soutenue par nos efforts d'amélioration des technologies, nous permet de créer un poste d'

INGENIEUR ORGANISATION

Vous organisez et vous gérez l'activité quotidienne des hommes de terrain. Vous êtes le garant vis-à-vis des clients des impératifs de qualité et de délai. Vous formalisez les méthodes de travail. Vous optimisez l'exploitation de nos machines spéciales.
Il s'agit d'un poste complet, ouvert sur de nombreux contacts, en particulier avec les sous-traitants et les clients. Nous y attendons un **Ingénieur Généraliste ou Electromécanicien** de 30/35 ans, bénéficiant d'une expérience de 2 ans minimum dans l'organisation de chantiers.
Méthode, goût de la qualité, disponibilité et aisance relationnelle vous permettront de réussir dans cette fonction évolutive en termes de management.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions au Groupe Framatome, Service Emploi, 10 rue Juliette Récamier, 69006 Lyon sous la réf. SB/9115/M.



VERILOG fabrique et commercialise des produits de Génie Logiciel : LOGISCOPE, ASA, GEODE, AGE jouissent d'une forte notoriété.
Ils sont utilisés dans de nombreux projets industriels : HERMES, COLOMBUS, RITA, CHANNEL-TUNNEL, RER, AIRBUS, TGV... en Europe et aux Etats-Unis.

VERILOG renforce son AGENCE PARISIENNE en recrutant :

CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU chargés de missions auprès de nos clients pour le service et la formation en Assurance Qualité, en Analyse et Conception de Logiciel, en Sûreté de Fonctionnement.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX chargés d'un grand compte ou d'un secteur industriel. Ils pourront coordonner, à terme, notre politique commerciale pour un domaine d'activité à l'échelle internationale.

Les CANDIDATS devront avoir quelques années d'expérience (2 ans au minimum), être très motivés pour s'investir dans une société jeune (moyenne d'âge 30 ans) et à croissance rapide. Les personnes retenues suivront un cycle de formation interne durant les premiers mois d'activité.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à :
VERILOG
150, rue Nicolas-Vauquelin
31081 TOULOUSE cedex

VERILOG ♥

SOCIÉTÉ LEADER EN TRANSMISSIONS, FILIALE D'UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL, recherche pour son CENTRE INDUSTRIEL situé en NORMANDIE,

DEUX JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Débutants, mais formés aux hyper-fréquences, maîtrisant la langue anglaise ou de nationalité britannique, pour s'intégrer dans une entreprise en pleine croissance, qui investit autant dans les hommes que dans l'outil de production.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre Conseil :
NORECO - 5, bd Saint-Gaud 50400 GRANVILLE

LE FER DE LANCE DES COMPETENCES

Nées de la rencontre de la compétence et de l'imagination, les réalisations du GIAT constituent la référence européenne de la maîtrise de systèmes mécaniques complexes assortis de technologies variées (électronique, optique, hydraulique...).
Appuyés sur de puissantes alliances nationales et internationales, nos centres d'études et de fabrications (14 300 personnes) travaillent à la réalisation de nos ambitions.

Pour aller plus loin dans la satisfaction des besoins de ses clients, dans la conception et la mise en oeuvre de matériels de qualité, le GIAT renforce ses compétences et recherche des

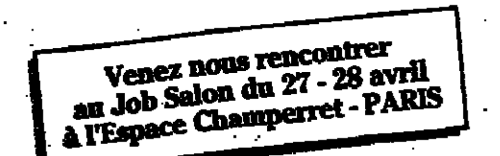
Diplomés Grandes Ecoles

INGENIEURS - ECOLES DE COMMERCE ET DE GESTION - UNIVERSITAIRES

Intégrer le GIAT, c'est faire le choix d'un environnement de compétences et de moyens importants, pour participer à des projets technologiques uniques.

Aujourd'hui notre stratégie de développement a besoin de votre talent pour construire le GIAT de demain qui deviendra à partir du 1° juillet 1990 GIAT Industries

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo et prétentions à
GIAT - Direction des cadres - 10 place Georges Clémenceau - 92211 ST CLOUD cedex







Le Monde des Secteurs de Pointe

Développez nos projets, construisez votre avenir...

Notre Division Réseaux conçoit et développe des solutions adaptées dans des domaines tels que les connexions de stations de travail et de terminaux, les réseaux X25, RNIS, et privés multiconstructeurs.
Elle s'appuie avant tout sur un Département Recherche et Développement de 150 ingénieurs, créatifs, professionnels et passionnés. Organisés en petites équipes-projets dont les responsabilités sont européennes ou mondiales, ils dessinent et construisent le futur de Hewlett-Packard en matière de réseaux. Nous recherchons actuellement des

INGENIEURS CONCEPTEURS HARDWARE

responsables de la conception et du test d'un ou plusieurs sous-ensembles Hardware, s'intégrant dans nos équipements Datacom.
Vous utiliserez des outils modernes de CAO et évoluerez dans un environnement technique performant (UNIX, C, microprocesseurs 16 et 32 bits).
Vous appuyant sur votre savoir-faire, votre enthousiasme, votre sens relationnel, vous saurez gagner une crédibilité qui vous permettra d'évoluer vers des postes d'expert ou de chef de projet.
Merci d'adresser votre candidature à Véronique Blanchard, Hewlett-Packard, 38053 Grenoble Cedex 09.



DONNEZ A VOTRE CARRIERE UNE DIMENSION INTERNATIONALE

Jeunes Ingénieurs Généralistes ou Mécaniciens, le Groupe Framatome vous propose de valoriser vos compétences techniques et relationnelles dans une fonction de

Responsable d'interventions

Vous aurez un rôle majeur dans l'essor de notre activité Maintenance, fondée sur l'évolution permanente des technologies. Vous préparerez et conduirez des opérations de maintenance spécialisée en centrales nucléaires. Vous dirigerez des équipes de techniciens hautement qualifiés et serez l'interlocuteur privilégié du client sur les sites.

Nous vous proposons un environnement exigeant où les maîtres-mots sont SECURITÉ - QUALITÉ.

Cette fonction d'encadrement exige une grande mobilité (France et étranger). A 25/30 ans, vous justifiez si possible d'une première expérience "terrain" (marine, chantiers, production).

Si ce challenge vous intéresse, merci d'adresser lettre manuscrite et CV au, Groupe Framatome, Service Emploi, 10 rue Juliette Récamier, 69006 Lyon, sous la réf. SB/9105M.



Les technologies de l'essor.

MEDIA-SYSTEM

Case Poclain S.A.
Une volonté d'avenir

Filiale du puissant groupe américain TENNECO, nous sommes un des leaders mondiaux dans le domaine des équipements TP et agricoles. Nous recherchons un :

INGENIEUR, RESPONSABLE ETUDES ET DEVELOPPEMENT COMPOSANTS HYDRAULIQUES

Au sein d'une entité de 300 personnes, située dans l'Oise, vous serez responsable des études et du développement de composants hydrauliques entrant dans la fabrication de nos équipements TP, Pelles et Chargeuses Pelleteuses. Vous animerez une petite équipe (ingénieurs, projeteurs, dessinateurs) et travaillerez en étroite relation avec le BE du groupe en France ainsi qu'avec le centre de recherche de la maison mère aux USA. Votre anglais devra donc être courant. Nous attendons un candidat de formation mécanique et/ou hydraulique, passionné tant par la conception que par le développement et l'industrialisation des composants dont il aura la charge (notamment les verrins), capable d'établir un dialogue constructif avec les ingénieurs de recherche, d'études et de production. Un large degré d'autonomie dans la conduite et la gestion des projets, des technologies évoluées, un environnement de travail agréable peuvent constituer, pour un ingénieur disposant d'environ cinq années d'expérience industrielle, dans un secteur proche, un cadre d'évolution attractif. Un excellent sens relationnel est, bien sûr, la base de la réussite dans cette fonction de coordination. De larges perspectives d'évolution existent ensuite au sein du groupe en France ou à l'International. Si cette opportunité vous intéresse, nous vous remercions d'adresser un dossier de candidature, sous réf. FCP/3M, à notre Conseil : INFRAPLAN - 83, Boulevard Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE

Nous sommes une **Société Française de Chimie Fine en très forte expansion**, partenaire d'un important Laboratoire Pharmaceutique.
Très active sur les marchés internationaux, notre société met au point, produit et commercialise des Intermédiaires de Synthèse et des Principes Actifs. Nous recherchons, pour développer la **grande Exportation**, un

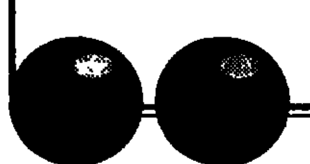
INGENIEUR COMMERCIAL

Votre profil :
32 ans environ, de formation scientifique supérieure, vous avez impérativement l'expérience de la Vente à l'international de produits chimiques fins. Une excellente connaissance de l'Anglais est indispensable ; celle de l'outil informatique souhaitable.

Votre rôle :
Adjoint du Directeur Commercial, vous participerez au développement global de notre activité dans le monde entier, en vous consacrant particulièrement à la prospection de clients nouveaux, pour détecter les opportunités et contribuer à la croissance de notre chiffre d'affaires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence 183-LM2 à :
Anna STAROSWIECKI - **INFORAMA Carrières** - 50, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

BORDEAUX - LILLE - MARSEILLE - PARIS
PAU - SOPHIA-ANTIPOLIS - TOULOUSE



INFORAMA *carrières*
la technologie par les hommes

l'electricfil INDUSTRIE

Société indépendante de 550 personnes, partenaire de constructeurs de renommée internationale : PSA, RENAULT, VOLVO, FORD, SEAT, SAAB... leader européen, nous concevons et fabriquons des faisceaux d'allumage et des capteurs.

Nous recherchons un

JEUNE INGENIEUR MATERIAUX THERMOPLASTIQUES

Spécialiste matériaux au sein des groupes de projet, vous participerez à la définition des produits et process de fabrication, dans le cadre du développement et de l'utilisation des nouveaux matériaux thermoplastiques et résines.

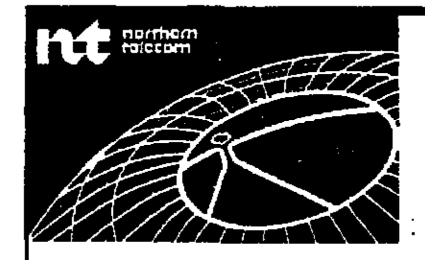
Ingénieur, chimiste de formation, vous aurez la charge de sélectionner et homologuer des matériaux adpatés aux nouveaux produits.

Votre expertise s'appuiera sur les moyens internes : laboratoire, CAO, équipes de conception, d'industrialisation, de production, et externes : fournisseurs, laboratoires, universités.

Sens de la communication, curiosité, ouverture d'esprit, alliés à rigueur et sens du concret, sont les qualités que vous pourrez faire valoir dans ce poste, au sein d'une entreprise dynamique, tournée vers l'avenir.

Adressez CV, photo et rém. actuelle à MERCURI URVAL 3 cours Albert Thomas - 69416 LYON-cedex 03 - s/réf. 55 3635 M (sur lettre et enveloppe), ou par FAX 78.53.14.69.

Mercuri Urval



Ce symbole représente l'Univers numérique intelligent, la structure imaginée par Northern Telecom pour une société de l'information où les télécommunications deviendront le cadre universel de toutes les interactions humaines.

Notre projet est européen, vous en serez un élément moteur.

NT MERIDIAN S.A, groupe Northern Telecom, intensifie son développement en France et en Europe, dans le domaine des autocommutateurs privés. Fer de lance de cette dynamique, notre centre de production de Verdun, créé en 1989, allie haute technicité, jeunesse et modernisme. C'est dans ce contexte que nous renforçons notre Département Ingénierie.

JEUNE INGENIEUR MECANICIEN

Rattaché au Directeur du Département, vous avez pour mission, dans une unité qui emploiera 180 personnes fin 1990, de réaliser l'industrialisation d'une gamme de systèmes électroniques et mécaniques et *d'optimiser le rendement de* l'atelier et la qualité de nos produits par l'élaboration de méthodes de fabrication.
Diplômé d'une grande école d'Ingénieurs (INSA Génie Mécanique, AM, UTC) ou de l'université (Bac + 5), vous êtes débutant ou doté d'une première expérience. L'environnement *international de votre mission* rend souhaitable la connaissance de l'anglais.

Si cette proposition correspond à vos aspirations, adressez votre candidature sous réf. IM/174/M à
NT MERIDIAN S.A - Parc Méridian
Avenue de l'Europe - 55 100 Verdun.

ntm

HCAD

ENGINEERING PÉTROLIER
RECHERCHE

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Formation grandes écoles ou équivalent.
Option mécanique ou génie chimique.
Anglais bon niveau exigé.
Le candidat devra justifier d'une expérience industrielle de 3 à 5 ans.
Adresser C.V. et lettre manuscrite au service du personnel PROSER
9/11, RUE GEORGES-ENESCO, 94008 CRÉTEIL-L'ECHAT

INGENIEURS GRANDES ...
Optronique
Mécanique de vol
Aérodynamique
Ingénierie informatique

Applied Biosystems

INGÉNIEUR DE VENTE

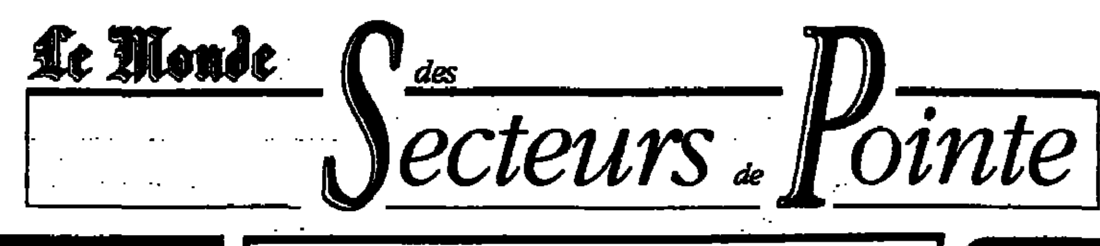
INGÉNIEUR D'APPLICATIONS LABORATOIRE PEPTIDES PROTÉINES

CADRE DE SERVICE TECHNIQUE

BIOSYSTEMS BP 50006 - PARIS NORD
95948 ROISSY CDG CEDEX

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

هكذا من الأصل





Est un bureau d'ingenierie qui se développe rapidement et principalement dans le cadre des grands programmes spatiaux et aéronautiques européens.
C'est pourquoi nous recherchons de nombreux

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Dans les domaines suivants :

- **Optronique**
Traitement d'images et senseurs : maîtrise d'œuvre, suivi technique, modélisation et mise en place des bancs d'évaluation.
- **Mécanique de vol**
Guidage/Pilotage - Pénétration : études de trajectoire, séparation, spécification et simulation d'algorythmes.
- **Aérodynamique**
Domaine hypersonique : développement, mise au point et application de codes de calculs aérodynamiques et aérothermiques.
- **Ingénierie informatique**
Génie systèmes et génie logiciel : conception et dimensionnement des chaines électriques, développement des équipements et des logiciels opérationnels.

Votre dynamisme, vos compétences... et notre développement feront de vous notre force d'encadrement de demain. Alors si ce challenge vous intéresse autant que nos techniques, adressez-nous vite votre dossier à TEUCHOS EXPLOITATION - 85 avenue de Saint-Cloud - 78000 VERSAILLES.

LE CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

recrute par concours

179 INGÉNIEURS
90 PERSONNELS TECHNIQUES

Pour tous renseignements complémentaires (métiers, lieu de travail, formalités de candidature), composez sur MINITEL, n° téléphone 36-14 suivi du code d'accès : S.I.G. 4, sélectionnez la rubrique : Emplois-recherche.

Les dates limites de retrait et de dépôt des dossiers de candidature sont fixées respectivement au 14 mai et 16 mai 1990.

BRITAX-GECO
Composants automobiles (350 personnes)
filiale du groupe BSG International
RECHERCHE SON

CHEF DU SERVICE RECHERCHE APPLIQUÉE

Le candidat devra posséder un diplôme d'ingénieur (électromécanique et si possible électronique) et quelques années d'expérience.

Qualités requises :
– créativité, initiative et animation ;
– anglais souhaité.

Travail passionnant pour un candidat de valeur, possibilités d'évolution.

Adresser candidature avec prétentions et photo à M. L'HOMME, responsable du personnel, BRITAX-GECO S.A. 88, avenue de Fontainebleau, BP 20 77981 Saint-Fargeau-Ponthierry.

Applied Biosystems

Leader dans l'instrumentation de recherche en biotechnologie, renforce son équipe opérationnelle en France et recherche :

INGÉNIEURS DE VENTES ET SUPPORT EN TECHNIQUES SÉPARATIVES
Paris/France Nord

De formation ingénieur en biochimie/chimie, ils assurent la promotion et le support clients des systèmes chromatographiques et d'électrophorèse haute performance.
Une bonne maîtrise des techniques analytiques est indispensable et une première expérience de 2 à 5 ans en activité similaire est souhaitable.

INGÉNIEUR DE VENTES
France Sud-Est

Il sera chargé de promouvoir l'ensemble des techniques APPLIED BIOSYSTEMS : produits d'analyse et de synthèse ADN, protéines, séparation sur le territoire mentionné. Formation et expérience similaires aux postes ci-dessus sont requises.

INGÉNIEUR D'APPLICATIONS LABORATOIRE PEPTIDES/PROTÉINES

Sa mission est d'assurer le suivi technologique de la filiale française et de la clientèle dans cette ligne de produits. Une expérience universitaire ou de laboratoire industriel est indispensable ainsi qu'une maîtrise des techniques de séquence des protéines, synthèse de peptides, analyse d'acides aminés.

CADRE DE SERVICE TECHNIQUE

Il assure l'installation et le suivi technique du matériel auprès de la clientèle française. De formation BTS ou DUT mesures physiques, génie électrique avec notions de chimie, biochimie, il justifiera de bonnes connaissances en électronique. Une expérience professionnelle de 2 ans serait souhaitable.

Pour tous ces postes, un bon niveau d'anglais est indispensable.
Courts déplacements France, étranger à prévoir.
Salaires et avantages seront fonction de l'expérience.
Toutes les candidatures seront traitées dans la confidentialité la plus absolue.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à :
APPLIED BIOSYSTEMS BP 50086 - PARIS NORD II - 95948 ROISSY CDG CEDEX

SSII intervenant spécifiquement dans le domaine bancaire, recherche pour compléter ses équipes basées à STRASBOURG et à PARIS des :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Micro-réseaux (OS/2, Langage C, SQL)

De niveau bac + 2 avec une expérience significative ou bac + 4, Miage, ingénieur ou équivalent, vous débutez ou avez une première expérience.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V.) sous n° 8879.
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.*

Le Monde des Cadres

ACUTRONIC FRANCE recherche UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE pour périphériques graphiques. Niveau BTS électronique ou électromécanique. Dynamique et motivé, anglais souhaité. Envoyer C.V. + photo + lettre manuscrite à ACUTRONIC, BP 64, 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS.

Le C.L.A.P., Comité de liaison d'associations, recherche pour sa délégation régionale Ile-de-France, basée à Paris,

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL H./F.

Fonctions :
— Préparation, coordination, suivi de la mise en œuvre du programme d'activités régional ;
— Gestion budgétaire et recherche de financements ;
— Encadrement de l'équipe de formation.
Pour ce poste, il est demandé :
— Formation supérieure ;
— Connaissance et expérience vie associative et publics en difficulté d'insertion ;
— Salaire annuel brut : 188 496 F ;
— Date limite de dépôt des candidatures : 27 avril 1990, à adresser au C.L.A.P. 25, rue Gandon 75013 PARIS.

Assoc. nationale loi 1901 recrute pour postes saisonniers et permanents pour ses centres et villages de vacances : DIRECTEURS DE CAMPING DIRECTEURS PÉDAGOGIQUES, ÉCONOMES MAITRESSES DE MAISON DIRECTEURS DE CENTRES ET VILLAGES DE VACANCES. Ecrire sous le n° 8875, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

AGENCE D'URBANISME FLANDRE-DUNKERQUE recrute

ARCHITECTE-URBANISTE

confirmé, expér. 5-10 ans. Respons. de programmation. Composition urbaine, développement du centre, étude de projets.
Adresser cand. + C.V. au directeur de l'AGUR, 38, quai des Hollandais, 59140 DUNKERQUE.

LABORATOIRE D'ÉTUDES recherche JEUNE DIPLOMÉ DUT-BTS

Formation mécanique, maintenance industrielle ou mesures physiques. Libéré ob. mil.
Ecrire avec CV au : Laboratoire SNCF 6, pl. du 8-Mai-1945 92309 Levallois Cedex Tél. : (1) 42-85-86-00 poste 2041 M. Lanoé.

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-ST-DENIS recrute pour sa direction des Affaires Domaniales et Juridiques UN CADRE A SPÉCIALISTE EN ÉVALUATION IMMOBILIÈRE
— Fonction d'estimation des biens immobiliers à acquérir, vendre, prendre ou donner en location.
— Fonction de conseil des décideurs dans les choix de transactions immobilières.
Le candidat devra justifier d'une expérience en matière d'évaluation foncière et immobilière.
Adresser lettre motivée et CV avant le 31 mai 1990 sous la référence : D.A.D.J./EVAL à : M. le Président du Conseil général de la Seine-St-Denis. Hôtel du département B.P. 193 - 93000 Bobigny

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS recrute pour la direction des affaires domaniales et juridiques

UN CADRE A

qui sera chargé de l'introduction de méthodes automatisées de gestion.
Expérience en matière de gestion administrative et en matière d'informatique souhaitée.
Adresser lettre motivée et C.V. AVANT LE 31 MAI 1990 sous la référence DADJ/INFO à Monsieur le Président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, Hôtel du département, BP 193 93000 BOBIGNY.

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS recrute par voie de mutation ou de détachement POUR SA DIRECTION DES AFFAIRES DOMANIALES ET JURIDIQUES

UN ATTACHÉ PRINCIPAL
OU
UN DIRECTEUR TERRITORIAL

Chef du service du patrimoine immobilier qui aura pour mission de réaliser des acquisitions, les cessions, classements et déclassements dans le domaine public.
Il devra gérer le patrimoine en modernisant les outils de gestion. L'expérience juridique et de gestion administrative est souhaitée.
Adresser lettre motivée et C.V. AVANT LE 31 MAI 1990 sous la référence DADJ/IMMO à M. le président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, Hôtel du département, BP 193, 93009 BOBIGNY CEDEX.

MAIRIE DE SAINT-DENIS SEINE-SAINT-DENIS RECRUTE

1 RESPONSABLE
SECTEUR PRÉVENTION NIVEAU ATTACHÉ
Expérience dans l'animation ou éducateur spécialisé ayant plusieurs années d'expérience. Encadrement d'une équipe d'éducateurs en milieu ouvert.

1 ÉDUCATEUR
spécialisé en milieu ouvert pour son secteur prévention, travail sur quartier.
Adresser candidature et CV à Monsieur le député, maire de Saint-Denis.

RECHERCHONS

PSYCHOLOGUE

Vacataire. Solide expérience en recrutement exigée. Envoyer CV et prétentions à ORGATEC. 18, rue du Faubourg-du-Temple, 75011 Paris

Société d'économie mixte d'aménagement et de construction banlieue sud de Paris recherche

ASSISTANT D'ÉTUDES ET D'OPÉRATIONS

De formation supérieure dans les domaines de l'aménagement, l'urbanisme, le développement local, il contribuera au montage et au suivi d'opérations urbaines complexes, aux plans juridique, économique et technique, notamment.
Ecrire sous le n° 8871 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

GROUPE DE PRESSE Centre de Paris recrute

DOCUMENTALISTE (H. ou F.)

Bonne connaissance des questions politiques et de l'administration en France souhaitée. Habitué(e) au dépouillement des journaux. Pratique de l'anglais et de l'allemand souhaitée.
Envoyer CV + photo à : SGP - PA n° 2231 13, avenue de l'Opéra 75001 Paris

ORGANISME AGRICOLE RÉGIONAL recrute

ANIMATEUR RÉGIONAL ACTIONS TECHNIQUES LAIT

Form. agri., agro., capacité à l'animation et gestion dossiers.
Ecr. CRA Poitou-Charentes B.P. 191, 86005 Poitiers Cedex

BIMENSUEL RÉGIONAL D'INFOS ÉCONOMIQUES cherche

JOURNALISTE (H/F)

Ecrire MCM, 5, rue de Clocheville, 37000 TOURS.

JEUNE PMI « HIGH TECH » recherche son

RESPONSABLE ACHATS

Atouts déterminants :
— Connaissance des composants et des produits électroniques.
— 2 à 3 ans d'expérience dans un même poste.
— Anglais courant indispensable.
Merci d'envoyer CV + prét. sous n° 8878 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris

---

L'AGENDA

Bijoux

ACHAT NET BIJOUX
Brillants, rubis, émeraudes, saphirs, vieil or, argenterie. PERRONO, bd des Italiens OPÉRA, 4, chaussée-d'Antin ETOILE, 37, av. Victor-Hugo Ventes, occasions, échanges.

Vacances
Tourisme
Loisirs

PRÈS NICE MARINA B. ANGES, LOUE T2, 1-15 AOUT, 6 500 F. PUEL, 28, BD CARNOT, ALBI. TÉL. : (16) 63-54-01-75.

CORSE
juin et août, loue studios, tout confort pour 4 personnes avec terrasse face mer (50 m de la plage), belle végétation. Prox. piscine et tennis Sud de Bastia Tél. : 95-33-91-31

DEMANDES D'EMPLOIS

SCIENCES PO, TRILINGUE

Banquière ayant épuisé les charmes de la profession, cherche à en changer

Mon souhait : Négocier, vendre, convaincre.

Les chasseurs jugent mon cas désespéré... et vous ?

Ecrire sous n° 8874 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

JURISTE

27 ans, maître en droit + 3e cycle droit des affaires Paris-I

Souhaite rejoindre service juridique ou cabinet (contrats, études de dossiers, contentieux, conseils...)

Tél. : (1) 43-57-88-58

Direct. export retraité gde exp. industr. et commerce international angl., all., esp. et italien courant, connaiss. arabe. Disponible pour missions ponctuelles, prospection, etc. Ecrire sous le n° 8838 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

BERLIN
JOURNALISTE FRANÇAIS Assurerait correspondances en langue française à partir de Berlin. Ecrire sous le n° 8873 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

DIRECTEUR COMMERCIAL
46 ans, formation sciences-éco, rech. collaboration directe PDG. Etudierait toutes propositions. Adresser offre (réf. 80388) à : PROJETS 12, rue des Pyramides, 75001 Paris qui transm.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

18e arrdt

18e RUE CHAMPIONNET 2 PCES, cuisine, sal. d'eau, 4e étage, s/rue, clair. A rénover. 435 000 F CRÉDIT. 48-04-35-35.

MOULIN DE LA GALETTE av. Junot et Norvins de superbe imm. bourgeois, 4e ét., asc., vue sur Paris, 58 m² env., cft. Px : 2 700 000 F. Exclusivité S.I. 39-89-92-37

Province

DOUBS FRONTIÈRE SUISSE (12 km de Pontarlier). Au pied des pistes (1 150 m d'altitude) appt dans châlet (stand.) F2 1 p. pnnc + kitch. équip. 1 chambre + placard. w.-c. et s.-de-b. Bal. 39 m², cave, local ski. Sortie sur les pistes. Très bon ensoleillement. *Prix : 315 000 F* Tél. : 84-02-00-88 ou (16-1) 84-02-00-88.

appartements achats

Urgent, recherche studio ou 2 pces. Paris rive droite. Paiement comptant. J.-P. Carrière hres bureau 42-71-12-00

Recherche 2 à 4 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

BOULOGNE 3 p., 75 m² + terrasse, sur jardin, soleil. 6 000 F + 850 F charges. Libre le 1er mai. Tél. : 46-09-00-91 matin et soir après 20 h.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS, QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99

MASTER GROUP
47, rue VANEAU, 75007 Paris rech. pour cadres multinationales et banques apparts vides ou meublés, du studio au 7 p. de stand. 42-22-24-66, 42-22-14-61.

locations meublées demandes

Paris

INTERNAT SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5, 6, 7 pces. Tél. : 46-28-33-27.

terrains

Oise, St-Maximin plusieurs ha de terrain constructible à vendre. Agences s'abstenir. Tél. : 45-67-28-49.

viagers

Libre LA VARENNE-ST-HILAIRE. Bel imm., stand., gd 3 p., park., 740 000 cpt + 3 800 F/mois fme 87 ans. Viagers F. Cruz 42-66-19-00.

pavillons

A SAISIR, à 35 mn Paris. Direct aut. sud. FONTAINEBLEAU 77, sur son parc

7 500 m² CLOS

Adossé à la forêt domaniale de FONTAINEBLEAU. Belle demeure, récept., gd séj., cheminée, terrasse, plein sud, cuis. équipée, 4 chbres, bns, wc, gd cft, cave, gar., piscine. Long crédit. Propriétaire 64-24-50-96, 24 h/24.

fermettes

NORMANDIE, BACILLY 50 FERMETTE DANS HAMEAU, PRÈS MONT-SAINT-MICHEL, TT CFT. Tél. : 33-08-89-01 ou 33-08-49-32.

hôtels particuliers

A saisir hôtel particulier en rénov. R + 3 + jard. + box. 22 000 000 F. 42-25-16-80, 42-25-10-28. Dom. 46-24-63-66.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

A PARTIR DE 50 F HT/mois, votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. CREADOM 42-67-05-99.

DIRECT PROPRIÉTAIRE 36 m² de bureaux ou activités + parkings. Disponible immédiatement. 5 mn de porte de Pantin. 2 500 F par mois + reprise bail. Tél. : 48-35-10-92 (de 10 h à 17 h).

DOMICILIATION Bureaux, télécopie, télex. **AGECO 42-94-95-28**

VOTRE CARRIERE ... INTERNATIONALE

GROUPE FRAMATOME
Les technologies de l'essor.

... ETUDES ET DEVELOPPEMENT ... HYDRAULIQUES

JEUNE INGENIEUR MATERIAUX THERMOPLASTIQUES

Mercuri Urval

MARCHÉS FINANCIERS

La faillite des « Saving and Loans »

Les caisses d'épargne américaines *pourraient être* adossées à des banques

La faillite des caisses d'épargne américaines continue d'inquiéter l'ensemble de l'administration financière. L'estimation du coût de la remise à flot de ces institutions effectuée en 1989 – 300 milliards de dollars sur trente ans – semble d'ores et déjà périmée. Pour s'en sortir sans trop de casse, les responsables financiers américains envisagent d'accélérer la déréglementation du marché financier. Outre une réforme du système d'assurances des dépôts, le renforcement des contrôles et la suppression des barrières entre les banques commerciales et les banques de marché.

Le Trésor américain pourrait utiliser une technique que le Trésor français connaît bien : l'« adossement » d'un établissement en faillite à un autre plus gros et en bonne santé. Autrement dit, il s'agirait de fusionner des caisses d'épargne en faillite à des banques comme cela a déjà commencé de se faire dans l'Etat d'Indiana. Il est cependant probable que les banques ne prendront pas des risques supplémentaires sans demander de sérieuses contreparties.

□ **M. Olivier Stirn propose de confier un atoll polynésien à des investisseurs japonais.** – En visite officielle à Tokyo, M. Olivier Stirn, ministre français du tourisme, s'est déclaré, le lundi 16 avril, favorable à l'idée de confier une île de Polynésie française à des investisseurs japonais afin qu'ils y construisent un complexe touristique. *« Les investissements japonais sont utiles,* a-t-il déclaré, *car ils accompagnent et facilitent la venue des Japonais dans notre pays ».* La France espère accueillir, cette année, un million de touristes nippons. – *(AFP.)*

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indice génér. de base 100 : 29 décembre 1989

	6 avril	12 avril
Valeurs franç. à rev. variable	100,8	102,6
Valeurs industrielles	100,9	102,7
Valeurs étrangères	94,7	93,1
Pétrole-Energie	127,1	123,2
Chimie	96,4	97,7
Métallurgie, mécanique	97,1	100,3
Electricité, électronique	109	111,2
Bâtiment et matériaux	97,5	100,4
Ind. de consommat. non alim.	96,1	94,2
Agro-alimentaire	96,9	99,4
Distribution	96,8	97,6
Transports, loisirs, services	110,2	111,8
Assurances	93,8	94,4
Crédit banque	109,8	110,5
Sicomi	96,4	96,7
Immobilier et foncier	97,1	97,2
Investissement et portefeuille	98,6	101,1
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,6	98,6
Emprunts d'Etat	98,3	98,1
Emprunts garantis et assimilés	98,4	98,4
Sociétés	97,4	97,4
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 630,7	4 713,4
Valeurs étrangères	4 430,1	4 356,2
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	698,3	690,2
Valeurs étrangères	591,5	591,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	113,9	113,7
Emprunt d'Etat	94,3	94,1
Emprunts garantis et assimilés	113,4	113,3
Sociétés	112,3	112,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	512,1	549,4
Produits de base	387	405
Construction	498,8	549,5
Biens d'équipement	337	368,4
Biens de consom. durables	572,1	608,9
Biens de consom. non durables	635,5	698,3
Biens de consom. alimentaires	795,3	849
Services	529,9	559,8
Sociétés financières	612,3	618,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	505,8	516,7
Valeurs industrielles	495,8	529,7
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général		349,6

NEW-YORK, 17 avril ↑

Légère hausse

Wall Street a clôturé en légère hausse, lundi, après avoir concédé une partie de ses *gains de la* séance. L'indice Dow Jones a clôturé à 2 763,06, en hausse de 11,26 points, après avoir gagné jusqu'à 30 points en séance.

Quelque 145 millions d'actions avaient été échangées. Le nombre des baisses a légèrement dépassé celui des hausses : 763 contre 707. 522 titres restaient inchangés.

Le mouvement de hausse a été amorcé par le groupe informatique IBM, qui a annoncé ce lundi une très nette progression de ses bénéfices et de son chiffre d'affaires au premier trimestre.

Ces résultats dépassent les prévisions de la plupart des experts, encourageant les investisseurs à revenir sur le marché américain.

Cette annonce d'IBM a dissipé le pessimisme de Wall Street, dont la morosité des dernières semaines reflétait l'attente de résultats en baisse pour le premier trimestre aux Etats-Unis.

IBM a gagné 3-5/8 à 110-3/4, Loews a progressé de 1-1/8 à 115-5/8 et Deere de 1-3/8 à 76-1/4.

UAL a cédé 2-3/8 à 158-5/8, Chase Manhattan Corp. a perdu 1-1/2 à 27-7/8 et Motorola 1-3/8 à 67-3/4.

VALEURS	Cours du 12 avril	Cours du 16 avril
Alcoa	64 5/8	64 7/8
A.T.T.	41 7/8	41 7/8
Boeing	73 1/8	73 1/4
Chase Manhattan Bank	29 3/8	27 7/8
Du Pont de Nemours	39 1/8	39
Eastman Kodak	40 3/8	40 1/2
Exxon	45 3/4	45 5/8
Ford	46 3/8	46 3/4
General Electric	66	66 3/4
General Motors	46 1/8	46 1/4
Goodyear	35 7/8	35 1/4
I.B.M.	107 1/8	110 3/4
I.T.T.	54 1/2	54 1/2
Mobil Oil	60 1/8	60 7/8
Pfizer	58 7/8	59 1/8
Schlumberger	49 7/8	50 1/8
Texaco	58 3/8	58 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	161	158 5/8
Union Carbide	21	20 3/8
U.S.X.	34 1/8	34 1/2
Westinghouse	76 3/4	76 3/4
Xerox Corp.	55 1/8	56

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	5 avril 1990
Total actif	675 248
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	76 942
Ecus	55 490
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 124
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	57 908
Concours au Trésor public	36 750
Titres d'Etat (bons et obligations)	31 558
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	487
Effets privés	148 493
Effets en cours de recouvrement	32 287
Total passif	675 248
dont	
Billets en circulation	241 457
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	86 964
Compte courant du Trésor public	7 319
Reprises de liquidités	17 042
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 213
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	55 837
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 9,75 %
- Taux des pensions à 5-10 jours ... 10,50 %
- Taux des avances sur titres .. 12 %

□ **Moulinex: bénéfice net quasi-stable .**– Moulinex a dégagé en 1989 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 153 millions de francs, en légère baisse par rapport aux 159 millions de francs dégagés en 1988. La firme rappelle que le résultat de 1988 comprenait un bénéfice exceptionnel de 37 millions provenant de l'introduction en bourse de la filiale espagnole. La marge brute d'autofinancement a atteint 380 millions de francs contre 332 millions en 1988, soit une hausse de 14,45%.

TOKYO, 17 avril =

Calme plat

La Bourse de Tokyo a terminé, mardi, quasiment inchangée par rapport à la clôture de lundi, l'indice Nikkei gagnant 0,01 % soit 1,58 yen à 28 461,60 yen.

Selon les opérateurs, la Bourse, qui avait terminé la séance du matin en hausse de 349,65 yens, a perdu toute son avance au cours de l'après-midi alors que les investisseurs se retiraient du marché devant la chute du yen face à la devise américaine.

Le volume des échanges s'est élevé à environ 400 millions d'actions contre 230 milions, lundi.

VALEURS	Cours du 16 avril	Cours du 17 avril
Akai	991	990
Bridgestone	1 410	1 430
Canon	1 710	1 710
Fuji Bank	2 560	2 550
Honda Motors	1 790	1 780
Matsushita Electric	2 190	2 110
Mitsubishi Heavy	900	930
Sony Corp.	8 350	8 270
Toyota Motors	2 310	2 310

La hausse des prix de détail en février

Nouvelle accélération des services

	VARIATIONS (en %) AU COURS… des 12 derniers mois (fév. 90/fév. 89)	des 6 derniers mois	des 3 derniers mois	du dernier mois (fév.-janvier)
● ENSEMBLE	+ 3,4	+ 1,5	+ 0,6	+ 0,2
● ALIMENTATION	+ 4,3	+ 2,3	+ 0,8	+ 0,3
Boulangerie-pâtisserie	+ 3,6	+ 1,9	+ 0,6	+ 0,3
Autres produits à base de céréales	+ 2,8	+ 1,8	+ 0,6	+ 0,3
Viandes de boucherie	+ 6,6	+ 1,4	+ 0,4	– 0,1
Viandes de porc et charcuterie	+ 9,7	+ 2,9	– 0,5	– 0,2
Volailles, lapins, gibiers	+ 1,8	+ 2,2	+ 0,0	– 0,2
Autres produits contenant de la viande	+ 5,6	+ 3,1	+ 1,0	+ 0,4
Produits de la pêche	+ 6,2	+ 2,8	+ 1,3	+ 0,6
Laits et fromages	+ 3,0	+ 1,2	+ 1,0	+ 0,9
Œufs	+ 2,6	+ 2,5	+ 0,2	– 0,9
Beurres et corps gras	+ 5,8	+ 2,4	+ 0,8	+ 0,4
Légumes	+ 7,2	+ 6,5	+ 3,0	+ 1,0
Fruits	+ 4,0	+ 3,3	+ 2,6	+ 0,9
Sucres et produits à base de sucre	+ 1,7	+ 0,8	+ 0,1	+ 0,1
Produits alimentaires divers	+ 2,0	+ 0,7	+ 0,3	– 0,1
Boissons alcoolisées	+ 5,4	+ 2,8	+ 1,7	+ 0,7
Cafés, thés, infusions	– 0,9	– 4,5	– 2,0	– 1,0
Autres boissons non alcoolisées	+ 1,0	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,2
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 2,3	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,1
1) Habillement et articles textiles	+ 2,8	+ 1,4	+ 0,4	+ 0,2
Vêtements de dessus, hommes et jeunes gens	+ 3,1	+ 1,9	+ 0,3	+ 0,1
Vêtements de dessus, femmes et jeunes filles	+ 3,0	+ 1,9	+ 0,4	+ 0,2
Vêtements de dessus enfants	+ 1,9	+ 1,3	+ 0,0	+ 0,0
Lingerie, bonneterie hommes et jnes gens	+ 3,1	+ 1,5	+ 0,5	+ 0,3
Lingerie, bonneterie femmes et jeunes filles	+ 2,8	+ 1,4	+ 0,5	+ 0,1
Lingerie, bonneterie enfants	+ 2,4	+ 1,6	+ 0,6	+ 0,2
Vêtements de travail et sport	+ 2,1	+ 1,2	+ 0,4	+ 0,1
Accessoires de vêtements	+ 3,6	+ 2,3	+ 0,9	+ 0,2
Articles chaussants	+ 2,8	+ 1,9	+ 0,4	+ 0,
Tissus, fils, mercerie	+ 4,4	+ 1,9	+ 0,7	+ 0,3
Linge de maison et textiles d'ameublement	+ 2,3	– 2,8	– 0,1	+ 0,2
2) Autres produits manufacturés	+ 2,1	+ 0,5	+ 0,3	+ 0,0
Mobilier	+ 3,9	+ 1,7	+ 1,0	+ 0,4
Tapis et revêtements de sol	+ 2,5	+ 1,5	+ 0,6	+ 0,4
Gros appareils ménagers	+ 0,6	+ 0,3	+ 0,0	+ 0,1
Petits appareils ménagers électriques	+ 0,5	– 0,1	– 0,5	+ 0,1
Articles de ménage	+ 4,1	+ 1,6	+ 0,8	+ 0,3
Electricité, quincaillerie	+ 3,8	+ 1,4	+ 0,6	+ 0,4
Savons de ménage et produits d'entretien	+ 2,5	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,4
Articles de toilette et de soins	+ 0,0	– 0,6	– 1,0	+ 0,3
Véhicules	+ 0,6	– 1,5	+ 0,4	+ 0,3
Automobiles	+ 0,1	– 2,0	+ 0,3	+ 0,3
Articles de papeterie	+ 4,7	+ 2,5	+ 1,5	+ 0,7
Livres et journaux	+ 3,8	+ 1,8	+ 1,1	+ 0,2
Photo, optique non médicale	+ 0,6	– 0,4	– 0,1	+ 0,2
Articles électroacoustiques	– 3,7	– 2,1	– 1,0	– 0,2
Autres articles de loisirs	+ 2,1	+ 0,9	+ 0,3	+ 0,2
Combustibles, énergie	+ 4,2	+ 2,0	+ 0,8	– 0,4
Essences	+ 4,0	+ 0,5	+ 0,8	+ 0,8
Tabacs	+ 1,6	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,0
Articles divers	+ 1,7	+ 1,0	+ 0,6	+ 0,1
● SERVICES	+ 3,9	+ 1,9	+ 0,8	+ 0,4
Loyers, eau	+ 5,3	+ 2,7	+ 1,2	+ 0,1
Loyers	+ 5,3	+ 2,6	+ 1,1	+ 0,0
Réparation et entretien du logement et des appareils ménagers	+ 4,6	+ 2,4	+ 1,1	+ 0,4
Ressemelage, blanchissage, nettoyage teinturerie	+ 5,2	+ 2,9	+ 1,5	+ 0,6
Soins personnels (1)	+ 6,2	+ 3,1	+ 1,5	+ 0,5
Services de santé	– 1,8	– 1,8	– 1,8	+ 0,0
Transports publics	+ 3,3	+ 1,5	+ 0,5	+ 0,2
Services d'utilisation des véhicules privés (2)	+ 4,7	+ 2,9	+ 1,8	+ 0,6
Postes et télécommunications	– 0,4	– 0,4	– 0,4	– 0,2
Frais d'enseignement	+ 5,2	+ 4,3	+ 0,6	+ 0,2
Spectacles	+ 5,5	+ 2,9	+ 1,2	+ 0,7
Hôtels, restaurants, cantines	+ 5,4	+ 2,9	+ 1,4	+ 0,8
Consommations dans les cafés	+ 7,0	+ 3,1	+ 1,4	+ 0,8
Services de vacances, sport, camping	+ 5,2	+ 1,7	+ 0,9	+ 0,4
Services divers (3)	+ 2,5	+ 1,3	+ 1,1	+ 0,1

L'indice des prix de détail de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980 s'est inscrit en février à 181,1 contre 180,7 en janvier.

(1) Le poste « soins personnels » comprend notamment les dépenses de coiffure.
(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.
(3) Réparations électroacoustiques, locations d'appareils, travaux photo, redevance TV, services des banques…

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Saupiquet : 29,5 millions de bénéfices en 1989.** – Saupiquet a enregistré, en 1989, un bénéfice net de 29,5 millions de francs, a annoncé cette filiale de la Navigation Mixte.

Le conseil d'administration a décidé d'affecter le résulat de l'exercice à la réserve de plus-values à long terme et de ne pas distribuer de dividende. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 2 559 millions de francs contre 2 086 millions en 1988. Ces montants comprennent la vente du stock légumes pour 390 millions au 31 décembre 1989.

□ **SmithKline Beecham vend les cosmétiques Yardley-Lentheric.** – SmithKline Beecham, le géant pharmaceutique anglo-américain né de la fusion de Beecham Group et de SmithKline Beckman en juillet dernier, a annoncé la vente de sa division cosmétique américaine Yardley-Lentheric pour 110 millions de livres (1 milliard de francs) à la société américaine Old Bond Street Corporation. Yardley représente environ 30 % des activités cosmétiques mises en vente par SmithKline Beecham, dont la division européenne possède les marques Margaret Astor et Lancaster. Old Bond Street est contrôlée par la banque d'investissement new-yorkaise Wasserstein Perella, qui a associé l'encadrement de Yardley à cette opération.

□ **Galeries Lafayette : bénéfice en hausse de 9,8 %.** – Le bénéfice net (part du groupe) des Galeries Lafayette s'est élevé à 117,85 millions de francs en 1989, contre 107,3 en 1988 (+ 9,8 %). Le résultat courant avant impôt a atteint 294,69 millions de francs contre 174,86 millions (+ 68 %). Le chiffre d'affaires, avec 15,75 milliards de francs contre 14,76 en 1988, a augmenté de 6,7 %.

□ **Chase Manhattan bank : chute de 66,7 % de son bénéfice au premier trimestre.** – Chase Manhattan, deuxième banque américaine, a annoncé, lundi 16 avril, une chute de 66,7 % de son bénéfice trimestriel (44 millions de dollars en mars 1990 contre 132 pour le premier trimestre de l'année précédente) en raison d'une augmentation des provisions dans le secteur immobilier. La crise sévit depuis plusieurs mois dans l'immobilier du nord-est des Etats-Unis en raison du ralentissement de la croissance et du nombre excessif de constructions réalisées ces dernières années.

□ **La Financière Fougerolle détient 55,5 % du capital de Fougerolle.** – La société Financière Fougerolle détient désormais 55,5 % du capital de Fougerolle, le septième groupe français de BTP, a annoncé un avis de la Société des Bourses françaises (SBF), publié jeudi 12 avril. Cet avis confirme la réussite de la société Financière Fougerolle dans son RES (rachat d'entreprise par ses salariés) – le deuxième en importance, en France, derrière Darty – du groupe de BTP réalisant un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs en 1989.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	440	Loca Investissement	....	303
Asystel	....	120 50 d	Locamic	....	142
B.A.C.	....	206	Metra Communication	....	201 40
B. Demachy & Assoc.	....	576	Metallurg. Minière	....	228 10
Banque Tarneaud	192 50	192	Molex	216	220
B.I.C.M.	....	841	Navale-Delmas	....	1306
Boiron	....	400	Olivetti-Logabax	240	....
Boisset (Lyon)	....	....	Om. Gest.Fin.	....	587
Câbles de Lyon	....	3152	Pinault	....	509
Calberson	....	695	Presbourg (C In & Fin)	....	90
Cardif	....	875	Présence Assurance	....	445
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1414	Publicat. Filipacchi	....	798
C.D.M.E.	....	2300	Razel	....	738
C. Equip. Elect.	....	349	Rémy & Associés	....	377 50
C.E.G.E.P.	....	281	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	321
C.P.P.I.	....	274 90	St-Honoré Matignon	....	239
Ciments d'Origny	....	700	S.C.G.P.M.	....	700
C.N.I.M.	....	850	Segin	....	358
Codetour	....	293	Sélection Inv. (Lyon)	....	110
Comareg	....	....	S.E.P.	....	395
Conforama	....	1080	Serbo	....	541
Creeks	....	470	S.M.T.Goupil	....	300
Dalas	....	....	Sodiatorg	....	94 90
Dauphin	....	675	Sopra	216	218
Devanlay	....	1001	Supra	....	244
Deville	....	490	Thermador Hold. (Lyon)	....	330
Dolisos	....	175	TF 1	....	343
Editions Belfond	....	316 d	Unilog	....	175
Elysées Investissem.	....	14 90	Union Financ. de Fr.	....	540
Finacor	....	205	Viel et Cie	....	175
Garonor	....	824	Yves Saint-Laurent	....	1089
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	413			
Gravograph	....	231 90			
Guintoli	....	1000			
I.C.C.	....	282 40			
Idia	....	320 d			
Idianova	....	148			
I.M.S.	....	1249			
IN2	....	300			
Le gd livre du mois	....	438			

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,65 F ↑

Le dollar s'inscrivait en nette hausse le mardi 17 avril, s'échangeant, à Paris, à 5,65 francs contre 5,6295 francs, jeudi, à la cotation officielle.

Pendant la fermeture des marchés européens, au cours du long week-end de Pâques, la devise américaine a progressé dans un marché très étroit, tandis que le yen cédait de nouveau du terrain.

Les opérateurs attendaient, mercredi, la publication des statistiques commerciales américaines de février.

FRANCFORT	16 avril	17 avril
Dollar (en DM)	1,6725	1,6820
TOKYO	**16 avril**	**17 avril**
Dollar (en yens)	159,42	159,83

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 avril) .... 9 7/8-10 %
New-York (16 avril). 8 1/4-8 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	11 avril	12 avril
Valeurs françaises	101,80	102,50
Valeurs étrangères	93,30	93,3
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	545	549,41
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 103,10	2 116,66

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	12 avril	16 avril
Industrielles	2 751,80	2 763,06

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	11 avril	12 avril
Industrielles	1 733,30	1 741
Mines d'or	249	248,80
Fonds d'Etat	76,70	76,31

TOKYO

	16 avril	17 avril
Nikkei Dow Jones	28 463,18	28 461,60
Indice général	2 120,77	2 128,57

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. +	ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,6300	5,6350	+ 70	+ 82	+ 135	+ 160	+ 390	+ 450
$ can.	4,8555	4,8640	– 144	– 109	– 296	– 250	– 861	– 772
Yen (100)	3,5543	3,5597	+ 76	+ 92	+ 146	+ 169	+ 401	+ 455
DM	3,3472	3,3516	+ 48	+ 63	+ 94	+ 121	+ 216	+ 268
Florin	2,9820	2,9862	+ 34	+ 43	+ 65	+ 85	+ 175	+ 219
FB (100)	16,2341	16,2579	– 56	+ 37	– 102	+ 63	– 185	+ 171
FS	3,7849	3,7908	+ 11	+ 30	+ 32	+ 62	+ 142	+ 206
L (1 000)	4,5680	4,5757	– 84	– 52	– 175	– 126	– 515	– 433
£	9,1628	9,1766	– 422	– 374	– 807	– 723	– 2376	– 2221

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 1/2	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 7/16	8 9/16
Yen	7	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 3/8	7 1/2	7 1/2	7 5/8
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 7/16	8 9/16
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 3/4
F.B. (100)	10	10 1/2	10	10 1/4	10 1/16	10 5/16	10 1/8	10 3/8
F.S.	9 3/8	9 5/8	9 1/4	9 3/8	9 3/8	9 5/16	9	9 1/8
L (1 000)	11	12	11 3/8	11 7/8	11 5/8	12 1/8	12	12 3/8
£	14 5/8	14 7/8	14 7/8	15	15 1/16	15 3/16	15 7/16	15 9/16
F franç.	9 13/16	10 1/16	9 7/8	10	9 7/8	10	10	10 1/8

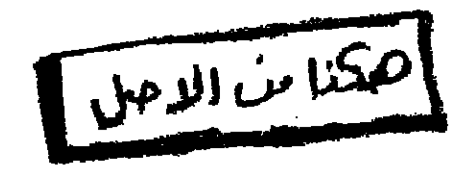
Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

…URSE DU 12 AV…

Obligations

Actions

Cote des changes



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 12 AVRIL

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3750	C.N.E. 3% ★	3780	3780	3765	- 0 40
1065	B.N.P. T.P.	1068	1080	1080	+ 1 04
1235	C.C.F. T.P.	1240	1240	1240	....
1066	Créd. Lyon. T.P.	1070	1070	1070	....
1700	Renault T.P.	1740	1740	1741	+ 0 06
1935	Rhone-Poul. TP	2046	1955	1955	- 4 40
1210	St-Gobain T.P.	1232	1232	1230	- 0 16
1240	Thomson T.P.	1230	1240	1240	+ 0 81
875	Accor	945	949	954	+ 0 95
650	Air Liquide	735	736	740	+ 0 68
2020	Als. Superm.	1950	1980	1990	+ 2 05
570	A.L.S.P.I.★	580	584	580	....
2570	Adjom. Pfourn★	2411	2410	2410	- 0 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	C.C.F.★	247 20	248	249 20	+ 0 81
680	Cr. Lyon. (CI) ★	700	705	733	+ 4 71
1340	Crédit Nat.★	1455	1480	1480	+ 0 34
290	C.S.E.E. ★	303 50	303	303	- 0 15
3630	Dumez S.A. ★	3600	3569	3490	- 3 05
1780	De Dietrich★	1819	1819	1810	- 0 49
210	Dév. R.d.C. (Li)	220	225	229	+ 4 09
315	Dév. R. Sud-Est	310 20	315	315	+ 1 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1240	Labon ★	1269	1269	1270	+ 0 08
3580	Legrand ★	3955	3960	4080	+ 3 38
1710	Legrand (DP) ★	2040	2035	2089	+ 2 40
580	Legris Ind.	580	591	587	+ 1 19
....	Leroy-Somer★	....	....	....	....
795	Locabail Im.★	750	750	750	....
500	Locafrance ★	530	528	515	- 2 83
840	Locindus★	839	846	841	+ 0 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
565	Salvepar	570	570	580	+ 1 75
1020	Sanofi ★	1074	1074	1078	+ 0 37
1600	S.A.T. ★	1715	1700	1700	- 0 87
305	Saul-Chât. (B) ★	324 50	320	316	- 2 62
1580	Saupiquet (Ns)	1550	1550	1550	....
940	Schneider ★	1089	1082	1130	+ 3 76
35	S.C.O.A.★	32 20	31 30	31 50	- 2 17
....	S.C.R.E.G. ★	....	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
127	De Beers	123 90	123 30	125 90	+ 1 61
2740	Deutsche Bank	2632	2680	2710	+ 2 96
1420	Dresdner Bank	1421	1435	1435	+ 0 99
74	Driefontein Cnd	68 50	68	68	- 0 73
220	Du Pont-Nem.	217 80	218 90	218 90	+ 0 51
225	Eastman Kodak	220 10	224 10	224 10	+ 2 85
28	East Rand	24 15	23 95	23 95	- 0 83
230	Electrolux	230 10	232	232	+ 0 83
770	Ericsson	810	806	806	- 0 49
266	Exxon Corp.	260	257 50	257 50	- 0 96
275	Ford Motors	282	280 10	280 10	- 0 73
72	Freegold	84 50	83 80	83 80	- 1 40
18	Gencor limit.	16	16	16 10	+ 0 63

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
153	Amax Inc.	151 10	146	147	- 2 71
159	Amer. Express	154	156	156	+ 1 30
240	Amer. Teleph.	236 80	236 80	236 80	+ 0 71
199	Anglo Amer. C.	174	172	172	- 1 15
540	Amgold	519	518	519	....
230	Banco Santander	215 90	216	217	+ 0 51
1040	BASF (Akt)	1017	1029	1027	+ 0 98
1040	Bayer	1025	1030	1030	+ 0 49
92	Buffelsfont.	82 10	80 50	80 50	+ 3 87
156	Chase Manh.	162	162	162 50	+ 0 31
93	Echo Bay Mines	88 55	87	87	- 1 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
98	Sumitomo	86	86 90	86 90	+ 1 06
45	Telefonica	44 75	44 80	44 75	....
206	T.D.K.	238	234	234	- 1 68
37	Toshiba Corp.	40 25	39 65	39 65	- 1 49
440	Unilever	443 10	443 10	443 10	+ 0 91
325	Unit. Techn.	318	317 80	317 80	- 0 06
585	Vaal Reefs	515	514	513	- 0 39
335	Volvo	339 80	350	350	+ 3
240	West Deep	214 10	211 20	212 10	- 0 93
325	Xerox Corp.	306	306	304	- 0 65
93	Yamanouchi	108	109 90	109 80	+ 1 67
2 45	Zambia Corp.	2 45	2 41	2 42	- 1 22

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.T.P. (Compagnie)	....	106 40
Cambodge	....	815
C.A.M.E.	....	191
Carbone-Lorraine	....	1085
Caves Roquefort	....	28 10
C.E.G.Frig.	....	480
Centen. Blanzy	....	906
Cerabati	....	135
Champex (Ny)	....	148
C.I.C. (Financ. de)	....	230

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Jaeger	....	218
Lambert Frères	....	380
Lille-Bonnières	....	1741
Loca-Expansion	....	298
Locafinancière	....	405
Locatel	....	382
Louis Vuitton	....	1189
Louvre (Sté)	....	5020
Lucia	....	2000
Machines Bull	....	73 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger	....	4890
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	736
Tour Eiffel	....	319
Ufiner S.M.D.	....	865
Ugine A. Chat. Gueug.	....	367
U.A.P. anc.	....	617
U.T.A.	....	2800
Vicat	....	3430
Vialpix	....	2120

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Wagons-Lits	1436	....
West Rand	19	17 05
Whitman Corporation	145 60	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	1130	....
Calciphos	167 50	167
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogedour	88 60	112 80 d
C. Occid. Forestière	380	....
Copeaux	521	520
Europ. Accumul.	70	....
Gechot	124	139 60
Guy Degrenne	475	....
Hydro-Riogllo-Zen	210	....
Hoogovens	297	....
Martin Immobilier	240	....
Nicolas	825	....
Particip. Perrier	369 50	....
Rorento N.V.	170 10	170 50
St-Gobain-Emballage	1880	....
Sanofi-Mottra	325	325
S.E.P.R.	1690	....
S.P.R.	672	....
Sté Lecteurs du Monde	431	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	92	....
Wonder	976	....

SICAV (sélection) 12/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1141 87	1113 82
Actilion	236	229 68
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1212 37	1182 80
A.G.F. 5000	728 78	711
A.G.F. ECU	1056 25	1045 80
A.G.F. Foncier	126 58	123 47
A.G.F. Interfonds	437 68	427 01
A.G.F. Invest	127 16	124 06
A.G.F. OBLIG.	1139 72	1134 05
A.G.F. Sécurité	11350 68	11350 68
Agfimo	728 10	710 34
Amert-Gan	6478 79	6185
Amplitude	680 54	680 72 ◆
Arbitrages court terme	5889 54	5887 75
Associc	1082 22	1082 22
Assur Futur	381 13	368 60
Aurecic	1384 84	1344 50

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructicapi	34 61	34 19
Fructicourt	116978 37	116978 37
Fructidor	237 07	233 57
Fructifrance	986 58	962 50
Fructimmo	33 01	32 20
Fructivar	4610 56	4469 30
Fructi ECU	580 98	542 84
Fructi-Première	11021 07	10858 20
Futurobig	1178 94	1138 24
Gestion	80350 39	80199 89
Gestion Associations	158 50	155 01
Gest. France Sécurité	10833 22	10833 22
Horizon	1288 13	1231 19 ◆
Interépar	108172 38	103079 96
Interoblig.	11810 98	11184 40
InterSélect France	589 34	552 78
Japacic	174 41	169 33

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement crt-terme	74420 59	74272 05
Placement J	5939 46	5927 62
Placement Premier	55013 38	54803 57
Plénitude	119 66	116 48
Poste Gestion	53793 54	53793 54
Première Obligations	11196 14	11184 96
Prévoyance Ecureuil	116 19	113 08 ◆
Priv'Association	24233 36	24233 36
Quartz	127 48	124 34
Réalvalor	1041 64	1011 30
Rentacic	160 88	158 51
Revenus Trimestriels	5288 54	5236 18
Revenu Vert	1140 32	1123 47
St-Honoré Bio-aliment.	902 86	861 92
St-Honoré Global	279 57	266 89
St-Honoré Matignon Pl.	241 99	231 02
St-Honoré Pacifique	601 12	573 86

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Epargne Court-Terme	558 18	558 18
Epargne Croissance	1650 70	1606 52
Epargne-Industr.	101 57	98 85
Epargne Inter	579 45	563 94
Epargne-J	57603 90	57603 90
Epargne Long-Terme	193 33	188 15
Epargne Monde	1285 80	1251 19
Epargne Première	12035 69	11946 09
Epargne-Oblig.	183 23	178 33
Epargne-Ouest	1078 12	1049 27
Epargne-Unie	1388 01	1338 80
Epargne-Valeur	441 53	429 71
Epsilon	1158 94	1146 49
Euroic Leaders	1076 14	1044 80
Eurodyn	1195 79	1156 47
Euro-Gan	7614 35	7269 07
Foncicav (div. par 10)	11765 18	11765 18
Foncival	265 56	257 20
France Avenir	119 92	119 92
France-Gan	10231 69	9767 72
France-Garantie	251 70	251 20
France-Index Sicav	123 78	120 83
France-Obligations	464 63	460 03 ◆
Francic	512 24	497 32
Francic Pierre	120 01	118 51
Francic Régions	1342 35	1303 25
Fructi-Associations	29 46	29 46
Fructi-Epargne	30 42	29 69

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Natio-Immobilier	1251 61	1218 11
Natio-Monétaire	21026 94	21026 94
Natio-Obligations	497 82	484 50
Natio-Patrimoine	1488 26	1449 43
Natio-Placements	63198 71	63198 71
Natio-Revenu	1013 40	1003 37
Natio-Sécurité	11682 34	11682 34
Natio-Valeurs	875 57	852 14
Nippon-Gan	6308 48	6023 37
Nord-Sud Développ.	1234 66	1232 20
Normatif	12628 70	12283 04 ◆
Obli Association	124 32	123 09
Oblicic Mondial	2258 76	2226 36
Oblicic Régions	1060 14	1044 47
Oblig. toutes catég.	148 58	146 39
Oblifice	1086 19	1075 44
Oblisécurité	10579 91	10579 91
Oraction	1208 39	1168 66
Orvalor	6187 89	5964 23
Paribas Epargne	17076 83	17042 54
Paribas Opportunités	124 50	119 42
Paribas Patrimoine	551 92	528 42
Paribas Revenu	91 51	90 80
Patrimoine Retraite	183 47	179 87
Penelor	883 46	883 54
Phenix Placements	273 08	265 13
Pierre Investiss.	768 25	749 51
Placement A	1255 02	1230 41

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
U.A.P. Alto	158 13	153 38
U.A.P. Investiss.	478 54	461 24
U.A.P. moyen terme	113 73	109 82
Uni-Associations	113 32	113 32
Unifrance	620 50	598 07
Unifoncier	1521 58	1466 59
Uni-Garantie	1273 56	1248 55
Uni-Régions	1629 53	1570 63
Univers	2365 28	2287 49
Univer	198 38	198 38
Univers-Actions	1298 88	1254 25
Univers-Obligations	1627 75	1574 23
Valorem	598 17	586 70
Valorg	1726 48	1724 77
Valréal	44018 57	43896 57
Vauban	23804 97	23861 07

(*) La valeur nominale de l'action a été divisée par 10.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 639	5 629	5 460	5 850
ECU	6 872	6 867	....	....
Allemagne (100 DM)	336 320	335 990	325 500	348
Belgique (100 F)	16 252	16 240	15 760	16 800
Pays Bas (100 fl.)	298 660	298 340	288 500	308 500
Danemark (100 krd)	88 100	87 980	84	92
Norvège (100 k)	86 480	86 350	82	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 282	9 269	8 950	9 650
Grèce (100 drachmes)	3 471	3 462	3 260	4 050
Italie (1 000 lires)	4 573	4 568	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	379 040	379	367	391
Suède (100 krs)	92 510	92 270	88	97
Autriche (100 sch)	47 819	47 780	46 250	48 500
Espagne (100 pes.)	5 283	5 289	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 781	3 790	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 850	4 830	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 566	3 558	3 430	3 650

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/4
Or fin (kilo en barre)	68000	68200
Or fin (en lingot)	68000	68250
Pièce française (20 fr)	407	408
Pièce française (10 fr)	399	408
Pièce suisse (20 fr)	432	416
Pièce latine (20 fr)	399	396
Souverain	489	487
Pièce de 20 dollars	2340	2440
Pièce de 10 dollars	1350	1350
Pièce de 5 dollars	886	850
Pièce de 50 pesos	2806	2805
Pièce de 10 florins	414	408
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Un mois après l'entrée en vigueur du programme anti-inflation

Le plan Collor fait chuter d'un quart l'activité industrielle brésilienne

Il y a un mois, un nouveau plan d'assainissement financier entrait en vigueur au Brésil. Malgré la forte augmentation du chômage et le ralentissement de l'activité provoqués par les mesures économiques du nouveau président brésilien, M. Fernando Collor, le programme parvient pour l'instant à contenir l'inflation et jouit d'une forte popularité dans la population.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Le plan Collor a un mois d'existence, et sa conséquence la plus facilement prévisible, la récession, apparaît aujourd'hui. Les chiffres publiés ces derniers jours par la presse indiquent une chute de 24 % de l'activité industrielle, et la mise au chômage d'un demi-million de personnes, alors qu'il avait fallu deux ans de dépression économique, en 1981 et 1982, pour priver d'emploi un million de travailleurs. Le secteur le plus touché est celui de la construction, avec environ deux cent mille licenciements, tandis que dans l'industrie automobile, à Sao-Paulo, la moitié des cent vingt-quatre mille salariés sont en congé forcé. D'autres branches, comme le textile, la chaussure, l'électronique, la pétrochimie, sont pratiquement paralysées. Le ralentissement est notable dans toutes les activités, depuis le commerce jusqu'aux transports, en passant par les loisirs, le premier secteur touché.

Tout le Brésil, depuis un mois, semble vivre à pas comptés. C'est le vaste coup de main opéré le 16 mars sur les disponibilités monétaires qui a mis le pays en berne. Ce jour-là, 80 % de l'argent en circulation a été confisqué : en imposant un plafond très bas (l'équivalent de 2 000 et 4 000 francs) aux retraits des livrets d'épargne, des placements bancaires et des comptes courants, et en gelant le reste pour dix-huit mois, le ministre de l'économie, Mme Zélia Cardoso de Mello, a fait de la nouvelle unité monétaire, le cruzeiro, une denrée rare, et créé une panique et une confusion financières qui durent encore.

Les Brésiliens continuent en effet *de faire la queue devant* les banques. Ils ont toujours du mal à obtenir de l'argent liquide, car les billets manquent. Ils doivent faire de nombreuses acrobaties entre leurs comptes en ancienne monnaie, qui sont bloqués, mais servent encore à certaines opérations, et ceux, tout neufs, en cruzeiros. Les chefs d'entreprise sont soumis à la même gymnastique : leurs placements financiers étant gelés dans les banques, et les commandes ayant chuté, ils ne savent pas comment *payer leurs employés,* et certains doivent recourir à l'emprunt, ou négocier avec leur personnel des réductions d'horaires, donc de salaires.

Inflation zéro

Malgré ces inconvénients, le plan Collor reste populaire. Il continue d'être approuvé par 70 % des Brésiliens, à en croire les sondages. Il a *donné en effet à la majorité de la* population l'illusion que, pour une fois, « riches » et pauvres étaient à égalité. Il a surtout écarté la menace d'hyper-inflation, redoutable pour les plus démunis, déjà durement touchés par une hausse des prix qui atteignait 80 % par mois avant l'adoption du plan, et contre laquelle ils étaient les derniers à pouvoir se défendre, par suite du retard constant des salaires sur les prix.

Aujourd'hui, les prix sont stables. Mme Zélia Cardoso a annoncé le lundi 16 avril que la prévision officielle pour le mois était d'une inflation zéro. En bonne logique, pourtant, les prix auraient dû baisser, après les hausses échevelées de la première quinzaine de mars. Certains produits brésiliens sont désormais beaucoup plus chers que leurs équivalents des pays industrialisés. Les tarifs des grands hôtels, traduits en dollars, sont devenus parmi les plus élevés du monde. La rareté du cruzeiro a provoqué sa surévaluation par rapport aux monnaies étrangères, ce qui ne favorise pas les exportations, lesquelles pourraient servir de ballon d'oxygène aux entreprises privées de débouchés intérieurs.

Les autorités ne nient pas le refroidissement de l'économie, mais elles le minimisent. Elles se disent capables de réactiver à tout instant la production, grâce à l'argent bloqué dans les caisses de la Banque centrale, et qu'elles peuvent libérer progressivement. *« Nous retenons une immense masse d'eau derrière un barrage,* dit le président Collor. *Quand le moment d'irriguer sera venu, nous ouvrirons les vannes. »* Le problème pour le gouvernement est de savoir choisir son moment : avant que la dépression s'installe de façon durable, mais une fois écartée toute nouvelle flambée inflationniste.

Une menace pesait sur le plan : il risquait de perdre sa substance pendant son examen au Congrès, en raison de l'opposition du mouvement démocratique brésilien, qui dispose de la majorité relative dans les deux chambres. Mais l'épreuve du Parlement a été passée sans encombre. Pour M. Collor, c'est un succès indéniable, qui lui laisse toute la responsabilité de la réussite ou de l'échec de son programme d'assainissement.

CHARLES VANHECKE

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Votre compte est bon

C'EST un ami. Il doit renouveler sa carte d'identité. Il passe à la mairie. On lui dit de revenir avec un timbre fiscal de 115 F. Il *va dans* un bureau de tabac, ils en ont pas. Un autre bureau de tabac, ils en ont pas non plus. Un troisième bureau de tabac, ils en ont, mais pas à 115 F, à 120 balles. Bon, OK, tant pis, au diable l'avarice et les avaricieux ! Il retourne à la mairie avec son timbre à 120 F. On le lui refuse : on vous avait dit 115 F !

Ça fait rien, gardez la différence. Pas question. On l'envoie à la perception de son quartier, où il essaie naïvement d'échanger son timbre de 120 F contre un autre de 115 F, en précisant, bon prince : les 5 F de différence, je vous en fais cadeau. Refusé. Son timbre à 120 F, il peut se le coller où je pense. Le voilà reparti avec deux timbres. Il revient pour la troisième fois à la mairie, où – ô miracle ! – on daigne en accepter un, et il se repointe au bureau de tabac en leur demandant sinon de reprendre *celui qu'il vient d'acheter, au* moins de l'échanger contre des billets du Loto ou un briquet. Ils l'ont envoyé valdinguer avec une telle rudesse qu'il en est encore sur le cul.

C'est un copain anglais. Il vient assez souvent ici en voiture, et il commence à râler dès le premier péage de l'autoroute. Chez lui, *c'est pas du fric,* c'est de l'essence qu'elle consomme au kilomètre, sa bagnole. Il la laisse dans un parking aux portes de Paris. Aucune envie de s'aventurer dans les encombrements géants et les têtes à queue vicieux qui sont, avec le béret, la baguette et les grenouilles, la marque de ces fous furieux de Frenchies.

Notre-Dame, la tour Eiffel, Beaubourg et la pyramide du Louvre, il connaît ; il décide donc d'aller voir un peu à quoi ressemble l'Arche de la liberté. Il *prend un ticket de métro* à l'Etoile, il descend à Défense et il tombe sur un barrage policier : Billet, s'il vous plaît ! Désolé, il n'était valable *que* jusqu'à Pont-de-Neuilly, *là vous avez parcouru* 900 mètres de plus, faut payer un supplément. *Par ici la monnaie !*

Il a casqué, et il s'est *empressé de rajouter une* mesquinerie tatillonne et déplacée à la longue liste des spécialités typiques d'un pays pittoresque, certes, mais nettement sous-développé.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
36-15 LEMONDE
36-15 LM

Le numéro du « Monde » daté 17 avril 1990 a été tiré à 440 407 exemplaires.

En achetant 40 % de l'agence de publicité Wells-Rich-Greene

BDDP prend pied sur le marché américain

Le groupe publicitaire français Boulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP) vient d'acquérir 40 % de l'agence américaine *Wells-Rich-Greene* (WRG), assortis d'un droit de préemption sur le reste du capital. Avec environ sept cents collaborateurs et 600 millions de francs de marge brute en 1989, WRG se classe au dix-septième rang américain, et compte parmi ses clients beaucoup de grandes sociétés comme Ford, IBM, ITT, etc.

Fondée en 1966 par Mme Mary Wells (qui continuera d'en détenir l'essentiel), WRG est implantée à New-York, Chicago, Detroit, Los Angeles et Saint-Louis. L'alliance permettra au groupe français *de pénétrer en bonne position* sur le marché américain, devançant en taille ses concurrents français. L'acquisition – dont le montant n'est *pas dévoilé* – est financée en partie par emprunt, et en partie par une augmentation de capital. Plusieurs banques, déjà actionnaires de BDDP, augmenteront à cette occasion leur part dans le groupe jusqu'à environ 45 %, les fondateurs et dirigeants de BDDP conservant la majorité.

Le nouveau groupe formé par BDDP et WRG escompte une marge brute combinée de 1,8 milliard de francs en 1990, estimant ainsi entrer dans le petit peloton des quinze premiers mondiaux de la publicité, avec près de *trois mille employés.*

La création d'une société de production cinématographique

Les discussions entre Bouygues et Havas s'enlisent

Les discussions entre le groupe Bouygues et Havas pour la création d'une société de production cinématographique, sont toujours au point mort (*le Monde* du 17 novembre 1989). Les deux partenaires s'étaient, semble-t-il, mis d'accord sur le principe d'une présidence tournante ou au moins sur le choix en commun du président de la nouvelle société, M. Francis Bouygues devant être le premier à occuper cette fonction.

Mais le PDG du groupe de bâtiment-travaux publics, fait part à M. Pierre Dauzier, PDG d'Havas, de son souhait de voir quelqu'un de son entreprise lui succéder. Havas se refuse à cette concession, estimant ne pas avoir vocation à demeurer un *sleeping partner*. Interrogé au cours d'une assemblée générale d'actionnaires, M. Dauzier a reconnu, jeudi 12 avril, que le projet achoppait sur ce différend. Un éventuel échec ne remettrait cependant pas en question, a-t-il précisé, les liens traditionnels unissant les deux groupes, notamment dans le tourisme.

□ **Le groupe Worms candidat au rachat de « l'Illustration ».** – Une filiale du groupe Worms spécialisée dans l'ingénierie financière et immobilière, Arc Union, se propose de racheter l'un des plus célèbres titres du dix-neuvième siècle et de la première moitié du vingtième, *l'Illustration*, pour 565 millions de francs, soit la majorité des actions détenues depuis 1904 par la compagnie Baschet. Créée en 1843, *l'Illustration* avait cessé de paraître en août 1944. Les propriétaires du magazine avaient toutefois réédité quelques-uns des numéros de cette revue. Arc Union serait surtout intéressée par le parc immobilier de la compagnie Baschet, qui se compose de trois immeubles de 12 000 à 13 000 m2 situés dans le neuvième arrondissement de la capitale. Mais d'autres filiales de Worms ou des partenaires du groupe pourraient reprendre les archives et l'activité édition de *l'Illustration*.

□ **Le suédois Esselte va vendre toutes ses activités médias.** – Le groupe suédois Esselte a l'intention de vendre en 1990 l'ensemble de ses sociétés spécialisées dans les médias pour se concentrer sur la bureautique, secteur dont il est le numéro un. Esselte va donc vendre sa chaîne de télévision câblée Filmnet, sa société de distribution de films vidéo Norstedts Foerlag, sa société d'édition Almqvist Wiksell – qui publie des livres et des magazines – et enfin ses imprimeries, Esselte Print. Le tout représentait l'an dernier 15 % du chiffre d'affaires d'Esselte (2,3 milliards de francs). Le premier groupe d'édition suédois, Bonnier, ainsi que Canal Plus, se seraient portés candidats au rachat de la chaîne câblée *Filmnet, dont* le chiffre d'affaires annuel est d'environ 380 millions de francs.

Réclamant un nouveau congrès du PS

M. Poperen constate que « le gouvernement a un passage à vide »

M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, estime dans une interview au *Figaro* daté du 17 avril que *« le gouvernement a un passage à vide ».*

« Il est de bonne guerre ... parlementaire que l'opposition relève la tête, au Sénat tout comme à l'Assemblée nationale », ajoute M. Poperen en faisant référence à la décision des sénateurs de repousser la date du débat d'orientation budgétaire.

Le ministre demande d'autre part la tenue d'un nouveau congrès du PS, *« puisque le congrès de Rennes n'a pas permis de donner des réponses satisfaisantes aux grandes questions que provoquent les changements survenus depuis dix ans ».* Ce congrès idéologique devrait, selon M. Poperen, *« dépasser les limites du seul PS ».*

« Il faut ouvrir le débat non seulement à l'ensemble du mouvement socialiste mais aussi au mouvement France unie *qui commence, progressivement, à avoir une certaine consistance, ainsi qu'à ce qui fut le secteur d'influence communiste et les nouvelles formes d'expression politique »,* conclut M. Poperen.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 17 avril

En hausse

Après quatre jours de fermeture à l'occasion du week-end pascal, la Bourse de Paris reprend son mouvement de hausse. L'indicateur instantané affichait + 0,26 % à l'ouverture et + 0,43 % en milieu de matinée. Parmi les principaux titres en progression, notons Salomon (+ 5,4 %), GTM Entrepose (+ 4 %), Intertechnique (+ 3,8 %), Jean Lefebvre (+ 3,7 %).

Deux disparitions

Michel Maury-Laribière ancien vice-président du CNPF

M. Michel Maury-Laribière, ancien vice-président du CNPF, est décédé mardi 17 avril à Confolens (Charente). Il venait d'avoir soixante-dix ans. Président depuis 1955 de la SA Tuilerie briqueterie française, M. Maury-Laribière avait dirigé l'union patronale des chefs d'entreprise de la région Poitou-Charentes. Il avait été premier vice-président du CNPF et président de la commission de l'action territoriale de l'organisation patronale. En juin 1980, il avait été victime d'un enlèvement d'une douzaine de jours en juin 1980. M. Maury-Laribière avait également présidé le Comité économique et social du Poitou-Charentes.

Le Père Georges Finet fondateur des Foyers de charité

Le Père Georges Finet, fondateur des Foyers de charité, est décédé, samedi 14 avril, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, à Châteauneuf-de-Galaure (Drôme). C'est dans la région lyonnaise qu'il exerça son ministère avant de rencontrer Marthe Robin et de créer avec elle, en 1936, ces communautés de prêtres et de laïcs formés au service de l'Eglise.

Les Foyers de chrétienté sont plus d'une soixantaine aujourd'hui dans le monde. Marthe Robin, figure mystique qui déclarait porter les stigmates du Christ, morte en 1981, et le Père Finet, son père spirituel, ont reçu, jusqu'à la fin de leur vie à Châteauneuf-de-Galaure, centre de l'œuvre des Foyers, de nombreux pèlerins et retraitants.

□ **IRLANDE DU NORD : un catholique tué à Newry.** – Un catholique de vingt-trois ans a été tué dimanche 15 avril par deux hommes masqués à Newry, à la frontière entre l'Ulster et la République d'Irlande. La police n'exclut pas un règlement de comptes entre factions républicaines rivales. – *(Reuter.)*